

colorchecker CLASSIC



x-rite

mm

Bibliothèque de l'Institut

Ms. 178

16. F

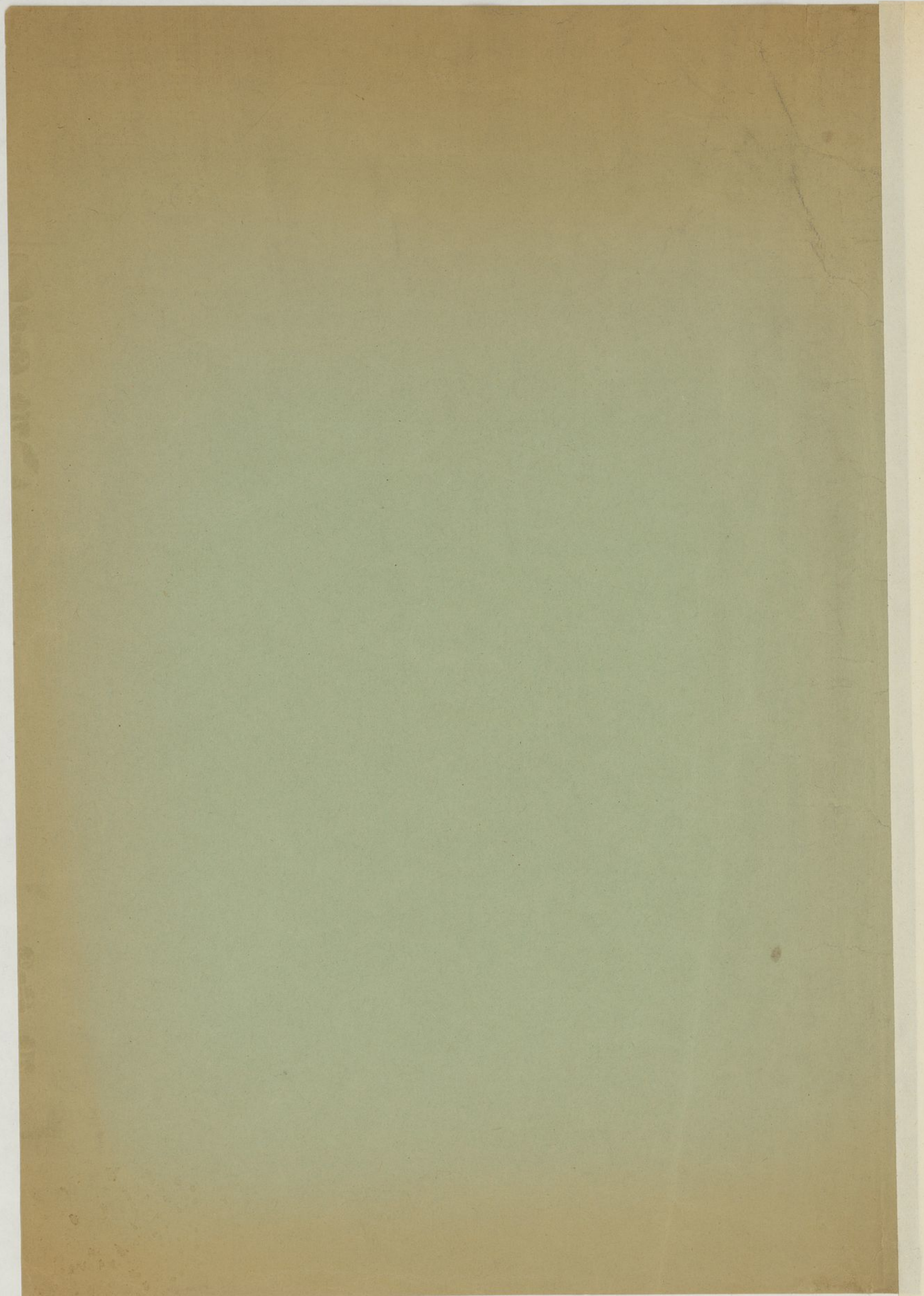
853

Papiers

de

Condorcet

Lettres à Evergot



Copies de

92

lettres de Condorcet
à Cuvet

cartes après examen

le 2 octobre 1846



Monteynard (m. de)
ministère de la guerre le 4 janvier 1771
le dant de 18 par 1774

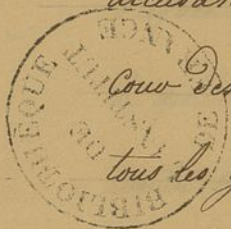
Copied

Le mardi

33

Mademoiselle De L'Espinaffe a une fièvre d'accie Depuis jeudi
Dernier. Cette fièvre paraît double tierce, elle en a eu Deux accie
tres violens, ils sont maintenant tres Diminuis et nous esperons que
Demain, qui est son mauvais jour, elle en sera quitte pour un
ressentiment. Je suis chargé Monsieur, De vous écrire à sa place,
Vous savez que le Parlement De Bretagne a envoye à Mr. le Chancelier
une copie Des informations faites Depuis sa rentrée, cette procédure
a été examinée samedi au conseil, et il a été décidé que les
accusations intentées contre Mr. D'aiguillon seraient jugées par le
Coup Des pairs, le Roi y présidant. On croit que, vu la connaissance
tous les griefs De Mr. De la Chalotais contre ses persecuteurs seront
portés au même tribunal. Il paraît constant que Mr. De la
Chalotais a refusé les propositions qui lui ont été portées par
Mr. Ducloux quoiqu'elles fussent tres avantageuses Du côté De
l'intérêt et même De la vanité.

J'ai vu la procédure faite par le Pseudo-parlement De Bretagne
et que les partisans De celui-ci ont fait imprimer avec Des notes.
Il m'a semblé que le bain égaraît les Deux parties, que l'empoisonnement



The first part of the paper is a general
 account of the state of the country
 in the year 1780. It is divided into
 three parts: the first part contains
 a description of the country, the
 second part contains a description
 of the people, and the third part
 contains a description of the
 government. The first part is
 divided into three sections: the
 first section contains a description
 of the country, the second section
 contains a description of the
 people, and the third section
 contains a description of the
 government. The second part is
 divided into three sections: the
 first section contains a description
 of the people, the second section
 contains a description of the
 government, and the third section
 contains a description of the
 country. The third part is
 divided into three sections: the
 first section contains a description
 of the government, the second
 section contains a description of
 the country, and the third section
 contains a description of the
 people.

Dont on accusait M. D'Aiguillon était aussi ridiculement imaginé
 que les crimes dont on avait accusé les détenus. Il est dit dans les
 notes sur cette procédure qu'en fait de crimes cachés les présomptions
 doivent tenir lieu de preuves et on y appuie cette belle maxime de
 l'autorité du Digeste, ainsi vous cru que les amis de M. de la
 Chalotais Dussent établir de pareilles maximes? Que n'auraient-
 ils pas dit si M. de Calonne avait fait imprimer cette sottise?
 L'abbé Trublet est mort. Il paraît que M. de St Lambert le
 remplacera, Nous n'avons rien de nouveau qu'une satire contre M. de la Harpe
 qu'on attribue à M. Dorat, son poème sur les baisers avec une longue
 préface et une douzaine d'épigrammes à M. de Saunier. L'abbé Bergier
 à qui notre saint Archevêque a donné un Canonique pour écrire
 contre les micéens est fort occupé à réfuter le système de la nature
 de feu M. de Mirabeau. Celle de l'abbé Galiani par notre ami
 l'abbé Morellet aurait déjà paru sans les scrupules du Censeur
 Gibert, qui entend malice à tout. Adieu, Monsieur, On dit que
 la situation de votre province est toujours la même. Puisse- vous
 la changer et le spectacle du bien que vous lui faites vous d'ombrager
 des peines que vous a causé celui de sa misère.
 Daignez compter je vous prie sur ma tendre et inviolable amitié.

le 14 mars 1770
 à 5 mois de patrie

+
 Famine,
 apparemment?

ont en ce qui est de M. de Lamoignon, et ont été
pour la cause dont on a vu le résultat. Il est dit dans le
rapport sur cette procédure qu'on fait de ces choses
pour tout dire, et on y ajoute cette belle maxime de
l'autorité de l'épiscopat, ainsi que on le voit dans le
Chapitre sur les états de la ville de Paris. Pour le
le pas dit de M. de Lamoignon, on a vu l'impression de la lettre.
M. de Lamoignon est mort. Il paraît que M. de Lamoignon
s'occupait. Mais on a vu dans le rapport qu'on a fait
qu'on attendait de M. de Lamoignon, dans le rapport sur les
rapport et une copie de l'écrit de M. de Lamoignon. M. de Lamoignon
a qui n'est point de l'épiscopat, et dans un rapport sur les
contre les missions est fait usage de l'écrit de l'épiscopat de la même
de fait de M. de Lamoignon. Celle de M. de Lamoignon pour
M. de Lamoignon, on a vu dans le rapport de M. de Lamoignon
peut, qui n'est point de l'épiscopat. Mais, M. de Lamoignon, on a vu que
la distinction de l'épiscopat est toujours la même. Mais, M. de Lamoignon
la distinction de l'épiscopat de la même que dans les autres rapports
des points que l'on a vu dans le rapport de M. de Lamoignon.
M. de Lamoignon, on a vu dans le rapport de M. de Lamoignon.

Imprimé p. H2
Henry

Le 17 février 1771

29

95

Nous n'avons depuis longtems aucune nouvelle, et voilà Monsieur, la cause de mon silence. On attend toujours le nouveau corps et les nouveaux Parlemens. On dit que s'il n'y a plus rien à gagner pour les juges en donnant un arrêt définitif, les procès seront éternels. On dit que des juges moins riches et d'une classe un peu inférieure seront plus corruptibles et qu'étant pour tout le ressort en plus grand nombre, il y aura plus d'injustices particulières, et plus d'opresseurs impunis. Si tous ces raisonnemens ne sont pas absurdes l'humanité ne fera que perdre à ces changemens. J'espère pourtant (car j'aime à espérer) que les nouveaux corps de magistrature ne prendront point l'esprit d'intolérance, d'ignorance, de pédanterie, de barbarie qui reynaient dans l'ancien parlement. Blois, Chalons, Bourges, Combray, et Lyon doivent dans le projet avoir chacun un conseil souverain. M. de Breteuil part pour Vienne et l'Empereur se dispose dit-on à faire la guerre aux Russes Il a dit à ses conseillers comme l'Affaire de Corneille.

Un grand destin commence, un grand destin s'achève, et ils ont cru qu'il valait mieux s'opposer aux progrès des Russes que de traiter



Le 17 Juin 1777

Il est de mon devoir de vous en informer, et de vous en faire part. Je suis persuadé que vous en serez sensible. Je vous prie de m'en dire ce que vous en pensez. Je suis, Monsieur, votre très humble et très fidèle serviteur.



Impression Henry
n. 37

C. Dimanche 20 Janvier 1771

26

96

Depuis ma dernière lettre le Parlement a quitté ses fonctions
de nouveau en disant qu'il ne les avait reprises que parce qu'on
lui avait fait entendre que le roi abandonnerait son édit. Il
y a eu ensuite trois ou quatre lettres de Jussieu ordonnant toutes
de reprendre les fonctions sous peine de confiscation des charges
et le parlement ayant refusé d'y obtempérer, on croit qu'il
arrivera demain ou que la charge de chacun en particulier
sera confisquée par un arrêt du conseil qui le déclarera atteint
et convaincu du crime de désobéissance, ou que le parlement
mandé à Versailles y sera mandé en corps, ou que tout se pacifiera
au moyen de quelques mots de douceur que dira le roi, parce que
l'édit paraît assez supportable à beaucoup de Messieurs pourvu
que le troisième article ne puisse s'entendre de lois qui bouleverseraient
le royaume, comme par exemple si on voulait changer l'ordre de
succession, rétablir les jésuites ou permettre l'Encyclopédie. Depuis
a assuré à Pasquier que personne ne lui faisait le tort de croire
Encyclopédiste, il est constamment pour reprendre les fonctions.
Mais Michel et Michau restent fermes et malgré de fréquents

L. Rousseau de Paris 1771

Handwritten notes in the top right corner, possibly including the number '17'.

Main body of handwritten text, appearing as bleed-through from the reverse side of the page. The text is mirrored and largely illegible due to fading and bleed-through.



A Dimanche 18 Aout. 1771

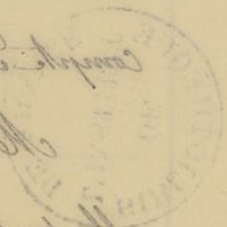
Il y a à Parme de grands troubles. Aussitôt l'arrivée des
Commissaires de France et d'Espagne, l'Infant a renvoyé
dans les terres la grande maîtresse Malaspina a exilé son gendre
et fait garder à vue dans le couvent des Théatins le père Saciani.
Toutes ces opérations se sont faites sans la participation des commissaires.
M. de Felino reste chez lui volontairement et ne paraît plus à la cour.
Le peuple a beaucoup applaudi au théâtre l'Infant et sa femme.
Elle l'a harangué de sa loge et lui a dit qu'elle voyait bien
qu'ils avaient été esclaves jusqu'à lors et qu'ils allaient devenir
libres. On dit que M. de Boisgelin revient rendre lui même
compte de sa conduite, il est du parti de l'Infante.

M^{me} de l'Épinasse ne compte pas vous écrire aujourd'hui,
elle souffre toujours. Ses douleurs sont moins fréquentes moins durables,
mais aussi vives et lorsqu'elles sont passées il lui reste une douleur
très incommode aux deux côtés de la tête, son médecin dit que
cela ne provient que de sensibilité dans la vessie, que les douleurs
se passeront à la longue et qu'il n'y a rien à craindre. Les
médecins sont comme les ministres, pourvu que le malade ne meure.

Le dimanche 18 vent.

M. de la Roche-Lafayette a été nommé
 Commissaire de France et d'Espagne. Il partait à six heures
 dans la nuit la grande machine à vapeur et celle de gauche
 et fait passer à travers le canal de navigation de nos vaisseaux.
 toutes ces opérations de tout ordre dans la participation des commissaires.
 M. de la Roche-Lafayette est un homme d'un grand mérite et de
 la plus grande capacité. On attendait avec impatience son départ et de
 voir à la barre de son vaisseau et de lui dire qu'il allait partir.
 qu'il avait été nommé commissaire et qu'il allait partir.
 M. de la Roche-Lafayette est un homme d'un grand mérite et de
 la plus grande capacité. On attendait avec impatience son départ et de
 voir à la barre de son vaisseau et de lui dire qu'il allait partir.
 qu'il avait été nommé commissaire et qu'il allait partir.

M. de la Roche-Lafayette est un homme d'un grand mérite et de
 la plus grande capacité. On attendait avec impatience son départ et de
 voir à la barre de son vaisseau et de lui dire qu'il allait partir.
 qu'il avait été nommé commissaire et qu'il allait partir.



11 X^{bre} - ? 1771

C'est Delapart de M^{me} de L'Espinasse que je vous envoie
 Monsieur, l'arrêt du Parlement. M. le Président de Leury est
 le seul qui s'y soit opposé pendant quelque temps, le Président
 de Lamignon a parlé avec courage, M. de St Jargeau a
 discoursé sur l'ancienne Rome, a comparé le parlement au
 Sénat et le chancelier au préteur, a cité ce vers de Corneille
Rome n'est plus dans Rome. elle est tout ce qui suis, en sorte que
 Rome s'est réfugié dans la rue Culture St Catherine. M. Pasquier
 a parlé comme un ange comme le disoit Damien. On doit
 m'élire associé de l'académie ainsi je crois que l'affaire de M.
 Desmarets se traitera dans le commencement de l'année.

Je ne sais point s'il doit espérer de réussir, Je tâcherai avant
 de fermer cette lettre de savoir la réponse du Roi, qui étoit à
 la chasse et devoit souper à la meute et M. le premier Président
 n'a pu que fort tard lui porter l'arrêt. Adieu, Monsieur,
 Je vous demande pardon de vous écrire de si petites lettres, mais
 du moins je fais tout mon possible pour être exact et ne vous
 rien laisser ignorer de ce qui se passe.

Le mardi 11 Décembre.

Imprimé Henry
166

(ordonné à Turgot)

99

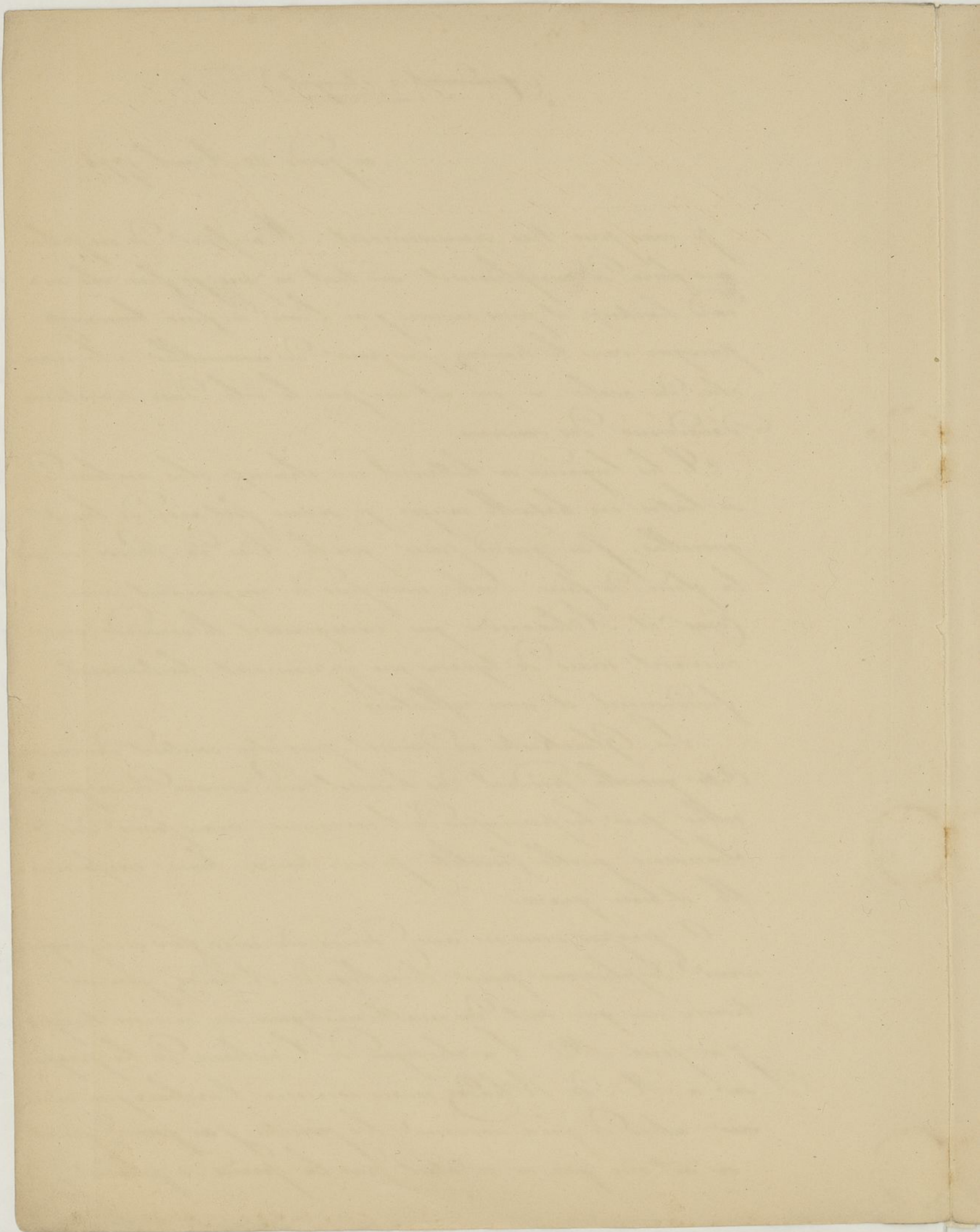
ce jeudi 28 Avril 1774

je vous prie très sérieusement Messieurs de ne plus me faire de compliment sur tout ce que je fais, cela me rend honteux, et puis comme j'ai l'air de faire beaucoup puisque vous le trouvez, j'ai peur de ressembler à la mouche du coche, ce qui est un peu le rôle d'un secrétaire de l'Académie des sciences.

Si les brigands se battaient en champ clos au lieu de se battre en bataille rangée, je serais fort aise de leurs querelles. J'ai grand peur que le Roi de Prusse n'ait la gloire de faire Escal, non pas de conquérant comme César et Alexandre qui ravageaient le monde en courant, mais de tyrans qui oppriment lentement, froidement et avec réflexion.

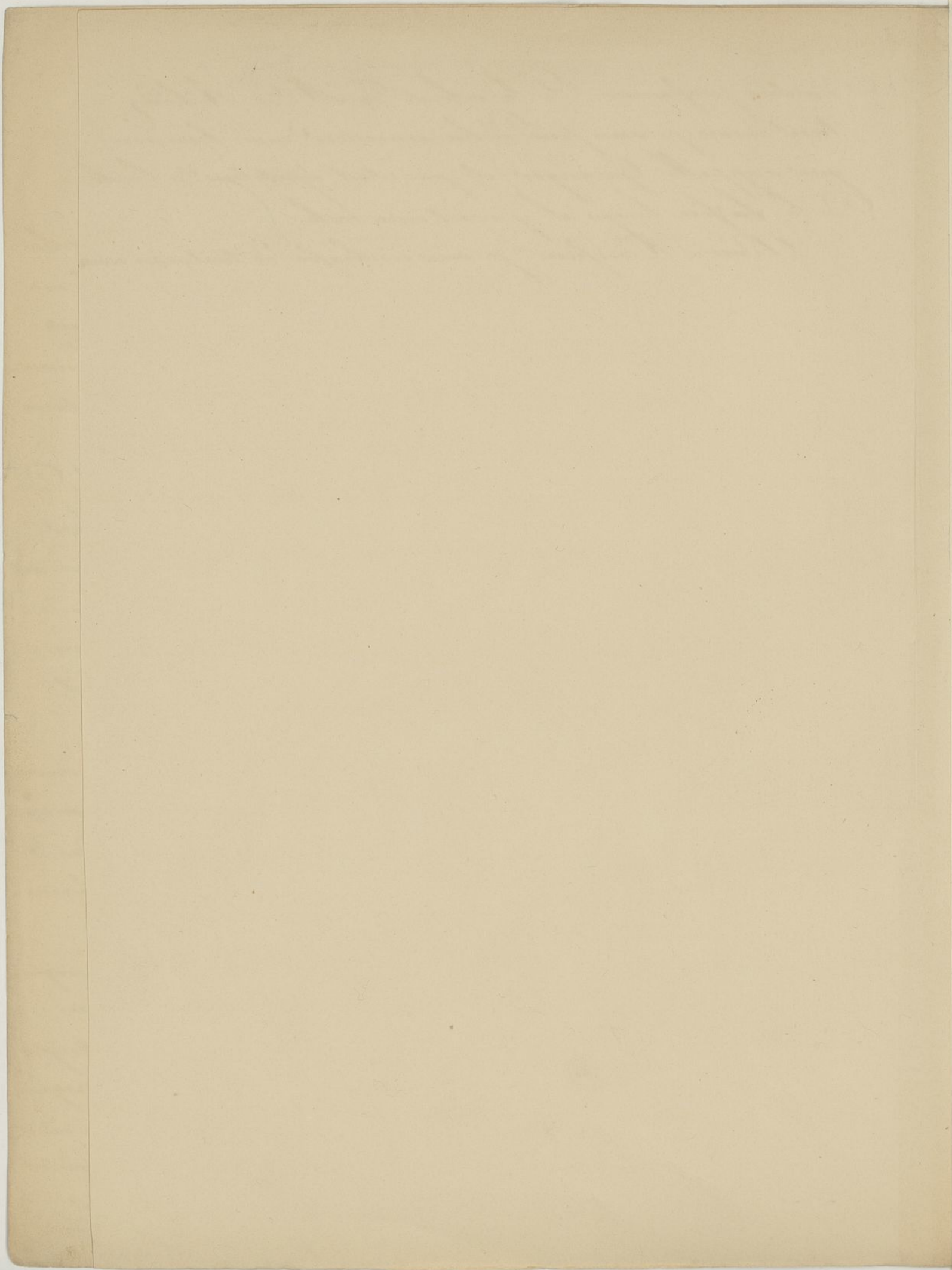
Les Gloukistes ne doivent pas être contents du succès. Cette querelle produit des haines! Sans encore de se quereller par les principes de l'économie, mais pour des chansons, quelle frivolité! Je me trouve bien raisonnable et bien grave.

A propos vous m'avez demandé une fois un professeur de physique pour le collège de Rhodéz, j'en ai trouvé un qui sait des mathématiques en même temps j'ai prié M. l'archevêque de Coublaise de la proposer à M. de Rhodéz mais comme l'archevêque était sus alors de faire revenir les jésuites, j'ai peur qu'il n'ait cru que ce n'était pas la peine de placer



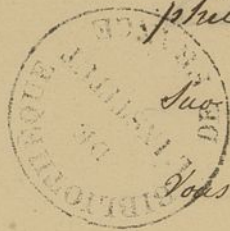
D'autres professeurs. Si la volonté de M. de Rhodéz
 tient encore je vous prie de lui annoncer mon homme
 qui s'appelle Garanges et qui était répétiteur à l'école
 de la Laffère lorsqu'il y avait une école
 Adieu Monsieur je vous embrasse






8722
104
Ce 20 mars 1770

J'ai l'honneur de vous envoyer, Monsieur, un mémoire adressé
au Roi par la commission des états de Bretagne,
M^{lle} de L'Espinaffe me charge de vous mander en même tems
que M. de St Florentin vend sa charge de chancelier des ordres
à notre Chamellier qui ne la garde qu'un jour et seulement
pour avoir la permission de porter la croix, ensuite la charge
passera à l'Archevêque de Bourges. M. de Neims a fait
à la tête du clergé un très beau discours au Roi contre les
philosophes et M^r d'Embrun a dit aussi de très belles choses
sur le même sujet, dans son discours pour l'ouverture de l'assemblée
Vous me reprochiez de vous avoir loué, je n'avais fait que vous dire
une fois une partie de ce que je pensais de vous et je ne vous en
dirai plus rien. Les raisons qui vous retiennent à Limoges sont
bien justes, mais bien cruelles pour vous et pour ceux qui voudraient
vous voir à Paris. Je ne puis me défendre d'un sentiment bien
triste lorsque je compare le luxe de Paris à la misère du Limousin,
et que je pense que ce luxe est pris en partie sur le nécessaire de ces
malheureux. Il est difficile de croire que tout ait été arrangé ainsi



pour le mieux. L'abbé Morellet a répondu à l'abbé Galiani,
 on a commencé d'imprimer sa réponse, mais le censeur refuse
 d'approuver quelques endroits. Adieu, Monsieur, comptez, je vous
 supplie sur ma tendre amitié, et croyez que celle que vous voulez
 bien m'accorder me flatte, et me touche également.

 Envoyez moi, je vous prie, ce mémoire au Roi nous avons ici
 quelques vers de Michel et Michau, si vous ne les connaissez pas
 je vous les enverrai. Mlle de L'Espérance me charge de vous
 dire mille choses pour elle. M. D'Abtembert n'a point encore
 repris sa tête quand au physique, mais son esprit est toujours
 le même et il vous aime toujours.

K
103

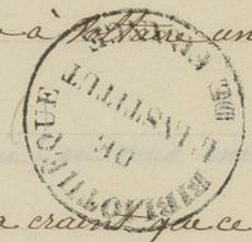
Dimanche 8 Avril 1770

Imp. Perry
7

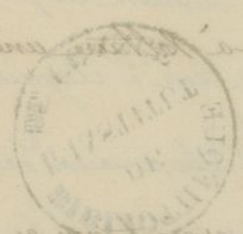
Depuis que je n'ai eu l'honneur de vous écrire il y a eu Monsieur,
deux assemblées des Pairs à Versailles, dans la première après avoir
remercié le Roi d'avoir confirmé dans cette occasion solennelle
les vrais Droits de la Cour des Pairs, on a lu une partie des informations
faites en Bretagne et on a ordonné que le tout serait communiqué
aux gens du Roi pour prendre leur conclusion le samedi et que
le même jour on achèverait la lecture. Il y avait à cette séance
4 Conseillers d'Etat, leur présence a été au parlement et il
n'y en a pas eu à celle d'hier, On y a d'abord agité deux questions,
la première sur le rang des pairs ecclésiastiques et laïcs. Il a été
décidé que suivant l'usage les pairs ecclésiastiques dont la pairie
est plus ancienne auraient le pas. Ensuite les princes du
sang ont demandé à rester juges du Duc d'Aiguillon quoique
parents au degré de l'ordonnance et cela a cause de la dignité
de leur naissance et de ce que s'il était question de juger un
prince et qu'on suivit l'ordonnance il ne serait point jugé
par des princes et par conséquent ne le serait point par des pairs,
ils ont apporté plusieurs exemples de ce privilège, Un état

l'ami Des monitoires mais en déclarant qu'il adhérait à l'avis
 De M. Michau, le Roi a demandé qu'on alla de nouveau
 aux voix sur le fait des monitoires qui lui paraisaient ne devoi-
 pas être employé dans cette affaire et il a passé unanimement
 qu'il n'y aurait pas de monitoires et les rapporteurs sont M. De
 Breteguieres et Mongodéfré: Les informations faites à Nemur
 chargeait beaucoup Aueouard et le Rue mais elles étaient rédigées
 avec une adresse qui n'était pas assez cachée. La Compagnie Des
 Indes s'est dissoute avant hier. le Roi s'est chargé des Dettes et
 a pris tous les effets. il donnera par an 120⁰⁰⁰ de Dividende pour
 chaque action et le propriétaire avancera 100⁰⁰⁰ pour la nouvelle.
 M^{me} la Marchale De Moirepoix remet ses pensions et on
 lui donne un acquit patent d'un million qui lui vaudra
 100000⁰⁰ de rentes viagères de l'emprunt De M^r De Laverdy.
 Les gens de lettres veulent faire ériger à ~~Maffre~~ une statue de
 marbre, Royal en doit être chargé.
 M^{me} Du Barri a été malade on a craint qu'elle ne fût une
 fausse couche. Voilà, Monsieur, tout ce que j'ai. M^{lle}
 De L'Espérance se porte assez bien elle soupe en ville, mais
 elle n'écrit pas encore parce qu'elle dort mal et qu'elle a de

(1) la première motion en
 fut faite le 17 avril
 1770 chez M^{me} Necker
 (Grimm. 7. p. 117.)



101
L'avis des ministres mais en déclarant qu'il se posait à l'avis
de M. de Lamoignon, le Roi a commandé qu'on alla de nouveau
aux voix sur le fait des ministres que les parlements se devoient
par les ordres du Roi cette affaire et le Roi a fait un commandement
par lequel il n'y auroit pas de ministres et de rapporteurs dont M. de
Lamoignon et de M. de Lamoignon; les ordonnances faites à la cour
chassent beaucoup de monde et de Roi mais elle étoient en effet
avec une adresse qui n'étoit pas sans adresse. Les compagnies des
Rois de tout le monde étoient dans le Roi de tout change de l'Etat et
a fait tout le effet. Le commandement par M. de Lamoignon pour
chacun d'eux et de l'opinion de M. de Lamoignon pour la rendre
M. de Lamoignon de Lamoignon et de l'opinion et de
les comme un acquit par M. de Lamoignon qui lui rendra
100000 de livres de M. de Lamoignon de M. de Lamoignon.
Les gens de lettres veulent faire savoir à M. de Lamoignon
M. de Lamoignon, pour ce fait de M. de Lamoignon.
M. de Lamoignon a été malade par un commandement de M. de Lamoignon
par M. de Lamoignon. M. de Lamoignon, tout ce que je vois. M. de Lamoignon
de M. de Lamoignon de M. de Lamoignon de M. de Lamoignon de M. de Lamoignon
de M. de Lamoignon de M. de Lamoignon de M. de Lamoignon de M. de Lamoignon



Si le vainqueur de la Syrie

Arait pris pour surintendant

Un Conseiller Du Parlement

Nous n'aurions pas Alexandrie

Envoyez nous Des Amphitions

Sans quoi vos peines sont perdues

A Versoi nous avons Des rices

Et nous n'avons pas de maisons



Soit la raison, soit la justice

Soit les graces, soit la Douceur

Se fonde aujourd'hui mon bonheur

Vous en êtes la fondatrice.

Permettez moi de finir sans cérémonie, en vous embrassant
De tout mon cœur.

Cette Digne Vierge Carthage

C'est qu'elle avait beaucoup d'argent.

107
M. le Ministre de la Guerre

Paris le 10 Mars 1815

M. le Comte de Montmorency

Monsieur le Comte de Montmorency

Je vous prie de m'excuser

de ne vous avoir pas écrit plus tôt

et de vous adresser ce billet

par le premier courrier qui part



de la ville de Paris, par le courrier

de la ville de Paris, par le courrier

de la ville de Paris, par le courrier

de la ville de Paris, par le courrier

Je vous prie de m'excuser de ne vous avoir pas écrit plus tôt

et de vous adresser ce billet

mauvais yeux. Nous sommes inquiets de ne point recevoir de vos nouvelles, comme nous connaissons votre amitié, nous ne pouvons imaginer que la goutte ou un surcroît d'affaires attistantes.

Voici des vers de Voltaire à M^{me} la Duchesse de Choiseul, au sujet de la petite ville de Fersoi dont on néglige la construction.

Madame un héros destructeur

N'est à mes yeux qu'un grand coupable

J'aime bien mieux un fondateur

L'un est un Dieu, l'autre est un Diable

Dites bien à votre mari

Que des neuf filles de mémoire

Il sera le vrai favori

Si de fondeur il a la gloire.

Didon que j'aime tendrement

Dont le nom verra d'âge en âge

Cette Didon c'est Carthage

C'est qu'elle avait beaucoup d'argent.

est perdu, dit Rousseau, sitôt qu'on s'imagine qu'il est
beau d'être dispensé d'obéir aux lois, malgré cette maxime
on a accordé aux princes leur prétention. Dans l'affaire de
M. D'Aiguillon l'avis de M. De Monblin a passé à la pluralité
de 94 voix contre 40 et il a été prononcé que les premières
déppositions reçues par les commissaires de Bretagne subsisteraient
que l'arrêt rendu en conséquence et qui en ordonnait la continu-
ation quoiqu'il y eût été question d'un pair et que le parlement
de Bretagne fut incompetent serait annullé ainsi que l'institu-
tion qui l'a suivi, qu'on donnerait acte au procureur général
de sa plainte contre Andouard prévenu d'avoir voulu engager
par menaces et violences plusieurs particuliers à déposer contre
les magistrats détenus, de faits ignorés par eux ou qu'ils
savaient être faux, de leur en avoir fait signer de tels par
les mêmes voies et contre le Duc d'Aiguillon d'avoir appuyé
par son autorité et son crédit les manœuvres d'Andouard
et d'avoir lui-même sollicité des témoins, que ceux entendus
en Bretagne et particulièrement le sieur et Dame Berin,
La Dame Bouterille, la Demoiselle Bre et le sieur Du paré Soullain
seraient réentendus. M. De Monblin avait dit qu'il serait

Dimanche 31 Mai 1778²

43
108

Imprimé par Pomy 85

Nous avons une nouvelle actrice tragique sœur de M^{lle} Sainval.
Elle en a la sensibilité sans en avoir les défauts et on en
espère beaucoup.

J'ai acheté pour vous le poème de Bernard intitulé Pauline
et Théodore. On vient de l'imprimer en changeant les
noms. Je ne l'ai pas la encore et je n'en attends pas beaucoup
de plaisir.

M^{lle} D. L'Espérance emploie encore toutes ses nuits à tousser
et cette toux moitié de spasme et moitié convulsion la brise
horriblement. Nos autres amis sont à l'ordinaire.

Mon affaire est toujours la. Vous êtes bien heureux d'avoir
la passion du bien public et d'être à portée de le faire vous
avez de quoi remplir votre âme et votre ~~corps~~ temps et moi je
reste ici à tourmenter l'un et l'autre.

1772
Dimitrie St. Chir.

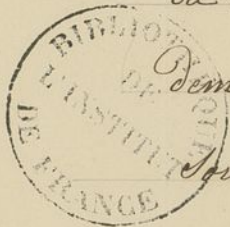
Il est avec une grande certitude que les
Et en la dévotion de son service et en
après beaucoup.
Je ne suis pas le seul et je n'ai aucun
de plain.
et cette lettre est écrite et envoyée à
habitant. Les autres sont à l'ordonner.
Ces affaires et l'opinion de son être bien
la passion de son peuple et de son état
est de son peuple et de son état et son
est de son peuple et de son état et son



17
 Samedi 8 Decembre 1790.

Le Parlement ayant constamment refusé d'enregistrer l'édit
 il y a eu hier un lit de justice à Versailles où Mr. L'Arquillon
 a assisté. Après le retour à Paris, il y a eu assemblée des chambres.
 On a proposé de prendre par acclamation le parti de quitter le service,
 mais il y a eu des réclamations de la part du Président de Fleury, de
 Pasquier, de La Beloye &c. et l'on a remis à prendre la dernière résolution
 à lundi. Le Parlement est content du premier Président et mécontent
 du requerrant Segur qui a fait hier à Versailles un discours où il
 demandait grâce. Mr. Pasquier à l'assemblée de lundi a fait une
 sortie contre les philosophes et a pleuré de colère de ce que dans le
 préambule on paraissait accuser le Parlement d'être encyclopédiste.
 Mlle de L'Espérance m'a chargé de vous mander toutes ces
 nouvelles à sa place, Elle se porte assez bien. Je vous écrirai
 mardi matin le résultat de l'assemblée de lundi prochain.
 On espère qu'il sera pacifique. J'aimerais mieux que cet esprit
 de paix animât le Parlement d'Angleterre. Deux ans de guerre
 feraient plus de mal que le Parlement de Paris ne fera de bien
 en mille ans. Adieu, Monsieur, Je ne vous écris qu'en gazettes

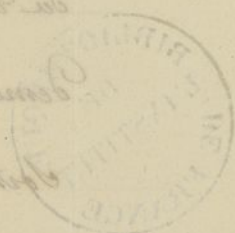
Imprimé Henry
 25



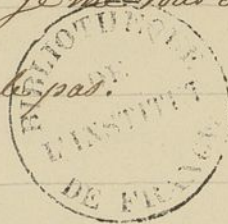
London 28 December 1770.

Handwritten note or signature in the top right corner.

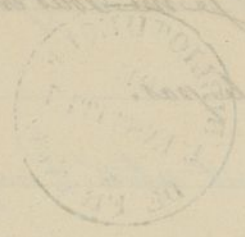
Main body of handwritten text, appearing to be a letter or report, written in a cursive script.



Sans réflexions, sans formule et je ne vous en aime pas
moins quoique je ne vous en parle pas.



dans l'histoire, dans l'histoire et dans l'histoire



l'histoire principale de l'histoire de l'histoire

l'histoire principale de l'histoire de l'histoire

l'histoire principale de l'histoire de l'histoire

l'histoire principale de l'histoire de l'histoire

l'histoire principale de l'histoire de l'histoire

l'histoire principale de l'histoire de l'histoire

l'histoire principale de l'histoire de l'histoire

l'histoire principale de l'histoire de l'histoire

l'histoire principale de l'histoire de l'histoire

l'histoire principale de l'histoire de l'histoire

l'histoire principale de l'histoire de l'histoire

l'histoire principale de l'histoire de l'histoire

l'histoire principale de l'histoire de l'histoire

l'histoire principale de l'histoire de l'histoire

l'histoire principale de l'histoire de l'histoire

l'histoire principale de l'histoire de l'histoire

l'histoire principale de l'histoire de l'histoire

l'histoire principale de l'histoire de l'histoire

l'histoire principale de l'histoire de l'histoire

l'histoire principale de l'histoire de l'histoire

l'histoire principale de l'histoire de l'histoire

111
-10

Le Dimanche 1^{er} Avril 1770

Impression Henry, 4

Mlle De L'Espinaffe est parfaitement guerie, Monsieur,
mais elle n'a pas encore commence' à écrire et je lui sers de secrétaire
avec beaucoup de plaisir quand c'est pour vous donner des nouvelles.

Il y a eu avant hier une assemblée des Chambres où on a presenté
au parlement les lettres patentes du Roi qui lui attribuent la
connaissance des accusations intentées contre le Duc D'Aiguillon.

Elles ont été enregistrées avec la modification que le Parlement
étant uniquement et essentiellement la Cour des Pairs avait le droit
de les juger sans lettres patentes. Cet avis a passé à la pluralité

de 126 voix contre six, les six étaient M. le Duc de Fitz-James,
Beaumont, De Charost, De St. Louis, De Mortemart, et un autre
pair ecclésiastique, ils voulaient l'enregistrement pur et simple

et les trois premiers voulaient protester contre la modification, mais
ils se sont résistés. On a fait ensuite lecture des lettres du Parlement
de Bretagne au Chancelier et arrêté que les Pairs seraient convoqués
pour mercredi. On disait hier que le Roi avait mandé le Parlement
à Versailles pour le même jour.

Vous savez sans doute, Monsieur, que M. De Farget Intendant de

De St Grisel De St Billard

J'achève Doucement marié

Je suis prêt a partir Demain

En Communiant De la main

Du bon Curé De Melan

Dès que M^e. l'abbé j'irai

A Su ma Capucinerie

De mes biens il m'a Délégué

Que serrent-ils pour l'autre Vie

J'aime fort cet arrangement

Il est lèste et plein De prudence

Put à Dieu qu'il en fît autant

A tous les Moines De la France

Je me joins à lui Adieu, Monsieur, Il y a longtems
que nous n'avons eu De vos nouvelles, Nous craignons que vous
n'ayez la goutte, Comptez Sur ma tendre et inviolable amitié.

M. le Duc de Nemours

de la Cour de France

à Paris

le 15 Mars 1777

Monsieur le Duc

Je vous prie de m'excuser

de ne vous avoir écrit

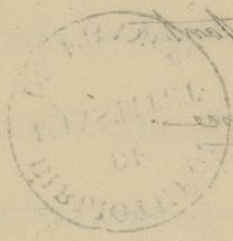
plus tôt

mais j'ai été occupé

de plusieurs affaires

de la Cour

qui m'ont empêché de vous en écrire
plus tôt. Je suis avec toute
l'estime et le respect que je vous
dois, Monsieur le Duc.



Je me joins à ces Vers, Monsieur, et je vous prie

de m'en excuser, mais ils ne sont que de

ma plume, et je ne suis pas poète.

Bordeaux vient d'être révoqué pour avoir par une ordonnance suspendu
 l'exécution d'un arrêt qui en arrêtant le paiement des rescriptions
 allait dit-on renverser le commerce de Bordeaux. Le parlement a rendu
 un arrêt conforme à l'ordonnance de M. de Fargot. M. le Contrôleur
 Général a permis toutefois à la Compagnie des Recruteurs généraux de faire
 un emprunt de 22 millions à cinq pour cent d'intérêt, l'objet de cet
 emprunt est de faciliter leur service.

Voici des vers de Voltaire à M. Saurin qui lui avait fait
 compliment sur sa Capucinerie.

Il est vrai, je suis Capucin

C'est sur quoi mon salut se fonde

Je ne veux pas dans mon Déclin

Finir comme les gens du monde

Mon malheur est de n'avoir plus

Dans mes nuits ces bonnes fortunes

Ces nobles graces Des Elus

A mes confreres si communes.

Je ne suis point fier je rapport

Confessant de voir l'œil ou le nez nu

Je ne porte point le Cilic

Henry. 15

13 114

Ambr. Nibemont le 29 Juin 1770.

Notre dernière lettre, Monsieur, m'aurait fait beaucoup de peine si le tems de la récolte ne se trouvait pas précédé de mon retour à Paris. J'espère qu'elle réparera une partie du mal que la dernière a causé à votre province et qu'elle vous rendra votre liberté. Je commens avec vous que vous n'avez peut-être pas fait beaucoup de bien, mais je suis sûr que vous avez empêché beaucoup de mal. Il me semble que pour faire le bien il faut d'abord autant de pouvoir que de bonne volonté, et que pour empêcher le mal c'est tout le contraire. J'ai admiré le sang froid du parlement de Bordeaux qui s'occupait tranquillement des limites de son pouvoir et de votre lors qu'il était question d'empêcher des hommes de mourir de faim. Votre ordonnance était faite d'après la nature qui est au dessus des parlemens et même de celui de Paris. Vous avez sans doute le mémoire de M. le Duc d'Aiguillon. Les principes de l'auteur sur la pluralité des voix et beaucoup d'autres choses, m'ont paru mécurais et n'être que les anciens lieux communs du despotisme, mais le Duc me paraît bien défendu, et s'il est vrai que le parlement de Normes l'ait calomnié en 1764 et



n'ait cessé depuis de le faire Calomnier, j'avoue que la haine
 parlementaire est aussi cruelle que le Despotisme-ministériel et que
 si l'un est plus terrible pour les gens en place ou puissans, l'autre
 l'est bien plus pour les particuliers, et ce sont eux qui doivent être
 le plus comptés dans une monarchie ou le nombre des gens en place
 est nécessairement très petit. Je ne crois pas qu'un ministre sans
 haine personnelle se fût déterminé à faire condamner le chevalier
 De la Barre par des commissaires. Quelques traits de cette espèce
 et la manière dont je vois rendre la justice en province me font
 croire que les prétentions parlementaires, leurs préjugés, leur conduite
 et les lois qu'ils suivent sont la principale cause des maux de la France,
 un des fleaux des campagnes, le plus ferme appui du fanatisme
 et le plus grand obstacle au bien qu'on pourrait faire.

Adieu, Monsieur, Daignez me conserver votre amitié.

Le plaisir de la culture ne sera pas un des objets les moins
 flatteurs de mon premier voyage à Paris. J'espère que vous ne
 m'en trouverez pas indigne et que je mériterai peut-être même
 qu'elle augmente.

Henry. 17

14

116

Paris le 22 Aout 1770

J'aurais bien voulu, Monsieur, pouvoir être à Paris aussitôt que vous l'avez désiré, mais je n'ai pu résister à ma mère de rester avec jusqu'au 1^{er} Septembre et elle s'est trop bien prêtée aux arrangements de mon voyage pour qu'il me fût possible d'insister sur cet objet. Je regrette beaucoup d'être forcé de faire à Paris un séjour aussi court, et je me flattais de passer avec vous une grande partie de l'hiver, d'y cultiver votre amitié; il y a longtems que je le désirais et que je souhaitais qu'une plus grande liaison vous apprît comment j'étais capable d'y répondre. On vient donc d'imprimer les loix du Parlement de Paris sur le commerce des blés. Je crois qu'on ferait sagement de défendre l'exportation de cet imprimé car il pourrait nuire à notre réputation. J'ai lu un ouvrage où l'on prétend que la somme du bien moral ou physique est exactement égale à la somme du mal. Comme les Philosophes français ont donné d'excellentes choses depuis vingt ans, ce qui rompt l'équilibre, le Parlement s'est apparemment chargé de la rétablir.

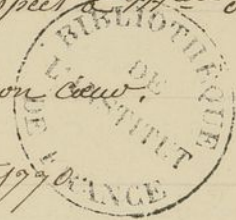
Je pourrais fort bien être associé avant mon départ et alors on ferait l'élection de l'adjoint pendant notre absence, mais mon départ

plus précipité n'aurait rien fait à cela, ainsi je n'ai point nié à
 M. Desmarests en restant ici. Je m'intéressais pour faire entrer
 dans l'académie un autre sujet géométrique de mes amis et qui a
 été mon maître. S'il ne réussit point je serai fort consolé d'y voir
 un homme que vous aimez et que vous estimez, je le croirai digne
 d'amitié et d'estime et serai très flatté de l'avoir pour confrère.

Adieu, Monsieur, comptez je vous prie, sur ma tendre et
 sincère amitié et conservez moi toujours une part dans la vôtre.

Je vous prie de présenter mon respect à Mlle de L'Espina
 J'embrasse M. L'Alambert de tout mon cœur.

Roibemont le 22 Aout 1790



Henry. 33

22

118

Ce 1^{er} Janvier 1771

(1) Il fut nommé
le 4 Janvier.

Les places de ministres ne sont pas encore données, on croit
toujours que la guerre est destinée à M. de Monteynard. (1)
Le Parlement d'hiver a remis à huit jours. M^{lle} de L'Espinasse
a eu fièvre et avant hier au soir un mouvement de fièvre
et elle a toujours eu beaucoup de malaise et de combatue.
Elle n'a point dormi cette nuit et est sans fièvre ce matin.
M. D'Alembert est inquiet et tourmenté. Voilà Monsieur
tout ce que je sais je voudrais avoir de meilleures nouvelles à vous
mander. Soyez bien sûr que cette année je vous aimerais autant
que l'autre, conservez-moi aussi une égale amitié, mais puis-je
espérer de vous voir davantage, je crois être à Paris pendant une
partie de l'été et cet arrangement me laisse quelque espérance.



1771 - Janvier

1771

Les places de ministres ne sont pas encore données. car c'est
 toujours que la guerre est continue à Mr. de Montague.
 Le Parlement s'ouvrira le 1er jour. Mr. de St. John
 a eu lieu et avant hier au soir un mouvement de fièvre
 et elle a toujours eu beaucoup de malades et de convalesces.
 Elle n'a point dormi cette nuit et est dans une grande
 Mr. de St. John est inquiet et tremblant. Mr. de St. John
 tout ce que je dois le regarder avec de meilleurs regards à son
 mande de voir son état. car il est si malade qu'il ne peut
 que l'autre, comme il est si malade, mais pour je
 espère de son rétablissement. Il a été si malade qu'il
 partie de l'été et est maintenant en l'air depuis plusieurs



1771

6 Janvier 1771.

M^{lle} De L'Espinasse est sans fièvre depuis plusieurs jours
 mais elle se sent encore beaucoup de la fatigue qu'elle lui a laissée,
 elle dort mal et a mal à la tête tous les soirs. Le Parlement
 a ce vendredi des lettres de Jussion très Douces. Pasquier a fait
 un discours très mielleux et le parti de l'opposition va reprendre
 ses fonctions par amour pour le Roi. Nous ignorons absolument
 ce qui a pu faire changer d'avis ces messieurs et pourquoi ils n'ont
 pas fait sans cesse le service l'arrêté qu'ils feront en le reprenant.
 J'ai souscrit pour le journal de Deux ponts à commencer du
 premier mai dernier ainsi au premier mai 1771 il faudra
 renouveler l'abonnement et vous recevrez d'ici à quinze jours les
 feuilles qui ont paru depuis le commencement. M^r. Gillet à qui
 j'ai écrit pour vous a dit qu'il vous répondrait. Je crois que M^r.
 Desmarests réussira, il a pourtant contre lui beaucoup de gens
 qui disent que la place qu'il demande doit être donnée à un
 Géomètre, mais quoique je trouve qu'ils ont raison dans le droit
 Je suis persuadé qu'ils auront tort dans le fait, parcequ'il n'y a
 point dans ce moment de Géomètre dont le mérite soit absolument



Henry 23

1771 - Janvier

1771

Monsieur le Comte de Saxe
 J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint
 les papiers de la Commission de la
 Marine, tels qu'ils ont été remis
 par le Ministre de la Marine, le
 15 Janvier 1771. Ces papiers
 contiennent tout ce qui a été
 fait par la Commission, depuis
 son établissement, jusqu'à ce
 jour. Ils sont divisés en
 plusieurs parties, dont la
 première est le rapport de la
 Commission, sur l'état de la
 Marine, et sur les moyens de
 la rétablir. La seconde est
 le rapport de la Commission, sur
 les dépenses faites pour la
 Marine, et sur les moyens de
 les réduire. La troisième est
 le rapport de la Commission, sur
 les revenus de la Marine, et sur
 les moyens de les augmenter.



bien constaté, Isors un qui aura une autre place. L'Académie
française fera jeudi sa première élection, la seconde est remise
après la Chandeleur. Adieu, Monsieur, M^{lle} D. L'Espérance
me charge de mille choses pour vous. M. D'Alembert est
mal, et nous vous aimons tous de tout notre cœur.

Ce Dimanche.

bon content, pour un qui sera un autre place. Je vous prie
de m'excuser pour l'absence de votre lettre, la dernière est venue
après le déjeuner. Je suis, Monsieur, de la part de M. de
me charge de mille choses pour vous. Je vous prie de
me dire, et vous vous en souvenez tout à fait votre
ami
C. Lacombe

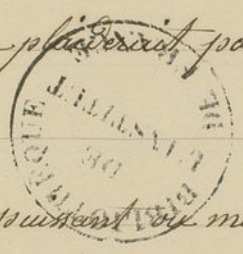
Henry, n. 34

24

121

Le mardi 8 Janvier 1771.

Le Parlement a repris ses fonctions à la pluralité
De 18 voix contre 16 et il a fait un arrêté très long dont je
n'ai encore rien vu. Ainsi nous serons jugés tant bien que mal.
Nous n'avons encore qu'un ministre celui de la guerre, la marine
est administrée par l'abbé Ferrai, les affaires étrangères par
l'abbé de la Ville et le Duc de la Vallière signe tout. Les avocats
ont rayé L'inquet du tableau à cause de plusieurs friponneries
anciennes, et ils montrent par là qu'ils gardent volontiers les
fripons pourvu qu'ils ne soient que cela et qu'ils servent la haine
et les préjugés de Messieurs. Je trouve cela fort injuste et je ne sais
pas pourquoi L'inquet ne plaideroit pas devant le tribunal où
Pasquier juge.



Citation
ce 2 vers

[Selon que vous serez puissant ou misérable, Les jugemens de
Coeur vous rendront blanc ou noir, Il est décidé que notre
élection se fera de demain en huit, celles de l'academie
française font plus de bruit et j'ai peur que le Président ne
réussisse. L'academie peut se contenter de gens simplement
médiocres, mais les gens médiocres, circonspects et politiques ne valent

(1) ac Brof/sas

rien dans ces tems difficiles et avec trois présidens de Brosses.
L'academie verrait revenir la mode des discours chrétiens terminés
par une courte prière à Jésus Christ. Croisiez vous qu'on seut
absolument faire mettre des cartons à une traduction de
Platon et même du code de L'Impératrice de Russie.

Adieu, Monsieur, M^{elle} de L'Espinasse vous écrit, j'attends
votre lettre avec impatience.

Amy, 39

Janvier
Le mardi 22 février 1791

29 123

La nuit du samedi au dimanche les mousquetaires ont porté
aux membres du Parlement une lettre qui leur ordonnait de reprendre
leurs fonctions sous peine de désobéissance et de répondre oui ou non
sans tergiversation ni commentaire. Déclarant que le refus de répondre
serait interprété comme un refus d'obéissance. Les uns ont répondu
non d'autres ont dit qu'ils n'avaient quitté leurs fonctions que
d'après les arrêtés de la compagnie et qu'ils ne pourraient avoir
d'avis qu'avec les chambres assemblées, un assez grand nombre a dit
oui; mais quelques uns ont protesté en particulier contre cette réponse
et tous à une assemblée de chambres faite le dimanche au soir
ont déclaré qu'ils n'avaient jamais entendu se séparer de la
compagnie. La nuit du dimanche au lundi on a signifié à
chacun de ceux qui avaient dit non ou éludé de répondre ou protesté
contre leur première réponse un arrêt du conseil qui les déclare
atteints de désobéissance, confisque leurs charges au profit des parties
casuelles leur défend de prendre la qualité de membres du parlement
et annonce que le roi remplira incessamment les offices qu'ils laissent
vacans. Ensuite les mousquetaires ont porté à chacun une lettre de

1792

Le mardi 22 Mars

Le motif de ce projet est de donner à nos
 citoyens une plus grande liberté de commerce
 et de navigation. Les lois actuelles sont
 trop gênantes et empêchent le libre
 échange des marchandises. Il est donc
 nécessaire de les modifier pour favoriser
 le développement de l'économie nationale.
 Les avantages de ce projet sont nombreux.
 Il permettra d'augmenter les richesses
 du royaume en facilitant le commerce
 avec les provinces et les pays étrangers.
 De plus, il contribuera à la prospérité
 des manufactures et à l'emploi des
 ouvriers. Enfin, ce projet est conforme
 à l'esprit des lois fondamentales de
 la nation.

cachet qui leur ordonnait de sortir de Paris dans la journée et de se
 rendre au lieu de leur exil. Une vingtaine des moins vifs parmi
 lesquels plusieurs avaient dit non sont exilés dans leurs terres ou à
 peu de distance de Paris. Les autres dans de petites villes aux extrémités
 du ressort - M. de St Fargeau qui a dit oui et s'est retranché est dans
 la basse marche et M. de Comblin qui a ~~eu~~ eu la même conduite
 dans les sables d'Olonne. Il n'est resté qu'environ 40 conseillers. M.
 Lacroix père qui n'ont ~~ni~~ ni reculés ni cassés. Ils ont fait bien
 un arrêt par lequel ils réclamaient au roi les membres qu'on
 leur a enlevés et persistent dans les arrêts et le refus de reprendre les
 fonctions. Voilà un événement qui donne lieu à bien des réflexions et
 des conjectures. On dit même que la justice criminelle serait établie
 sur le même plan que celle d'Angleterre. Cela me consolait
 comme citoyen, mais je ne le serai comme homme que lorsque
 deux amis que j'avais dans l'ancien parlement auront leur
 liberté et seront rendus à leur famille et à leurs amis.

Personne n'a été mis en prison.

Henry, n 40

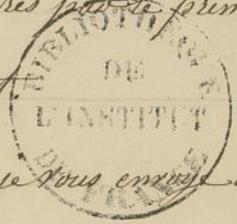
28

125

C. 27 Janvier 1771

Le reste du Parlement a été exilé la nuit de Lundi à Mardi.
Mercredi M. le Chancelier a assemblé le conseil pour lui annoncer
que le roi le destinait à faire par intérim les fonctions du parlement,
et le jeudi il l'a conduit au Palais où il l'a divisé en quatre chambres,
comme vous en êtes en vous enverra les lettres patentes. Bientôt avant
hier le nouveau Parlement a rendu la justice civile et criminelle,
mais les avocats n'y paraissent point, les procureurs disent que leurs
parties ont retiré leurs pièces ou ne les ont pas fournies, et jusqu'ici
il n'y a eu que quelques arrêts de banissement et un arrêt sur
requête au civil. La paix est décidée le roi a reçu avant hier
la nouvelle qu'elle avait été signée à Londres par le prince de
Massano et par le comte de Rochfort.

Les lettres portugaises partiront mardi je vous enverrai aujourd'hui
un exemplaire du Discours de M. L'Alambert au roi de Danemarck.
C'est de la part de l'auteur qui malheureusement paraît prêt à
retomber dans l'état dont son voyage l'avait tiré. M^{lle} De
L'Espérance est aussi bien qu'elle puisse être, mais je voudrais
qu'elle fut beaucoup mieux. M. Desmarets a eu hier ses



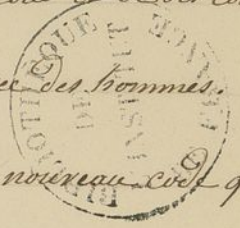
lettres de nomination. Adieu, Monsieur, vous connaissez mon
amitié, vous m'avez permis de compter sur la vôtre. Je
compte passer à Paris une partie de l'été, aurais-je alors
le plaisir de vous y voir?



Henry, n. 45

C. Dimanche ? Mars | 1771

Les princes de Suede ont reçu avant hier la nouvelle de la mort de leur pere et de la proclamation du prince royal, ainsi nous perdons ce prince dans le moment, où les devoirs et de ses courtisans, il allait s'occuper de nos arts et causer avec des hommes.



On a présentée hier au Parlement le nouveau code qui contient 13 titres et trois cent art. On a nommé des commissaires. La nouvelle édition des saisons ne paraît pas encore. (1) Demain l'académie reçoit

(1) Grimm l'annonce en avril 1771. t. 7. p. 478.

Mr. De Senlis On ignore encore s'il y aura autre chose que le discours du récipiendaire et du directeur. Le Mr. de Michelin, constant dans sa haine contre les gens de lettres, cabale contre eux à la cour et oppose aux raisons du prince Louis et de Mr. de Miramion quelques grimaces et le mot d'Encyclopédiste. C'est aujourd'hui que cette affaire se décide. Les suppléments de l'Encyclopédie vont se faire à Bouillon pour augmenter la gloire de notre nation et la honte de ceux qui auraient dû protéger cette entreprise et qui l'ont persécutée. Adieu, Monsieur, je vous manderai mardi ce que je saurai du code et de la séance académique. Nous avons grand besoin de lumières et de bonne loi. Vous connaissez mon amitié, nos amis se portent bien.

Henry

Je n'ai rien appris du code qui est entre les mains des commissaires
 si ce n'est qu'il est presque le même que le règlement donné au conseil
 par M. le Chancelier L'aguessau. On doit porter incessamment au
 Parlement des Edits Bureauaux. On dit qu'ils roulent sur l'amidon,
 Les nouvelles noblesses, les privilèges, le papier et le roulage. Ce
 dernier article peut intéresser le peuple et on dit que celui du papier
 peut beaucoup nuire à nos manufactures de soie. Si nous pensons
 encore malgré les soins qu'on prend de toute part pour nous en
 empêcher je ne vois plus d'autre ressource que d'ordonner aux sages
 femmes par un Edit de donner aux têtes des enfans la forme oblongue
 de celle des siamois. Alors bien assuré de l'imbécillité de nos
 descendans ils craindront moins nos raisonnemens. Je ne lirai
 Rochester qu'à Nibemont et je le lirai sans préventions.
 Votre jugement est fort opposé à celui du moment, tout le monde
 admire l'introduction.

Je vois contre elle Achille et pour elle l'armée.

Le Roi n'a pas voulu entendre les remontrances de la cour des aides.
 La séance de l'academie a été triste malgré toute la gaieté que
 l'abbé de Voisenon a voulu mettre dans son discours. M. de Senlis

a été commun et la bouche de M. Thomas étant toujours fermée
on n'a rien lu après les deux Discours.

M^{lle} de l'Espinaffe ne peut pas vous écrire, elle était souffrante
et abattue hier au soir. Nous dînerons ensemble avec M^o
l'Archevêque de Toulouse, elle me charge de vous dire de sa part
combien elle est fâchée de ne pouvoir vous répondre. Donnez nous
des nouvelles de votre et aimez nous toujours. M. de
Montyon est ici avec une fièvre lente qu'il promet. M. de
Chazet est à l'Assemblée dispensé de toute besogne odieuse.

ce mardi.

Henry 1^{er} h. 57
dimanche 2 août

33

130

Le Dimanche 11 août. 1771

Le Parlement de Besançon vient d'être cassé. M. Le
Maréchal de Ségur et M. Bastard étaient chargés de
cette commission. Ce Parlement était accusé par le peuple
d'être la cause de la cherté des grains et lorsqu'il est sorti
après sa cassation, il a été légèrement insulté par la
populace. On dit qu'il y a trente magistrats exilés et trente
qui servent à refaire un nouveau parlement. J'ai ouï dire
que l'ancien était composé de gens de mérite et pas d'autres
qu'ils étaient insolens fanatiques et qu'ils avaient cherché
à étendre par leurs arrêts, la servitude de la glèbe. Vous
savez sans doute que M. De La Harpe a les deux prix de
l'academie française. Notre Parlement de Paris commence
à devenir rigoureux. Le premier Président a refusé de se
charger d'un édit qui obligeait de se servir de papier marqué
pour les contraintes contre les contribuables. On a également
rejeté celui qui assujettissait à un impôt et à une marque
le papier d'impression et même les livres imprimés.
M^{lle} De S^{te} Espinasse ne vous écrit point elle est encore souffrante

moins à la vérité Mais elle ne dort point la nuit et elle s'endort
 le jour. M. le Chevalier de Fourdomet vous porte le livre de
 Baume sur les argiles. Nous avons à l'academie un excellent
 mémoire de chimie qui nous vient d'un conseiller au parlement
 de Dijon. Il a pour objet l'augmentation du poids réel des
 métaux par la calcination. Il a fait sur ce sujet beaucoup
 de nouvelles expériences, et il prétend que le Phlogistique n'est
 pas attiré par chaque molécule de matière terrestre comme les
 autres corps et qu'au contraire il est animé de forces qui lui donnent
 une direction contraire à celle de la pesanteur.

Adieu, Monsieur, je n'ai pu ~~rien~~ ^{rien} repasser pendant mon
 séjour au Boulai je n'y ai été que quatre jours, il fallait
 écrire à Paris, s'occuper de l'exile et quatre jours sont peu de
 choses pour un homme qui sait aussi mal employer son temps
 que moi. J'ai à Abbots pendant le mois de Septembre, j'y
 serai plus longtems et j'aurai plus de tems à moi. Il y a
 bientôt un an que je n'ai eu le plaisir de vous voir et j'attends
 le mois de Décembre avec bien de l'impatience.

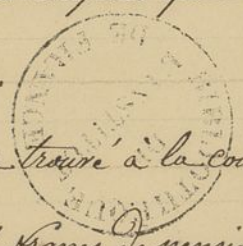
Henry. 71
(membre)

quant à la messe Delatour et D... C. mardi 10 septembre 1771

Mlle De L'Espincasse ne vous écrit point, elle est triste, souffrante, abattue, Je lui répète tous les jours qu'il faut qu'elle consulte un médecin, elle ne m'écoute point et je suis au désespoir de la laisser dans cet état. Je pars demain pour Abbeville par Epernay vous pourriez m'y écrire parce que j'y resterai jusque vers le 29. Je suis bien affligé de votre retour à Limoges nous croyons que vous avez fait une imprudence. Les bonnes têtes n'en font que de cette espèce mais elles y sont très sujettes mandez moi à Abbeville si le repos vous a débarrassé de toutes vos douleurs. Nous vous avons envoyé bien des choses à Clermont. Je vous y ai écrit très un petit billetin où je vous mandais que le parlement de Toulouse était cassé que plus de trente membres étaient rentrés dans le nouveau tribunal que les autres étaient exilés, que le premier Président restait (cela se trouve faux - On dit qu'il y aura un conseil supérieur à Nîmes).

Je voulais voir avant de vous parler de Plogistique, si dans les expériences de M. De Morveau il y en a qui ne paraissent pas pouvoir s'accorder à vos principes, j'aime mieux croire que l'air se combine avec de la terre que de croire une matière animée d'une force de répulsion

quant à la masse de la terre et d'une force d'attraction vers les molécules,
 car il faut supposer ces deux forces, il faudrait qu'un Chimiste
 suivit votre explication et imaginât des expériences décisives pour
 ou contre. C'est une des questions les plus importantes qu'on puisse
 agiter dans cette science. — J'ai reçu votre lettre sur le météore
 et j'en ai fait part à celui de mes confrères qui s'est chargé de
 rendre compte de ce phénomène.



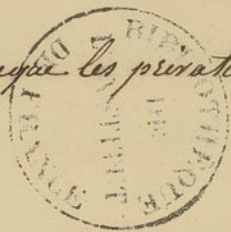
M^{me} la Comtesse de Brème a trouvé à la cour de nouveaux amis
 qui lui ont fait obtenir 15 mille francs de pension pour l'admission
 de son second fils, mais elle n'a point abandonné pour cela les
 anciens amis et la pension obtenue elle est partie pour Chanteloup
 Notre nouveau parlement a éprouvé des difficultés pour le paiement
 du premier quartier de ses appointemens, la caisse a d'abord été
 vide pendant quelques jours, ensuite on leur a proposé de leur retenir
 le dixième, ils sont enfin payés et sans retenue.

Adieu Monsieur, je suis bien fâché de ne pouvoir plus vous être
 bon à rien, ce qui me console c'est que je crois avoir été bien malade
 et bien négligent dans les derniers tems. Quoiqu'on m'en ait dit
 je ne veux point encore renoncer à l'espérance de vous voir cet hiver.
 C'est la prévoyance qui nous tue, sans elle notre vie comme celle

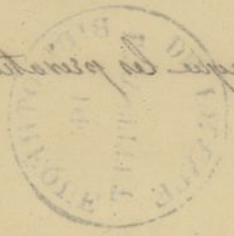
Des l'êtes serait une chose assez supportable.

(1)
 Marin
 (2)
 M^{re} & M^{me} Suard

Il n'y a rien de décidé sur l'affaire de la gazette, on dit que l'hypopotame⁽¹⁾ aura dix mille francs pour la faire, et chacun de nos amis⁽²⁾ une pension de trois mille, ils espèrent garder leur logement en en payant un loyer, c'est un grand soulagement dans ce moment et surtout pour M^{re} Suard je suis fâché pour vous et pour elle que vous ne la connaissiez point. Elle a dans l'âme et dans la figure la candeur la plus pure et la sensibilité la plus touchante, et elle a souffert son malheur avec plus de courage que son mari précisément parce que les privations qu'il entraîne sont principalement pour elle.



pour elle.
faitement pour ces raisons qu'il est certain que les
et elle a souffert de malheur avec plus de courage que son mari
figure la couleur d'après son et la possibilité d'être touchante
elle que son ne le communique point. Elle a dans l'âme et dans la
moment et surtout pour moi quand je suis facile pour vous et pour
en ce point un jour, c'est un grand développement dans ce
nos amis une fois de plus mille, ils espèrent qu'ils se feront
l'apprentissage avec une seule fois pour faire et chacun de
Moi et une de ceux de l'office de la dette, on dit que
des lettres de cet ordre ont été envoyées.



2

Adieu, Monsieur, vous connaissez ma tendre amitié pour vous
Je compte bien sur la vôtre et c'est un sentiment bien doux
pour moi. Il est si bon pour l'âme de pouvoir s'appuyer sur
l'objet de son estime et de sa vénération.

M. de la Roche, vous communiquez nos lettres amicalement
 et me les fait parvenir. Je vous prie de lui en remercier
 et de lui dire que j'ai eu le plaisir de les recevoir.
 Je suis, Monsieur, votre très humble et dévoué serviteur.

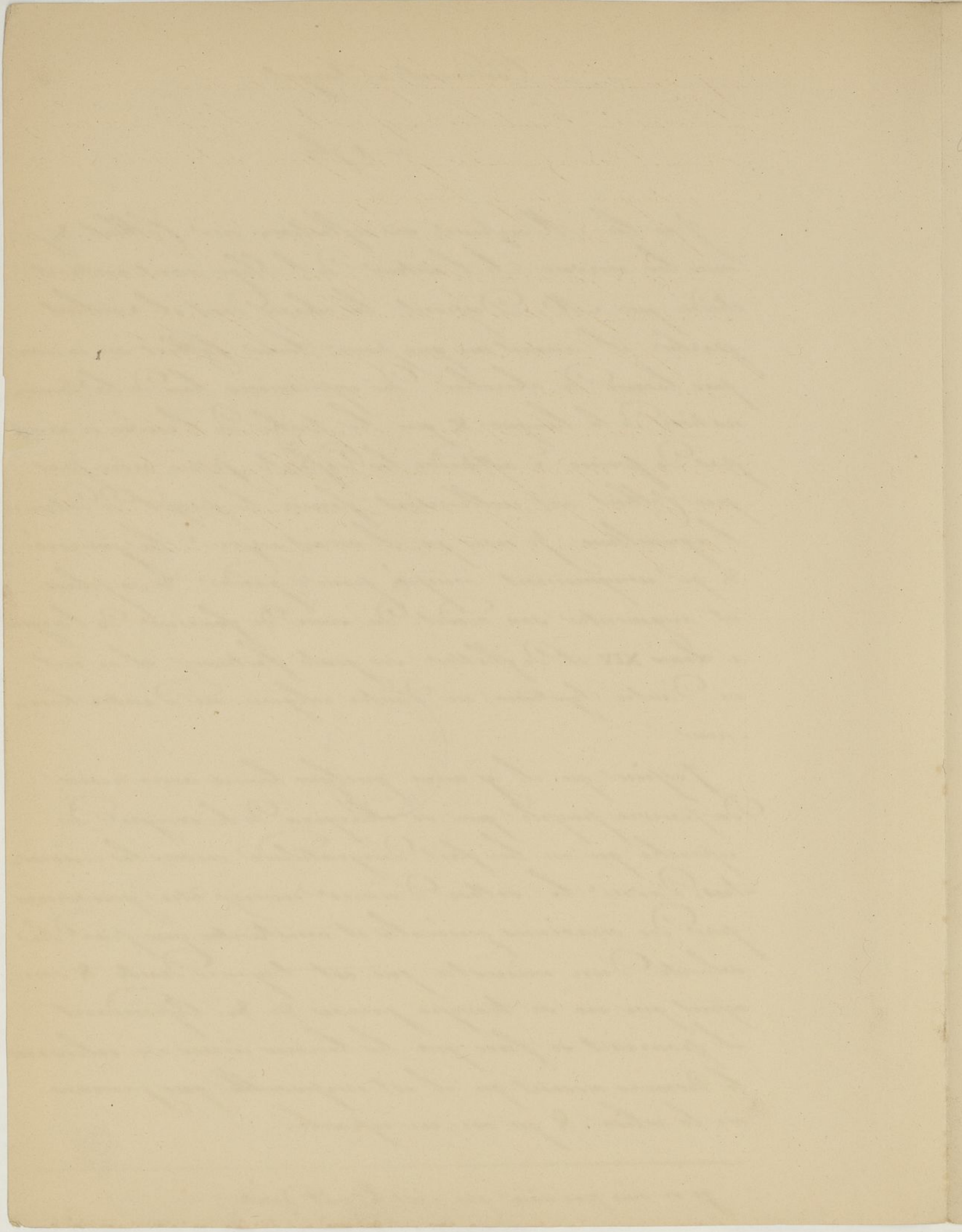
Condorcet à Turgot

ce 8 juil 1771

J'ai lu Monsieur, vos réflexions sur Colbert & je vous les renvoie. Si l'auteur de l'éloge avait auparavant étudié que M. Dupont les choses dont il voulait parler, il aurait vu que pour louer Colbert on n'avait pas besoin de chercher des expressions hors de la domination de la langue & que la tâche de l'envie n'avait pas de peine à atteindre les défauts. Je ne crois pas que Colbert ait réellement formé le projet de détruire l'agriculture. Je crois qu'il vivait aujour la journée & qu'il uniquement occupé pour garder & sa place et augmenter son crédit, du soin de fournir de l'argent à Louis XIV et de flatter ses goûts fastueux, il n'eut ni d'autre système, ni d'autre religion ni d'autre honneurs.

J'espère qu'il y aura quelque bonne âme amie du pauvre peuple qui se chargera de le venger du reproche qu'on lui fait d'ingratitude envers les ministres, d'avoir la sottise d'aimer mieux être gouvernés par des maximes générales et constantes que par la volonté d'un ministre qui est toujours droite & son esprit qui ne se trompe jamais de de. Cependant il pourrait se faire que les bonnes âmes en relisant le discours vissent qu'il est impossible que jamais on le relise & qu'on en reparle.

Je ne suis pas sûr que c'est le mot droite

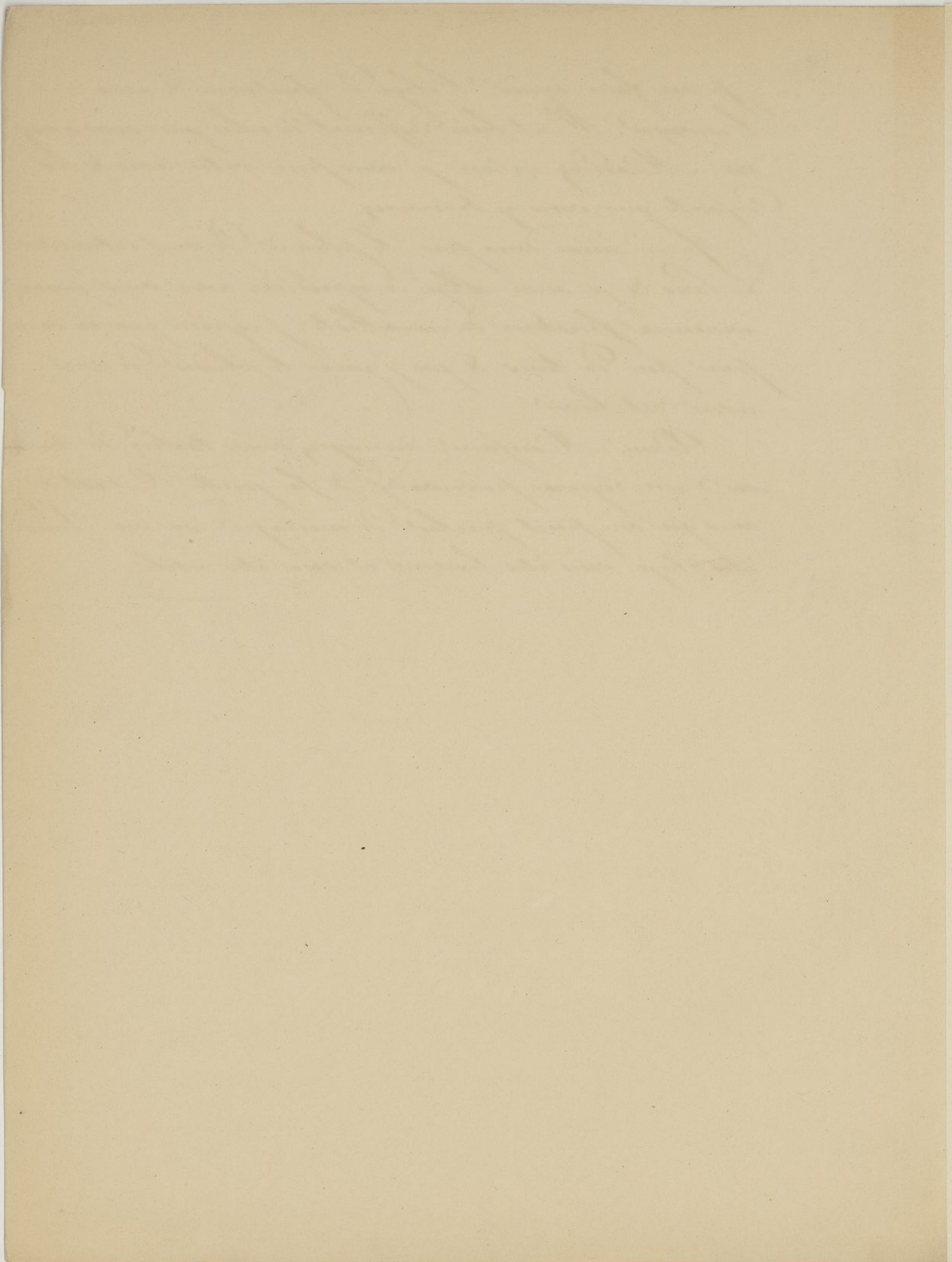


Mort en 1771.
le 21 août

Je vais faire copier l'éloge de Fontaine & vous l'envoyer. Il est bien différent de celui que vous avez vu. Mandez m'en je vous prie votre avis & les défauts que vous y trouverez.

Je n'aurai donc pas le plaisir de vous retrouver à Paris & je serai obligé de reprendre avec vous mon ancienne fonction de nouvelliste. J'espère que ce sera pour peu de temps & que j'aurai le plaisir de vous revoir cet hiver.

Adieu Monsieur, ménagez vous, tâchez de trouver un régime préservatif de la goutte. C'est à vous qu'on peut parler de ménager sa vie. Vous êtes Sage, vous êtes heureux et vous êtes inutile.

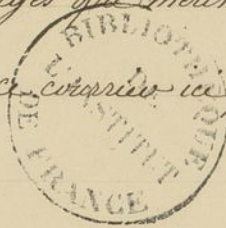


Lundi 9 Septembre 1771

Henry. 69

Trente trois conseillers du Parlement de Toulouse sont restés pour former le nouveau tribunal. Les soixantetrois autres ont été exilés la plupart dans leurs terres. M. Niquet reste premier Président. Il y aura à Nîmes un conseil supérieur, quelques jours avant la cassation le Parlement avait déposé un greffe des états, une protestation contre les ordres dont il était menacé. M. de L'Espinaze vous envoie un Discours de M. Pezai il y a deux ou trois pages qui méritent d'être lus.

Elle ne vous écrit pas & craint de vous en écrire parce qu'elle a beaucoup souffert.



Henry

201

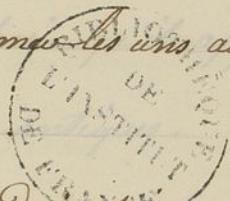
139

(Copie) (Condorcet à Turgot)

Ministre D'Etat.

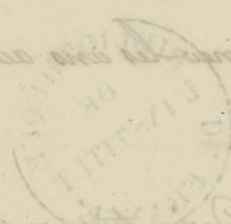
Od. 1774

On dit que l'ancien parlement va revenir sans conditions, c'est à dire avec son insolence, ses prétentions et ses préjugés. Il résulte de cet arrangement, 1^o que toute réforme dans les lois devient impossible, car nos lois sont excellentes pour ceux qui siègent et détestable pour ceux qui sont jugés. Plus la jurisprudence criminelle est cruelle, secrète, oppressive, plus les parlements sont puissans. 2^o que de se refuser comme on assure qu'ils le font à l'établissement d'un tribunal qui juge entre eux et les citoyens dans les affaires particulières c'est avouer le projet de se dédomager de l'œil en dépoillant leurs voisins et de s'abandonner les uns aux autres leurs ennemis particuliers comme les triumvirs. 3^o que toute bonne opération de finance devient impossible et toute mauvaise plus ruineuse puisqu'il faudra ajouter la somme nécessaire pour acheter le silence de ces messieurs, car quel ministre osera s'obstiner contre des gens à qui le Roi aura sacrifié tous les Défenseurs de son autorité. 4^o que comme ces Messieurs ignorent l'opinion ou la méprisent, ils ne seront jamais jaloux que d'arriver la faveur de la populace, qu'ils défendront toutes les tyrannies du système prohibitif, s'opposeront à toute liberté, et exciteront des séditions



(Copie) (L'original est à Paris)
Monsieur de La Fayette

Le dit que l'ancien parlement se trouve dans condition, c'est
à dire avec des ordres, des restrictions et les papiers, le dit
ce arrangement, 1^o que tout s'opère dans le cas de
impossible, car on lui doit exécuter pour ceux qui dépendent et
détachable pour ceux qui sont joints. Les la jurisprudence criminelle
est celle, de suite, opposée, plus la procédure tout finisse.
2^o que de ce que comme on a vu de la part de l'établissement
de ce tribunal qui s'opère entre eux et les citoyens dans la affaire
particuliers c'est avec le projet de se débarrasser de la
dépense de ces choses et de s'abandonner à eux sur cette
ensemble particulier comme la terminer
3^o que tout dans opération de finance de tout
maintenir par un autre principe il faut s'opposer la même manière
pour éviter de même de ce moment, car que minute
d'obtenir contre ce qui a qui de la même manière de la
de son intérêt, 4^o que comme ce moment s'oppose l'opinion
de mépris, ils ne doivent jamais s'élever que dans la forme
de la procédure, qu'ils s'opposent toute la terminer de la
particuliers, d'opposent à tout cela, et content de la



Contre tout ministre qui voudrait l'établir.

1^o Que c'est annoncer un faiblisme dont toutes les parties du gouvernement se ressentiront que de ne pas avoir la force d'établir de nouveaux tribunaux et de paraître croire qu'il est impossible que la justice fut bien administrée en France si on se passait de 150000 gradués dont plus de la moitié est imbécille l'autre moitié fanatique et où l'on ne peut pas citer six hommes de bon sens.

2^o Que comme ces Messieurs ont les mêmes opinions qu'avaient les sots dans le 14^{ème} siècle, comme ils ignorent à un point ridicule tout ce qui n'est pas dans le registre Olim, comme ils méprisent toute lumière, toute philosophie, et qu'ils sont bouffis d'un orgueil digne de leur ignorance, ils seront ennemis de toute lumière, les persécuteront et tâcheront de nous replonger dans la barbarie qu'ils appellent dans leurs remontrances la simplicité des mœurs antiques.

3^o Que quelque corrompu que soit le nouveau parlement cependant (à ce qu'il me semble) ce qu'il y a de plus contraire au bien public c'est de confier le droit de juger de l'ordre des citoyens à une troupe d'assassins, où les anciens ont assassiné le chevalier de la Barre pour avoir chanté devant une tourière une chanson contre la madeleine. Ils ont assassiné l'huissier Moriceau pour avoir dit du mal d'eux, et le prêtre Boinguet pour avoir dit que Damien était janséniste, ils ont assassiné Lalli pour avoir le plaisir d'humilier le noble militaire,

et tous ces assassinats juridiques ont été commis en moins de 20 ans
et ils n'en ont pas un remords, ils n'ont pas perdu un degré d'insolence.

Voilà, Monsieur, quels sont mes craintes sur un événement que
j'espère n'être pas encore décidé sans ressources, Les amis de M. De
Choiseul et les ennemis du Chancelier ne sont pas les amis de la
nation l'orsqu'ils conseillent de pareils arrangements. Le Chancelier
sera renvoyé mais M. De Choiseul reviendra et il n'y aura rien de
gagné pour la nation le public.

J'espère que M. De Crillon me rapportera de vos nouvelles,
J'espère aussi que vous n'aurez fait aucun usage d'une lettre que je
lui avais adressée, cette bagatelle a été abîmée dans l'océan de
intrigues politiques, on n'y songe plus, elle n'existe plus.

Adieu Monsieur, je ne puis souffrir l'idée que vous soyez ministre
et que le bien devienne impossible, plus j'espère de vous, plus cette
idée m'afflige. Aimez moi toujours et si la France est désespérée
Donnez moi un coin dans les colonies dont Messieurs ne pourront
d'ailleurs nous empêcher de faire le bonheur.

Page 21

et tout ce qui est relatif aux affaires de la cour
et de la ville, ils ne sont pas pour un seul instant
de la Cour, Monsieur, quels sont vos craintes sur un événement qui
peut se faire par un autre moyen, dans le cas de la
Chambre et la Chambre de Commerce, par tout par la Chambre de
Comptes, par le Conseil de la Chambre de Commerce. Le Conseil
de la Chambre de Commerce, Monsieur, et il n'y a pas de
rapport pour la Chambre de Commerce.

Je prie que Mr. de Villiers me rapporte vos nouvelles,
Je prie aussi que vous ne fassiez aucun usage de ces lettres
qui sont écrites, cette dépense a été faite dans l'intérêt de
certaines personnes, et si vous le pouvez, elle ne soit pas.
Monsieur, je ne puis vous dire que vous devez m'écrire
et que le bien de la République, plus j'espère dans, plus cette
chose m'effraye. Mais sur ce point et de la Chambre de Commerce
dans le cas de la Chambre de Commerce, Monsieur, et il n'y a pas de
rapport pour la Chambre de Commerce.

(Condorcet a Fergot)

Mardi 1771

Les commissaires nommés pour le code en rendent compte aujourd'hui et demain aux chambres. Il y a la comédie française, une pièce dans le genre de la Grandet de poisson mais sans goût. On n'a encore rien décidé sur les Druides. On a consulté d'abord M. De Toulouse & ensuite M. Bergier l'archevêque n'a dit ni oui ni non. Je ne sais ce que dira le Docteur. Voltaire a envoyé à Marais un avis à la noblesse ou il tourne le parlement en ridicule. J'ai lu depuis ma dernière lettre l'ouvrage m'a paru assez gai. Il est sur que les récomensitaires parlementaires & la conduite lâche et insolente de leurs zélés partisans prêtent un peu à la plaisanterie. Mais il est cruel de plaisanter des gens qui sont dans le malheur & qui exilent dans des villages sans avoir jamais habité que Paris & leurs châteaux n'en sont pas moins à plaindre pour n'être pas des hommes mais d'honnêtes badauds.



Avis important
d'un gentilhomme etc
d. B. T. 46.

(1864)

1864

Dear Mother
I received your letter
of the 10th and was
glad to hear from
you. I am well and
hope these few lines
will find you the same.
I have not much news
to write at present.
The weather here is
very warm now.
I must close for
this time. Write soon.
Your affectionate son,
John Smith

imprimé

Abbeville le 26 Septembre. 1771.

Vous me donnez de bien mauvaises nouvelles, Monsieur, en m'apprenant que vous souffrez encore et que vous êtes obligé de garder le lit. Je vous plains surtout d'avoir peine à écrire, la lecture est une faible ressource quand on en connaît d'autres, et qu'on a l'âme ou la tête remplis. Lorsque'on est accoutumé à penser on ne peut se résoudre à s'occuper tout un jour de ce que les autres ont pensé. La géométrie m'a été interdite pour un peu de tems, on m'a fait l'honneur de croire que je m'étais fatigué par trop de travail, cela a redoublé la honte que j'avais de ma paresse et je compte réparer ce tems perdu aussitôt que je serai à Ribemont.



Je me suis amusé ici à traduire Sénèque tant bien que mal pour M^r. De Meulan la jeune. C'est là un divertissement un peu triste pour notre âge, mais il y a déjà quelque tems que je ne suis plus jeune, et M^r. De Meulan est au dessus du sien.

Je pars Mardi prochain pour retourner à Ribemont j'y serai deux mois qui me paraîtraient bien longs si je n'avais point la ressource du travail, la société et surtout les amis que je laisse

à Paris sont cause que je passe ailleurs des jours bien tristes,
quoique remplis. M^{lle} D. L'Espérance souffre toujours.

Il n'y a rien de décidé sur la pension de M. Suard. Voilà
les idées que je porte avec moi. Mandez moi ^{sûr} que vous ne
souffrez plus afin que j'ai quelque consolation dans mon
exil et faites moi espérer que je vous reverrai cet hiver.

Il y a bien plus d'un an que nous ne nous sommes vus.

Condorcet à Turgot

Ribemont ce 25 octobre 1771

145

ne pas imprimer

Je ne sais pas Monsieur, pourquoi on dit que vous
m'inspirez pas la confiance. Vous êtes trop bon pour
qu'on puisse vous soupçonner de cette sévérité qui repose
l'épanchement d'une âme souffrante. Si vous aviez été
à Paris, vous auriez vu que la cause de ma tristesse était
de nature à vous être avouée. Quand on est amoureux
et qu'on ne demande à la femme qu'on aime
qu'à l'amitié et point d'appuis pour un autre, on
peut vous parler de sa passion, vous dire que
l'absence, la perte des consolations de l'amitié et les inqui-
études sur les deux objets où je me borne, me mettent
dans une disposition triste. Ces causes personnelles ont
influé sur mes réflexions générales, elles ont pris une
tournure plus sombre, et je vois tout avec la couleur
de mon âme. Mais les lettres que je reçois, la géométrie
la littérature et la passion des vers me préservent au-
moins de l'ennui et du fardeau de l'oisiveté et comme
mes maux sont du nombre de ceux qui augmentent en

raison. Du tems qu'on s'en occupe, ces distractions n'en sauroient
la moitié. Voilà, Monsieur, l'explication de ma
tristesse à laquelle je ne vois que des remèdes qui seroient
pis que le mal. Adieu; Monsieur, vous connaissez
toute mon amitié et vous voyez combien je compte
sur la vôtre puisqu'il ne me vous parle que
de moi.



Condorcet à Turgot

Ce Mardi 3 Decembre 1771

147

Henry 75

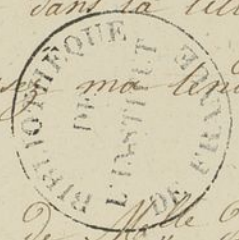
Ribemont

à revoir (ne pas imprimer)

J'ai lu avec bien du plaisir la traduction que vous avez eu la bonté de me confier. J'y ai trouvé cette molle douceur, cette sensibilité piquante de l'original. Vous avez été plus exact à rendre l'effet que les mots et cette exactitude vaut bien mieux que l'autre. Vous avez aussi fait sentir la suite des idées et des sentiments qui aurait échappé dans une traduction plus littérale. Il y a quelques inversions que j'aurais mieux aimé ne pas rencontrer, quoiqu'elles puissent contribuer à l'harmonie. Gallus était assurément plus malheureux que moi et son mal plus incurable. On veut que je cherche à me guérir du mien. Je demandais de l'amitié et qu'on me laissât aimer comme je pourrais; mais on exige que je me borne aussi à l'amitié. Je me soumetts à ce qu'on fait pour parvenir à ce but et je souffre. Ensuite je crains toujours qu'un autre soit plus heureux que moi et je souffre encore. Je ne

compte revenir à Paris qu'à la fin de Décembre.

Je serai enchanté de vous revoir après une si longue absence. Nous parlerons de vers, de philosophie, de jurisprudence et d'amour. Ma passion pour les vers ne va pas jusqu'à en faire, ou plutôt m'en empêcher; car je n'aime pas les mauvais vers et je ne pourrais souffrir les miens. La philosophie est plus mal que jamais, les bœufstiges étaient plus méchants mais moins conséquents que ceux ci, et le système de prohibition lié et suivi mettra des entraves plus réelles que les barbaries momentanées des autres. Adieu, Monsieur, mandez moi à présent quelques nouvelles s'il y en a dans la littérature et la philosophie. Vous connaissez ma tendre et immuable amitié pour vous.



Donnez moi des nouvelles de M^{lle} de l'Espérance et tâchez d'avoir assez de crédit ou de sagacité pour en avoir.

C. de Décembre 1771 Reibemont

Henry 77

Je compte arriver à Paris le 30 mais seulement pour me coucher
 le 31 je serai tout entier à amis et j'espère bien vous voir si
 vous n'êtes plus à Malesherbes. Je voudrais bien que le sage
 qui y est relégué fut rendu à ses amis, à ses confrères, et au
 public.

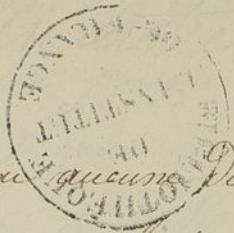
Il est très possible que je ne sache ce que je dis lorsque
 je parle de passion, il faut les avoir éprouvées et en être quitte
 pour en bien parler. Je crois que les vers de Du Bella seront
 beaucoup plus barbares que le roi de Castille qui n'a peut-être
 une si mauvaise réputation que parce qu'il a été battu et
 qu'il a voulu réformer les prêtres qui seuls savaient écrire de
 son temps. Dites je vous prie à Melle de L'Espinasse que
 je compte aller lui demander de ses nouvelles le trente et un
 au matin. Adieu Monsieur, vous ne doutez pas du plaisir
 que j'aurai à vous revoir après plus de quinze mois d'absence.

Condorcet à Targot & Mardi 17 Decembre 1771

150

Henry 76

ne pas imprimer



Sans vous Messieurs je ne saurais dire des choses que vous me mandez. Mes amis ne parlent que d'eux et de moi et surtout de moi qui suis devenu un objet d'intérêt et même de pitié. Je ne voudrais pas être ni incapable de passions, mais je ne crois pas pourtant qu'elles contribuent à rendre plus heureux. C'est une dépravation de goût comme celle qui nous fait aimer dans les aliments ceux dont la saveur forte nous dégoûte des autres. J'ai bien peur que malgré ce qu'on dit de la paix, nous ne soyons à la fin forcés de nous battre pour la tolérance de la religion grecque en Bologne. La tolérance est sûrement un grand bien. Mais la liberté et le droit des gens ont aussi leur prix et je crois que le progrès des lumières aurait amené la tolérance plus sûrement que des bataillons russes. Je ne suis point sûr de ne pas partir la semaine prochaine, mon départ ne dépend plus que d'arrangements relatifs à ce pays-ci. Je suis déjà

bien fâché de tout le temps que vous avez passé à Paris
 sans moi. C'est une double perte puisque peut-être
 y resterai-je ensuite sans vous. Je vous remercie de
 m'avoir donné des nouvelles de M^{lle} De
 l'Espinasse elle ne mérit point, et elle a raison, elle
 sait que j'aime mieux être privé du plaisir de lire
 ses lettres quelque agréables qu'elles soient en elle-même et
 quelque douceur que j'y trouve, plutôt que de penser
 que j'augmente un peu la masse de ses maux. Mais
 je n'aurais pas ce désintéressement si j'étais condamné
 à être inquiet pour sa santé. Il y a un point où on
 devient personnel bon gré malgré. Adieu, Monsieur,
 vous savez comme je vous aime et comme je vous
 aimerai toujours.

Savez vous qu'on dit dans ce pays si que M^{lle} De
 Morfontaine se retire et que vous lui succédez. Ce serait
 un grand ^{bien} pour lui et vous et surtout pour le
 Soissonois et moi.

Henry, 190

Nièremont ce 26 Juin 1772.

J'ai trouvé un Vannier, Monsieur, il ira à Limoges moyennant
deux louis pour le voyage, deux louis pour le retour, s'il s'ennuie
et quarante sous par jour jusqu'au tems où vous lui donnerez
de l'ouvrage et une condition annuelle. Voilà tout ce que j'ai
pu arranger. comme nos Picards ne voyagent guère ils ont
peu de ce qu'ils appellent la maladie du pays. Les sots y sont
fort sujets. cet homme a environ 28 ans, il vient de se marier.
S'il se fixe à Limoges il y fera venir sa femme qui sait
filer et ourdir le fil propre à faire du linon. Mandez moi
ce que vous pensez de ces conditions. Je puis vous répondre de
l'honnêteté de l'homme et de tout, il est assez bon ouvrier
pour ce pays ci.

Ne pourriez vous pas me procurer de la graine de ces rares qu'on
sème dans l'Auvergne et dont on nourrit les bestiaux. J'ai
un oncle bon cultivateur qui m'en a demandé. Si vous pourriez
m'en faire porter jusqu'à Paris je me chargerais de cette
affaire. Adieu Monsieur, voilà une lettre purement économique.

Je n'ai plus à vous parler d'academies et il fait si chaud que

je me sens plus près de la bête que de l'académicien. Mais
témoin l'histoire de la belle et de la bête, les bêtes savent
aimer encore, et je le sens bien quand je pense à vous.



Fontaine mourut
le 21 Aout 1771

Condorcet à Turgot

154

le 3 septembre 1772.

Envoyé à Turgot le 3 septembre 1772

envoyé à id le 17 septembre 1773

réponse sur cet éloge le 10 octobre 1773.

Voilà, Monsieur, cet éloge de M. Fontaine auquel
vous avez été bonté de prendre intérêt. Mandez moi
si vous trouvez que j'aie réussi à faire deviner la
vérité sans manquer aux égards dus à un homme qu'il
faut louer, de même métier, et dont on peut croire que
j'ai eu à me plaindre. C'est été mon but. Je vous
parlerai quelque'un de ces jours de la cristallisation et
de la dissolution de monsieur de Morveau. Je trouve
qu'il est presque toujours fort au-dessous des grands
objets qu'il a choisis. Je vous remercie de votre graine
comme si je l'avais reçue, mais je vous en demande
autant pour le printemps prochain et je demanderai
à M. Berthollet de la graine de garande en revanche
de celle de rare qui lui est restée.

On m'a mandé que depuis mon départ vous man-
quez de nouvelles. J'en suis fâché mais j'en
manque aussi et j'en m'en passe. Il m'est impos-
sible de savoir ce qui résultera de la bologne parce que
je n'entends point la logique des brigands.

Je m'amuse à calculer les probabilités. Je ferai
un petit livre sur cet objet, d'où il résultera à ce
que j'espère, que nous savons bien peu de choses sur
cette matière. Je suis au fond de l'avis de M.
D'Alembert, et nous ne différons que dans quelques
détails. - Adieu Monsieur, aimez moi toujours, pensez
à moi quelque fois et revenez à Paris cet hiver. Nous
raisonnerons ensemble et nous nous aimerons. ~~Ce~~
cela remplit le cœur et le temps.

Mardi 1 Dec. 1772

156

Condorcet à Turgot

Impression

Vos réflexions sur l'air fixe me paraissent très juste et je crois très probable semblable que l'élasticité soit une propriété des masses. Le problème des boules est très difficile et demande une analyse dont je ne sais si je pourrai me tirer. Vous n'aurez point encore aujourd'hui l'épître à Horace⁽¹⁾. L'auteur n'a été que huit jours à la faire et il lui en faudra quinze pour obtenir la permission de la faire imprimer. M^r Hippopotame⁽²⁾ en est la cause. M^{lle} de L'Éspinasse va un peu mieux mais son état est toujours affligeant, le Docteur Roux répond de sa poitrine. Cela rassure mais rien ne console de voir souffrir quelqu'un qu'on aime et c'est à quoi je crains bien que nous ne soyons condamnés pour longtemps. Mon ouvrage avança, il y aura treize éloges.

(1) de Voltaire

(2) marin, de la garette.

(vers)

Le reste ne vaut pas l'honneur d'être loué. [Mais ils seront nommés avec une petite notice dans une liste alphabétique que je mettrai à la fin de l'ouvrage. Mon affaire traînera parce que beaucoup de gens, se sont, disent-ils, engagés avec Bailli et qu'il faut leur donner des raisons de se dégager. Or M^r de Fouchi m'a chargé de l'aider dans son histoire et ce sera là d'ici à quelques mois une très bonne raison

Adieu Monsieur, revenez bien vite.

Comptes à Turgo

Mars 1 Dec 1772

156

Les réflexions sur les faits me paraissent très justes et je suis très
 sensible que l'exactitude soit une propriété des masses de problèmes
 les données est très difficile et demande une analyse fort soignée
 si je pourrais me tenir. Les choses n'ont point encore exposées dans les
 ouvrages. L'exactitude n'a été que fort peu à la faire et il lui
 faut d'abord pour obtenir la permission de la faire imprimée.
 L'exactitude en est la cause. M. de L'exactitude ne me
 me meurt mais son état est toujours affligé, le docteur pour
 répondre de sa pratique. Cela est une chose mais ne se connaît de son
 temps depuis que on aime et c'est à propos de ces deux
 nous ne devons conclure pour l'exactitude. Mon ouvrage
 il y aura deux éloges.
 Je n'ai vu tout par l'exactitude. Mais il
 sont terminés avec une petite notice dans une liste alphabétique
 que j'ai mis à la fin de l'ouvrage. Mon affaire
 terminée parce que, beaucoup de gens, et tout, vient-ils, engagé
 avec elle et qu'il faut leur donner des raisons de se dégoûter.
 M. de L'exactitude m'a chargé de faire dans son ouvrage et
 que la vie à quelques mois avec les deux autres
 deux ouvrages, terminés par vous.



Muséum

de médecine

(P) de médecine
de médecine

(1772)

42

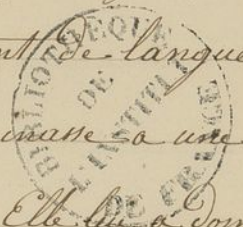
Le 26 mai 1773.

Impression

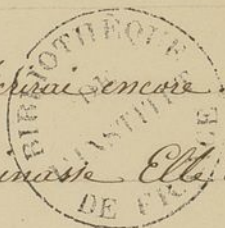
Nous avons ici une pluie effroyable, et nous sommes bien
— prunis de nous être plaints de la durée du beau temps.

(1) La nomination
à la place de secrétaire
perpetuel vacante par
la retraite de Grandjean
est fouchy.

Mon affaire⁽¹⁾ ne se fera vraisemblablement qu'à la saint
Martin si elle se fait, j'avois que si j'avois pu prévoir tant
de longueur et tant de longueur je n'y aurais jamais pensé.
Melle de L'Esperance a une toux qui l'a empêché de dormir
depuis deux jours Elle n'a dormi de la fièvre et a résisté à
l'opium. J'aurai de ses nouvelles avant de fermer cette lettre.
J'ai entendu le quatrième livre de l'Enéide par l'abbé Delille,
il m'a fait le plus grand plaisir. Le Roi a été très content du
nouveau choix de l'académie, mais on n'a encore rien obtenu
pour les deux exclus. Le nonce ne quitte plus les ambassadeurs
d'Espagne et de Naples qui n'en sont pas le Dup et qu'il
mènera moins aisement que des Carmelites. Il sollicite un Edit
pour rétablir les vœux monastiques à seize ans et je l'ai vu
faire semblant de pleurer à Milan parce qu'on lui avait
dit que M. de Choiseul et M. de Grammont y avaient pleuré.
Adieu, Monsieur, Je vous écrirai quand il y aura quelque



Chose De nouveau et s'il n'y a rien je vous écris encore
Il n'est pas joué chez Melle De L'Espérance Elle dort
actuellement et on ne l'a point entendue tousser depuis
long temps.





Dear Sir
I have the honor to acknowledge the receipt of your letter of the 10th inst. and in reply to inform you that the same has been forwarded to the proper authorities for their consideration.
*I am, Sir, very respectfully,
Your obedient servant,
J. M. Smith*

Henry, 131

(Concordat a Turgot)

ce 17 7bre 1773.

Voilà Monsieur, mon éloge de fontaine style
humili comme disaient les anciens si j'avais pu y
mettre un peu de fia fia il aurait été plus à la
mode: mais la nature m'a refusé l'heureux talent
de rassembler des mots l'un de l'autre etonnés
surabondant d'effroi de se voir accouplés.
& je m'humilie devant ceux qui l'ont mieux traité
que moi. Comme vous êtes aussi de ceux qui écrivent
style humili mandez moi je vous prie votre avis et vos
remarques.

[Faint, illegible handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

(Condorcet à Turgot)

26 br 1773

Henry 133

Tous ne doutez sûrement point Messieurs, que je ne partage la douleur que vous a causé la perte de M. votre frère. On regrette les personnes qu'on aime quelque soit qu'on soit que la mort a été un bien pour eux et les gens sensibles sont encore sur ce point plus personnels que les autres.

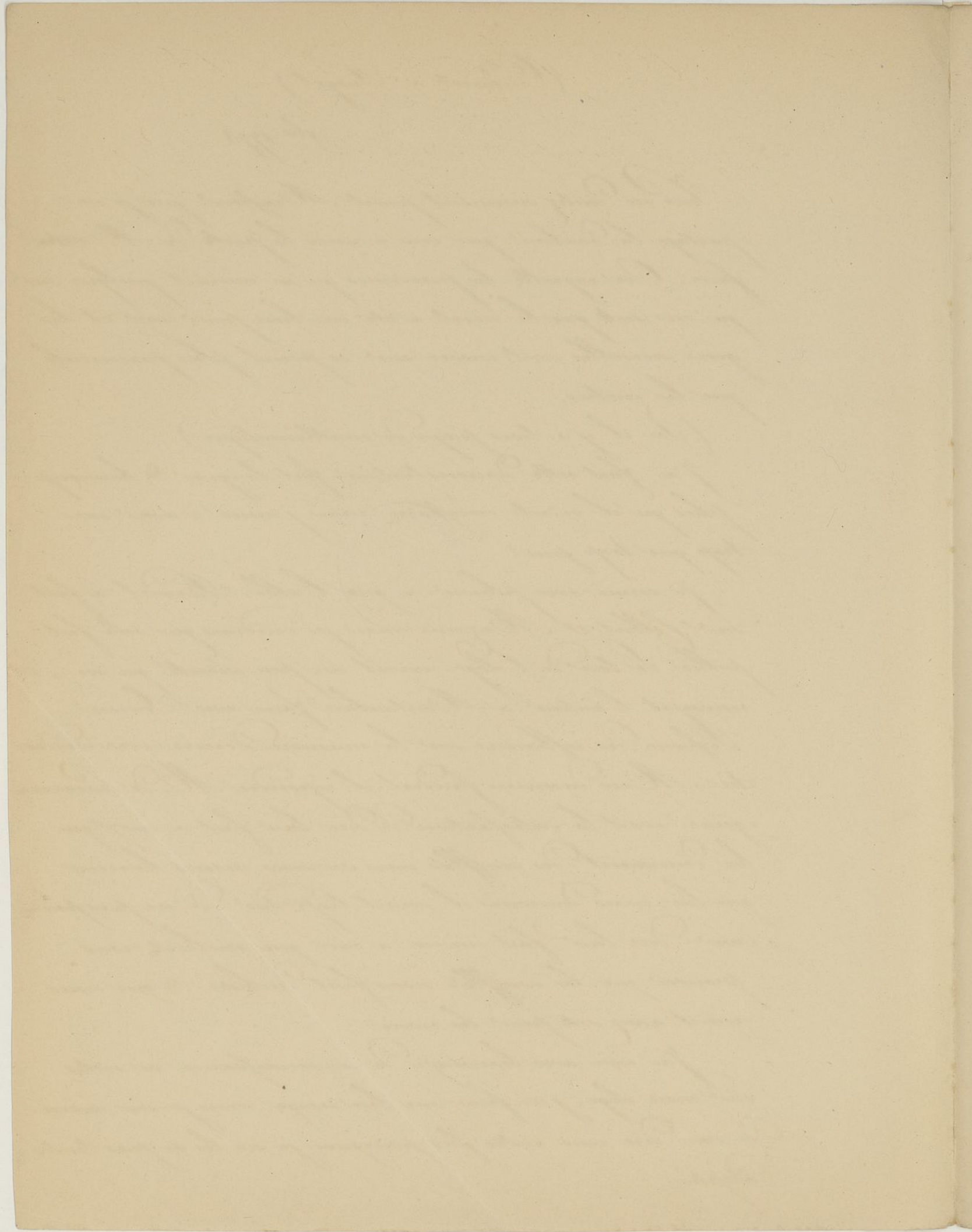
(Si il y a trois pages de mathématique)

J'ai fait cette démonstration fort longue & beaucoup plus qu'il n'est nécessaire mais j'aime à avoir mis trop que trop peu.

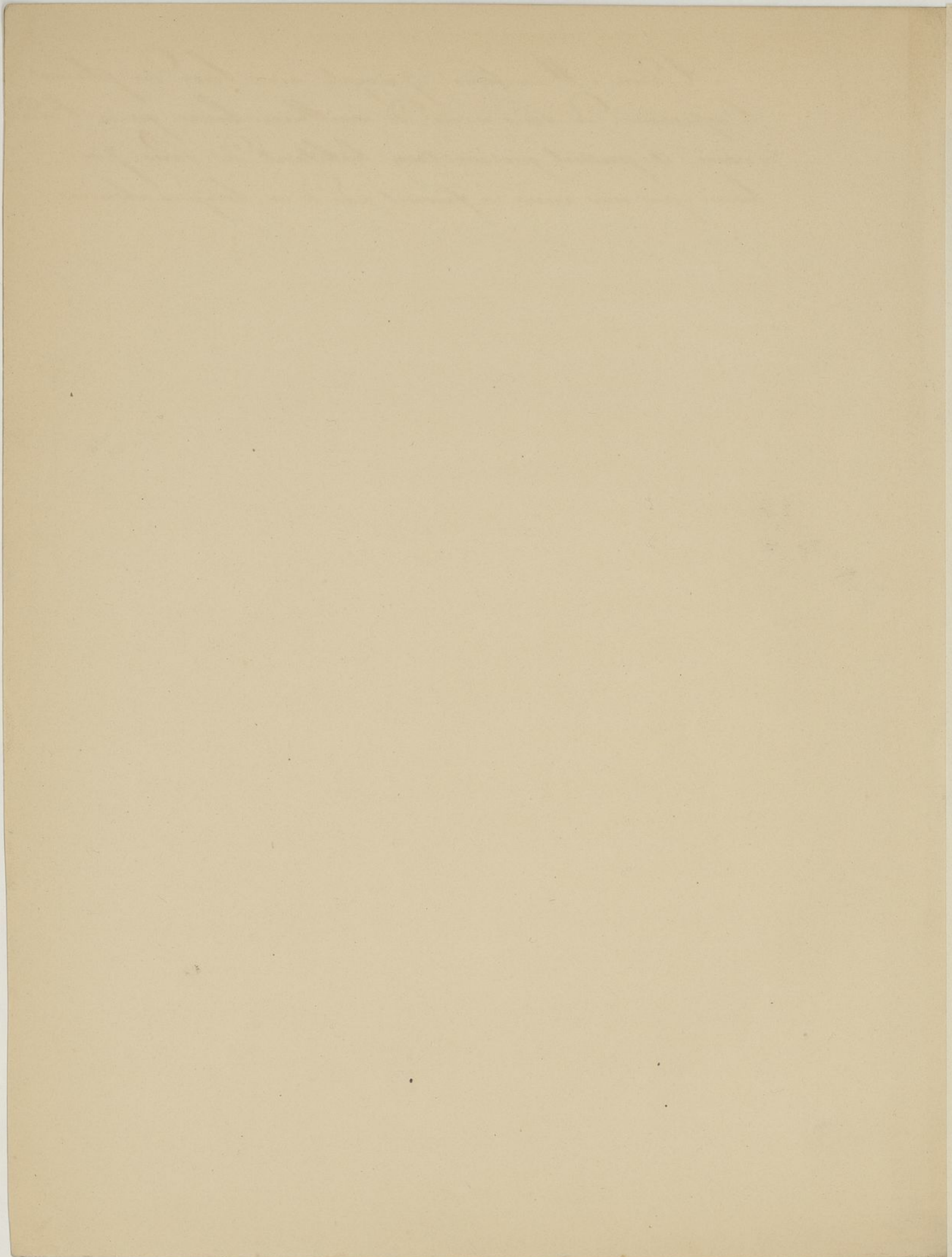


Je verrai avec plaisir ce que l'abbé Baudot a fait sur Colbert et Mazarin mais je voudrais que cela fut public. Le ton de l'éloge aurait un peu mérité qu'on renvoyât l'auteur à Montauban faire avec Simon Lefranc des réflexions sur la manière d'écrire avec modestie. Mais du moins faudrait-il répondre M. de Sourcavignac avait la satisfaction de dire leur fait à ceux qui lui donnaient des soufflets nous sommes moins heureux que lui, mais du moins il serait trop dur de ne pas pouvoir dire leur fait même à ceux qui veulent nous prouver que les soufflets nous font du bien & qui nous croient assez sots pour les croire.

J'ai reçu avec beaucoup de reconnaissance vos notes sur mon éloge, j'en ferai un bon usage, mais je me réserve de vous dire une autre fois pourquoi je ne les ai pas toutes adoptés.



A Dieu Monsieur j'accepte avec bien du plaisir
l'esperance de vous revoir de la meilleure heure qui se peut
- naire a present que me voyant habitant de Paris j'ai
besoin que mes amis ne fassent pas de si longues absences.



A Beaume ce 22 juillet 1772
Condorcet à Turgot

Henry 93

v. le texte
 J'ai fait la sottise d'attendre votre réponse pour faire
 partir le sarnier et la sottise encore plus grande de
 l'attendre pour vous écrire. Le sarnier va partir du moins
 à ce que j'espère car j'ai laissé ce soin à ma mère et je
 cours le monde environ quinze jours pour aller voir M.
 De St. Chamans au Gise. J'ai lu l'ouvrage de M. De Morveau
 sur le phlogistique, je n'en suis pas mécontent, mais il
 est au-dessous de ce que j'en espérais. Il détruit toutes les
 idées que nous avons de la pesanteur et que tout le
 reste des phénomènes nous oblige d'admettre. En effet pour
 que le phlogistique fit que treize onces de plomb n'en pèsent
 que douze dans l'air, il faudrait que le phlogistique contenu
 dans le plomb plus une once de plomb fussent en équilibre
 avec un volume d'air égal au volume total du plomb, or
 une once de plomb est toute seule beaucoup plus pesante que
 ce volume donc &c. De plus dans le vuide même le moins
 parfait la chaux de plomb se rapprocherait du poids du
 plomb avant sa calcination d'une manière très sensible
 et cette expérience qui est fort simple à faire suffirait pour
 détruire l'opinion de M. De Morveau.

Je ne connais rien du tout aux aurores boréales, quant
 au magnétisme, je crois qu'il faut avant de rien expliquer

tâcher de Deriver la loi quelconque à laquelle la Direction
 de l'équille est assujettie d'abord pour le même lieu et ensuite
 pour des lieux différens dans le même temps De la ou s'observerait
 à la loi générale pour tous les temps et tous les lieux. J'aurais
 bien voulu que dans les observations faites pour Paris elle eut suivi
 en s'approchant de la Direction du méridien ou elle a passé
 en 1666 la même variation qu'en s'en éloignant ensuite de l'autre
 côté. Mais cela n'a point eu lieu et rend la loi bien plus
 difficile à Deriver. L'explication du Docteur Vallé qui n'est
 suffisante que pour la variation dans les différens lieux est
 absolument précaire et vague. Quant à la variation pour
 les différens temps la marche constante vers le même côté
 depuis plus de cent quatre vingt ans ne permet guère de ne
 pas lui supposer une cause assujettie à une loi calculable et
 je n'en vois point de bien plausible que l'effet des planètes
 sur notre globe, les équations de l'orbite terrestre celles de la
 rotation et la précession me paraissent celles qui faudrait
 considérer les premières. Quant à l'inclinaison de l'équille,
 il faudrait nécessairement la continuer avec l'autre variation
 parce que nous savons que les forces perpendiculaires à l'orbite des
 planètes influent sur les équations de ces orbites rapportées à
 un plan. Je n'ai point calculé tout cela si cepen-
 dant les détails n'en sont pas trop rebutans. Je lis No. de Montaigne
 sur la dissolution et les cristallisations, j'ai peur qu'il ne soit
 pas assez géométrique pour se bien tirer de toutes ces théories
 de pesanteur. Adieu, Monsieur, à propos vous jugez trop

sévèrement l'auteur du livre sur les Deux Indes, je lui écrirai
 un peu sur la physique, et j'ai lui écrirai un peu sur la
 physique, et je lui offrirai le peu que je sais pour la seconde
 édition. M^{lle} de V^e Espinasse est trop bonne de vous parler
 de moi. Je n'ai fait que des essais pour donner à mes
 confrères une idée de mon style, l'un sur la vie de fontaine
 qui n'est que pour M. Desprez l'autre sur l'influence de
 l'imprimerie qu'on mettra dans les journaux si je peux le
 rendre passable. Quand cela serait fait vous le verrez mais je
 voudrais bien que l'éloignement ne m'eût pas privé de vos
 conseils.

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is mirrored and mostly illegible due to fading and bleed-through. A circular stamp is visible in the center of the page, overlapping the mirrored text.

(Condorcet a Turgot)
Intendant du Limousin

Impressé

12 Mai 1774.

J'ai reçu les mauvaises nouvelles que vous me mandez
 si M. le Dauphin a confiance a un de Mauj nous
 serons gouvernés par un des plus sots & des plus profan-
 dement méchants hommes du royaume & il n'y aura
 de salut pour les gens honnêtes que dans la fuite. Cepen-
 dant si M. le Dauphin le voulait bien, le Comte de
 Mauj, qui n'a été dévot jusqu'ici que dans l'esperance
 de survivre au Roi jouerait la comédie pour lui plaire
 et il irait avec ses filles. Louis XV était faible mais
 cela vaut mieux que d'être dupé des plus plates gens
 du monde tels que Mauj. J'aimerais mille fois
 mieux un Bar

Donnez moi de vos nouvelles si vous le pouvez

[Faint, illegible handwriting at the top of the page]

[Large block of extremely faint, illegible handwriting in the center of the page]

1775

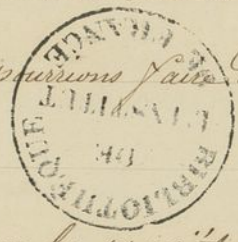
(Copie) (Condorcet à Turgot)

Henry, M

La revolte de
leur en lieu
1775

J'ai oublié de vous rappeler ce que je vous ai dit sur la crainte que j'avois que le peuple ne pillat les moissons, lorsqu'elles seront encore sur terre, si les fermiers n'ont contre le peuple d'autre protection que la justice ordinaire il y aura certainement du désordre. Ainsi je vois qu'il faudroit le prévenir par un règlement. En regardant le pillage petit au grand (je crois qu'il ne se fera qu'en petit) comme une suite des émeutes vous êtes le maître d'agir de la manière la plus convenable.

Je porte mes lettres à Lisieux, je n'en suis pas charmé, je crois cependant qu'elles peuvent passer avec les corrections que j'y ferai. Elles suffiront pour le moment et nous pourrions faire des vôtres un excellent ouvrage pour cet hiver.



Je vous remercie de ce que les propriétaires ont dans les capitaineries le droit de couper leur foie quand ils veulent, de ce que ceux qui ont des bois en Lorraine ne sont plus obligés de les vendre aux fermiers généraux, de ce que les salpêtriers ne feront plus enrager personne. Pourquoi quand vous otez une vexation ne m'en dites vous rien, je suis tenté d'en être fâché contre vous, vous ne vous occupez pas assez du plaisir de vos amis. Trouverai je l'affaire des corvées finies à mon retour.

(Copie) (Contant & Dupont)

1777

Je suis par le peuple en fillet de minime, lorsque elle veut avec de
 son, de la femme et est entre le peuple à autre protection que la
 justice ordinaire et y aura certainement de l'abus. Mais si on
 qu'il faudrait le punir par un règlement. En regardant à l'usage
 petit en grand (je suis de l'usage de la justice) comme un autre
 de comode pour être le maître d'après de la manière la plus convenable.
 Je suis par le peuple en fillet de minime, lorsque elle veut avec de
 son, de la femme et est entre le peuple à autre protection que la
 justice ordinaire et y aura certainement de l'abus. Mais si on
 qu'il faudrait le punir par un règlement. En regardant à l'usage
 petit en grand (je suis de l'usage de la justice) comme un autre
 de comode pour être le maître d'après de la manière la plus convenable.
 Je suis par le peuple en fillet de minime, lorsque elle veut avec de
 son, de la femme et est entre le peuple à autre protection que la
 justice ordinaire et y aura certainement de l'abus. Mais si on
 qu'il faudrait le punir par un règlement. En regardant à l'usage
 petit en grand (je suis de l'usage de la justice) comme un autre
 de comode pour être le maître d'après de la manière la plus convenable.



1777

1777

(Copie) (Curgot à Condorcet)

à Compiègne le 17 Août 1774.

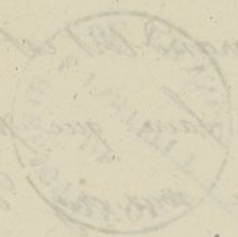
Je ne repons point Monsieur à toutes vos folies. L'abbé Séri m'a dit ce qu'il en pense. Sur beaucoup de points vous prêchez un converti sur d'autres vous n'êtes pas à portée de juger ce que les circonstances rendent possible, sur tous vous n'êtes trop impatient. Votre plus grand tort est d'écrire par la poste. Il ne faut rien faire qui puisse nuire à vous, ni à vos amis, parce que vous êtes directement contre votre but. Ne m'écrivez donc rien je vous en prie que par des occasions ou si voulez envoyer vos lettres à M^{lle} Blondel, elle les donnera à mes courriers qui passent tous les jours chez elle à dix heures du matin.

Je ne crois pas trop possible ce que me propose M^{lle} de St Pierre, mais je chercherai sûrement à l'employer quant aux essais que j'ai à faire faire, j'en charge M. Estelle officier de mérite neveu de M. Blondel que j'envoie à la Martinique. Il s'embarquera à Brest au mois d'octobre je vous prie

(Copy) (Copy) (Copy)

à l'attention de M. le Ministre

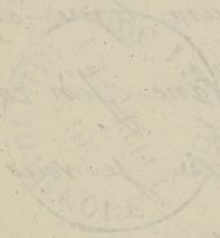
Je me réjouis de voir l'attention que vous avez
voulu bien porter sur ce point et de savoir que
vous n'avez pas hésité à faire appel à votre
expérience et à votre sagesse pour résoudre
ce problème. Je suis sûr que votre rapport
sera très utile et que vous aurez pu
apporter de précieuses indications.
Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance
de ma haute estime et de mon respectueux
attachement.



De l'aboucher avec M. Lavoisier pour la machine à
Dessaler l'eau de la mer. Je suis assez de l'avis de M.
Lavoisier pour l'envoi d'un ouvrier à Brest qui aidé
par M. Estelle et par l'abbé Rochon assurera la
bonne exécution de l'ouvrage, il faut tâcher d'être sur
de son fait et ne pas plaindre une légère dépense à
l'égard de la préférence du fer blanc. J'en causerai à
Paris avec M. De Lavoisier. Adieu je vous embrasse
mille choses à tous nos amis.



[Faint, illegible handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the page.]



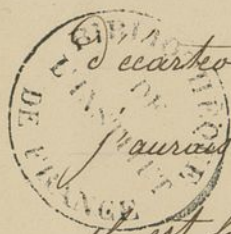
Voltaire à Condorcet

double 169

18 Juillet 1774.

n° 21.

Je suis confus Monsieur, et pênité de reconnaissance. Ce n'est point par vanité que mon cœur est sensible à tout ce que vous avez bien voulu dire en ma faveur dans le Mercure de Juillet, c'est qu'en effet rien n'est plus précieux pour moi qu'une pareille marque de votre amitié. Ce qui ajoute encore à ce bienfait c'est ce noble et juste mépris qu'il vous sied si bien de témoigner à ces petits regrattiers de la littérature, à cette canaille qui en barbouillant du papier pour vivre, ose avoier de l'amour propre, et qui juge avec tant d'insolence de ce qu'elle n'entend pas. Il est juste



de cartes à coups de fouet les chiens qui aboient sur notre passage. J'aurais bien voulu lire les Barmécides de M^r de la Harpe.

Il est le seul qui approche du style de Racine, et même d'Assez pris; mais il a encore plus d'ennemis que n'en eut Racine; Dieu veuille qu'il trouve un Louis 14! j'ai peur qu'il ne rencontre que des Pradons. Il a de plus un grand malheur, c'est d'être né dans un siècle dégouté qui ne veut plus que des Trames et des Doubles croches, et qui au fond ne sait ce qu'il veut. Le public est à table depuis quatre vingt ans, Il boit enfin de mauvaise eau de vie sur la fin du repas. Les hommes de génie peuvent dire dans ce tems ce qu'ils sont nés mal à propos. Ce n'est pas pour vous

que je parle, ni pour Bertrand; car vous êtes ni tous deux
pour honorer votre siècle, et pour nous D'faire De la multitude
D'insectes qui bourdonnent et qui voudraient piquer.

Je suis bien aise que l'insecte qui a voulu ressusciter le
procès De M. De Morangiez ait été écrasé par la commission
Du conseil; cet insecte était dangereux, il donnait au mensonge
le nom De la vérité. J'ai lu une moitié De son mémoire qu'on
m'a envoyé, il faut que le rapporteur Du conseil ait un
esprit bien fin et bien juste pour avoir Démêlé toutes ces petites
fourberies Dont son mémoire atrava fourmille. Il me semble
que M. De Sartine est très outragé Dans ce mémoire sous le nom
général De la police, je ne sais rien De plus punissable.

On me console en m'assurant que les assassins Du chevalier De
La Basse ne reviendront point pour être nos tyrans, en faisant
semblant D'être les protecteurs Du pauvre peuple, qui n'est que le sot
peuple.



On parle De prochain changement Dans le ministère, mais
il est dit Dans la sainte Ecriture, Nolite audire profetas.

Adieu, Monsieur, conservez moi Des bontés qui font la
consolation De ma vie. V.

[Faint, illegible handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

Dimanche 1^{er} Septembre 1771

Impression

Il n'y a rien encore de décidé, Monsieur, pour l'affaire de nos amis, nous espérons que s'ils perdent la composition de la gazette il leur en restera la régie, qu'ils auront deux mille livres de rente de moins chacun, qu'ils perdront leur aisance mais qu'ils auront du moins le nécessaire. M. Marin paraît être destiné à leur succéder, il n'a pas encore accepté parceque partagé entre l'amour de l'argent et le désir de l'académie, il reste comme l'âne de Buridan.



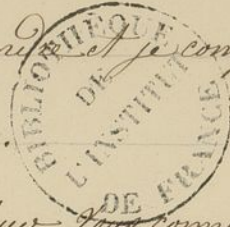
Voltaire veut par postes se voyant son obligé, et il n'était que la duper. Voy. page haut page

J'ai été un peu malade, la tête me tournait, j'avais peine à me soutenir sur mes jambes, on a prétendu que cela annonçait une grosse de cerveau, c'est une expression honnête pour signifier l'imbécillité. J'allais donc devenir comme Berniere, et assurément ce n'était point par les mêmes causes: mais on m'a saigné et purgé et le physique de ma tête est fort bien.

Mlle de L'Espinasse est encore trop occupée de ses amis pour penser à sa santé. Il y a deux jours que je ne l'ai vue, et j'ai su qu'elle s'est baignée ces deux jours, ce qui prouve que ses douleurs de Nerve sont augmentées. On dit que le parlement de Bordeaux s'est lié par un arrêté et que chacun a promis de n'accepter aucune

(1)
Gensil bespan
tombe en enfance par
quin reponnes

place dans le nouveau Parlement. J'avois commencé une
grande lettre pour vous lorsque la tête m'a manqué. Je
vous vais la reprendre et je compte vous l'envoyer à la fin
de cette semaine.



Adieu, Monsieur, vous connaissez ma tendre amitié.

[Faint, illegible handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the page.]



Condorcet à Turgot Le Dimanche 16 Decembre 1770

imprimé

Mr. Desmarests a eu hier les secondes voix pour la place d'assesseur
 mécanicien et j'ai eu les premières. Ainsi Monsieur, il y a lieu de
 croire qu'il aura les premières voix pour la place d'adjoint, c'est à
 moins la marche ordinaire. Il paraît des lettres familières de Bouleau
 je vous en enverrai un volume mardi et l'autre dimanche prochain.
 Mr. De la Harpe va ~~présenter~~ donner un tragédie qui fera tomber
 les barrières qui s'opposent encore à son entrée à l'academie de l'abbé
 alari va faire place à l'abbé Mille. Le parlement et le chancelier
 sont en présence. On dit qu'il est question d'un nouveau parlement.
 Il sera difficile d'en trouver un aussi fanatique et aussi plein de
 préjugés que l'ancien; qui s'occupe moins des affaires des particuliers
 et plus des siennes, qui rend la justice avec plus de dureté et de
 légèreté et cependant il paraît difficile de le remplacer. On dit
 la paix assurée et le public n'a pas pris à cette nouvelle
 l'intérêt qu'elle mérite. A peine daigne-t-on en parler et les avis
 et les réponses ont tout absorbé leur que Depuis trois
 jours le roi ne veut plus répondre. La porte est fermée pour
 le premier président qui s'y fait écrire tous les soirs.

Adieu, Monsieur, vous êtes loin de toutes les tracasseries,
 vous faites du bien, et il n'y a que vos amis qui
 perdent à votre absence.

Comptes à Turquet

Comptes de Turquet 1770

M. de Turquet

M. de Turquet a eu lieu de rendre son compte de son administration
 au Conseil de la Colonie le 15 Mars 1770. Son rapport est le suivant
 que je vous envoie par ce courrier. Il est divisé en deux parties, la
 première qui est la plus importante, et la seconde qui est la plus
 intéressante. La première est relative à l'administration de la Colonie
 pendant l'année écoulée, et la seconde est relative à l'administration
 de la Colonie pendant les années précédentes. Je vous prie de vouloir
 bien me faire part de vos observations sur ce rapport, et de m'en
 adresser le résultat par le prochain courrier. Je suis, Monsieur,
 avec toute l'estime et toute la reconnaissance possible, votre
 très humble et très obéissant serviteur, M. de Turquet.



Dimanche 30 Décembre 1770.

Impression

Mademoiselle De l'Espinasse a eu avant hier pendant la nuit une toux convulsive très violente après laquelle elle a pris de l'opium. Ce remède l'a beaucoup fatigué et elle s'est couchée hier avec la fièvre. Elle m'a chargé de vous instruire de son état et de vous ^{dire} qu'elle a fait mettre pour vous à la poste un ouvrage sur les Ducs et pairs qu'on attribue à l'avocat Moreau et qui est contraire aux prétentions du parlement et que M. d'Aiguillon lui a dit ou commandé.



Je ne décide point entre Genève et Rome
 J'ai vu des deux côtés la fourbe et la fraude.

L'avocat Moreau est chef du conseil du comte de Provence. Linguet, Eli de Beaumont, Anax en sont les conseillers et Loiseau procureur Général; le voilà en bonne compagnie.

On dit que M. de Monteynard sera ministre de la guerre, ou est en suspens sur les autres. Le parlement d'hier a remis à demain et demain il remettra à mercredi. L'unanimité se soutient mais elle se rompra au premier prétexte Il paraît deux mémoires des Bretons, l'un sans aveu, supprimé par le parlement de

Remerciement de M. de ...

Madame de ...
Je vous remercie de l'attention que vous avez eue pour moi
et de la peine que vous vous donnez à m'écrire.
Je suis très sensible à votre bonté et à votre amitié.
Je vous prie de croire que je suis avec vous
avec toute la reconnaissance et l'estime possible.
Je suis, Madame, votre très humble et très dévoué
serviteur, M. de ...



Bretagne, ridiculement écrit par un bel esprit de province
 qui dit que dans le mémoire de l'inguet tout est faux jusqu'à
 la vérité même. L'autre plus grave avoué par les états et
 distribué en leur noms. M. Lurnant inventeur du
 est le 1^{er} concurrent pour l'academie et M. De Brossa
 le 16^{me}. Je crois que le Président de Brossa ne réussira pas.
 Son élection mettrait Voltaire en ~~jeu~~ et il attacherait un
 vers à chacun de ceux qui l'auraient porté. Je trouve qu'il
 vaut mieux renoncer à avoir le Président qui risque d'être
 éternellement ridicule. A propos de ridicule les parlementaires
 donnent des copies d'un discours de Pasquier qui dit en beaucoup
 de termes. Je sais que matéte est proscrite, mais, messieurs
Je vous conseille d'aller offrir les vôtres au Roi. Je viens
 d'apprendre que M^{lle} De L'Espérance est encore souffrante, et
 qu'elle a eu la fièvre toute la nuit. M. D'Alembert est aussi
 bien qu'il peut l'être lorsqu'il est inquiet et affigé.

Adieu, Monsieur, j'attends avec impatience votre lettre sur
 les baromètres. Le monde moral va si mal qu'il faut tâcher
 de ne s'occuper que du physique.

(Copie) (Condorcet à Turgot)

C. Dimanche. (Aout) 1775.

Point de réponse sur l'abbé de Bruges. Savez vous qu'il ne mange plus et qu'il serait mort si on ne l'avait envoyé recueillir une succession à Brives la Gaillarde. Je vous monterai jeudi la nouvelle jauge, et si vous voulez en faire l'expérience chez vous. En ma qualité de Géomètre j'aurais une petite requête à vous présenter. Ce serait de défendre aux fermiers généraux de se servir de mesures coniques pour mesurer le sel, les cylindres sont un corps plus parfait, et dont la capacité se calcule mieux. D'ailleurs il est prouvé par l'observation et par la théorie, que par l'usage des mesures coniques ils escamotent un cinquantième du sel qu'ils doivent fournir. Les regrattiers ne peuvent se tirer de cette fausse mesure qu'en imbibant le sel d'eau, ils le pressent ensuite dans des balances de cuivre, et il en résulte que le pauvre peuple est volé et empoisonné. un petit bout d'arrêt du conseil bien géométrique bien clair débarrasserait de cette vexation, les fermiers généraux ne pourraient se plaindre sans avouer qu'ils sont des fripons.

(1) le sujet était l'éloge de Catinat. M^r de Guibert avait concouru et Voltaire après avoir lu les deux pièces rivales écrivait: il faudrait deux prix. Condorcet paraît avoir jugé qu'il n'en fallait qu'un

Mr. De la Harpe a le prix⁽¹⁾, Mr. De Guibert sera loué, complimenter le

J'ai peur que le public ne juge autrement que l'academie.

Je vous dois des remerciemens pour une petite place que vous avez donnée à Mr. Audigien le cadet. Il faut espérer que quelque jour vous ferez quelque chose pour l'aîné. Quand vous verrez Mr. De Guibert parlez lui

De ce que M. Bernard a établi en Prusse, afin d'arriver aux moyens
de l'empêcher d'établir la même chose en France. On dit que rien n'est
plus propre à dégoûter des voyages que les messageries du roi de Prusse.

On m'a assuré que je vous devrais bientôt des remerciemens pour un bel
appartement à la monnaie, Il y aura de quoi loger M. Suard et moi
mais il y a 14 ans que l'abbé Arnaud loge avec M. Suard, et ils seraient
très affligés tous les deux d'être obligés de se séparer, ne pourriez vous
pas donner à M. Suard sans appointemens un titre d'historiograp
he, des monnaies, et vous lui donneriez le petit appartement que j'ai à présent.
Nous y logerions l'abbé Arnaud. vous voyez qu'il n'y a rien de plus simple,
il vaut autant mettre dans cet appartement un homme de mérite qu'un
autre. D'ailleurs M. Suard vous donnerait une petite histoire physique
et politique des monnaies que devrait bien tourner. Adieu mais répondez
moi sur l'abbé de Bruges. J'ai aussi un secret pour faire du salpêtre
je vous le donnerai gratis si vous voulez proscrire les mesures coniques.

à Turgot

Rebemont, ce 11 Aout 1772

vingt

Votre Vaincu m'a promis, Monsieur, qu'en fin il partirait
 le seize, je lui ai remis ses vingt écus, et le voilà aussi riche que
 le chevalier Robert. Je lui ai donné pour Vimoges une route
 que j'ai pris plaisir à composer moi même d'après les cartes de
 M. de Vasegondy et s'il fait plus de chemin qu'il ne faut
 c'est à lui qu'il faudra s'en prendre. Je vous ai écrit de Givet,
 depuis je suis revenu ici par des pays où on ne sait ni lire ni écrire
 de façon que les lettres n'en partent qu'une fois la semaine. Voilà
 ce qui a interrompu notre commerce.



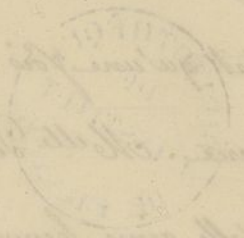
Mlle de L'Espinasse sous
 Le départ de M. de Moora⁽¹⁾ qu'elle aime beaucoup l'a vivement
 affecté, et moi je dis sera-t-il plus heureux en Espagne qu'en
 France, et ~~qu'elle~~ ^{quelle} est la cause finale de tout cela. Le monde
 me paraît ressembler à la machine de suif pour déboucher
 les bouteilles, ce grand effet était produit par l'engrènement
 d'une soixantaine de roues qui cirassaient entre leurs dents de
 pauvres insectes, mais l'effet était produit et les insectes admiraient
 la machine quand ils avaient pu s'échapper avec une demi
 douzaine de pattes cassées. Il est difficile que ceux qui veulent

(1) fils du comte de Fuentes.
 on fait la vive papion qu'il
 avait inspiré à Mlle de
 L'Espinasse.

Richmond, le 11 mai 1784

Madame

Je vous remercie de la lettre que vous m'avez écrite
 le 10 de ce mois, et de la peine que vous vous
 êtes donnée pour m'écrire. Je suis très sensible
 à votre bonté, et je vous prie de croire que
 j'ai tout fait pour vous répondre. Je suis
 très sensible à votre bonté, et je vous prie
 de croire que j'ai tout fait pour vous
 répondre. Je suis très sensible à votre
 bonté, et je vous prie de croire que
 j'ai tout fait pour vous répondre. Je suis
 très sensible à votre bonté, et je vous
 prie de croire que j'ai tout fait pour
 vous répondre. Je suis très sensible à
 votre bonté, et je vous prie de croire
 que j'ai tout fait pour vous répondre.



Je vous prie de croire
 que j'ai tout fait pour
 vous répondre.

soit un machiniste Dans tout cela y soient un bon horloger.
 N'y a-t-il pas un ancien qui a prétendu que le grand être
 avait abandonné l'arrangement de cette terre à un génie novice
 qui y avait fait beaucoup de sottises. Cet ancien avait raison
 et il me paraît qu'en raisonnant conséquemment d'après les
 phénomènes et la volonté déterminée de voir une cause intelligente
 c'est ce qu'on peut conclure de plus raisonnable.

Mlle Saimral est réellement rempli de talens et si elle se
 corrige d'une douzaine de défauts très désagréables, elle sera au
 niveau de Mlle Clairon avec plus de sensibilité et moins de
 majesté et de perfection. Nous avons une tragédie nouvelle (1)
 remplie d'horreurs. L'auteur a mis sa contribution tout ce qui
 a été inventé d'effroyable. Je vous en parle comme si je l'avais
 vue mais j'ai de bons correspondans qui m'ont rendu compte
 de tout. Adieu, Monsieur, je vous enverrai l'éloge de M.
 Fontaine quand je pourrai le recevoir, il est en route pour me
 revenir de Paris et vous l'aurez avec des retranchemens et des
 corrections.

(1) Gabrielle de
 Gabrielle de Bergy
 par de Bellay.

3 Lettres de Condorcet
à
Turgot ministre sur la
censure académique



(Copie)

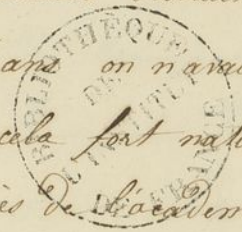
181

(Londres à Gurgot)

Il faut donc que je vous ennuie encore de mes tracasseries academi-
ques. Vous savez qu'on veut m'obliger à soumettre l'histoire de l'academie
et les éloges à la censure d'un comité. M. De la Villegre dit que
cela est porté par les anciens réglemens je crois qu'il se trompe, mais
enfin cette censure n'a pas eu lieu depuis 75 ans que dure l'academie
Dans celle des Inscriptions établie sur les mêmes principes, le secrétaire
de toute sa liberté. Il est clair que la délibération prétendue de
l'academie n'est que l'ouvrage d'une cabale qu'elle n'a d'autre objet
que de me dégouter des fonctions de secrétaire, qu'ils espèrent me forcer
à la quitter, qu'ils l'ont déjà annoncé à M. Bailli. M. De la
Villegre convient que la délibération est illégale et il me semble qu'on
pourrait répondre que le gouvernement désirait que l'academie, s'en ^{fit} ~~fait~~
un usage dont pendant 76 ans on n'avait éprouvé aucun inconvénient.
M. De Mauropas trouvait cela fort naturel. Il m'a fait dire de ne
faire aucune démarche auprès de l'academie pour échanger la délibéra-
tion. Maintenant ou on a eu l'honnêteté de lui dire que je ne
voulais être libre que pour introduire dans l'academie le venin de
l'Encyclopedie et toute sa bonne volonté pour moi a disparu comme
par une conjuration magique. L'abbé de Seris qui trouve très plaisants
les dégouts qu'on veut me donner lui a parlé de cette affaire avec
tant de zèle pour moi, qu'il n'en a rien obtenu, et que maintenant je
suis à attendre ce que M. De la Villegre voudra décider après avoir
vu M. De Courtanvaux qui a pris mon parti sans me connaître
avec beaucoup d'honnêteté et de force et M. le comte de Buffon
chef de la tracasserie. Vous voyez donc que si M. De la Villegre

Henry 22

fondé en
1666
75



(Copie)

(Rapport à l'Assemblée)

Henry

John

Il faut donc que vous sachiez que le rapport que je vous adresse
 est le fruit de mes recherches et de mes réflexions sur l'état de la
 République et sur les moyens de la rendre libre et indépendante.
 Je vous prie de lire ce rapport avec attention et de me le faire
 connaître par votre réponse. Je suis persuadé que vous serez
 sensible à la nécessité de la liberté et que vous voudrez
 contribuer à son établissement. Je suis, Messieurs, votre
 très humble et très dévoué serviteur.



confirme la Délibération en tout ou en partie, je demeure exposé pendant
 dix ans peut-être à toute l'humour, à toutes les tracasseries, à tous
 les dégouts qu'une cabale voudra me donner, que ma place n'est qu'une
 source d'amertume si je ne veux pas faire la guerre et une source
 de querelles si je veux défendre mes écrits. Je n'écrirai donc plus,
 l'Académie se plaindra, et on me chassera. Parlez donc si vous le pouvez
 à M. de Meaurepas, dites lui que c'est l'intérêt qu'il me témoigne dans
 l'affaire de la retraite de Louché qui a armé toute cette cabale, qui
 n'est pas vrai que la manière dont j'ai été fait secrétaire y entre pour
 rien que la petite haine de chacun à des motifs très connus, très petets et
 très bas, que je ne suis pas plus encyclopediste que ceux qui m'en accusent
 que ces accusateurs d'encyclopédie ne prouvent qu'une chose c'est qu'ils sont
 des fripons, que j'aurais fait changer la délibération par l'Académie même
 si mes amis et moi nous nous étions donné quelque mouvement, que
 c'est par le conseil de M. de Meaurepas même que je me suis tenu tran-
 quille; que je n'ai mérité ni la manière dont la cabale académique m'a
 traité, ni même l'indifférence avec laquelle M. de Meaurepas me laisse
 à leurs tracasseries. Je suis sûr que vous ne riez point de me voir forcé
 à soumettre tout ce que j'écrirai à des gens aigris, jaloux dont le seul
 but sera de détruire dans ce que je leur lirai tout ce qu'il y aura de
 supportable pour dire ensuite que je ne fais que des choses médiocres.
 Si vous pouvez faire quelque chose pour moi, ne perdez pas de temps, parce
 que le Comte de Buffon n'en perdra pas et que M. de la Villegre
 écrira peut-être sa lettre pour l'Assemblée de l'Académie. on peut
 bien lui rendre demain à son audience une réponse verbale.
 Adieu je vous demande pardon et vous embrasse.
 Faites moi écrire un mot sur cette affaire avant mercredi.

confondre la libération en tout ou en partie de certains esclaves
 qui ont peut-être à tout le moins, à toutes les occasions, à tout
 les égards qu'une caduc accordée au comant, que ma place n'est qu'un
 simple arrangement si je ne veux pas faire la guerre et me rendre
 de nouvelles si je veux. Je ne puis me rendre compte de ces choses
 d'ailleurs et d'ailleurs, et me en charmer. Mais comme si vous le voyez
 à M. de Marignan, dites lui que c'est tout ce qu'il me reste à dire
 l'affaire de la retraite de l'armée qui a amené toute cette caduc
 n'est pas sans que la manière dont j'ai été fait secrétaire d'état pour
 rien que la seule haine de chacun à ces motifs très connus, très faciles
 à voir, que je ne suis plus en possession de ceux que vous ne voyez
 que ces nouvelles dispositions ne font pas qu'une chose, c'est qu'il
 est impossible que jamais fait changer la libération par les mêmes
 de mes amis et moi nous nous étions donné quelque mouvement, que
 c'est par le conseil de M. de Marignan même que je me suis tenu
 quelle que je n'ai montré ni la manière dont la caduc accordeur m'a
 traité, ni même l'indifférence avec laquelle M. de Marignan me
 a tenu tranquille. Je suis sûr que vous ne serez point de mon avis
 à tout le moins tout ce que j'en ai à ce point de vue, j'ai vu tout le
 but de ces dispositions dans ce que je leur fais tout ce qu'il y a de
 respectable pour une retraite que je ne fais que des choses nécessaires.
 Je vous prie de faire quelques choses pour moi, ne pouvant pas le temps
 que le comte de Saxe n'en fera pas et que M. de la Harpe
 eussent peut-être la lettre pour l'assemblée de l'assemblée. On peut
 bien lui rendre compte à son aise d'une réponse verbale.
 Je vous prie de m'en parler et de vous en rendre compte.
 Faites moi savoir un mot sur cette affaire avant mercredi.

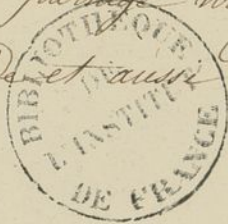
(copie) (Turgot à Condorcet)

(N^o 1)

183

(sur la censure académique)

Je n'ai pu parler qu'un moment hier après le conseil
à M. De Maurepas et à M. De la Harpe de votre
affaire. Je les ai trouvés tous deux un peu frappés
de ce que l'entrave qu'on veut vous imposer est dans le
réglement, et M. De Maurepas inclinait au parti
mitoyen de vous affranchir pour les éloges en laissant
subsister la délibération pour les extraits. Je combattrai
cette idée à une conférence que nous devons avoir ce
soir et dont je vous manderai le résultat. Vous ne devez
pas douter que je ne partage votre chaleur sur une
chicane aussi absurde et aussi déplacée. Je vous
embrasse.



184

(Copie) (Curgot à Condorcet) N^o 2
(sur la censure académique)

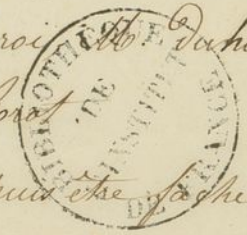
à Versailles Mardi matin

Mr. De la Villegre n'était point hier à notre conférence
Monsieur, il était à Paris, mais Mr. De Maurepas m'a
assuré qu'il ne donnerait point de réponse définitive.
J'ai prêché Mr. De Maurepas de mon mieux et
je crois l'avoir convaincu, mais avec lui il faut
insister et réinsister. Je ne m'y oublierai pas, il faut
que l'abbé Veri s'y joigne.

Bien, je vous embrasse je n'ai pas le temps de vous
écrire plus au long. La maladie des bestiaux ne
m'a pas laissé respirer depuis Dimanche. Il est
possible que j'aille demain à Paris pour en
revenir jeudi; mais je n'en suis pas sûr. Prenez en
Madame D'Enville afin qu'elle ne prenne pas ce jour
là pour venir.

faire manquer Copie. arrange Comores et à Courgot.
 Pardonnez moi de vous interrompre un moment pour vous parler de
 de moi. Vous savez que M. de Malherbes avait promis de prendre
 des moyens pour me débarrasser de mes tracasseries académiques, que
 d'après cela l'affaire des douze mille francs a été arrangée, et que de
 concert avec M. D'Alibert, M. Nillet, M. De Maillebois, il a
 envoyé à l'academie un règlement de censure qui mettait les ouvrages
 du secrétaire absolument de pair avec ceux des autres académiciens, ce
 qui était juste pour le moins. L'Académie a reçu fort bien ce règle-
 ment, elle était disposée à l'adopter, mais à force de cabaler on est
 parvenu à persuader à quelques uns de demander à M. De Malherbes
 un règlement général en laissant à l'academie la liberté d'en faire à son
 gré, et sans aucune sanction du gouvernement les articles particuliers
 cette idée proposée à l'Académie a été rejetée, et l'Académie a
 délibéré, (mercredi 24) d'examiner hier le règlement proposé, pour
 répondre à M. De Malherbes. Dans l'intervalle quelques academi-
 ciens sans mission de l'Académie ont été chez lui, l'ont déterminé à
 retirer le règlement, sur lequel l'Académie devait délibérer, lui en ont
 fait approuver un nouveau qui ne prononce rien sinon (en termes équi-
 valents) que le secrétaire n'aura aucune exemption de censure et
 que l'academie fera tout ce qu'elle voudra. On a proposé ce nouveau
 règlement hier à l'Académie, et elle l'a accepté. Ainsi me voilà
 livré par M. de Malherbes à la cabale qui veut me dégouter de
 l'Académie malgré les promesses contraires qu'il avait bien voulu
 me faire. Je dois à votre amitié le sacrifice des planètes que j'aurais
 droit de faire, et je ne dirai point que M. le roi. M. Duhamel
 ont abusé de la faiblesse de M. De Malherbes au point de

faire manquer à des arrangements adoptés et pris par lui d'après ses propres vœux. Mais je crois que vous m'estimez assez pour ne pas trouver mauvais que je prie M. de Mealesherbes de reprendre les mille ecus de traitement qu'il m'a accordés. Je ne suis pas de ces gens qu'on paie et qu'on opprime. Je ne mérite sous aucun rapport la légèreté avec laquelle il me traite. Je ne puis honnêtement me résoudre à le regarder comme mon bienfaiteur, tant qu'il m'estimera assez peu pour rompre des engagements pris avec moi. Son goût l'a porté à ne voir parmi les savants que des gens plats, et il croit qu'ils le sont tous. J'espère lui faire voir qu'il y a quelques exceptions. Si vous approuvez ma conduite ne me répondez point et samedi à mon retour de Nogent, j'écrirai à M. de Mealesherbes très respectueusement et très fermement. Ces deux adresses jointes sont admirablement. Concevez-vous qu'un homme de sens manque d'égards à M. D'Alembert pour plaire à M. le roi et M. de Chamel. Apparemment que ces gens là boivent avec Borot.



A Dieu, je vous embrasse, je ne puis être fâché de l'affaire de Meardi. On prétend à Paris que cette chaleur en impose au gouvernement et que les édits seront retardés. Si cela est vrai la France est perdue.

Je n'ai parlé à qui que ce soit de la conduite de M. de Mealesherbes à mon égard, j'ai même dit à M. Macquer (qui a imaginé cette bêtise et qui est venu bêtement me demander si je n'étais pas mécontent) que je trouverais cela excellent.

faire remarquer à vos honorables collègues et par leur
des propos sur. Mais je crois que vous en étiez assez informés par
travaux menés que j'ai vu de M. de Malesherbes de la part de la
avec le faitement qu'il m'a accordé. Je me suis fait de ces propos
que on fait et que on oppose. Je ne me suis pas occupé
rapport la liberté avec la quelle il me traite. Je ne
suis formellement en mesure à le regarder comme mon supérieur, tant
qu'il m'écrit avec une telle confiance des engagements pris avec vous
son point. La partie à me voir parait le contraire que les autres
et il est qu'il le veut tout. J'espère lui faire voir qu'il y a quelques
exceptions de vos objections aux conditions que me présentez pour
tant à mon retour de l'objet de votre M. de Malesherbes lui
respectivement et les serment. Les deux articles joints font un
marchement. Car vous que un homme de vos rangs s'engage
M. de Malesherbes pour faire à M. de Malesherbes. J'espère
mont que ces deux la doivent avec vous. J'espère
à vous pour vous en faire. Je ne suis pas sûr de l'affaire de
Malesherbes. On prétend en dire que cette chose en impose au gouverne-
ment et que les lois sont établies. Je n'ai pas la force et l'autorité
de ne rien faire à que ce soit de la conduite de M. de Malesherbes
travaux en un regard, par exemple dit à M. Malesherbes que a un
cette chose et que est votre dévouement me donnerait de vous
pas incontesté) que j'aurais été excellent.



(Copie) (Condorcet à Gurgot)
Ministre

187

Je vous envoie deux lettres l'une pour M. De Maurepas l'autre pour
M. D'Angivilliers. Je vous prie de lire celle de M. De Maurepas. Cette ma
resolution est bien prise et si je n'obtiens pas ce que je demande, je
quitterai ma place, et j'irai dans quelque coin faire de la géométrie, et écrire
des brochures pour avoir de quoi faire imprimer ma géométrie. Je ne puis
souffrir ni l'oppression ni l'humiliation et il n'y a point de privations
que je n'aime mieux essayer.

Je demande à M. D'Angivilliers de dire à M. De Choussy que M.
Maurepas a promis de demander à M. De La Vallière qu'on me rende
ma liberté, parce que je me suis souvenu que M. De Choussy avait
M. D'Angivilliers, qu'il ne se permettait point de prendre dans cette
affaire d'autre partie que celle de M. De Maurepas. Malgré
amitié pour le Comte le Comte M. D'Angivilliers ne peut me refuser
de rappeler son engagement à M. De Choussy et pour peu que
M. De Maurepas veuille bien ne pas céder à la première diffu
M. Menard fera ce que nous voulons.

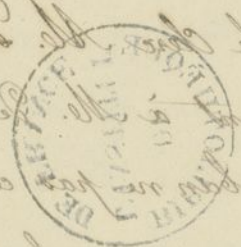
Je suis honteux de vous tant occuper de cette affaire et je se
tente d'envoyer promener mes confrères et les vôtres sans plus par
de rien

Adieu je vous embrasse de tout mon cœur. Ecrivez-moi un mot
sur tout cela et surtout obtenez moi une décision
quelconque.

(Copie) (Général à Dupont) Ministre

J'ai vu votre lettre à l'égard de M. de M...
M. de M... Je vous prie de lui dire que je
resterai en place, et que je n'ai rien de
particulier à lui dire, et que je n'ai rien
à lui dire, et que je n'ai rien à lui dire.

Je vous prie de lui dire que je n'ai rien
à lui dire, et que je n'ai rien à lui dire.
M. de M... Je vous prie de lui dire que
je n'ai rien à lui dire, et que je n'ai rien
à lui dire, et que je n'ai rien à lui dire.
M. de M... Je vous prie de lui dire que
je n'ai rien à lui dire, et que je n'ai rien
à lui dire, et que je n'ai rien à lui dire.



M. de M... Je vous prie de lui dire que
je n'ai rien à lui dire, et que je n'ai rien
à lui dire, et que je n'ai rien à lui dire.
M. de M... Je vous prie de lui dire que
je n'ai rien à lui dire, et que je n'ai rien
à lui dire, et que je n'ai rien à lui dire.

(Condorcet à Turgot)

ce 6 Avril

Je venais avec bien du plaisir ce que vous voudrez
m'écrire sur la physique & sur l'économie politique
Je vous parlerai la première fois des raisons que je
crois avoir de préférer à tout la manière de juger par
jurés. Au reste il est bien sûr que ce ne fera pour
nous qu'un objet de spéculation. Nous aurons ou nos
tribunaux ordinaires ou des tribunaux composés de juges
amovibles & pensionnés.



Dear Sir,

I have the honor to acknowledge the receipt of your letter of the 10th inst.

and in reply to inform you that the same has been forwarded to the proper authorities for their consideration. I am, Sir, very respectfully,
Your obedient servant,
J. M. [Name]

(Copie) (Condorcet à Turgot) 1776.
Ministre,

Le Parlement Des Vins m'a fait Ce Samedi. 1776.
ferez autant de bien par les lumières que vous répandez que par les

Voilà les tables pour les impositions sur les bois avec leur usage cela
suffit pour des gens médiocrement intelligent. Mais comme cette méthode
ne peut s'employer que pour des cas très généraux, je ~~vous~~^{crois} qu'il faudrait
s'informer quels sont dans chaque province les différents produits
comme bois, étangs, Garances, vignes &c. ou l'on aurait besoin
d'avoir égard à la différence des revenus et à celle des avances et
d'envoyer pour chaque cas le Denier sur lequel il faut l'impôt
pour qu'il soit proportionné à un dixième. Il suffirait alors
qu'un de vos commis ou de M. D'Emesson eut appris à se servir
des tables, ce que je me chargerai de lui montrer en une demi heure pour
peu qu'il eut d'intelligence. S'il n'y en a pas on vous en trouverait
aisément un. En général il serait bon que vous eussiez dans vos
bureaux un ou deux commis purement aux écritures à douze cent francs
comme les autres mais sachant bien le calcul des décimales et l'usage
des tables de logarithmes.

J'ai envoyé l'instruction pour la jauge à M. De Fourqueux
On disait hier une nouvelle bien fâcheuse sur des changements
de ministres. J'espère quelle ne sera pas vraie du moins d'ici à

quelques tems. Les braves officiers ne se retirent jamais en tems de guerre.

Le Préambule Des Vins^x m'a fait un très grand plaisir. Vous ferez autant de bien par les lumières que vous répandez que par vos lois et vous rendrez les abus si odieux qu'ils n'oseront plus se reproduire.

Adieu je vous embrasse.

^x L'édit sur le commerce des vins.

quelques fois. Les beaux officiers ne se retiennent jamais en leur lieu.

général.

Le commandant des troupes n'a fait que son devoir. Pour
plus d'exactitude de son service les généraux que vous voyez par
ici et dans d'autres lieux de la ville de Paris ne sont plus séparés.

Adieu à vos amis.

Je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Comte de Saxe

Le Comte de Saxe

Le Comte de Saxe

Le Comte de Saxe

Le Comte de Saxe

Le Comte de Saxe

Le Comte de Saxe

Le Comte de Saxe

Le Comte de Saxe

Le Comte de Saxe

Le Comte de Saxe

Le Comte de Saxe

Le Comte de Saxe

Le Comte de Saxe

Le Comte de Saxe

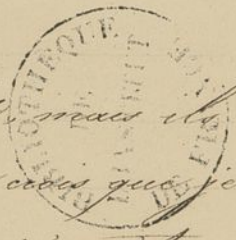
(Condorcet & Turgot)

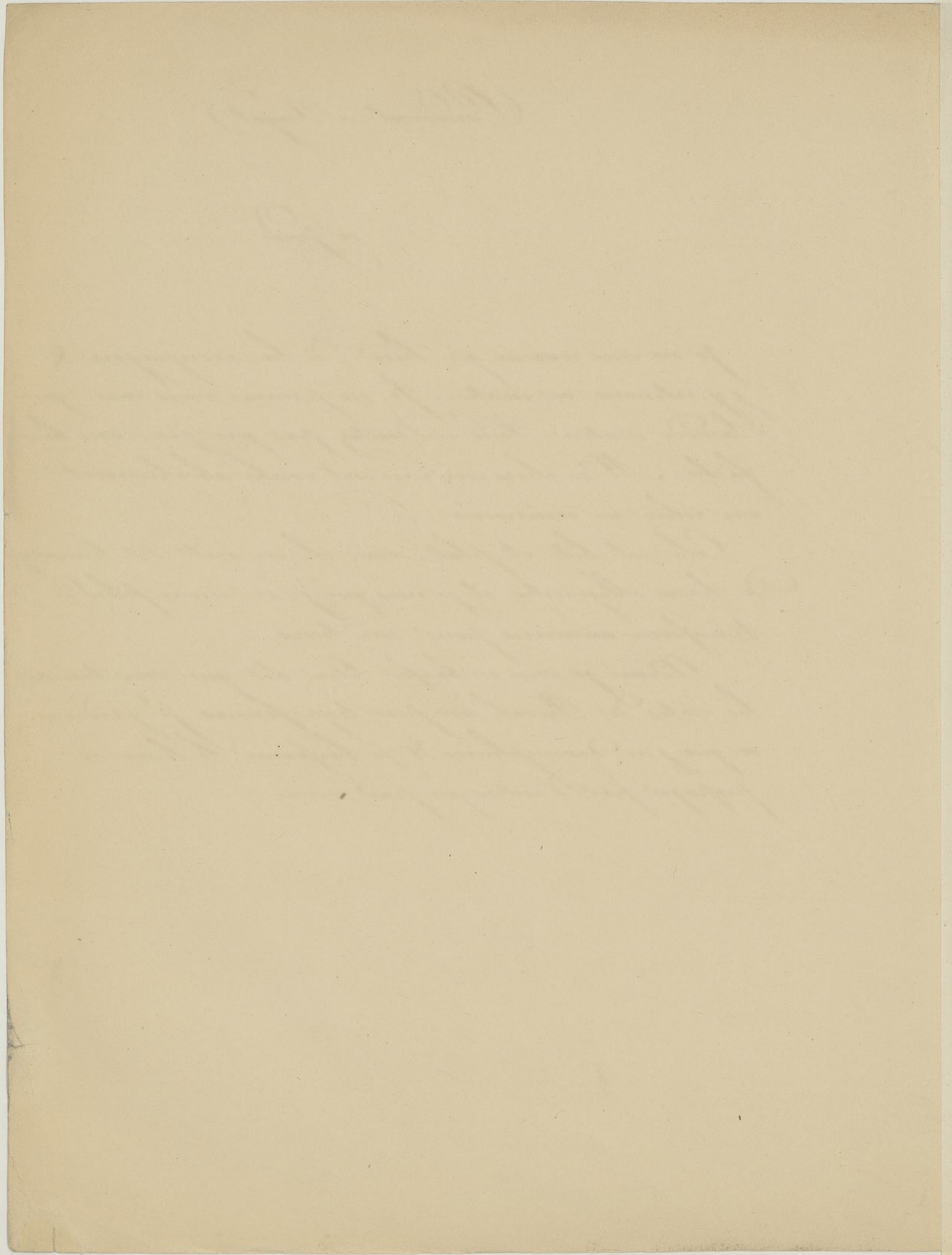
ce jeudi

Je ne suis revenu qu'hier de la campagne & j'y retournerai ce matin. Je ne pourrai vous voir que Samedi matin. Vous ne doutez pas que j'en sois bien fâché. Mes chers confrères ont voulu absolument me relier en cérémonie.

Cela est bête et plat, mais ils m'ont dit beaucoup de choses obligantes, et je crois que je n'aurai plus de tristesse au moins pour un temps.

Adieu je vous embrasse. On dit que vous trouvez les notes de Pascal un peu trop fermes. Je garderai ce que j'ai d'accomplir & je laisserai le livre se propager par d'autres que par moi.





(Copie) (Condorcet à Turgot)
Ministre D'Etat.

C. Dimanche.

Ceci doit dater.

Je n'ai point été hier à l'académie par l'avis de M. De Malesherbes
et on a remis le tout après les vacances. il faudrait que l'on put retarder
jusqu'à l'année prochaine parce qu'alors je serais débarrassé de D'arci
qui ne sera plus Directeur, mais il ne faut pas que M. De Malesherbes
nomme le chevalier De Borda qui est beaucoup plus acharné que D'arci
et la raison en est qu'il ne peut me pardonner que je n'aie pas voulu
consentir que le chevalier D'arci et Le Roi ses amis condamnaissent injus-
tement l'abbé Bossut, et qu'il m'accuse de plus d'être cause qu'étant
Ministre de la Marine, vous ayez accueilli M. De Moirguet dont il
est jaloux, et que dans l'affaire Des canaux vous lui ayez préféré l'abbé
Bossut. M. De Malesherbes peut nommer Vice Directeur l'année prochaine
ou Vaucanson, plus ancien que Borda dans la même classe, et qui sera
toujours pour le parti qu'il croira le plus agréable à M. le Contrôleur
général, ou ce qui vaudrait beaucoup mieux M. D'alembert, M. De
Chauri, et M. De Montigny, qui ont moins de réputation en Europe
et qui n'ont pas plus d'honnêteté et de vertu que M. D'alembert, l'ont
été déjà, l'un deux fois et l'autre trois fois. On n'est pas assujéti à
suivre l'ordre du tableau. on s'en est écarté pour Le Mornier, à cause
de son caractère, celui de Borda est beaucoup plus dangereux, c'est lui



(Copie) (Commissaire à l'Instruction Publique)

à Monsieur

J'ai l'honneur de vous adresser par l'avis de M. de ...
et me serais le tout après la réception. Il faudrait que l'on put ...
jusqu'à l'année prochaine parce que dans le mois de ...
qui ne sera plus de ... mais il ne faut pas que ...
comme le caractère de ... qui est beaucoup plus ...
et la raison en est qu'il ne faut pas ...
convenir que le caractère de ... et ...
tant l'abbé ... et qu'il ne faut pas ...
Monsieur de ... vous envoie ...
est ... et que dans ...
tant ...
en ... plus ... dans le ...
tous les ... qu'il ...
général, ce qui ...
Puis, et ...
et qui n'est pas ...
etc. ...
dans l'ordre ...
de son caractère, celui de ...



1844

qui a rendu méchant Warsi, qui, sans lui n'aurait été qu'insupportable.
 Parlez de cela à M. De Malesherbes le plutôt possible, il fait grand
 cas De Borda, non à cause De ses mémoires dont quelques uns annoncent
 Du talent, quoiqu'il ne résulte rien et que jamais personne n'en a parlé
 et n'en parlera, mais, parce qu'il est ce qu'on appelle bon académicien,
 C. a. D. parce qu'il parle dans les assemblées De l'académie et qu'il ne
 Demande pas mieux que De perdre son tems à faire Des prospe (le mot est
 déchiré Dans l'original) à examiner Des machines &c. et surtout parce qu'
 se sentant eclipsé par D'autres géomètres, il a quitté comme Warsi la
 Géométrie pour la physique.

Je voudrais bien que pour me consoler Des tracasseries académiques vous
 terminassiez avant mon départ l'affaire Des jauges et celle De la chaire
 D'hydraulique, mais je dois vous prévenir que le chevalier De Borda
 qui a mal au foie depuis l'hydrodynamique De l'abbé Bossut, pourra
 bien mourir De l'érection De cette chaire.



10
194

(copie) Condorcet à Turgot

Ministre d'Etat

Vendredi.

Je trouve de plus en plus raisonnable l'arrangement dont je vous ai écrit hier. Le seul obstacle que j'y voyais était l'arrangement proposé pour la retraite de M. de Fouché, mais cet obstacle me paraît aisé à lever, vous pourriez en donnant deux mille écus à l'academie prendre cent pistoles pour M. de Fouché, il se retirerait et je ferais sa place sans appointemens pendant un, deux, ou trois ans, si cette manière paraissait trop désavantageuse pour moi, songez que d'ici à trois ans je serai plus connu, les affaires publiques en meilleur ordre &c. que vous pourriez alors, me donner les années où je n'aurai rien reçu et augmentation de pension selon la méthode de M. Laverdi.

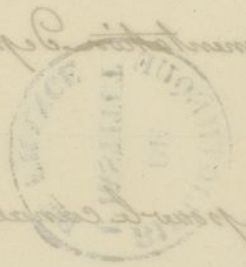
On a créé une juridiction pour le canal de Picardie. Je vous demande la place de greffier pour M. le Pere procureur à St-Quentin et greffier de la subdélégation. C'est un bonnet homme, estimé dans la ville et qui m'a rendu des services.

L'abbé Morellet m'a proposé de lire à l'academie un mémoire pour l'engager à vous demander d'exempter de tous droits et de permettre l'entrée des instrumens de mathématiques, physique,

(Copy) *Commissaire à l'Éducation*
Ministère de l'Éducation

Montréal

Le tour de la coupe est terminée l'arrangement fait le 20
et est bien de tout état par le 20 après être l'arrangement
proposé par le docteur de M. de Foch, mais est resté en
partiel au 20, sans pour en donner une meilleure
l'académie parait être restée pour M. de Foch, il est resté
et il faut s'expliquer dans l'arrangement pendant un, deux, ou
trois ans, de cette manière pendant tout le reste de son
voyage par le 20 à trois ans je dois plus en dire de l'office public
ou mieux être de. que son pour être, son donner de mieux en
je n'ai rien vu et l'arrangement de donner de la méthode
de M. de Foch.



On a été une fois l'arrangement de Foch, le 20
demande l'expliquer par M. de Foch, le 20
question et l'expliquer de l'arrangement. C'est un bon
homme, estimer dans la ville et qui m'a vu de l'arrangement.
L'abbé Mallet m'a proposé de lui l'académie en même
pour l'expliquer à son demandeur l'arrangement de la ville et de
promettre l'arrangement de l'arrangement, l'arrangement

Chimie et venant de l'étranger. Je ferai la mémoire pour
 mercredi, mais je voudrais y joindre une demande pour que
 l'art de faire des instrumens fût regardé comme art libéral
 et exempté de toute les entraves dont les arts mécaniques sont chargés.
 Ecrivez moi, je vous prie, si j'ai tort et si je me presse trop. Je voudrais
 que vous me fîtes écrire un mot sur cet objet.
 Je vous envoie une sollicitation, c'est de la part de M. N'aubercourt
 que nous aimons beaucoup. M^{lle} Laspinasse et moi — Mandez
 moi à qui vous renverrez la mémoire afin que je puisse la suivre.
 Je suis fort impatient de trouver enfin une occasion de vous
 voir quelques momens de suite.

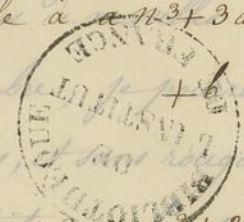
Mieux et avant de l'écrire, je fais le minimum pour
 mesurer, mais je voudrais y joindre une demande pour que
 l'on se fasse des intentions fut-ce que comme au lycée
 et exempt de tout de ce genre. Les intentions sont changées
 l'été sur, je vous prie, si j'ai fait et si j'en fais trop. Je voudrais
 que vous me fassiez savoir un mot de ce côté.
 Je vous envoie une sollicitation, c'est le rapport de Mr. N. subordonné
 que vous envoie beaucoup. Mr. N. s'oppose et moi - elle only
 moi à qui vous envoie le minimum et je ne puis le faire.
 Je suis fort impatient de savoir ce que vous envoie de vous
 pour quelques raisons de date.



nombre des termes vous voyez par 10 Mai 1770

Coudorot à Turgot

Puisque le nombre de termes est plus grand
 que toute grandeur donnée. J'aurais été encore plus fâché de qu'on
 Vous avez raison, monsieur, l'exposé de la question n'est pas assez clair,
 et ce n'est pas au dernier terme multiplié par le nombre des termes
 qui est égale à la somme de la progression des quarrés mais au dernier
 terme multiplié par leur nombre et divisé par trois plus la moitié de
 ce même dernier terme plus le nombre des termes divisé par 6 si le
 premier terme est l'unité. Si le premier est zéro alors au lieu de la
 moitié du dernier terme on en prendra le sixième et le sixième du
 nombre des termes diminué de l'unité au lieu du sixième du nombre
 des termes. Cela se démontre algébriquement et très simplement ainsi.
 On peut supposer que la somme des quarrés jusqu'à n^2 soit $an^3 + en$
 la même somme prise jusqu'à $n+1^2$ sera conséquemment $a(n+1)^3 + e(n+1)$
 $n+1^2 + en+1$ égale à $a(n+1)^3 + 3an^2 + 3an + a$ dans la différence de ces
 deux sommes on aura $3an^2 + 2bn + b$ et la liberté de vous consulter
 sur d'autres matières, et sur tout ce qui concerne quoique ce que j'ignore
 De ces deux sommes on aura $3an^2 + 3an + 2bn + a + b + c$ mais leur différence
 est aussi le quarré $n+1^2$ donc en comparant terme à terme les deux
 expressions de la même différence j'aurai les trois équations $3a = 1, 3a + 2b =$
 $2, a + b + c = 1$ ce qui donne $a = \frac{1}{6}, b = \frac{1}{2}, c = \frac{1}{6}$ dont l'expression de la
 somme des quarrés sera $\frac{1}{6}n^3 + \frac{1}{2}n^2 + \frac{1}{6}n$. Mais si l'on suppose que n soit
 plus grand que toute grandeur donnée alors les deux derniers termes disparaissent
 devant le premier parce que leur rapport au premier qui est $\frac{2}{2n} + \frac{3}{6n^2}$ est
 plus petit que toute grandeur donnée dans cette même hypothèse, donc
 alors (et c'est le cas de la pyramide représentée par une somme de
 quarrés) la somme est égale au tiers du dernier terme multiplié par le



des Algèbres à Turgot

nombre des termes. Vous voyez par là qu'il fallait ajouter à l'énoncé du
 Lorsque ce nombre est infini ou lorsque ce nombre est plus grand
 que toute grandeur donnée. J'aurais été encore plus fâché de quitter
 Paris: si vous n'avez, du y retourner cet été. Je compte y être pour le
 mois de novembre et je jouis d'avance du plaisir de vous y voir de bonne
 heure que vous me promettez. J'ai laissé M^{lle} de l'Éspinasse sans fièvre.
 On nous aura sans doute donné de ses nouvelles. Abbé Morellet a essuyé
 beaucoup de dégouts pour la réponse qu'il prépare à l'abbé Galiani et
 le petit abbé lui a écrit une lettre de pressiflage à laquelle l'autre
 a répondu sérieusement l'une et l'autre son très piquantes. J'ai peur
 qu'après avoir badiné, le Napolitain ne cherche à nuire. L'un me paraît
 bon homme et sûr, l'autre plaisant et méchant. Je suis maintenant à
 Ribemont près St. Quentin, si dans vos moments de loisir vous m'écrivez
 quelquefois, ce sera une marque d'amitié à laquelle je serai très sensible.
 Pour moi je n'ai plus de nouvelles à vous mander, mais puisque vous me
 consultez sur l'algèbre, je pourrai prendre la liberté de vous consulter
 sur d'autres matières, et sans rougir de mon ignorance quoique ce que j'ignore
 soit plus important que la science des progressions. Adieu, monsieur,
 vous devez compter d'autant plus sur mon amitié, que quand je n'aurais
 jamais l'avantage de vous voir je vous aimerais très tendrement
 pour le bien que vous faites, pour le faire et avec tant de
 simplicité.

ce 10 Mai à Ribemont par St. Quentin.

nombre de lettres. Les vôtres par la quelle j'ai été informé de l'arrivée de
 l'ouvrage de nombre de lettres et de l'ouvrage de nombre de lettres
 que j'ai fait grand nombre de fois. J'ai vu et encore j'ai fait de petites
 lettres de vos lettres. Les lettres de votre part et de votre part
 moi de nombre de lettres de votre part et de votre part
 pour que vous me fassiez. Les lettres de votre part et de votre part
 en vous avec une lettre de votre part et de votre part
 beaucoup de lettres de votre part et de votre part
 le petit abbé lui a écrit une lettre de passage à laquelle vous
 a répondu très amicalement. Les lettres de votre part et de votre part
 qu'après avoir lu les lettres de votre part et de votre part
 des hommes et des lettres de votre part et de votre part
 récemment par les lettres de votre part et de votre part
 quelques fois, ce sera une marque de votre part et de votre part
 pour vous faire plus de lettres de votre part et de votre part
 contentes au sujet de votre part et de votre part
 sur votre part et de votre part et de votre part
 est plus important que de vous de votre part et de votre part
 pour vous faire plus de lettres de votre part et de votre part
 pour le bien de votre part et de votre part
 simplicité de votre part et de votre part
 plus grand que tout grand nombre de lettres de votre part et de votre part
 et de votre part et de votre part
 plus grand que tout grand nombre de lettres de votre part et de votre part
 plus grand que tout grand nombre de lettres de votre part et de votre part

(Copie) (Condorcet à Turgot) *notre glorie, mais*
pour votre effet actuel des loix Ministre. *qui n'est ni agitée ni*
en état de vous juger, à moins d'être revêtue d'une autorité.

Je crois vous avoir déjà parlé de l'objet pour lequel je vous envoie aujourd'hui un mémoire.

Cette affaire sera très aisée à terminer promptement. Vous supprimerez sans nuire aux revenus du Roi, une foule de Droits onéreux dont la suppression animera le commerce intérieur, et fera surtout un grand effet sur le public par le nombre et les noms bizarres des Droits retranchés.

Ce n'est point la perfection du mal, si vous restez en place rien ne vous empêchera d'ôter dans la suite les Douanes extérieures quelque bien réglées qu'elles soient. Si vous n'y restez pas l'expérience à prouver que l'excès du mal n'est pas une raison pour qu'il soit détruit.

M. De Trudaine a un travail tout prêt sur cet objet, il n'y a que de légers changements à y faire pour l'appliquer au moment présent.

L'auteur du mémoire que je joins ici est persuadé que l'on pourrait aisément engager les fermiers généraux à consentir à cet arrangement et à avoir l'air de le demander.

Tout ce que je vous demande est que vous vouliez bien l'écouter un quart d'heure à votre premier voyage. Vous serez content de lui c'est un homme d'esprit et qui connaît bien les détails de la ferme.

Si vous persistez ensuite à ne pas vouloir de cette opération, je renoncerai

(Copie) (Cabinet à Paris)

Ministre.

Je vous prie de m'envoyer le rapport que vous m'avez adressé
à ce sujet par le canal de M. de Lamoignon.

Cette affaire vous tenant si à coeur, je suis persuadé que vous
avez mis tout votre zèle à l'examiner avec la plus grande
attention, et que vous avez fait tout ce qui est en votre
pouvoir pour la terminer avec la plus grande célérité et
la plus grande exactitude. Je suis persuadé que vous
avez fait tout ce qui est en votre pouvoir pour la terminer
avec la plus grande célérité et la plus grande exactitude.
Je suis persuadé que vous avez fait tout ce qui est en votre
pouvoir pour la terminer avec la plus grande célérité et
la plus grande exactitude.

M. de Lamoignon a été chargé de vous adresser le rapport
que vous m'avez adressé à ce sujet par le canal de M. de
Lamoignon. Je suis persuadé que vous avez fait tout ce qui
est en votre pouvoir pour la terminer avec la plus grande
célérité et la plus grande exactitude. Je suis persuadé que
vous avez fait tout ce qui est en votre pouvoir pour la
terminer avec la plus grande célérité et la plus grande
exactitude.

au Désir que j'ai qu'elle se fasse cet été, non pour votre gloire, mais
pour votre effet actuel sur l'opinion du public qui n'était ni a portée ni
en état de vous juger, a besoin d'être recueillie de tems en tems.

Vous n'êtes point du tout charlatan et c'est un défaut de ce qu'on est
à Paris et à Versailles.

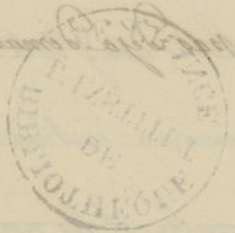
Ms. D'Anlezi m'a paru croire que vous lui aviez promis d'écrire pour
son homme, si vous n'aviez pas déjà demandé pour un autre.

J'irai vous voir vendredi.



au lieu que j'ai pu le faire et de me pour votre plaisir, mais
pour vous être offert au public, qui n'est ni en état ni en
en état de vous payer, a moins de la somme de deux cent francs.
Pour votre part de tout cela, et c'est ce que je vous envoie
à Paris et à Marseille.

M. de la Roche, en ce qui concerne pour vous les deux premiers de votre
de la Roche, de vous n'avez pas de la Roche, pour en avoir.



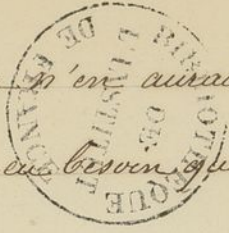
[Faint, illegible handwritten text continues across the page, appearing as ghosting or bleed-through from the reverse side.]

(Copie) (Condorcet à Turgot)

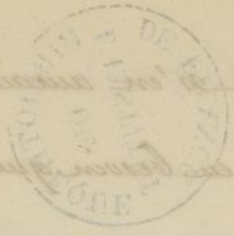
Je vous envoie, Monsieur, la lettre que vous m'avez demandée pour
 M. Trudaine, relativement à la construction des ponts sur les rivières
 susceptibles de devenir navigables, je compte vous proposer bientôt un
 projet de lois pour débarasser les mêmes rivières des moulins qui les
 barrent afin qu'il puisse s'y établir de soi-même une navigation
 imparfaite et pour un tiers de l'année, en attendant qu'on puisse y
 faire les travaux nécessaires pour la rendre meilleure.

Je vous envoie une autre lettre pour M. Trudaine, elle a pour objet
 la jonction de la Loire à la Saône, par la Bousbence et la D'heure,
 On a rejeté cette communication sous prétexte qu'il n'y aurait pas
 assez d'eau. D'après de nouvelles informations faites dans le pays,
 il paraît que ce prétexte est mal fondé. En fait de canaux défiez
 vous de ceux qui mettent de la vanité à faire des plans de canaux,
 parce qu'il faut coûte qui coûte que le plan une fois fait l'eau vienne
 dans le canal. Défiez vous des gens à gloriole qui veulent faire
 des monuments dignes des anciens Romains pour qu'on y lise un
 tel Couze. Défiez vous aussi de ces gens qui en regardant la carte
 de France y voient deux rivières séparées par un peu de papier blanc,
 proposent de joindre ces rivières et appellent cela leur projet.
 Ne vous fiez qu'aux gens qui eussent ils joint la Loire au fleuve

Jaune n'en auraient pas plus de vanité pour cela, et ne croiraient
avoir eu besoin que de zèle et de quelques connaissances.



James B. ...
...



[Faint, illegible handwritten text covering the majority of the page]

~~Le Mercredi~~

Copie d'une lettre de Condorcet à ... (je vois Turgot)
reclamation en faveur des habitants de Ribemont - L'original
fait partie de la collection d'autographes de M^r Feuillet
de Conges

le mercredi,

J'étais bien sûr Monsieur qu'on vous rendrait le compte
le plus favorable de M^r de Beauvoisin. mais il ne
faut calomnier personne, pas même les pauvres
habitants de Ribemont. Il y a longtems que les tirans
traitent de rebelles les peuples qui ne souffrent pas
assez patiemment la tyrannie, et que les administra-
teurs de petites places traitent de mutins ceux qui
demandent justice. Si l'homme en qui vous avez
confiance ose citer un fait qui prouve la mutinerie
des habitants de Ribemont j'ai tort, mais s'il vous
en a imposé sur cet objet il mérite perdre votre
confiance. Je sais que M^r de Beauvoisin traite les
paysans avec dureté & avec ^{avec} insolence. Je sais que
l'insolence envers des malheureux manquant de
pain et condamnés au travail est une inhumanité
infâme. Si c'est là ce que l'ingenieur en chef du
Voisenois appelle Permettez, nous ne parlons pas
la même langue. Je sais que M^r de Beauvoisin
après avoir employé une année à faire une
tranchée auprès du mont d'origine, a employé

l'année suivante à la faire remplir par les mêmes
tâches. Ce qui n'est pas preuve d'une grande intelligence.
Je sais qu'il a fait condamner les habitants de
Ribemont une ou deux fois à des amendes que
l'intendant a jugées mal prononcées une fois entre
autres pour n'avoir pas travaillé à des réparations
dans un temps où les terrains étaient inondés. Je
sais qu'il a été pour la chaussée de Ribemont de
trois ou quatre avis différents et je n'ai vu à cette
variation d'autres causes. 1^o que les regards de Mr
l'intendant du Soissonais pour cette communauté.
2^o La pauvreté de la plupart des laboureurs. Elle
n'a avoué un troisième tort, celui que j'ai osé
m'adresser à vous pour elle, mais j'ose vous
prier de vous en rapporter au compte que
vous rendra Mr de Brie et d'y avoir
plutôt égard qu'à un commentaire que l'ingénieur
~~en chef~~ de Guise ditera à l'ingénieur en chef.
Je n'ai encore rencontré personne qui se soit plaint
de Mr de Brie. On dit seulement qu'il est trop
humain, qu'il compte trop les hommes pour
quelque chose et à l'exception de l'ingénieur en
chef et du piqueur de Guise, qui sont d'excellentes

raisons pour cela je n'ai encore vu personne qui se
rendit à Mr de Beauvisage la même justice
que moi.

Le Subdélégué ^{de Rubemont} dont on vous parle est mon Oncle,
il n'a bien voulu se charger ^{de cette place}, qu'à condition que
jamais il ne serait chargé ^{de cette place} d'aucune partie de
l'administration ou il pourrait y avoir des actes
de rigueur, Voilà pour quoi il ne commandera
~~jamais~~ jamais aucune corvée.

J'ai l'honneur d'être avec l'attachement le
plus respectueux Monsieur votre très humble
& très obéissant serviteur Le M^s de Candoret

Puisse servir à la faire remplir par les hommes

~~de la classe qui est le plus pauvre de la nation~~
~~et qui est le plus méprisé de la nation~~

~~et qui est le plus méprisé de la nation~~
~~et qui est le plus méprisé de la nation~~

~~et qui est le plus méprisé de la nation~~
~~et qui est le plus méprisé de la nation~~

~~et qui est le plus méprisé de la nation~~
~~et qui est le plus méprisé de la nation~~

~~et qui est le plus méprisé de la nation~~
~~et qui est le plus méprisé de la nation~~

~~et qui est le plus méprisé de la nation~~
~~et qui est le plus méprisé de la nation~~

~~et qui est le plus méprisé de la nation~~
~~et qui est le plus méprisé de la nation~~

~~et qui est le plus méprisé de la nation~~
~~et qui est le plus méprisé de la nation~~

~~et qui est le plus méprisé de la nation~~
~~et qui est le plus méprisé de la nation~~

~~et qui est le plus méprisé de la nation~~
~~et qui est le plus méprisé de la nation~~


~~et qui est le plus méprisé de la nation~~
~~et qui est le plus méprisé de la nation~~

~~et qui est le plus méprisé de la nation~~
~~et qui est le plus méprisé de la nation~~

(Copie) (Lurot a Condorcet)

204

Mlle. Dimanche 21

 Je voudrais vraiment bien avoir donné lieu aux compléments que vous m'avez faits et ce n'est pas fait de bonne volonté. Mais vous n'êtes point Magistrat, vous confier un Département pour travailler sous moi sans ce titre c'eut été vous rabaisser à l'état de premier commis. Il aurait fallu pour éviter cette apparence, imaginer et créer quelque charge nouvelle ce qui dans ce moment eut excité un clabaudage, que j'ai eu peut-être la sottise de craindre. Dans cette circonstance je me suis borné à prescrire sur ce que je gagne par la réunion du Département de M. D'Albert à celui de M. Fargis de quoi vous faire jouir des appointemens de votre place dont vous ne deviez jouir qu'à la mort de M. de Sorbomais ou de M. Gillet. Je sens qu'il eut été nécessaire de faire parvenir par tout une instruction pour les municipaux commandans intendans &c mais il eut été impossible de la faire


(Copy) (Original)

18th March 18



Faint, mirrored text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is illegible due to its orientation and fading.

au milieu du premier brouhaha, et actuellement
tout se calme.

Du point à du vous  que nous n'étions
pas contents de la situation. Je vous embrasse.
Quand reviendrez-vous?

23 août

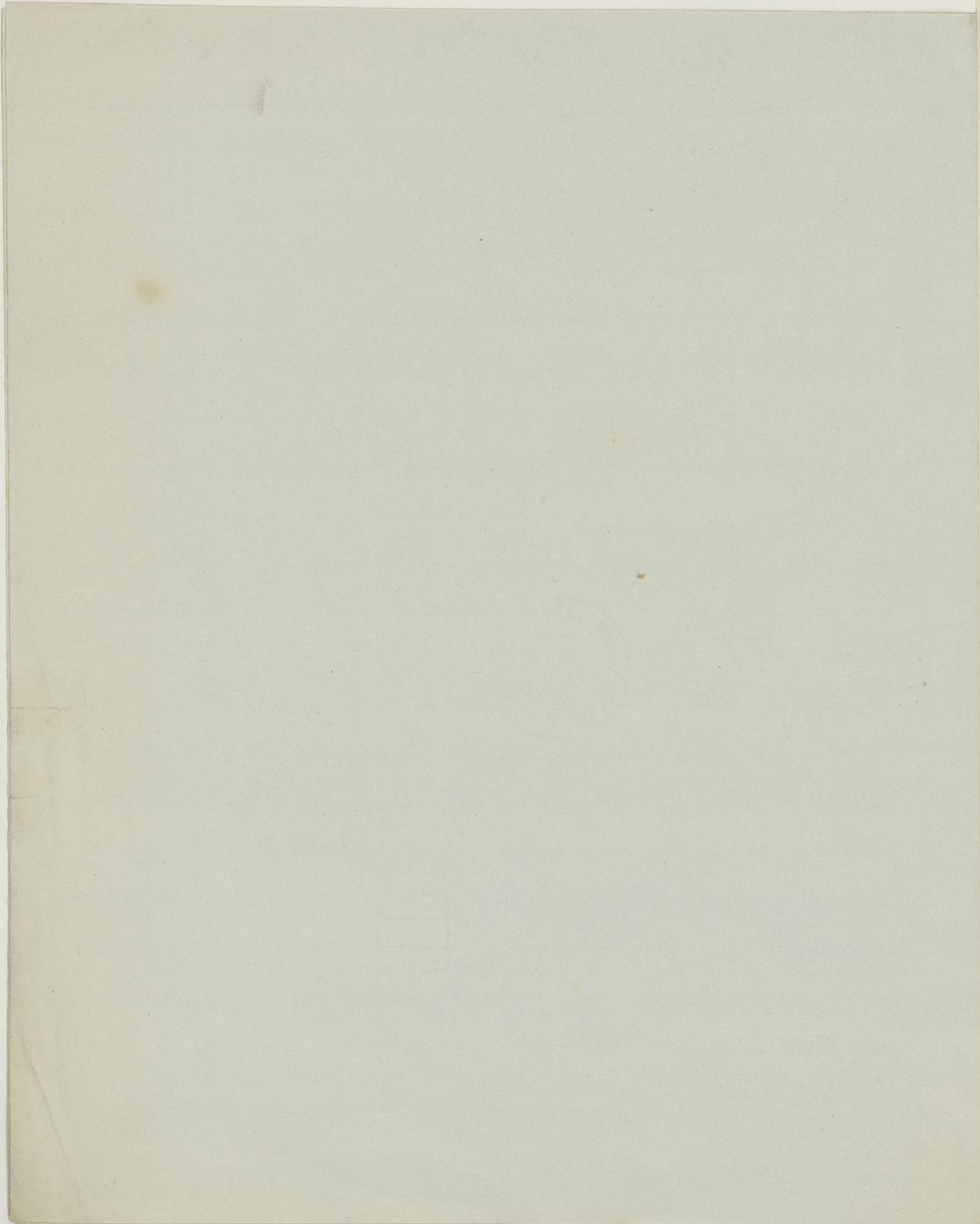
1774.

à l'appoiner
comme sans rapport
à Condorcet

Le célèbre Leonard Euler, un des plus grands Mathématiciens de l'Europe, a composé deux ouvrages qui pourraient être très utiles pour les écoles de la marine et de l'artillerie. L'un est un traité de la construction et de la manœuvre des vaisseaux; l'autre est un commentaire sur les principes d'artillerie de Robins traduit en François. Je propose à votre Majesté d'en ordonner l'impression qui sera peu coûteuse parce qu'on trouvera un libraire qui se chargera des frais en ~~leur~~ assurant le débit d'un certain nombre d'exemplaires.

Il est à observer que cette expression faite sans le consentement de l'auteur, blesse un peu l'espèce de propriété qu'il a sur son ouvrage. Mais il est aisé de l'indemniser d'une manière très flatteuse pour lui et glorieuse pour votre Majesté. Le moyen serait qu'elle voulût bien m'autoriser à écrire de sa part au Sr Euler et à lui faire toucher une gratification équivalente à ce qu'il pourrait retirer de l'édition de son livre; ce qui peut aller à peu près à cinq mille francs. Cette somme sera payée sur les dépenses secrettes de la marine.

Bon



(Copie) Furgot à Leonard Euler

207

à supprimer

à Fontainebleau le.....

M^r Leonard Euler

Monsieur,

Pendant le temps que j'ai été chargé du
Département de la Marine, j'ai pensé que je ne
pouvais rien faire de plus avantageux pour
l'instruction des jeunes gens élevés dans les écoles
de la marine et de l'artillerie que de les mettre
à portée d'étudier les ouvrages que vous avez donnés
sur ces deux parties des mathématiques. J'ai
en conséquence proposé au Roi de faire imprimer par
ses ordres votre traité de la construction et de la
manœuvre des vaisseaux et une traduction française
de votre commentaire sur les principes d'artillerie
de Robuis.

Si j'avais été plus à portée de vous j'aurais
demandé votre consentement avant de disposer
d'ouvrages qui vous appartiennent; mais j'ai cru
que vous seriez bien dédomagé de cette espèce
de propriété par une marque de la bienveillance
du Roi. Sa Majesté m'a autorisé à vous faire
toucher une gratification de mille Roubles quelle

(Copie) Rapport à Monsieur l'Intendant

à l'Intendant de...

Monsieur l'Intendant

Monsieur,

Pendant le temps que j'ai été chargé de

département de la Marine, j'ai pu me

permettre de faire des observations pour

l'entretien des ports que j'ai eu l'honneur

de la servir et de l'entretenir que de les

à porter l'état de ces ports que vous avez

sur les deux ports de la marine, j'ai

les remarques, j'ose en dire de faire

des ordres pour l'entretien et de la

conservation de ces ports et de leur

de votre commission sur les principes de

de l'Intendant.

Si j'avais été plus à portée de vous

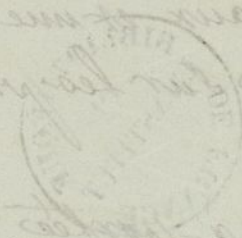
combien votre commission a été de

l'ouvrage que vous avez fait; mais j'ai

des notes sur les ouvrages de cette

de propriété par une somme de la

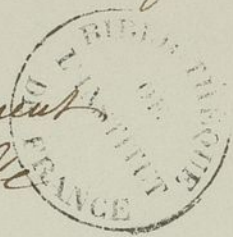
de l'Intendant de l'Intendant de l'Intendant



Vous prie de recevoir comme un témoignage de l'estime qu'elle fait de vos travaux, et que vous méritez à tant de titres.

Je m'apprends d'en être dans ce moment l'interprète et je saisis avec un véritable plaisir cette occasion de vous exprimer ce que je pense depuis longtemps pour un grand homme qui honore l'humanité par son génie et les siennes par ses mœurs

Je suis Monsieur très parfaitement
G. J. h. de



S. S. Il y a déjà quelque temps que M^{le} M^{is} de Lamoignon qui s'est chargé de veiller à l'édition de vos deux ouvrages vous a prévenu de cette grâce du Roi et vous avez dû être surpris de n'en avoir point de nouvelle diserte. Mais ayant passé du Ministère de la Marine à celui des Finances, la feuille approuvée par le Roi s'était égarée, je repare aujourd'hui ce retard.

Il est d'avis de recevoir comme un témoignage de
la bonne volonté que vous témoignez et que vous
m'avez fait de tout le bien.

Je me réjouis de voir que vous n'avez pas
interprété et je joins avec un véritable plaisir cette
écriture. Je vous exprime à quel point j'ai
apprécié pour un grand homme que le monde
honore par son génie et les lettres par sa
mémoire.

Je suis très honoré de votre
V. P. L. H. L.

Il y a une question que M. de Fontenay
qui est chargé de vous à l'occasion de son
voyage dans le royaume de ce prince du duc de
Normandie qui est chargé de son voyage pour
le duc de Bretagne. Mais ayant parlé de l'intention
de la Marine à celui des finances, la question
approuvée par le duc de Bretagne, je
regarde comme un bien à l'égard.

(Copie)

(Condorcet à Gurgot)
après son ministère

209

ce mercredi

L'affaire de Fouche est terminée il a ses mille écus et la
reversion des cent louis et le temps de son départ dépendra
de moi. Je serais fâché qu'il m'empêchât d'aller vous voir
avec M. le Duc de La Roche-Foucault cependant je n'en
rapporterai à ce que voudra M. D'Alembert.

Le Discours de la harpe sera tel que je l'ai mandé à
M^{rs} D'Enville. J'en suis fort aise pour lui et j'attends
avec impatience l'effet que ce morceau produira sur le public.
Puisse-t-il être assez fort pour embarrasser ceux qui veulent
détruire votre ouvrage. Puisqu'ils sont délivrés de vous pourqu'ils
s'obstinent-ils à vous poursuivre sur le peuple. Que leur
a-t-il fait? En conservant vos édits ils auraient été desho-
norés comme intrigans, en les détruisant ils le seront comme
opresseurs du peuple. Deshonneur pour deshonneur c'est
un singulier goût que de prendre le dernier parti.

Je vous manderai ce qui se passera demain à l'Académie.
Adieu je vous embrasse. Je suis très fâché de n'avoir pu
vous voir plus longtemps et ce ne sera pas ma faute
si je ne vous vois point dans le mois prochain. On m'a dit
que vous feriez un voyage à Paris.

Journal de l'Assemblée
Nationale

(1791)

Le 17 Mars 1791. L'Assemblée Nationale s'est réunie à midi. Elle a commencé par la lecture de la lettre de M. de Lamoignon, Ministre de la Justice, au sujet de la démission de M. de Lamoignon, Ministre de la Justice, le 15 Mars. Elle a ensuite discuté sur la proposition de M. de Lamoignon, Ministre de la Justice, de démissionner de son poste. Elle a décidé que M. de Lamoignon, Ministre de la Justice, n'est pas tenu de démissionner de son poste. Elle a ensuite discuté sur la proposition de M. de Lamoignon, Ministre de la Justice, de démissionner de son poste. Elle a décidé que M. de Lamoignon, Ministre de la Justice, n'est pas tenu de démissionner de son poste.

Condorcet
à
Turgot
Sur le canal de Picardie
& sur l'abbé Bossut

Comptes
à

Propos

Sur le canal de l'Inde
et sur l'abbé Bossuet

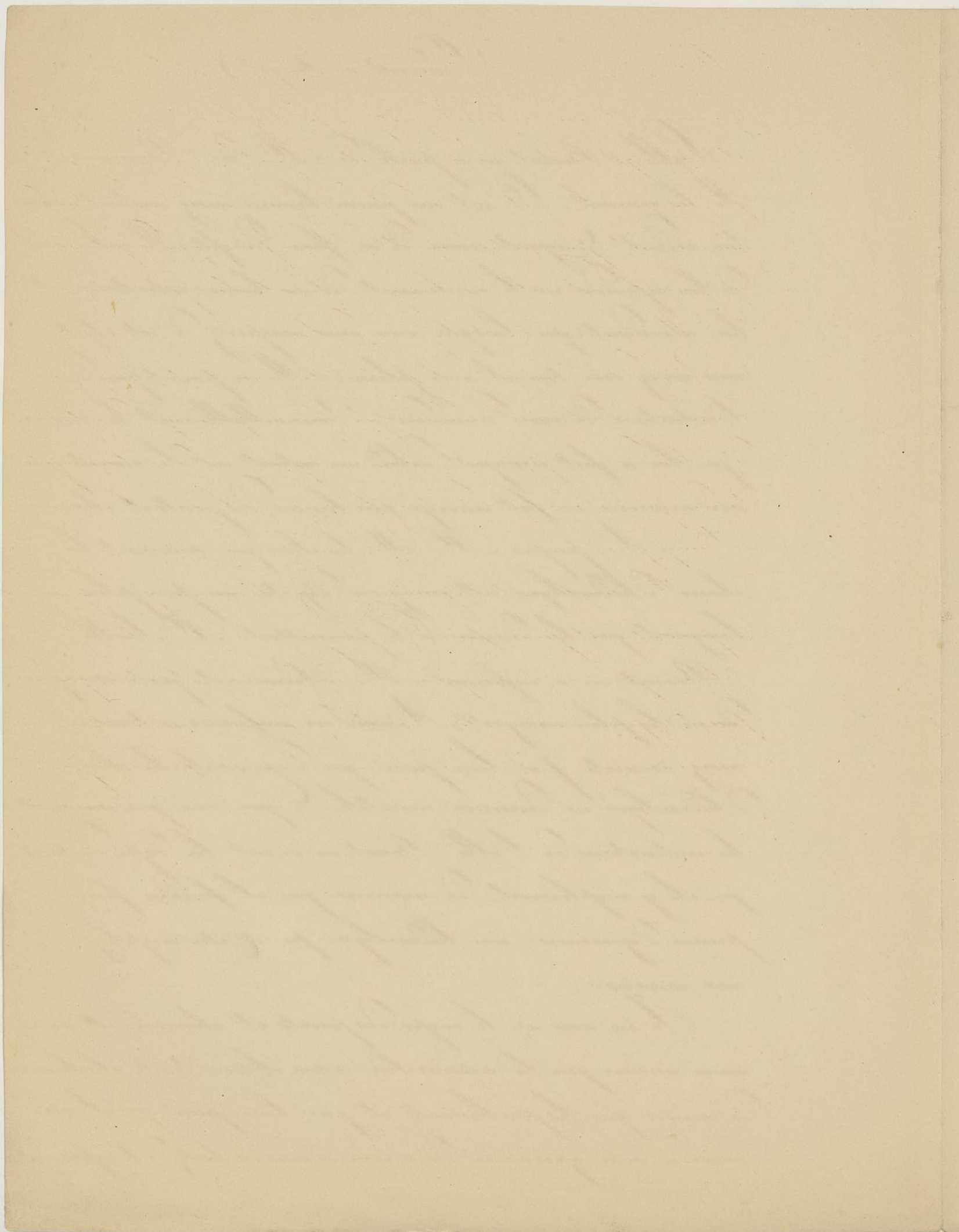
(Concorde a Fergol)

211

L'abbé Bossut m'a parlé de Mr de Brunsson, il le connaît. C'est un jeune homme assez instruit mais très ardent & ayant envie de se faire de l'été. Il est davis de lui répondre en le remerciant de ses bonnes intentions, et lui mandant que lorsque vous vous occuperez de cet objet, vous verrez son travail avec plaisir. Il ne paraît pas dans l'intention de rien demander. Vraisemblablement la raison qui lui a fait envoyer d'abord un extrait est la crainte que son mémoire ne fût renvoyé au bureau des ponts et chaussées.

A propos M. M. les élèves qui suivent la chaire d'hydraulique ont imaginé d'y être un peu plus - burlant que la Decorce ne le permettoit. M. l'abbé Bossut en a informé M. de Perrenet qui a imaginé de ne les plus envoyer. Mais ces messieurs se trouvent assez savants. J'ai bien peur que d'après cela la chaire d'hydraulique ne devienne inutile & que ceux qui suivent les instructions de l'abbé Bossut ne soient la dupe de terre que'ils y emploieront; de manière qu'il faudra faire preuve d'ignorance en hydraulique pour être employé aux canaux.

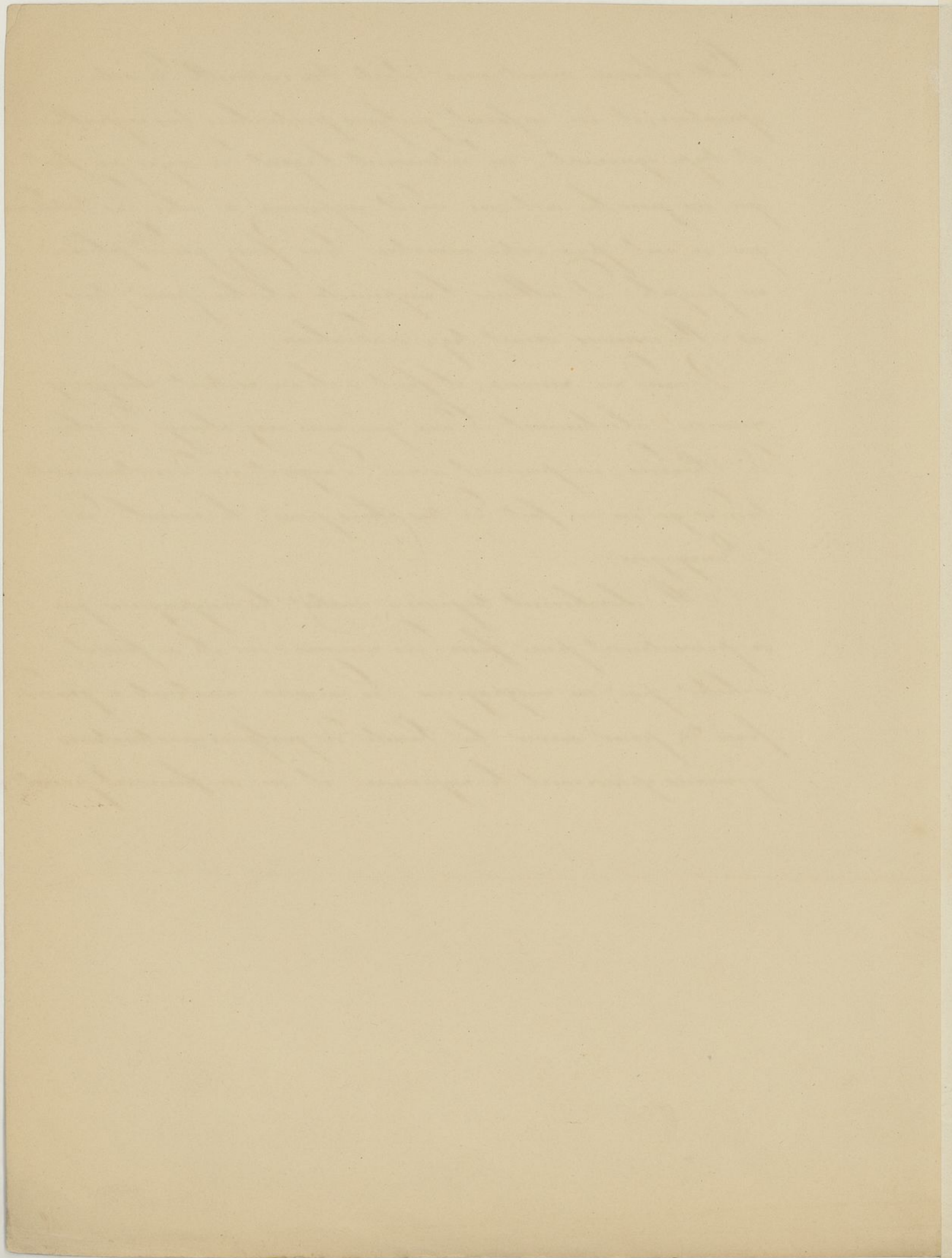
Je ne sais si le corps des ponts et chaussées est aussi ainsi ancien que la monarchie, mais il vous traite absolument de même que les parlements et j'ai bien peur qu'il ne nuise a votre opération des corvées, si vous ne halez de le reformer.



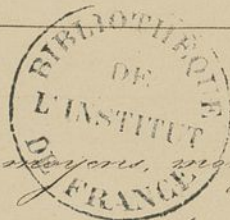
Cette réforme serait une suite très naturelle de votre opération, et en casant quelques particuliers très coupables et trop ignorants, en détruisant l'esprit de corps qui fait que ces gens là ont un crédit supérieur à celui des Intendants qui n'ont pas votre caractère. Vous feriez grand plaisir au peuple. D'ailleurs l'impunité absolue pour tous ces Messieurs serait trop scandaleuse.

Quant au canal, il faut s'ils en restent chargés y renoncer absolument. Ceux que vous avez chargés de celui de Picardie, ne peuvent avoir d'argent ni d'instruments, tandis qu'on en fait de très bons pour le canal de Bourgogne.

Ils chercheront toujours à corrompre les compagnies qui se présenteront pour faire des canaux, ou ils se feront acheter par ces compagnies. Les canaux construits à grands frais & pour servir la vanité de quelques constructeurs ignorans épuiseront le royaume, et ne se finiront point.



M. B. Il me semble que cette lettre devait être
adressée à l'abbé Bossut - elle n'a ni date
ni adresse ni signature mais elle est bien
certainement de l'écriture de Condorcet.

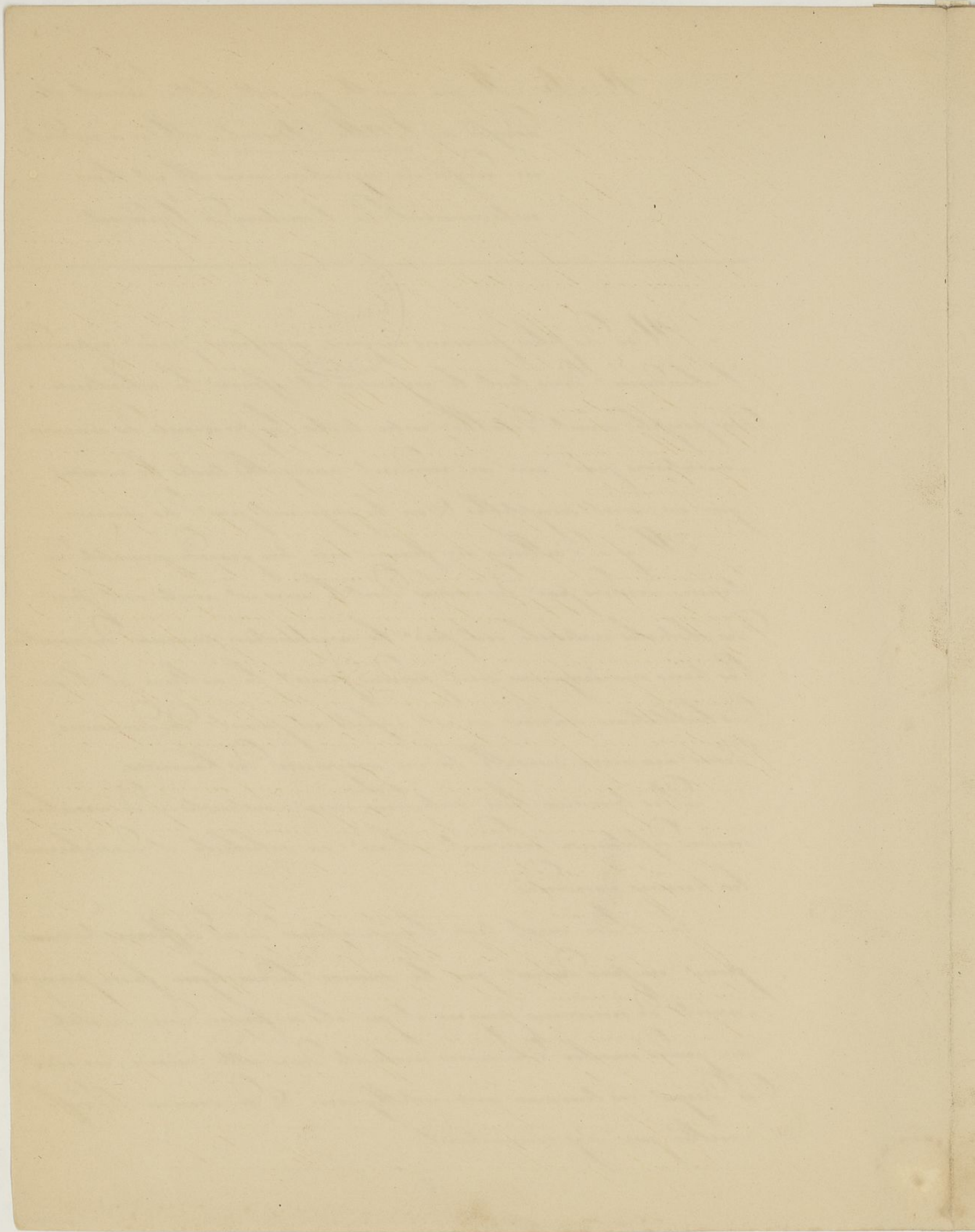


« Un des plus puissans moyens, pour répandre
l'abondance dans tout le royaume et assurer la subsistance
du peuple, serait d'établir entre toutes les provinces des commu-
nications par eau en rendant navigables toutes les rivières
qui en sont susceptibles & en les joignant par des canaux.

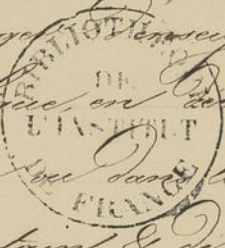
Il y a d'ailleurs en France une très grande quantité de
terres inondées par des rivières dont le cours est arrêté soit par
des obstacles naturels, soit par la construction vicieuse des moulins.
Ces terres marécageuses sont perdues pour la culture et l'air
des habitations voisines en est infecté au point de diminuer
d'une manière sensible la vie moyenne des hommes.

Des travaux bien entendus, une construction de moulins
moins defectueuse rendrait à l'air sa salubrité et dessécheraient
les terres inondées.

Le Roi sent trop l'importance de ces différents travaux
pour ne pas désirer que la science technique fasse prompte-
ment de nouveaux progrès et qu'il se forme dans ses états
un grand nombre d'hommes instruits dans cette science, en état
de diriger ces travaux avec intelligence, & de vaincre les diffi-
cultés qui s'y rencontrent.

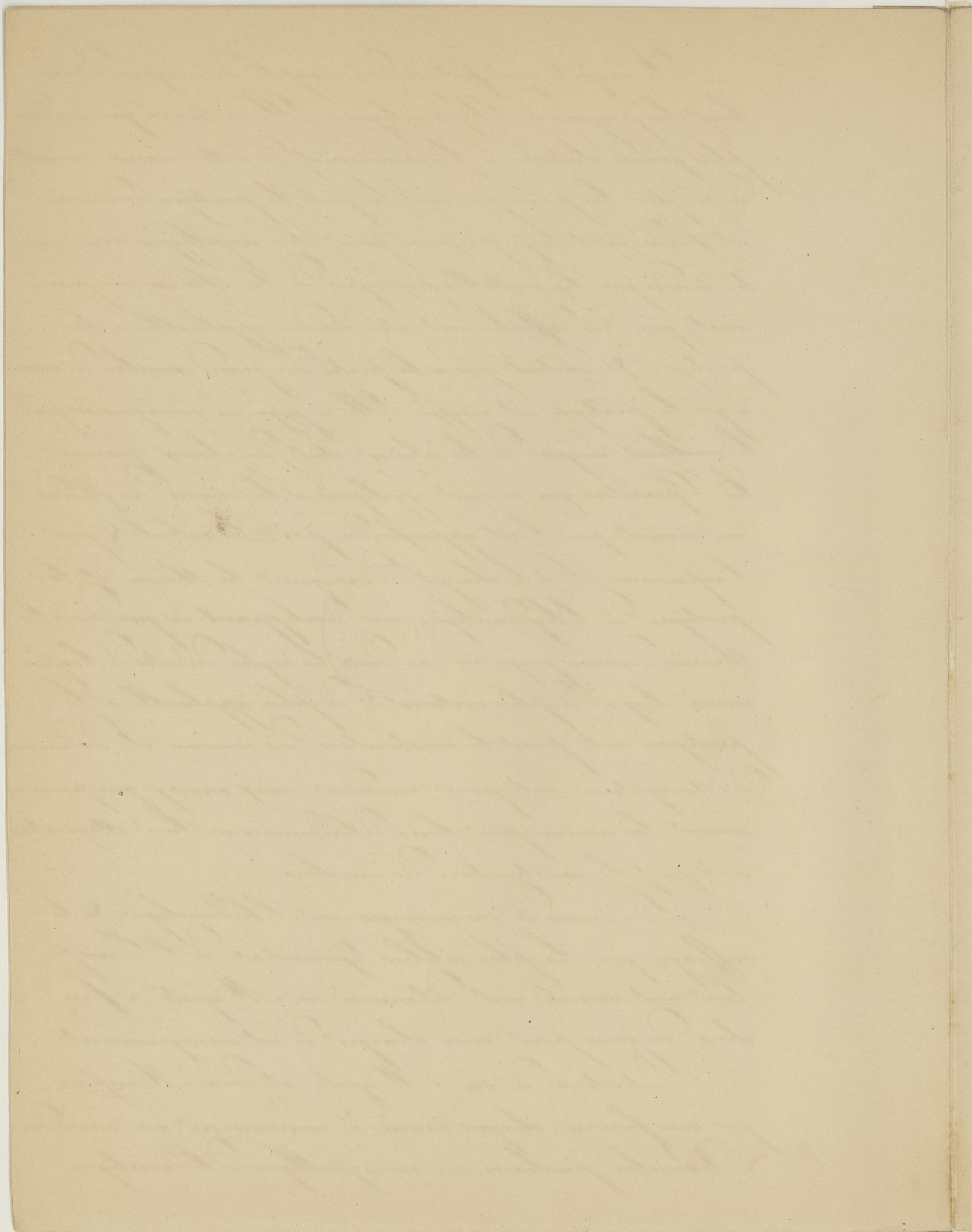


Sa Majesté s'est fait rendre compte Des moyens D'accé-
 lérer les progrès de l'Hydraulique. Elle a trouvé qu'un des
 plus grands obstacles a l'avancement de cette science venant
 de ce que les principes sur lesquels la pratique ordinaire
 est fondée, sont trop précieuses pour être employées avec sûre-
 té, tandis que les véritables principes de la théorie ne peu-
 vent que très difficilement être rendus applicables a la
 pratique & surtout mis a la portée du grand nombre de ceux
 a qui la pratique est confiée. Elle a jugé en conséquence que
 le meilleur moyen de les éclairer était de choisir parmi
 les Géomètres qui se sont appliqués a la science des fluides
 un savant qui l'eut approfondie par le calcul & par
 l'expérience et de le charger d'enseigner la théorie et la
 pratique de l'Hydraulique, en développant ce que dans les
 théories données jusqu'ici on dans les règles dérivées de l'expé-
 rience il y a de plus certain & de plus applicable a la
 pratique soit pour la construction des canaux et des travaux
 de Navigation, soit pour remédier aux maux qui peuvent
 causer les rivières par leurs débordemens ou leur stagnation
 soit par la construction des moulins.



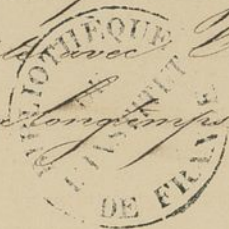
Le succès de vos ouvrages sur l'Hydraulique & le
 suffrage que les plus célèbres Géomètres de l'Europe
 leur ont accordé, ont déterminé sa Majesté a faire
 choix de vous pour vous charger de cet enseignement.

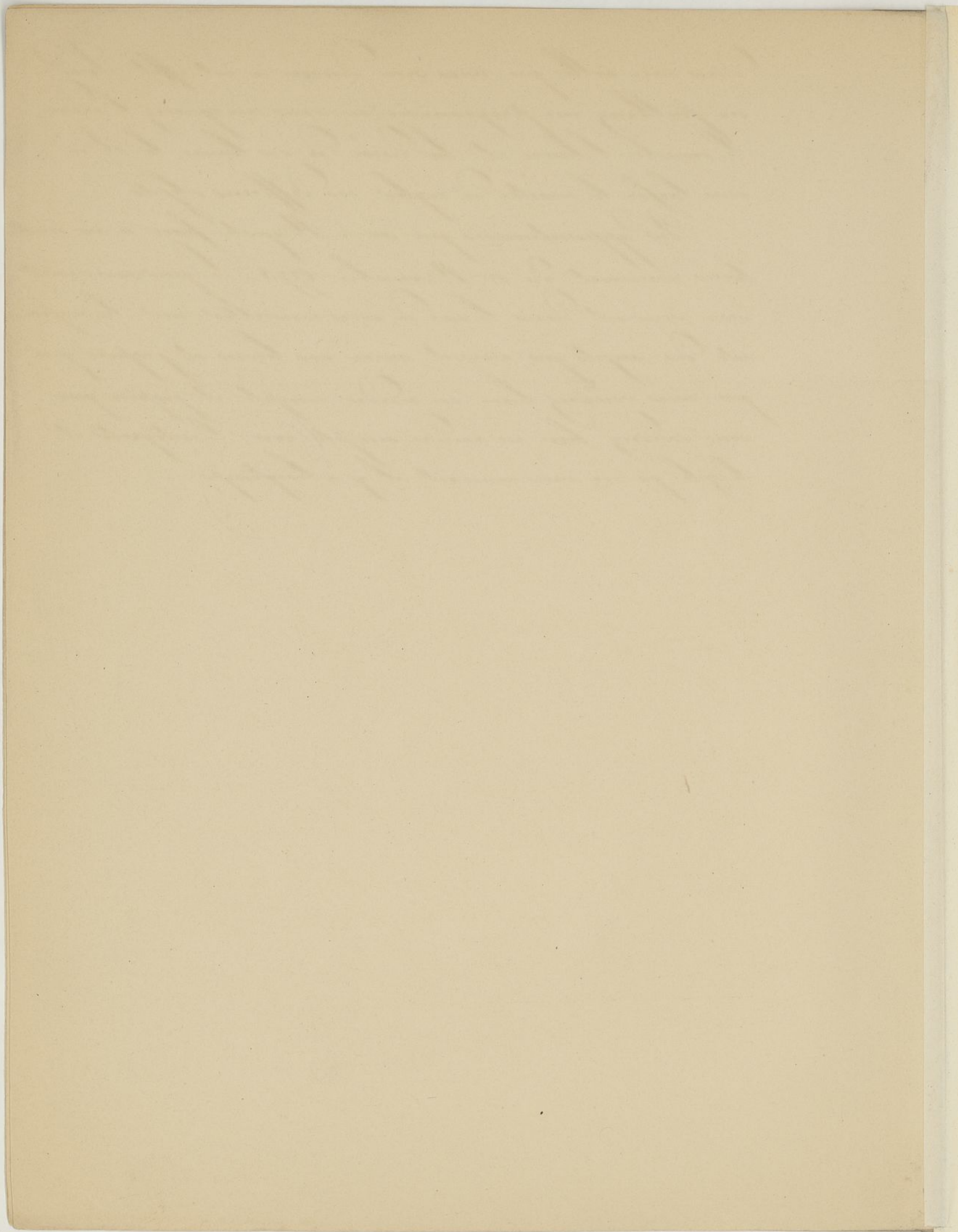
L'intention de sa Majesté est donc Monsieur
 que vous fassiez chaque année a commencer au mois de
 Novembre prochain un cours public d'Hydraulique



Dans une salle qui vous sera donnée à cet effet. Vous
ne publierez un programme ou vous marquez l'ordre,
le nombre d'heure et la durée de vos leçons. Le Roi
vous laisse le maître de régler ces différents objets.

Les appointemens que sa Majesté fixe à six mille
livres courront du 1^{er} Novembre 1775. Le gouvernement
sera souvent dans le cas de vous consulter sur la capa-
cité des sujets qui auront suivi vos leçons et j'espère que
que vous voudrez bien en rendre compte et j'espère que
vous voudrez bien en rendre compte avec l'intégrité et
le zèle qu'on vous connaît et y a toujours.





Condorcet à Turgot

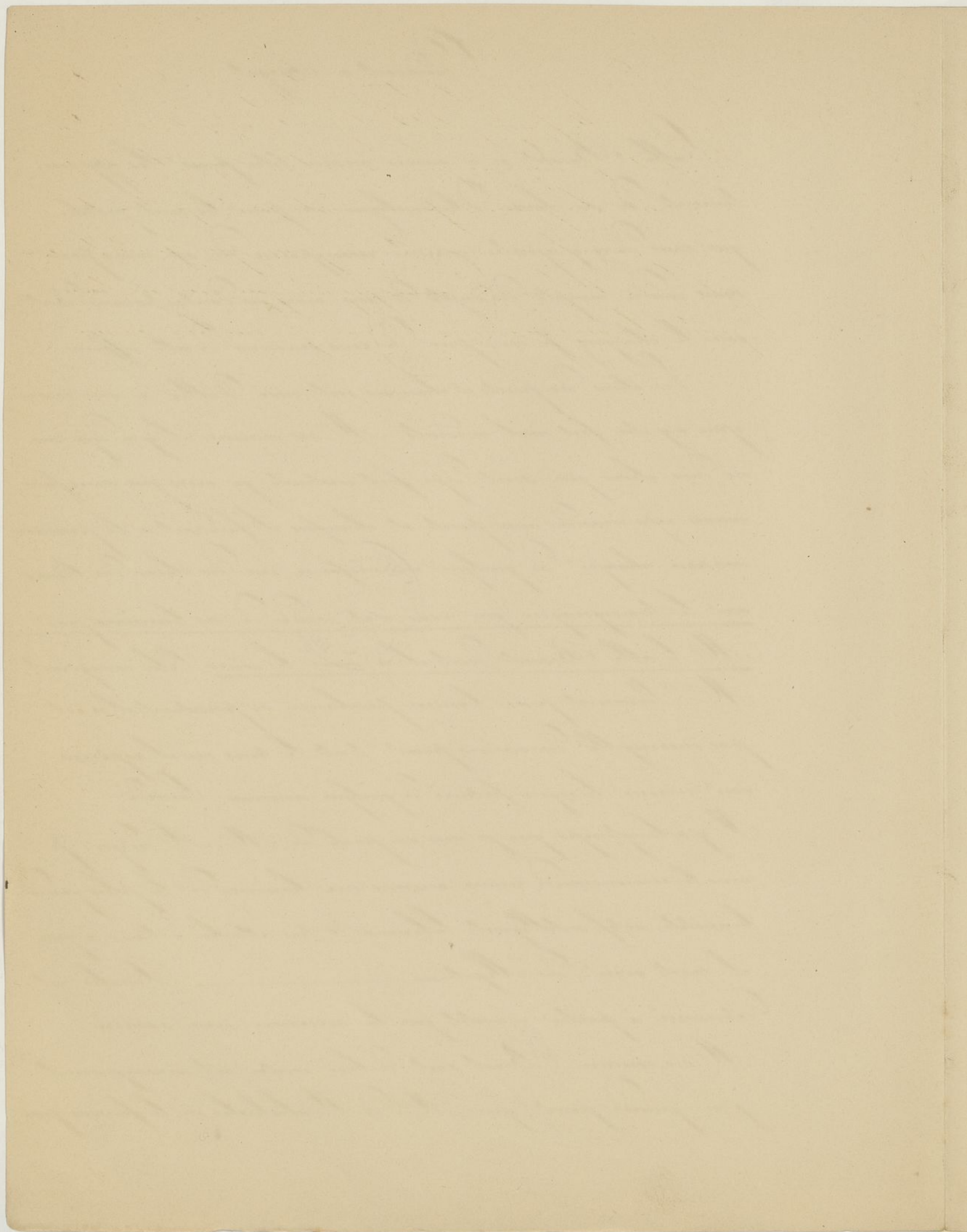
216

L'abbé Bossut n'a encore aucun titre pour les appointements de sa chaire d'hydraulique ni pour les cent pistoles que vous devez y ajouter comme récompense de ses soins pour vous rendre compte des succès de son cours ou d'autres travaux dont vous le chargez. Je vous prie de vous souvenir de cette affaire.

Les élèves des ponts et chaussées ont cessé d'aller à son cours après s'y être fort mal conduits. Mais comme il y a déjà un ou deux élèves qui sont déjà fort instruits, je crois que sans faire aucune réprimande aux ponts et chaussées il faudrait à la première occasion charger de quelque ~~partie~~ ^{partie} en des élèves du cours son témoignage qui vous a été rendu de ses lumières par M. l'abbé Bossut dont il a suivi le cours. Cela corrigera M. Perrenet pour l'année prochaine si pourtant il n'est pas incorrigible du moins pour tout le tems ou il espérera voir revenir le règne fortuné de quelque nouveau Laverdi.

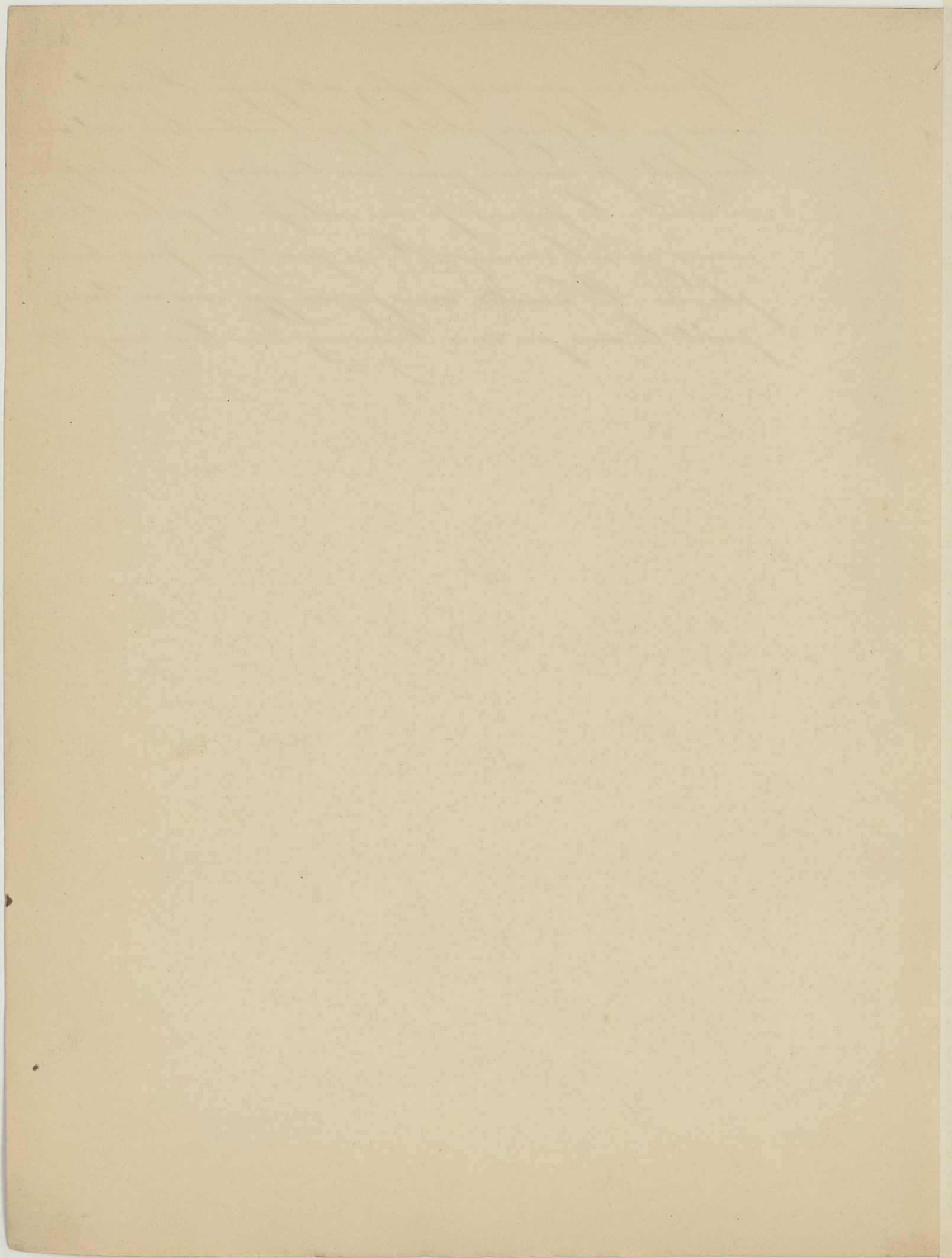
Il y a long-temps que je vous ai parlé de M. Audiger. Je vous le recommande encore comme un homme de la plus grande honnêteté, actif, intelligent, laborieux & très attaché à ceux à qui il croit avoir des obligations. — Touché est déterminé à partir aussitôt que la réversion sera assurée.

Mais comme Borot s'est déclaré contre cet arrangement j'ai grand peur que M. de Malshorbes ne le finisse pas.



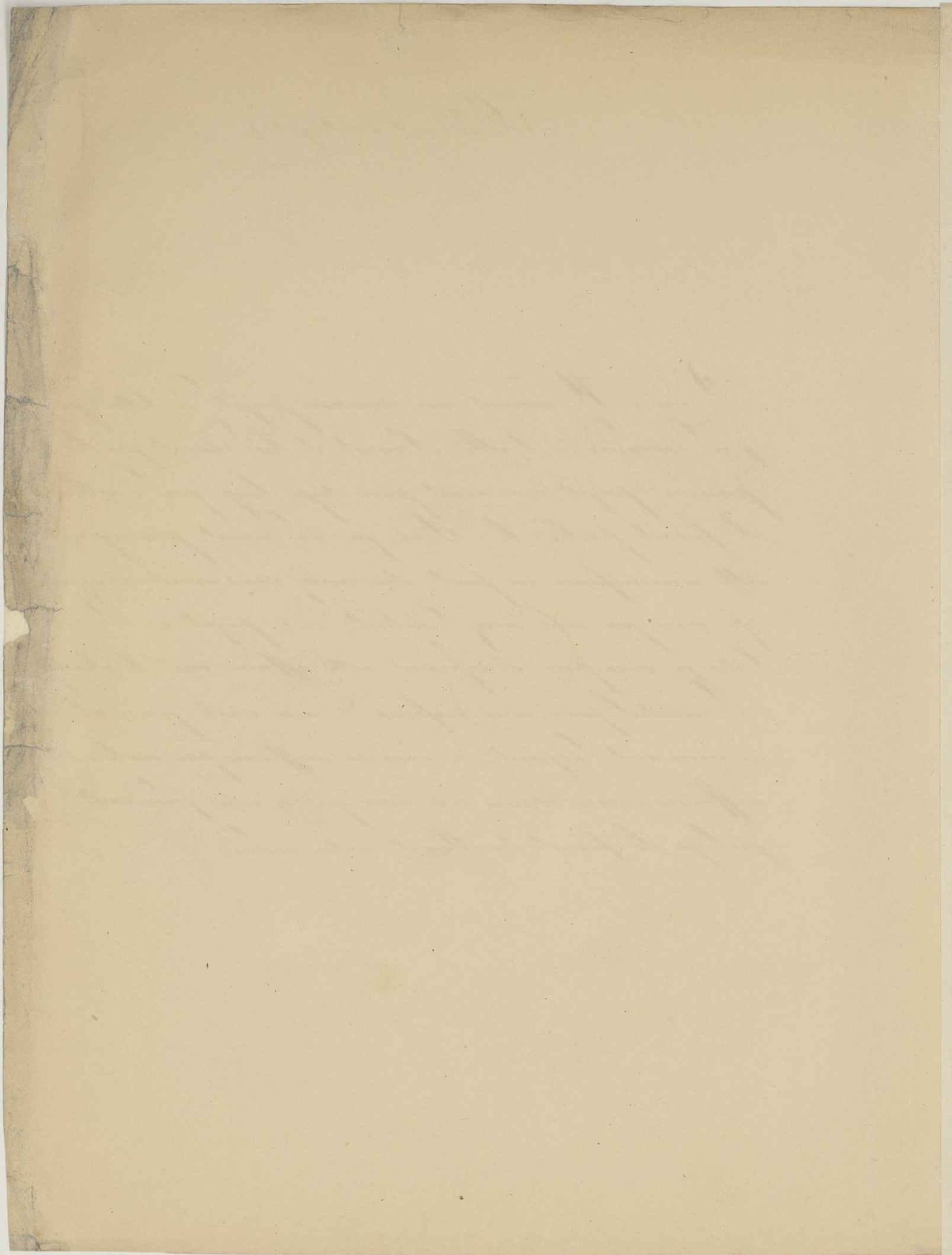
Je voudrais que vous finissiez cette journée. Il vaut
 mieux qu'elle finisse plutôt et que l'instruction soit moins
 bien faite. Je voudrais quand vous l'envoyez à l'impression
 en revoir les épreuves. Je vous embrasse & je lève les
 mains au ciel comme Moïse pour que Josué triom-
 phe des Madiannites, j'espère que vous ne tuerez
 point les uns que vous découvrirez dans leur camp.





(Commissaire à Turgot)

Voici Monsieur un nouveau projet de lettre que
 j'ai demandé à l'abbé Bossuet et lui disant que le
 premier projet vous avait paru trop long, que d'ailleurs
 il fallait parler le Roi qui ne devait pas signer
 cette commission ne peut être remise nous avons promis.
 Je crois que vous serez content de ce projet-ci. Si vous
 l'êtes je vous prie d'expédier cette affaire sur le champ.
 L'essentiel pour mes confrères & moi c'est que nul autre
 ne nous soit adjoint, si nous ne suffisons pas seuls nous
 suffisons encore moins avec ceux qu'on nous joindrait & que
 quel qu'ils fassent troublerait notre accord.

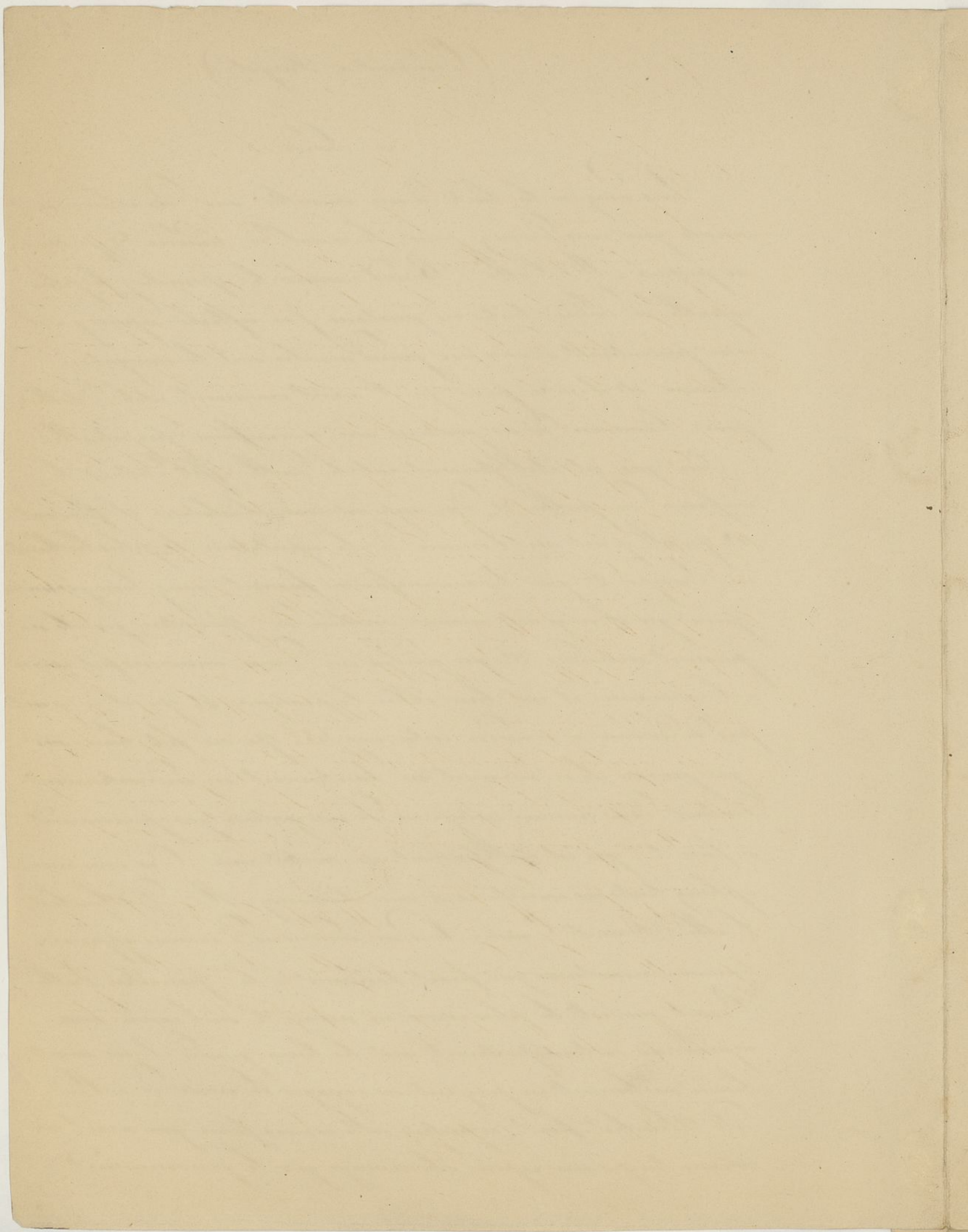


(Condorcet à Turgot)

219

ce Lundi.

Tous avez eu la bonté de me consulter sur des éclaircissemens que vous desiriez pour le canal de Biardie & je vous ai proposé M. l'abbé Bossuet comme le géomètre le plus capable de décider toutes ces questions. J'ai réfléchi depuis qu'il s'en présenterait à vous un grand nombre sur la navigation intérieure et il m'a paru qu'il serait vraiment utile d'établir pour l'examen de ses questions une commission perpétuelle. Mais que cet établissement eut le double effet d'inspirer la confiance du public & d'en imposer aux scurrilans il faudrait 1.^o qu'il y eut un homme de la réputation la plus brillante en Europe 2.^o que les commissaires fussent assez bons géomètres pour qu'il n'y eut aucune méthode de géométrie qu'ils ne pussent entendre 3.^o que quelqu'un d'eux au moins fut exercé à l'expérience et eût bien étudié la pratique. 4.^o qu'il n'y eût pas de division à craindre entre eux 5.^o qu'on fût bien sûr que jamais ils n'auraient ni directement ni indirectement d'intérêt dans aucune entreprise de navigation qui pourraient se faire 6.^o que cet établissement ne coûtât rien. Or vous remarquerez toutes ces conditions si vous choisissez Mr. D'Ambert, l'abbé Bossuet & moi. Nous ne voudrions d'aucune appointement, circonstance qui ferait honneur à la géométrie. L'abbé Bossuet qui est le plus exercé ou même le seul exercé aux expériences se transporterait sur les lieux quand il en serait besoin seulement en payant ses voyages. Le nom de Mr. D'Ambert ferait respecter cette commission qui serait en même temps un espèce d'hommage que le gouvernement



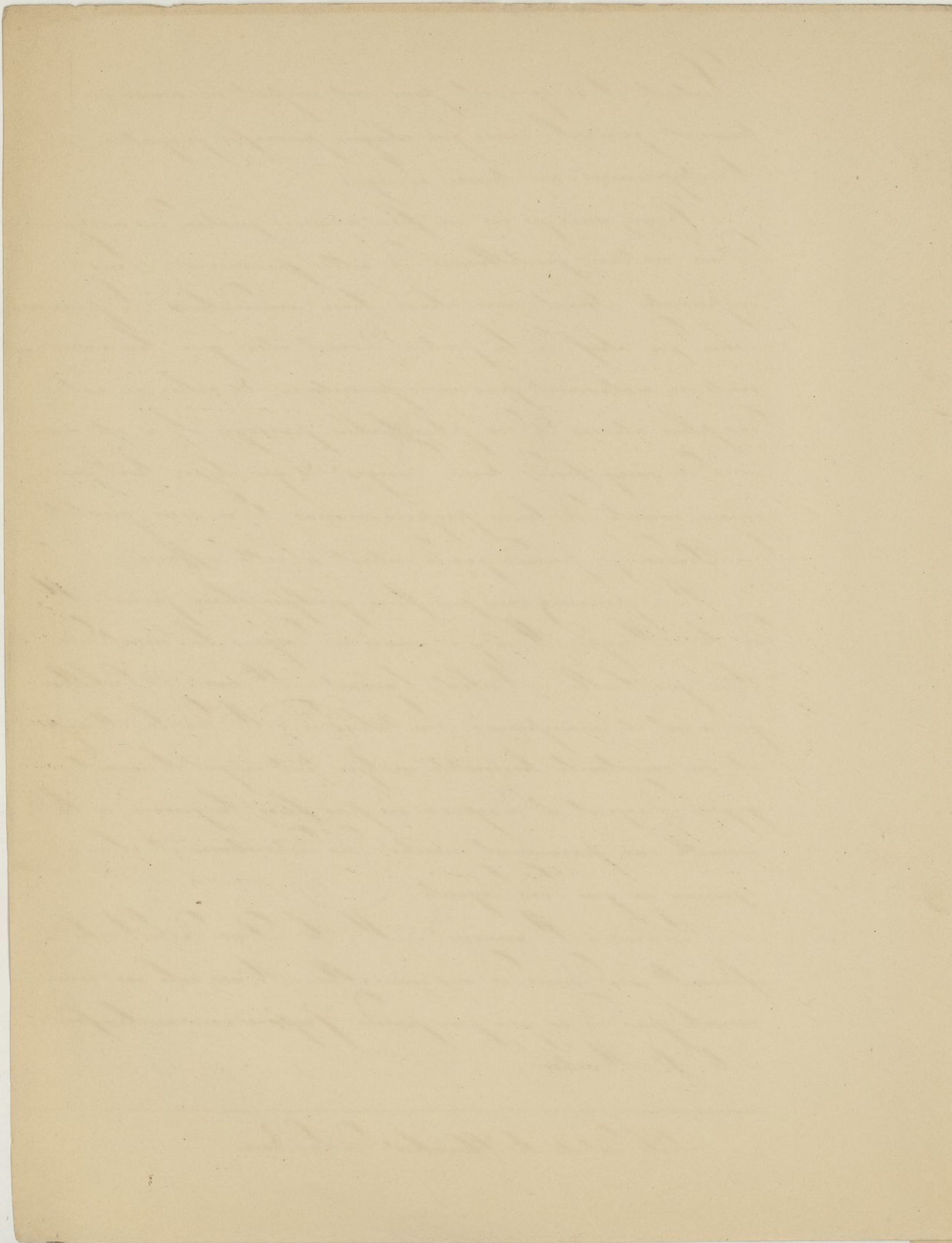
Surtout il n'y auroit pour cet impôt, ni caisse ni trisoir général, mais que chaque paroisse payât à l'entrepreneur au terme indiqué.

Croyez vous qu'on ne fera aucune justice des assassins d'un certain gentilhomme de cette province. Leur impunité seroit une chose bien scandaleuse. Le premier soin du chef de la justice devrait être que les assassins ne restassent pas sans punition & celui-ci est des plus atroces & des plus lâches parcequ'il a été commis de sang-froid, sans danger & qu'ils ne l'ont pas même exécuté de leurs propres mains. En ma qualité de Picard, je prends grand intérêt à cette affaire.

Nous pourrions vous en faire quelque chose pour M. de la Harpe. Il n'y a encore eu depuis la mort de lui que l'abbé Aubert, l'avocat Moreau & Lebillon qui aient été récompensés. Les talents de M. de la Harpe et sa constante honnêteté malgré tout ce qu'il auroit gagné d'argent et de repos a ne pas faire la guerre à la couraille, me paraissent mériter des distinctions et il n'a jamais eu que des dégoûts.

Adieu Monsieur. M. le Duc de La Roche-foucault me donne de vos nouvelles. Mais cela ne me console pas de ce que j'ai perdu. J'espère vous embrasser à la St. Martin.

Cela doit être le Chevalier de La Barre

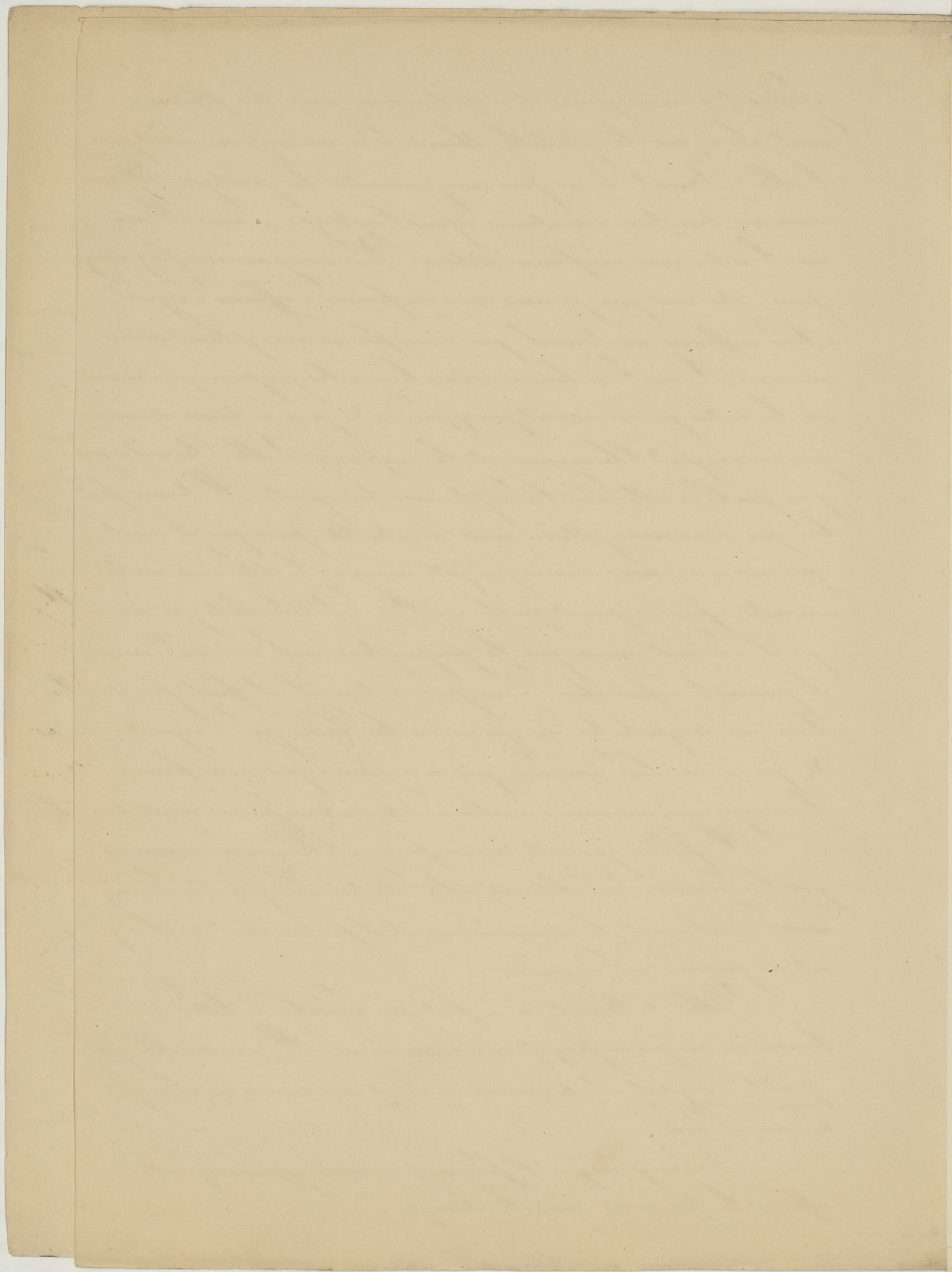


rendrait à son génie et à ses travaux sur les fluides
dont il a créé la véritable théorie. On ne soupçonnerait pas
l'abbé Bossut. De ne pas assez connaître la pratique. Nous
sommes tous trois accoutumés depuis longtemps à avoir l'un
ou l'autre une confiance entière. Vous nous connaissez assez
pour être sûr que jamais nous ne ferons d'affaires d'argent.
Nous suffisons au travail que nous ferons avec plaisir ainsi
réunis. Avant de berner à trois le nombre proposé, j'ai exami-
né les autres qu'on aurait pu y joindre & je n'ai trouvé aucun
qui ne rompit l'harmonie et la confiance. L'abbé Bossut à qui
j'ai parlé de cette idée l'a adopté avec transport. Il trouve fort
bon que nous nous jetions ainsi à votre tête parce qu'il sent
que nous ne nous serions pas jetés ainsi à la tête d'un autre
ministre. Je n'ai point parlé à M. D. Lambert, j'ai cru
qu'il vaudrait mieux que la proposition vint de vous. Comme
il pourrait s'effaroucher d'un peu de travail il faut pour
lever ses soupçons lui dire qu'on ne lui ^{fera} pas d'argent
& qu'on ne lui demande que son nom, que nous ferons
l'ouvrage, mais que nous avons besoin d'être soutenus par sa réputation.

Il faudra que cette commission ait les mêmes vacances
que l'académie. Vous choisirez celui des trois avec qui vous voudrez
avoir directement la correspondance et il faut surtout qu'il n'y
ait ni premier ni dernier.

L'abbé Bossut m'a fait un modèle de lettre de
bureau en cas que ce projet vous convienne. Il me semble que
point d'argent est ici comme sans dot une raison ou il n'y
a rien à dire.

Nous croyons qu'il faudrait si vous approuvez cette
affaire la terminer sur le champ.



(Condorcet à Fergol)

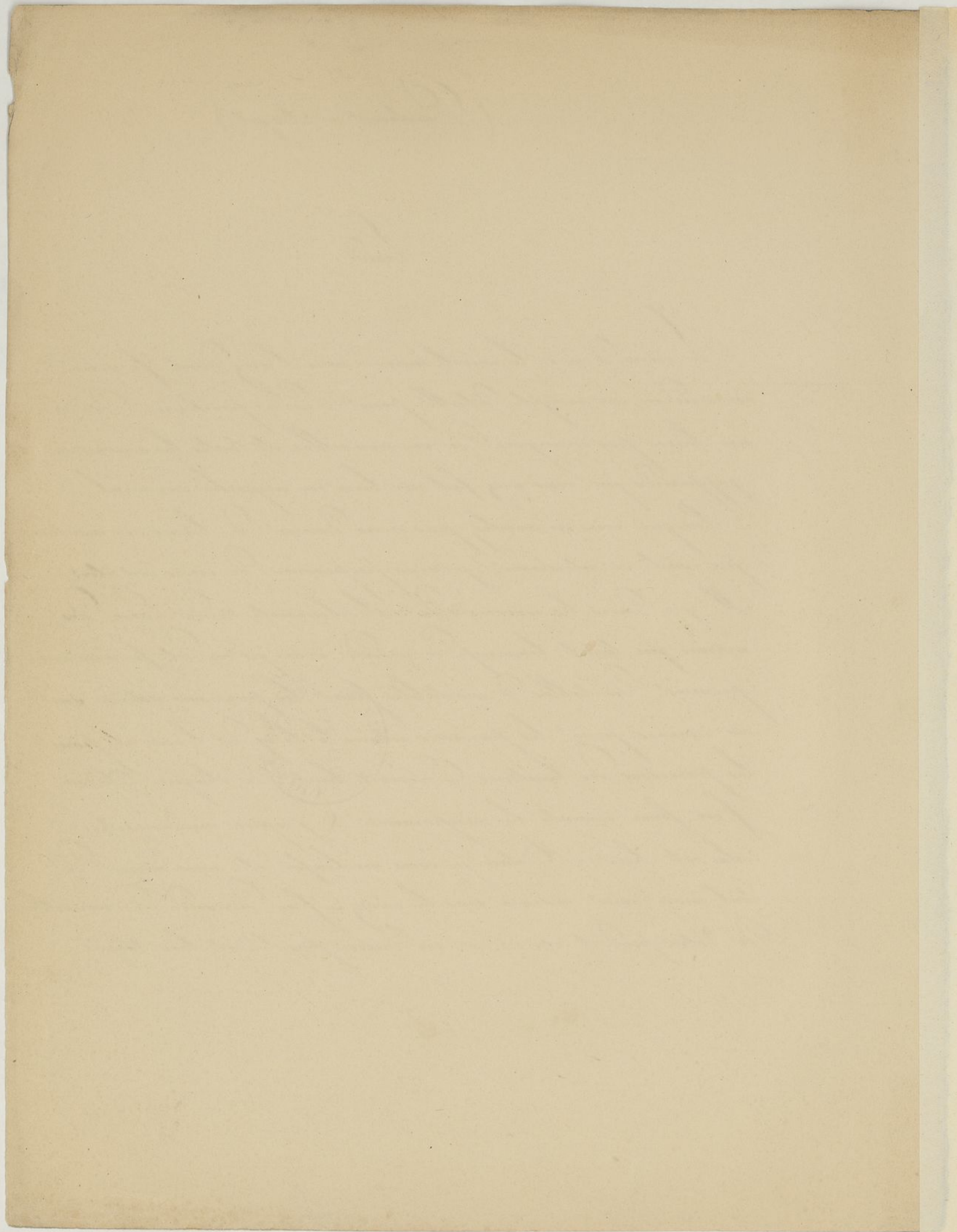
Lundi

Je viens de voir le canal comme vous l'avez désiré. Je vous en rendrai un compte détaillé pour Lundi prochain. On ne me laisse pas manquer de vos nouvelles, et toutes les semaines j'apprends que vous avez fait un bien ou empêché un mal.

Puisque vous ne voulez pas nous donner de l'eau en courtoisie qui sait se retourner, je vous proposerais de nous en ôter.

Il y a dans les environs de Ribemont & de Laon des marais qui tuent beaucoup de monde à ce qu'on dit. Je vais me procurer des tables de mortalités pour les paroisses situées sur ces marais, pour les paroisses situées le long de l'oise et pour les paroisses des hauteurs. Environ 100 de chaque classe.

J'en ferai ensuite la comparaison & j'espère vous montrer cela cet hiver. Adieu je vous embrasse et vous aime de tout mon cœur comme vous le savez - J'ai demandé des nouvelles de votre pied et on ne m'en donne pas. C'est bon signe.



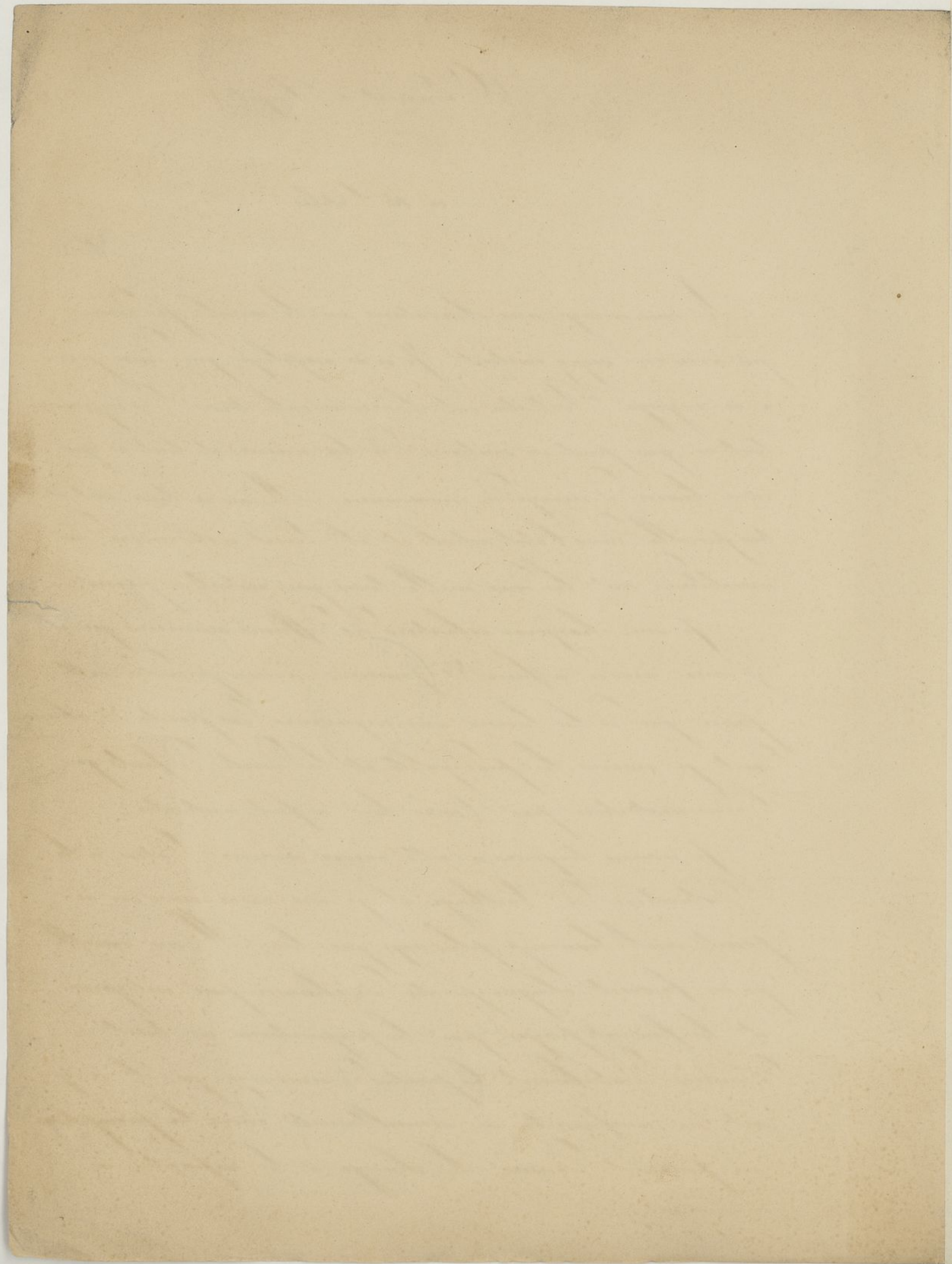
(Concordat à Fergot)

ce 15 Octobre

J'vous envoie mes observations sur le canal. Je désire que vous en soyez content. Je n'ai employé que deux jours à ce voyage. Peut être est il mieux valu toiser des à présent tout ce qui peut se soutenir de lui même et tout ce qui aura besoin d'ouvrage de maconnerie. Mais ce toisi est été tres pénible dans l'état actuel et il Serait resté encore des incertitudes sur les deux mille toises qui restent à percer.

Je me chargerai volontiers des differens examens qu'il y aura encore à faire & j'aimerais mieux prendre cette peine que de la laisser à des ingénieurs des ponts & chaussées dont je crains la prodigalité et la dureté, défauts que l'administration par Couci leur a fait contracter.

Je reviens toujours à cette idée comme Caton à la destruction de Carthage et je me crois mais en ce point seul beaucoup plus sage que lui. Il me semble qu'en faisant chaque partie de chemin par entreprise et la faisant payer par les propriétaires en tant d'années. Distribuant les parties de manière qu'il n'y ait ni uniformité ni simultanéité dans la perception on pourrait donner le change à la rapacité. -



probablement le 1^{er} Janvier 1775

(Copie)

(Condorcet à Curyot.)

224

Quoique ce soit le jour de l'an, je ne vous parlerai point de mes
souhaits pour vous, vous les desirez, et vous savez que j'ai réuni sur
vous, deux sentimens bien chers, une amitié tendre, et tout ce que je
puis sentir d'amour pour le bien public.

Je vous envoie un mémoire que je n'ai pu me dispenser de recevoir.

Y'en ai lu la première phrase et j'ai vu qu'il avait été écrit pour votre

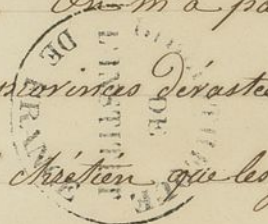
après le 20 Janvier 74.

prédécesseur. On m'a parlé d'employer l'argent du sacre à

soulager les provinces dévastées par la peste épidémique, cela me paraît

si juste, si chrétien, que les gens qui s'y opposeraient me paraissent

plus incompréhensibles encore qu'un Ministère.



22 Aout 1770.

J'aurais bien voulu ^{Monsieur} pouvoir être à Paris au plutôt que vous
 l'avez désiré, mais je n'ai pu refuser à ma mère de
 rester avec jusqu'au 1^{er} Septembre, et elle s'est trop bien
 prite aux arrangements de mon voyage pour qu'il me fut
 possible d'insister sur cet objet. Je regrette beaucoup d'être
 forcé de faire à Paris un séjour aussi court, et je me flattois
 de passer avec vous une grande partie de l'hiver, d'y
 cultiver votre amitié: il y a longtems que je le désirois &
 que je souhactais qu'une plus grande raison vout apprît
 comment j'étais capable d'y répondre. On vient donc
 d'imprimer les bélemens du Parlement de Paris sur le
 commerce des bleds. Je crois qu'on ferait sagement de
 défendre l'exportation de cet imprimé car il pourrait
 nuire à notre réputation. J'ai lu un ouvrage où l'on
 prétend que la somme du bien moral ou physique
 est exactement égale à la somme du mal. Comme les
 Philosophes français ont donné d'excellentes loix depuis
 vingt ans, ce qui rompt l'équilibre, le Parlement n'est

apparemment chargé de le rétablir.

Je pourrai fort bien être associé avant mon départ
et alors on ferait l'élection de l'adjoint pendant notre
absence, mais mon départ plus précipité n'aurait rien
fait à cela, ainsi je m'ai point mis à M^r Desmarests
en restant ici. Je m'intéressais pour faire entrer dans
l'Académie un autre sujet géomètre de mes amis et qui a
été mon maître. S'il ne réussit point je serai fort consolé

d'y voir un homme que vous aimez et que vous estimez.
Je le croirai digne d'amitié et d'estime et serai très
flatté de l'avoir pour confrère.

Adieu, Monsieur, comptez je vous prie, sur ma tendre
et sincère amitié et conservez moi toujours une part

Dans la vôtre. Serai je vous prie de présenter mon respect à
M^{lle} de L'Espinaffe. J'embrasse M^r. D'Alembert de
tout mon cœur.

Ribemont ce 22 août 1770.



apparemment chargé de le retabler.

Je pourrai fort bien être appelé avant mon

et alors on ferait l'élection de l'adjoint pendant

absence, mais mon départ plus précipité s'en

fait à cela, ainsi je n'ai point mis à M.

en retentir. Je m'interférais pour faire entrer

l'Académie en attendant géométrie de mes amis

est mon maître et il m'a écrit plus de deux fois

de voir un chemin que vous aimez et que vous

Je le salue de qui d'amitié et d'estime et de

plutôt de l'avoir pour confier

à mon Dieu, Monsieur, comptez pour moi, que

de la Suisse amitié et connoissance moi toujours

dans la Nation

Où je vous prie de m'envoyer mon respect

M. de la Roche, Monsieur de M. de la Roche

tout mon

Le 15 Mars 1770

Condorcer à Turgot

M. Seguier a fait encore un beau requissitoire
 pour faire bruler une plaisanterie publiée depuis
 15 ans. On a decreté l'auteur M. Bernier. C'est
 un nom en l'air & on le savait. Quel est donc le but
 de cette facétie. C'est de prendre l'habitude de decreté
 des auteurs et de se frayer le chemin vers l'auto da fe
 dont ces messieurs veulent absolument nous donner le
 spectacle. Les eclats ont encore un autre but: c'est d'amour
 au public l'excessive faiblesse du gouvernement qu'on sait
 animé de l'esprit de tolérance, et qui souffre tous ces actes de
 fanatisme et de persécution, qui voudrait une liberté
 raisonnable dans la presse, et qui n'a pas assez de crédit
 pour qu'on puisse impunément écrire en faveur de ses
 opérations. Pourquoi n'évoquerait on pas au conseil
 toutes les causes de libairie. Pourquoi ne chargerait on pas
 les intendants dans les provinces et les Lieutenans de police

a Paris ce qui concerne l'exécution des réglemens, en défendant
aux juges ordinaires d'en connaître sous aucun prétexte,
et leur réservant d'ordinaire la punition des libelles
lorsque la partie lésée juge à propos de rendre plainte. Il
me semble que ^{*} l'impossibilité d'empêcher l'introduction
des livres par des actes judiciaires, [La publicité donnée
par ces actes à l'existence de livres clandestins et qui sert
à les faire rechercher

La nécessité de prendre de nouvelles mesures va l'insuffi-
sance des anciennes et de contenir les esprits au lieu de les
aigrir par des procédures violentes.

Le choix des livres condamnés qui par leur date et leur
nature prouvent combien ceux qui poursuivent ces délits
ignorent les détails du mal qu'ils veulent détruire

Le danger que dans les tribunaux subalternes
des gens mal intentionnés, ignorans ou fanatiques ne
font des éclats scandaleux et ne fassent servir

* Il faudrait à ces deux marques un aligné.

à des vengeances particulières le droit qu'ils auraient de
 dénoncer des livres, ne nuisissent à leur cause par des
 déclamations ridicules, et beaucoup d'autres choses pourraient
 servir de prétexte. Le clergé conserverait le plaisir de
 dénoncer au conseil. Il sera toujours impossible en France
 de faire imprimer sans danger ce que les ministres trouveront
 mauvais. Ainsi par ce moyen on aurait toute la liberté
 et la sûreté qu'on peut avoir dans ce pays-ci. Il serait très
 aisé de faire taire les zélés en rendant très lent le débit des
 livres non gagés, en attachant quelques peines à celui des
 livres scandaleux.

Soyez sûr que tant que le Parlement gardera la police
 de la librairie, il sera d'angereux, au lieu que s'il la
 perdait il n'aurait plus de force que quand il aurait raison.
 Il serait obligé d'être de l'opinion des gens éclairés
 ou de se taire. Une autre raison c'est qu'il est
 important de détruire dans ce corps l'esprit de
 fanatisme et surtout celui de dévotion politique, et
 qu'en leur ôtant la librairie se ferait l'affaire de

peu d'amies. Pesez cela dans votre sagesse, et voyez
si une déclaration de cette espèce ne serait pas à
la place dans ce moment de délire et de méchanceté
si elle ne serait pas une juste punition de
l'impertinence de bruler de vieilles plaisanteries et
d'en faire imprimer contre le ministère
Si la peur de ce que cet esprit turbulent peut
produire ne serait pas pour certaines gens un motif
suffisant et si le moment de venger le bon sens de tant
d'outrages ne serait pas venu.

Je vous embrasse bien tendrement et j'irai vous voir
la semaine prochaine.

Condorcet à Turgot

Le 27 Novembre 1770.

p. 169

228

Qui retour de Genève

Notre correspondance, Monsieur, va enfin recommencer.
Vous savez sans doute notre retour à Paris et le succès de notre
voyage. M. D'Alembert se porte beaucoup mieux qu'avant son
Départ et je ne crains pour lui que ses inquiétudes et l'ennui de ne
point s'occuper de géométrie. J'ai espéré à faire les commif-
sions dont vous m'avez chargé et je m'ai pu rapporter que
l'Electivitas vindex qu'on m'a donnée à Genève. M.
Desmarests en a été curieux, je la lui ai prêtée et il s'est chargé de
nous l'envoyer. Je ne sais rien de nouveau, nous gardons le
silence comme des armées en bataille, et nous attendons le 3
Decembre. J'ai trouvé Voltaire si plein d'activité et d'esprit
qu'on serait tenté de le croire immortel, si un peu d'injustice
pour Rousseau, et trop de sensibilité aux sottises de Fréron, ne
fesaient appercevoir qu'il est homme. Il fait dans son canton
plus de bien que n'en ont jamais fait les évêques d'Amneey
depuis François de Sales; mais il fait à Genève plus de mal
que les Ducs de Savoie. Les pauvres Genevois qui donnaient
une retraite à Voltaire, avaient Rousseau pour conittoyen,
et que M. D'Alembert avait rendu dans l'Encyclopedie respectable,

et intéressans, ont trouvé le secret de chasser Voltaire, de
déchirer Rousseau, et de faire une querelle à D'Alembert.

Aussi personne ne s'avisera-t-il de dire du bien d'eux
et Genève ne sera plus qu'une petite ville de commerce
sans gloire & qui pis est, assez mal gouvernée. Nous avons
trouvé les chemins de Languedoc beaucoup plus beaux
que tous les autres, et cela nous a donné occasion de crier

contre les corvées et de bénir ceux qui comme vous ont eu
le courage de les abolir. Il est singulier que souvent il
n'en soit pas besoin pour nuire aux hommes, ils se
laissent tranquillement faire du mal, mais quand on
l'avise de vouloir leur faire du bien, alors ils se révoltent
et trouvent que c'est innocent. Il y a sur ce sujet un

charmant commentaire de Voltaire sur ce proverbe
ne nous renvoyez pas aux glands. C'est à l'article Bk.

Nous avons lu ces articles jusqu'à f. inclusivement. Celui
Épique est rempli de traductions en vers de poètes étrangers,
ou anciens, et ces traductions sont charmantes.

Adieu, Monsieur, votre correspondance avait cessé mais
non pas votre amitié & un jour de ma part. On m'a

fait trembler en me disant que vous ne reviendriez pas plus
 cet hyver que le précédent, j'aurais de la peine à m'aventurer
 à cela. Mais il faut espérer que nous n'aurons pas à la
 fois la guerre, la peste & la famine. Ce sont les économistes
 qui sont cause de tout cela avec les dénombremens qu'ils
 mettent tous les mois dans leurs éphémérides. Les
 dénombremens portent malheur à l'espèce humaine.
 Celui de David a valu la peste au bon peuple de
 Dieu. vous savez ce que nous a valu le dénombrement
 d'Auguste.

Paris 27 novembre 1770.

27 Nov 1770.

Letter to James Oglethorpe
for my

James

[Faint, mostly illegible handwritten text follows, appearing to be the body of the letter.]

Mr. P. in.

ce Dimanche 2 Décembre 1770.

(p. 71)

230

Si vous n'avez pas aujourd'hui un volume de Suetone de M.
de La Harpe c'est ma faute, je vous en demande pardon et
j'espère, monsieur, la reparer. Mardi. Je suis fâché que M^{de} de la
Harpe compare Henry quatre à César, parcequ'ils ont fait tous
deux la guerre en France, et qu'ils ont été tous deux assassinés
Je suis fâché aussi que dans la Préface d'une traduction des
Louze Adans, il parle de Féron de Dotat, du chevalier
Grandison &c. La traduction est d'ailleurs un peu faite à la
hâte, et il n'a pas toujours mis le mot propre. Notre
Parlement est en feu. le Roi lui a envoyé une
Déclaration qui lui ôte le droit de faire des remontrances plus
d'une fois, lui défend de s'assembler sans l'aveu du premier
Président, prononce la peine de privation des offices contre
ceux qui cesseraient le service, interdit toute correspondance
entre les Parlements et proscriit les termes de clabe, d'association
et tous les mots techniques du système d'unité parlementaire
Il est dit dans le préambule que l'esprit qui tend à détruire
la religion et les mœurs s'est glissé jusque dans la magis-
trature. Ainsi voilà Messieurs avisés d'être encyclopédistes,

1799
ils doivent au roi justice pour cette calomnie. Voilà du
moins ce que j'ai saisi au travers un déluge de paroles
que j'ai eu le malheur d'entendre sortir de la bouche
de Pasquier. Il serait heureux pour l'humanité qu'il
n'en fut jamais sorti que des sottises. Je prends peu d'intérêt
à cette affaire. Il m'est impossible de m'intéresser à une
tragédie dont Michel, Nubau, et le bouffigne sont les
héros, et qui se dénouera par des amphigouris. On a
arrêté un gentilhomme breton accusé d'avoir des tribués
une réponse des bretons au mémoire de Liguier que le
parlement de Rennes avait fait brûler en attendant. Cet
enlèvement fait au milieu des états, y a détruit la
tranquillité apparente qui y reynaît. M. Berchanelier
a défendu aux imprimeurs de rien imprimer sans sa
permission particulière, et les deux partis se font d'aord
que contre la raison et les philosophes. Lottaire est très
affligé de la mort de l'abbé Andra, qu'il croit être mort
des persécutions qu'on lui a suscité à Toulouse pour
avoir enseigné son abrégé de l'histoire Universelle.
L'archevêque qui est bon & honnête apprendra par là

qu'il doit retenir avec bien du soin le zèle de ses prêtres
 ostrogoths. Il n'a osé ni consoler, ni protéger ce malheureux
 et je trouve, qu'il a poussé trop loin la prudence. Elle ne
 doit pas aller jusqu'à tolérer l'oppression et consentir à
 en paraître le complice. Il est sans doute encore plus affligé
 que Voltaire du dénouement de cette tragédie. Adieu
 Monsieur comptez sur ma plus sincère amitié et conservez
 moi la vôtre. M^{lle} de l'Esplanade ne vous écrit point
 elle a eu Jeudi et Vendredi dernier des douleurs de
 rhumatisme effroyables, hier ce n'était plus qu'un
 tétanos supportable pour elle, qui a beaucoup de courage.

ce mardi 11 Decembre 1770.

Le Parlement a arrêté hier des remontrances qui ont été portées sur le champ au roi par le premier Président. Après une longue énumération des services rendus à la monarchie par le Parlement depuis l'arrêt contre Charles Sept. jusqu'à l'arrêt contre le Systeme de la Nature, ils demandent au roi justice des calomnies que contient le préambule de la déclaration et le prient de vouloir bien leur remettre les calomniateurs afin qu'ils puissent les juger selon les loix fondamentales du royaume. Il m'a donné un soufflet et je lui ai bien dit son fait disait Fourcaugnat. On deliberera aujourd'hui sur la réponse du roi et j'aurai soin de vous mander dimanche ce qui résultera de toute cette affaire qui je crois se terminera à l'amiable.

Il y a eu dans plusieurs provinces autour de Paris des inondations moins terribles que celles qu'éprouvent quelquefois les provinces méridionales, mais qui ont fait périr quelques hommes, beaucoup de bestiaux et produit la disette en engraissant les moulins. Personne

ne pense ni à ce désastre, le parlement et un Début
à la comédie française absorbent tout l'intérêt du
public. Il est question de savoir si Le Kam sera
remplacé et le chancelier déplacé, et non pas si le
peuple de l'Orléanois et du Gatinois aura du pain
et des maisons. L'intendant d'Orléans s'est donné
beaucoup de peines pour cela, on ne lui en fait aucune
grâce et l'on admire uniquement selon qu'on est affecté
ou Mr. De la rive qui a débité de beaux vers avec
grâce sur le théâtre de la comédie française ou
L'asquier qui a déclamé gauchement de maussade
prose dans l'assemblée des Chambres.

Adieu, monsieur M^{lle} de L'Esplanade va beaucoup
mieux, elle sortira sans un effort de raison. Je ne
sais encore si Duétone partira aujourd'hui je l'ai
demandé en feuilles et on ne me l'a pas encore
apporté. Quand reviendrez vous voir vos amis.

Ce qui les console un peu de notre absence, c'est que
vous ne les quittez que pour faire du bien, je
voudrais que vous en fussiez faire à Paris, et plus

en grand, on y gagnerait de toute manière.



... ne pense ni à ce désastre, le grandement et un début
 à la comédie française absorbent tout l'intérêt du
 public. Il est question de savoir si le Hamlet sera
 remplacé et le chevalier déplacé, et non pas si le
 peuple de l'Orléanois et du Gatinois aura du plaisir
 et des plaisirs. L'attendait l'Orléanois St. Denis
 beaucoup de peines pour cela, on se lui en fait au
 que selon admire uniquement selon qu'on est affecté
 ou. M. de Larroque qui a débité de beaucoup vers une
 grâce sur le théâtre de la comédie française en
 l'Asquie qui a déclamé gauchement de sautade
 pour dans l'assemblée des Chambres.

Adieu, mon cher M. de l'Espérance car bien
 mieux, elle sortait sans un effort de raison. Je ne
 sais encore si l'histoire partira aujourd'hui. Je
 demande en faveur et en ce que la part en
 apporte. Quand reviennent vous avec vos amis
 ce qui se console un peu de cette absence, c'est que
 nous ne les quitte que pour faire du bien. Je
 voudrais que vous ne fussiez plus en France, et plus

in.

231

Samedi 8 Decembre 1770.

Le Parlement ayant constamment refusé d'enregistrer l'édit
il y a eu hier un lit de justice à Versailles où M^r
D'Aiguillon a assisté. Après le retour à Paris, il y a eu
assemblée des chambres. On a proposé de prendre par acclamation
le parti de quitter le service: Mais il y a eu des réclamations
de la part du président de Fleury, de Sasquier, de la Belouze
&c et l'on a remis à prendre la dernière résolution à lundy. Le
Parlement est content du premier Président et se contentent du
requerrant Seguier qui a fait hier à Versailles un discours
où il demandait grâce. M. Sasquier à l'assemblée de lundy
a fait une sortie contre les philosophes & a pleuré de colère
de ce que dans le préambule on paraissait accuser le
parlement d'être encyclopédiste. M^{lle} de L'Esjunaife m'a
chargé de vous mander toutes les nouvelles à sa place
Elle se porte assez bien. Je vous enverrai mardi matin le
résultat de l'assemblée de lundy prochain. On espère qu'il
sera pacifique. J'aimerais mieux que cet esprit de paix
animât le parlement d'Angleterre. Deux ans de guerre
seraient plus de mal que le Parlement de Paris ne fera

8

January 8 1770

De bien en mille ans. Adieu, Monsieur, je ne vous ecrie
qu'en gazettes sans reflexion, sans formule et je ne
vous en aime pas moins quoique je ne vous en
parle pas.

[Faint, illegible handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

235
Lundy 10 Décembre 1770.

Je viens de recevoir votre lettre Monsieur, j'étais fâché
de n'en pas recevoir parce que vos lettres me font toujours
un bien du plaisir, mais je comptais assez sur votre amitié
pour être bien sûr de n'être ni oublié ni négligé par
vous. Je me suis informé à Genève du livre sur les baromètres,
il ne paraît pas encore mais il n'est pas abandonné. L'auteur
était occupé de nouvelles expériences qui devaient entrer dans
cet ouvrage et entre autres du degré de chaleur de l'eau
bouillante pour les différentes hauteurs du baromètre. Il ne
s'est rien fait encore aujourd'hui à l'assemblée des chambres,
elles restent assemblées, on a remis à délibérer à Jeudi et
je prie Mr le président de continuer à se faire dire par le
roi qu'il ne veut pas le soir. C'est moi seul qui suis
cause de ce que le premier Suetone est arrivé le dernier.
J'avais sur ma table les deux volumes cachetés et j'ai
envoyé l'un pour l'autre. Je vous demande pardon de
ma bêtise. L'abbé Alari est mort. Je ne sais si on vous
a mandé que le président De Brope se présentait, il serait
fâcheux qu'il ne le fût, car il a écrit à Pottava dans une
disussion d'argent que quand on écrivait contre la

532
Lundy 10 Décembre 1770

religion ou devait ménager les présidens. La Philosophie a
pour ennemis secrets ou connus bien des gens qui en
devraient être les défenseurs, ils y gagnent d'être vilipendés
pendant leur vie et dévoués par l'histoire à un ridicule éternel.
Ils n'ont point été employés même dans l'éducation de nos
princes, et le rôle n'est plus le chemin de la fortune.

Je vous envoie de petits vers de M^o. de la Harpe à M^o. de
Marchais. Mercredi il en fera de grands chez M^o. de
L'Espinaffe. Je vous enverrai dimanche un précis de la
pièce et quelques vers. Adieu Monsieur, vous avez bien
raison de compter sur une amitié solide et tendre de ma
part. Je ferai vos commissions auprès de mes amis. Nous
desirions tous trois de vous voir, mais nous trouvons
que la vie des Limousins doit aller avant nos plaisirs.
Si les gens qui gouvernent pensaient de même tout
le monde aurait du pain.

Il n'était pas encore
associé de l'Académie le 11 Décembre 1770

C'est de la part de M^{lle} de l'Épinasse que je vous
envoie Monsieur, l'arrêté du Parlement. M. le président
Fleury est le seul qui s'y soit opposé pendant quelque temps
Le président de Lamoignon a parlé avec courage, M.
de St-Jargeau a discoursé sur l'ancienne Rome, a
comparé le parlement au Sénat et le chancelier au
préteur, a cité ce vers de Corneille Rome n'est plus
dans Rome elle est toute où je Suis, en sorte que Rome
s'est réfugié dans la rue Culture St Catherine. M.
Pasquier a parlé comme un ange comme le disait
Darniers. On doit m'élire associé de l'Académie ainsi
je vois que l'affaire de M. Desmarests se traitera dans
le commencement de l'année. Je ne sais point s'il doit
espérer de réussir. Je tâcherai avant de fermer cette lettre
de savoir la réponse du Roi, qui était à la chasse et
devait souper à la meute et M. le premier président
n'a pu que fort tard lui porter l'arrêté. Adieu,
Monsieur, je vous demande pardon de vous écrire

De si petites lettres, mais du moins je fais tout mon
possible pour être exact et ne vous rien laisser ignorer
de ce qui se passe.

Le Mardi 11 Décembre

Le Dimanche 16. Decembre 1770.

M^r Desmarests a eu hier les secondes voix pour la
 place d'apoc' mécanicien et j'ai eu les premières. ainsi,
 Monsieur, il y a lieu de croire qu'il aura les premières
 voix pour la place d'adjoint, c'est du moins la marche
 ordinaire. Il paraît des lettres familières de Boileau
 Je vous en enverrai un volume mardi et l'autre dimanche
 prochain. M. de la Harpe va nous donner une tragédie
 qui fera tomber les barrières qui s'opposent encore à
 son entrée à l'Académie, L'abbé Alari va faire place à
 l'abbé Delille. Le parlement et le chancelier sont en
 présence. On dit qu'il est question d'un nouveau
 parlement. Il sera difficile d'en trouver un aussi
 fanatique et aussi plein de préjugés que l'ancien,
 qui s'occupe moins des affaires des particuliers et plus
 des siennes, qui rende la justice avec plus de dureté &
 de légèreté, et cependant il paraît difficile de le remplacer.
 On dit la paix assurée et le public n'a pas pris à cette

Le Dimanche 16 Decembre 1770

nouvelle l'intérêt qu'elle mérite. A peine daigne-t-on
en parler et les arrêtés et les réponses ont tout absorbé
leur que depuis trois jours le Roi ne veut plus
répondre. La porte est fermée pour le premier
Président qui s'y fait écrire tous les soirs.

Adieu, Monsieur, vous êtes loin de toutes les
tracasseries, vous faites du bien, et il n'y a que vos
Amis qui perdent à votre absence.

le 23 Decembre 1770.

238

J'ai entendu la pièce de Monsieur de la Harpe C'est
 une traduction du marchand de Londres. Il l'a un
 peu accommodé à nos mœurs, mais l'assassinat qu'on
 est supposé ne pas voir et la maîtresse de Barneselt
 qu'on voit peu sont encore trop beaucoup trop ~~très~~
 révoltans. La pièce n'a point paru faire d'effet à la
 lecture, mais elle est en général écrite avec élégance,
 et remplie de beautés de détail. En voici deux
 morceaux. L'un de Lucie fille du négociant chez
 qui Barneselt a été ~~enlevé~~ élevé et que la conduite
 de ce jeune homme qu'elle aime plonge dans la
 mélancolie.

Je ne sais si mes sens ainsi que ma raison
 furent dans mon enfance atteints du noir poison
 Qui répand parmi nous la sinistre influence
 Et qui nous inspirant l'horreur de l'existence
 Sur le bord du tombeau qu'on balance à l'aurore
 Nous tourmente longtems du besoin de mourir
 L'autre est une prière de Barneselt dans

La prison

Je m'adresse à toi seul arbitre incorruptible
Aux yeux du monde entier je suis un monstre horrible
Il voit mon attentat et ne voit pas mon cœur

Toi seul peut comparer mon crime à ma douleur
Tu vois nos passions des yeux de la sagesse
Des yeux de ta bonté tu vois notre faiblesse.

Et lorsque tout m'accuse et doit me condamner

Je ne connais que toi qui puisses pardonner.

Le parlement s'est assemblé deux fois jeudi et hier. On
dit que l'unanimité chancelle de plus en plus quoique
personne n'ait encore quitté la partie. Les pères de la patrie
s'ennuient de ne plus juger et de ne plus aller à la
Comédie, car ils se sont interdit les spectacles du jour
où ils n'ont plus eu rien à faire. Cependant ils ont
refusé d'obtempérer à deux lettres de Jupiter et ils se
rassembleront samedi. Adieu Monsieur. Si le peuple
avait du pain & des juges qui fissent leur métier
gratis on pourrait se consoler du reste et attendre avec
patience la chute infaillible de la superstition
et de tout ce qu'elle produit ou protège.

pag. in

177

Mardy 25 Décembre (1770)

239

Hier M. de Choiseuil et M. de Praslin ont été disgraciés
 et exilés l'un à Chanteloup, l'autre à Praslin. Le Roi a fait
 donner ordre à M. de Choiseuil de se retirer de la cour vers midi,
 un moment après son départ pour la chasse. On lui a permis
 de rester à Paris jusqu'au mercredi matin. M. de Praslin était
 malade on lui a donné jusqu'à jeudi parce qu'il avait mandé
 que ce jour là il pourrait se rendre au conseil. Voici en détail
 l'histoire de l'abbé Morellet. Le Roi de Pologne en
 donnant une abbaye au prince de Chimay alors l'abbé
 d'Albaix l'avait chargé de pensions et entre autres d'une
 pour l'abbé Morellet. L'abbaye a été ensuite rendue
 aux réguliers qui se sont engagés à continuer le payement
 des pensions. M. l'Evêque d'Orléans vient de la remettre en
 commande et de la donner aux précepteur des enfans de
 M. de Forbac qui a épousé la Du de Deux ponts de
 la main gauche et ce précepteur ne veut payer ni
 l'abbé Morellet, ni l'abbé Porquet, ni les autres
 pensionnaires. Ceux ci agissent et finissent par plaider
 si cela est nécessaire. Voilà ce que m'a dit ce pauvre abbé



1789
1789
qui joint une fluctation douloureuse sur les dents à ses autres malheurs et qui est très sensible à l'intérêt que vous prenez à lui.

Je suis averti de votre avis sur le Suetone de M. de la Harpe, mais il est bien malheureux, il y a contre lui un déchainement si général qu'il faut qu'il renonce à l'Académie. On l'accable d'épigrammes, d'injures et d'imputations odieuses. On ne haïssait pas plus Voltaire il y a quarante ans, quoique Voltaire fut bien plus haïssable puisqu'il avait fait la Henriade et Algire. On a annoncé à M. de la Harpe une liste de ses contresens avec le texte de Suetone et la traduction de la pause, en trois volumes. heureusement que c'est Fréron qui s'est chargé de ce travail et que la traduction de la pause est encore plus inexacte.

Le Parlement s'assemblera samedi. On ne sait s'il aura peur ou s'il cédera en protestant et bavardant, ou si on lui fera grâce du préambule et du troisième article de l'Édit. Les bruits de guerre s'étaient renouvelés avant hier. On la craignait hier et on ne sait

pas encore le nom du nouveau ministre des affaires étrangères. La guerre a été offerte à M. de Noii mais on ne sait s'il l'a acceptée. M. de L'Esplanade se porte assez bien et ses deux secrétaires aussi c'est à dire que chacun a la santé que vous lui connaissez quand il n'est pas malade.

Adieu, Monsieur, vous connaissez notre amitié pour vous elle durera toujours parcequ'elle est fondée sur des motifs et des rapports qui ne changeront jamais. Je consulterai M. de L'Esplanade pour savoir s'il faut vous envoyer les lettres portugaises mises en vers par Dorat. On dit qu'il y a des vers heureux dans le genre médiocre.

ind.
Dimanche 30 Decembre 1770.

241

Mademoiselle de L'Esperance a eu avant hier pendant la nuit une toux convulsive très violente après laquelle elle a pris de l'opium. Le remède l'a beaucoup fatigué et elle s'est couchée hier avec la fièvre. Elle m'a chargé de vous instruire de son état et de vous mander qu'elle a fait mettre pour vous à la poste un ouvrage sur les ducs et pairs qu'on attribue à l'avocat Moreau et qui est contraire aux prétentions du parlement et que M. D'Aiguillon lui a dit ou commandé.



Je ne décide point entre Genève & Rome.
J'ai vu des deux côtés la fourbe et la fureur.
L'avocat Moreau est chef du conseil du comte de Provence Linget, M. de Beaumont, Anes en sont les conseillers et Loiseau procureur Général; le voilà en bonne compagnie.
On dit que M. de Monteynard sera ministre de la guerre on est en suspens sur les autres. Le parlement d'hier a renvoyé à demain et demain il remettra à mercredi. L'unanimité se soutient mais elle se rompra au premier prétexte. Il paraît deux mémoires des Bretons. L'un sans aveu, supprimé.

par le parlement de Bretagne, ridiculement écrit par un
bel esprit de province qui dit que dans le mémoire de
Linguet tout est faux jusqu'à la vérité même. L'autre plus
grave avoué par les états et distribué en leur nom.

M. Durmant inventeur du ... est le 15^{ème}
concurrent pour l'academie et M^r de Tresan le 16^{ème}
Je crois que le président de Brose ne réusira pas. Son
élection mettrait Poltaire en fureur et il attacherait un vers
à chacun de ceux qui l'auraient porté. Je trouve qu'il
vaut mieux renouer à avoir le président que risquer d'être
éternellement ridicule. A propos de ridicule les parlementaires

donnent des copies d'un discours de Pasquet qui dit en
beaucoup de termes. Je sais que ma tête est proscrite,
mais, mesuirs, je vous conseille d'aller offrir les
vôtres au roi. Je viens d'apprendre que M^{lle} de
L'Esprinasse est encore souffrante et qu'elle a eu la
fièvre toute la nuit. M^r D'Alembert est aussi bien
qu'il peut l'être l'esquillet est inquiet et affligé.

Adieu, Monsieur, j'attends avec impatience votre lettre
sur les baromètres. Le monde moral va si mal qu'il
faut tâcher de ne s'occuper que du physique.

Le 1^{er} Janvier 1771.

Les places de ministres ne sont pas encore données
 on croit toujours que la guerre est destinée à M^r de
 Monteynard. Le parlement d'hier a remis à huit jours
 M^{lle} de L'Esperance a eu hier et avant hier au soir un
 mouvement de fièvre et elle a toujours eu beaucoup de
 malaise et de courbature. Elle n'a point dormi cette nuit
 et est sans fièvre ce matin. M. D'Alembert est inquiet
 et tourmenté. Voilà Monsieur tout ce que je fais je
 voudrais avoir de meilleures nouvelles à vous mander.
 Soyez bien sûr que cette année je vous aimerai autant
 que l'autre. Conservez moi aussi une égale amitié.
 Mais puis-je espérer de vous voir davantage je
 crois être à Paris pendant une partie de l'été et cet
 arrangement me laisse quelque espérance.

27 Janvier 1771

Les places de ministres ne sont pas encore données
 on veut cependant que la guerre soit terminée Mr de
 Montmorin. Le parlement a été tenu à Paris le 17
 Mr de Lamoignon a eu lieu et avant hier au soir on
 a commencé de faire et de terminer le discours de
 Malesherbes et de ses collègues. Il a parlé de son
 et de son frère le ministre. Mr de Lamoignon est
 de l'assemblée. Les ministres ont été jugés par
 l'ordonnance de plusieurs nouvelles à nous enver
 Je vous prie de me dire par votre lettre si vous
 que l'acte de commerce me soit en votre
 Mon fils qui est de vous voir à Paris
 sera être à Paris pendant une partie de son
 arrangement me fera plaisir.

med.

243

6 Janvier 1771.

Ms. de L'Esplanade est sans fièvre depuis plusieurs jours
mais elle se sent encore beaucoup de la fatigue ^{qu'elle} qui lui a laissé,
elle dort mal et a mal à la tête tous les soirs. Le
Parlement a eu vendredi. Des lettres de Jusion très douces
Pasquier a fait un discours très mielleux et le parti de
l'opposition ne reprendra ses fonctions par amour pour le roi.
Nous ignorons absolument ce qui a pu faire changer d'avis
ces Messieurs et pourquoi ils n'ont pas fait sans ceper
le service l'arrêté qu'ils feront en le reprenant. J'ai
souscrit pour le journal de deux ponts à commencer du
premier mai dernier ainsi au premier mai 1771 il faudra
renouveler l'abonnement et vous recevrez d'ici à quinze
jours les feuilles qui ont paru depuis le commencement
M. Gillet à qui j'ai écrit pour vous a dit qu'il vous
répondrait. Je vois que M. Desmarests réussira, il a
pourtant contre lui beaucoup de gens qui disent que la
place qu'il demande doit être donnée à un géomètre
Mais quoique je trouve qu'ils ont raison dans le droit
je suis persuadé qu'ils auront tort dans le fait, parcequ'il

Janvier 1771

n'y a point dans ce moment de géomètre dont le
 mérite soit absolument bien constaté, hors un qui
 aura une autre place. L'academie française fera
 Jeudi sa premiere election, la seconde est remise
 apres la Chandeleur. Adieu, Monsieur, M^{lle} de
 L'Esprinsse me charge de mille choses pour vous.
 M^r D'Alembert dort mal, et nous vous aimons
 tous de tout notre cœur.

ce Dimanche

ce Mardi 8 Janvier 1771.

244

Le Parlement a repris hier ses fonctions à la pluralité
de 54 voix contre 56 et il a fait un arrêté très long dont
je n'ai encore rien vu. Ainsi nous serons jugés tant bien
que mal. Nous n'avons encore qu'un ministre celui de
la guerre, la marine est administrée par l'abbé Terrai,
les affaires étrangères par l'abbé de La Motte et le duc de
La Vallière signe tout. Les avocats ont rayé Linguet du
tableau à cause de plusieurs friponneries anciennes, et ils
montrent par là qu'ils gardent volontiers les fripons
pourvu qu'ils ne soyent que cela et qu'ils servent la
haine et les préjugés de mesieurs. Je trouve cela fort
injuste et je ne sais pas pourquoi Linguet ne plaiderait
pas devant le tribunal où Lasquet juge.

Selon que vous serez puissant ou misérable
Les jugemens de vous vous ~~font~~^{rendront} blanc ou noir
Il est décidé que notre election se fera de demain en huit,
celles de l'Académie Française font plus de bruit et j'ai peur
que le président ne réussisse. L'Académie peut se contenter

De gens simplement médiocres, mais les gens médiocres,
sir conspécés et politiques ne valent rien dans ces tems
difficiles et avec trois présidens de Broges l'Académie
verrait revenir la mode des discours chrétiens terminés
par une courte prière à Jésus Christ. Croirez vous
qu'on veut absolument faire mettre des cartons à
une traduction de Platon et même du Code de
l'Impératrice de Russie. Adieu, Monsieur, M^{lle} de
L'Esprinasse vous écrit qu'elle attend votre lettre avec
impatience.

le 14 Janvier 1771.

p. 179

245

Le roi a dit en répondant au parlement qu'il approuvait leur rentrée dans leurs fonctions mais qu'il soutiendrait son édit de tout le poids de son autorité. Comme le premier président n'en a pas encore rendu compte à l'assemblée, cette nouvelle est incertaine. Nous lirons M. Desmarettes selon toute apparence. On a donné avant hier aux Français une tragédie bourgeoise de M. de Valbaille elle est lourdement tombée. Les mœurs insignes de la petite bourgeoisie y étaient peintes avec une vérité dégoûtante.

On assure que la paix est signée. Dumoins Mylord Harcourt dit-il publiquement qu'elle est assurée. Si nous évitons la guerre et que nous ayons du pain, nous supporterons avec plus de patience l'inquisition qui s'appesantit sur notre littérature, et nous nous passerons de penser et d'écrire plus faiblement que de manger, car on mange deux fois par jour et on vit fort bien 80 ans sans jamais penser. M^{lle} de L'Esplanade est beaucoup

919
L'Académie française a élu l'évêque de Sens que les
politiques ont mis en avant pour écarter Gaillard
et hier plus à leur aise la partie de M. De Brozes.
Il a manqué au prélat douze voix sur vingt neuf
et si ce douze voix nous avaient manqué dans une
pareille occasion nous serions désespérés d'avoir eu
la pluralité. M. de Sens n'est pas du même gou
L'avantage d'avoir eu contre lui les encyclopédistes lui
servira auprès du clergé et lui tiendra lieu de
quelques sinagres.

Adieu, Monsieur, vous connaissez ma tendre
Amitié.

Argensol.

ce Dimanche 20 Janvier 1771

Depuis ma dernière lettre le parlement a quitté ses fonctions de nouveau en disant qu'il ne les avait reprises que parce qu'on lui avait fait entendre que le roi abandonnerait son édit. Il y a eu ensuite trois ou quatre lettres de M^{onsieur} ordonnant toutes de reprendre les fonctions sous peine de confiscation des charges et le parlement ayant refusé d'y obtempérer, on voit qu'il arrivera demain ou que la charge de chacun en particulier sera confiscuée par un arrêt du conseil qui le déclarera atteint et convaincu du crime de désobéissance, ou que le parlement mandé à Versailles y sera mandé en corps ou que tout se pacifiera au moyen de quelques mots de douceur que dira le roi, parce que l'édit paraît assez supportable à beaucoup de M^{onsieurs} pourvu que le troisième article ne puisse s'entendre de loix qui bouleverseraient le royaume, comme par exemple si on voulait changer l'ordre de succession, rétablir les jésuites ou permettre l'encyclopédie. Depuis qu'on a assuré à Pasquier que personne ne lui faisait

le tort de le croire encyclopédiste, il est constamment
pour reprendre les fonctions. Mais Michel et Michau
restent fermes et malgré de fréquens barbarismes les
discours de Michau sont admirés. D'un chacun Messieurs.
Je vous manderai mardi ce qui sera arrivé demain. Vous
recevrez une théorie du luxe, dont je ne connais ni
l'auteur ni le mérite, elle est en deux volumes. Notre
littérature ne produit rien cette année, grâce à l'éloignement
de la police. On ne veut pas même permettre une
tragédie des Druides, parcequ'on s'y élève contre les
sacrifices de sang humain ce qui choquerait beaucoup les
apôtres de La Barre et parcequ'un prêtre y dit en parlant
de Dieu

Si j'en avais ma raison

Plus il est tout puissant plus il doit être bon.

On a sérieusement exigé de l'auteur qu'il ôtât ces deux
vers, ainsi qu'un autre où le mot de raison se trouvait.

Vous trouverez cependant dans le Mercure que le moyen
le plus sûr de rendre les hommes meilleurs et plus heureux
est de les éclairer, et que l'estime de ceux qui éclairent les

nations peut seule consoler des peines du gouvernement.

Voilà ce qu'écrivent des princes, mais ces princes élevés par des philosophes n'ont aucune idée de la politique noble, éclairée, honnête de nos grands hommes d'état. Adieu, Monsieur, M^{lle} de L'Esperance vous écrira pour vous faire compliment sur l'élection de M. Desmarets qui a réuissi malgré tous les opposans. Je vois que nous avons fait une bonne acquisition. Vous recevrez mes félicitations pour vous, ainsi je ne vous en parle plus. Je voudrais vous revoir et causer avec vous sur les malheurs de la raison et de l'humanité, sur nos espérances s'il en reste encore et sur les consolations que nous devons attendre du tems qui met les hommes et les choses à leur place, mais qui ne répare point les maux passés et en amène sans cesse de nouveaux.

L'Assemblée nationale a décrété
 l'abolition de la royauté et
 l'établissement d'une république
 française. Elle a nommé Louis
 Capet, roi des Français. Le
 peuple a accepté ces décisions
 et a juré fidélité à la
 constitution. Le 20 septembre
 1792, le roi a été couronné
 à la cathédrale de Reims.
 Cette cérémonie a été
 précédée par un serment
 solennel de la part du
 clergé et du peuple. Le
 roi a promis de maintenir
 la constitution et de
 défendre les droits du
 peuple. Le peuple a
 répondu par un cri
 d'enthousiasme. Cette
 journée est devenue
 une fête nationale.
 Elle marque le début
 de la première
 république française.
 Le 20 septembre 1792
 est donc une date
 importante de
 l'histoire de France.
 Elle symbolise la
 naissance d'un
 nouveau régime
 politique. Le peuple
 a pris en main
 son destin. Le
 roi n'est plus
 un monarque
 absolu. Il est
 devenu un
 citoyen comme
 les autres.
 La France est
 devenue une
 république.
 C'est la fin
 de la monarchie
 absolue.
 C'est le début
 de la démocratie.
 C'est la naissance
 d'une nouvelle
 France.

ce mardi 22 Janvier 1771

La nuit du Samedi au Dimanche les mousquetaires ont
porté aux membres du parlement une lettre qui leur
ordonnait de reprendre leurs fonctions sous peine de
désobéissance et de répondre oui ou non sans tergiversation
ni commentaire déclarant que le refus de répondre serait
interprété comme un refus d'obéir. Les uns ont répondu
Non d'autres ont dit qu'ils n'avaient quitté leurs fonctions
que d'après les arrêtés de la compagnie et qu'ils ne
pouvaient avoir d'avis qu'avec les chambres assemblées.
Un assez grand nombre a dit oui; mais quelques uns
ont protesté en particulier contre cette réponse et tous,
à une assemblée de chambres faite Dimanche au soir
ont déclaré qu'ils n'avaient jamais entendu se séparer
de la compagnie. La nuit du Dimanche au Lundi on
a signifié à chacun de ceux qui avaient dit non ou éludé
de répondre ou protesté contre leur première réponse un
arrêt du conseil qui les déclare atteints de désobéissance,
confisque leurs charges au profit des parties casuelles,

leur défend de prendre la qualité de membres du parlement
et annonce que le roi remplira incessamment les offices
qu'ils laissent vacans. Ensuite les mousquetaires ont
porté à chacun une lettre de cachet qui leur
ordonnait de sortir de Paris dans la journée et de
se rendre au lieu de leur exil. Une vingtaine des
moins vifs parmi lesquels plusieurs avaient dit
Non sont exilés dans leurs terres ou à peu de distance
de Paris. Les autres dans de petites villes aux extrémités
Du royaume. — M. de St. fargeau qui a dit oui et s'est
rétracté est dans la Cape marquée et M. de Moublin
qui a eu la même conduite dans les tables d'Orme
Il n'est resté qu'environ 40 conseillers. M. Pasquier
père qui n'ont ni reculé ni cassé. Ils ont fait
hier un arrêté par lequel ils redemandaient au roi
les membres qu'on leur a enlevés et persistent dans
les arrêtés et le refus de reprendre les fonctions.
Voilà un événement qui donne lieu à bien des
réflexions et des conjectures. On dit même que la

justice criminelle serait établie sur le même plan que celle d'Angleterre. Cela me consoleraît comme citoyen mais je ne le ferai comme homme que lorsque deux amis que j'avais dans l'ancien parlement auront leur liberté et seront rendus à leur famille & à leurs amis.

Personne n'a été mis en prison



Les députés de la ville de Paris ont été reçus par le roi le 17 Mars 1789. Ils ont été admis à se faire entendre sur les objets qui leur étoient relatés. Le roi leur a fait part de sa bonté et de sa confiance en eux. Il leur a dit qu'il étoit sensible à leurs vœux et qu'il étoit prêt à leur faire droit. Il leur a dit qu'il étoit prêt à leur faire part de sa bonté et de sa confiance en eux. Il leur a dit qu'il étoit sensible à leurs vœux et qu'il étoit prêt à leur faire droit.

Les députés ont répondu au roi par une adresse dans laquelle ils l'ont remercié de sa bonté et de sa confiance en eux. Ils ont dit qu'ils étoient prêts à lui rendre compte de leur conduite et qu'ils étoient prêts à lui faire part de leurs vœux et de leurs espérances. Ils ont dit qu'ils étoient prêts à lui rendre compte de leur conduite et qu'ils étoient prêts à lui faire part de leurs vœux et de leurs espérances.

Le roi a répondu à l'adresse des députés par une lettre dans laquelle il leur a dit qu'il étoit sensible à leur confiance et qu'il étoit prêt à leur faire droit. Il leur a dit qu'il étoit sensible à leur confiance et qu'il étoit prêt à leur faire droit. Il leur a dit qu'il étoit sensible à leur confiance et qu'il étoit prêt à leur faire droit.

Les députés ont été reçus par le roi le 17 Mars 1789. Ils ont été admis à se faire entendre sur les objets qui leur étoient relatés. Le roi leur a fait part de sa bonté et de sa confiance en eux. Il leur a dit qu'il étoit sensible à leurs vœux et qu'il étoit prêt à leur faire droit.

Les députés ont répondu au roi par une adresse dans laquelle ils l'ont remercié de sa bonté et de sa confiance en eux. Ils ont dit qu'ils étoient prêts à lui rendre compte de leur conduite et qu'ils étoient prêts à lui faire part de leurs vœux et de leurs espérances.

Le roi a répondu à l'adresse des députés par une lettre dans laquelle il leur a dit qu'il étoit sensible à leur confiance et qu'il étoit prêt à leur faire droit. Il leur a dit qu'il étoit sensible à leur confiance et qu'il étoit prêt à leur faire droit.

ce 27 janvier 1771.

250

Le reste du parlement a été exilé la nuit de Sunday à
Mardy. Mercredi M. le chancelier a assemblé le
conseil pour lui annoncer que le roi le destinait à
faire par interim les fonctions du parlement; et le jeudi
il l'a conduit au Palais où il l'a divisé en quatre
chambres, comme vous en êtes ou vous enverra les lettres
patentes. Hier et avant hier le nouveau parlement a
rendu la justice civile & criminelle, mais les avocats
n'y paraissent point, les procureurs disent que leurs
parties ont retiré leurs pièces ou ne les ont pas fournies,
et jusqu'ici il n'y a eu que quelques arrêts de banissement
et un arrêt sur requête au civil. La paix est
décidée le roi a reçu avant hier la nouvelle qu'elle
avait été signée à Londres par le prince de Massano
et par le comte de Rochfort.

Les lettres portugaises partiront mardy je vous
envoie aujourd'hui un exemplaire du discours de M.
D'Alembert au roi de Danemarck. C'est de la part de

L'auteur qui malheureusement paraît prêt à
retomber dans l'état dont son voyage l'avait tiré. M^{lle}
de L'Espinaffe est aussi bien qu'elle puisse être, mais
je voudrais qu'elle fut beaucoup mieux. M^r Desmarets
a eu hier ses lettres de nomination. Adieu, Monsieur,
vous renouvèlez mon amitié, vous m'avez permis de
compter sur la vôtre. Je compte passer à Paris une
partie de l'été, aurais-je alors le plaisir de vous
y voir?

Nous n'avons depuis longtemps aucune nouvelle, et voilà, Monsieur, la cause de mon silence. On attend toujours le nouveau code et les nouveaux parlemens. On dit que s'il n'y a plus rien à gagner pour les juges en donnant un arrêt définitif les procès seront éternels. On dit que de juges riches et d'une classe un peu inférieure seront plus corruptibles et qu'étant pour tout le report en plus grand nombre, il y aura plus d'injustices particulières, et plus d'oppreteurs impunis. Si tous ces raisonnemens ne sont pas absurdes l'humanité ne fera que perdre à ce changement. J'espère pourtant (car j'aime à espérer) que les nouveaux corps de magistrature ne prendront point l'esprit d'intolérance, d'ignorance, de pédanterie, et de barbarie qui regnoit dans l'ancien parlement. Blois, Chalons, Poitiers, Clermont et Lyon doivent dans le projet avoir chacun un conseil souverain. M. De Breteuil part pour Vienne et l'Empereur se dispose dit-on à faire la guerre aux Russes. Il a dit à ses conseillers comme l'Attila de Corneille.

Un grand destin comme me, un grand destin s'achève
Et ils ont cru qu'il valait mieux l'opposer aux progrès des Russes
que de hâter la chute des Ottomans. Les cruautés des Russes vont


189
123

1100

Donc être punie par de nouvelles cruautés qui seront punies à leur tour, et dans ce cercle de primes et de punitions l'humanité toujours souffrante est vengée souvent mais jamais consolée.

Notre littérature a été longtemps sans rien produire enfin la traduction de la vie de Charles quint par Robertson vient de paraître et nous allons avoir la nouvelle édition du poème des Saisons. Les Français ont donné une comédie intitulée le Persifleur Des moralités communes, Des sorties contre les Drames, les philosophes, les financiers &c ont un peu soutenu auprès du parterre cette pièce qui est dans le genre ennuyeux. L'auteur a peint les gens du monde d'après les romans de Calbillon et la société de quelques actrices. Il n'est pas question dans la pièce de peindre le cœur humain. C'est un genre que depuis Molière on n'a pas même tenté de ressusciter. Je vais, en attendant les Saisons, vous envoyer Robertson et un fabricant de Londres, Drama Siffle de M. de Valbaire, mais dont les deux derniers actes n'ont paru n'être pas sans intérêt. Il est vrai que je n'y suis pas difficile et que mon âme s'attendrit aisément, soit sensibilité, soit mollesse. Il y a une tragédie intitulée les Druides dont on arrête la représentation, je vous en ai peut être déjà parlé parce que j'en ai ouï beaucoup. Les théologiens que

M. De Sartine consulte sur la comédie, trouve très mauvais
 que l'auteur n'ait pas mis des Chrétiens dans les Gaules Du temps
 De César, et qu'on n'oppose que la raison au fanatisme des
 Druides. Quand on raisonne aussi mal on est sûr d'avoir raison.

Adieu, Monsieur, Nos amis se portent aussi bien qu'ils peuvent
 Vous vous êtes trompé sur le Président De Brose. Graves 
 soient rendues à notre ami, et au prince Louis qui a été beaucoup
 plus brave qu'il n'appartient à un Evêque et à un homme de
 Court. Je compte sur les lumières que voulez bien me faire
 espérer pendant mon séjour à Ribemont.

Le monde d'après les romans de Robtson et de quelques
 autres. Il n'est pas question dans la piece de peindre le
 sacre humain. C'est un genre que depuis Moliere on a pas
 meme tenté de reproduire. Je sais, en attendant les critiques,
 vous envoyer Robertson et un fabricant de Londres, Dram
 de Mr de Falbair, mais dans les deux derniers actes on
 paraît être pas sans intérêt. Il est vrai qu'on y fait pas
 difficile et que mon ami l'attendrait aisement, tout possible
 la mobilité. Il y a une tragédie intitulée les Druides de
 on verra la représentation, je suis en ce point être déjà
 franchi parce qu'on en a vu beaucoup les théologiens que

Les princes de Suède ont reçu avant hier la nouvelle de la mort de leur père et de la proclamation du prince royal. Ainsi nous perdons ce prince dans le moment, où las de la cour et de ses courtisans, il allait s'occuper de nos arts et causes avec des hommes.

On a présenté hier au Parlement le nouveau code qui contient 13 titres et trois cent art. On a nommé des commissaires. La nouvelle édition des Saïsons ne paraît pas encore. Demain l'Académie reçoit M. de Senlis. On ignore encore s'il y aura ~~autre~~ autre chose que les discours du récipiendaire et du directeur. M. Mal de Richelieu, constant dans sa haine contre les gens de lettres, cabale contre eux à la cour et oppose aux raisons du prince Louis et de M. de Mivernois quelques grimaces et le mot d'encyclopédiste. C'est aujourd'hui que cette affaire se décide. Les Suppléments de l'Encyclopédie vont se faire à Bouillon pour augmenter la gloire de notre nation et la honte de ceux qui auraient dû protéger cette entreprise et qui l'ont

persecution. C'est bien, Monsieur, je vous mande à
Mardy ce que je saurai du code et de la séance
Académique. Nous avons grand besoin de lumières et de
bonnes lois. Vous connaissez mon amitié, mes amis
se portent bien.

red.

254

(Février ou Mars 1771.)

Je n'ai rien appris du code qui est entre les mains des
compagnies si ce n'est qu'il est presque le même que le
réglement donné au conseil par M. le Chancelier
D'Aguepeau. On doit porter incessamment au parlement des
édits bursoaux. On dit qu'ils roulent sur l'amidon, les
nouvelles noblesses, les privilèges, le papier et le roulage.
Le dernier article peut intéresser le peuple et on dit que
celui du papier peut beaucoup nuire à nos manufactures
de soie. Si nous pensons encore malgré les soins qu'on
prend de toute part pour nous en empêcher je ne vois plus
d'autre ressource que d'ordonner aux sages femmes par un
édit de donner aux têtes des enfans la forme oblongue de
celle des Siamois. Alors bien assuré de l'imbecillité de
nos descendants ils vaudront moins nos raisonnemens.
Je ne lirai Robertson qu'à Ribemont et je le lirai sans
prévention. Votre jugement est fort opposé à celui du
moment, tout le monde admise l'introduction.
Je vois contre elle Achille et ~~pour~~ elle l'armée.

Le Roi n'a pas voulu entendre les remontrances de la
cour des aides. La séance de l'Académie a été triste malgré
toute la gaieté que l'abbé de Noisenon a voulu mettre dans son
discours. M. de Sautis a été rommum et la bouche de M.
Thomas étant toujours fermée on n'a rien su après les deux
discours.

M^{lle} de L'Espinafe ne peut pas vous écrire, elle était
souffrante et abattue hier au soir. Nous dînâmes ensemble
hier. M. l'archevêque de Toulouse, elle me charge de vous
dire de sa part combien elle est fâchée de ne pouvoir vous
répondre. Donnez nous des nouvelles de votre santé et aimez
nous toujours. M. de Montyon est ici avec une fièvre
sente qu'il promet M. de Charerat l'a dispensé de
toute besogne odieuse

ce mardi

21 juillet 1771.

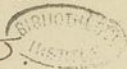
J'ai reçu hier votre lettre Monsieur, je l'ai lue
avec bien du plaisir et de l'utilité et j'espère d'en à
quelque temps vous en pouvoir parler avec plus de
detail. M^{lle} de L'Epineuse ne vous écrit pas aujour-
d'hui, elle est souffrante depuis plusieurs jours. On a
vu le 17 à dix heures et demie du soir un météore
remarquable. M. Bailli qui était alors à Chaillot et
~~occupé~~ occupé à observer Jupiter a aperçu à peu
près au zénith mais du côté de l'Orient une lame de
feu qui, au bout de quelques minutes a été en
globules de feu blanc comme les étoiles les plus brillantes
des artifices, leur lumière était tellement grande que
M. Bailli a été ébloui et a cessé de voir les étoiles et
même Jupiter qui était alors très brillant. L'explosion
n'a été entendue qu'environ deux minutes après la
dissolution du météore et elle a semblé un bruit
souterrain. Le phénomène a été vu sûrement à Seulis
à Versailles à l'extrémité de la forêt de St Germain
à la Chapelle chez M. de Boulogne. On dit même

381
222
1777
beaucoup d'endroits ~~beaucoup~~ bien plus éloignés, mais
cela est moins sûr. M. Tenon nous a apporté hier à
l'Académie un veau monstrueux l'homme qui le lui a
donné est un marchand de lait nourruier et accoucheur
de bestiaux. Il atteste que sa vache la porta 13 mois, et
qu'ayant toujours été conduite aux champs avec une
bouge, il n'y a point eu de fraude. Elle était d'une
grosceur démesurée et n'a pu mettre bas. Le veau
est gros comme un veau de cinq semaines et pèse
55 livres au lieu de 15 à 20 que pèsent les veaux
ordinaires. Il y a toute apparence qu'il n'est mort
qu'en naissant et en même temps que la mère.
Il a au lieu de tête une anafe oblongue à
l'extrémité supérieure de laquelle sont deux oreilles
larges entre lesquels est un trou vulvaire referant
à ce que disent les anatomistes. Le Président de
Mayeou, l'abbé Bouquet, M. Leroumet de Beze
de les Berthelot de Villainoy ont liquidé
leurs charges.

Adieu Monsieur, vous romprez toute mon

amitié pour vous.

J'aurai soin de vous mander tout ce que
j'apprendrai du météore, du veau et des édits
sur lesquels le parlement présente mercredi ses
seondes remontrances le jour qu'il les a arrêtés
on a battu des mains à sa sortie.



Dimanche 28 Juillet 1771

(189)

257

Le roi a accordé aux iteratives remontrances du
parlement la diminution d'un quart sur la taxe
des nouveaux nobles et a promis quelque adoucissement
à l'impôt sur les ventes. M^r Darguillon a fait
rendre à M^r De la Chatotais ses pensions qui
avaient été suspendues. On n'est pas sûr qu'il n'y
ait eu qu'un météore le 17 et quelques personnes
pensent qu'il en faut supposer plusieurs pour auorder
toutes les observations. Mais comme il n'y a aucun
endroit où on en ait vu deux à la fois et que le
phénomène ayant été éblouissant on ne doit faire
aucune attention au rapport de ceux qui ont vu
voir du feu par terre ou autour d'eux, je vois encore
que le météore était unique. Je ne suis pas de
votre avis sur le changement des us en a dans
les traductions. En lisant le Latin je ne peux jamais
au sixe qui parle ou à qui on parle. Le
changement est très bon dans une traduction en vers
mais dans une en prose comment faire quand la

moitié de la pièce pour être dans nos mœurs
deurait être adressé à une femme par un homme
et l'autre moitié à un homme par une femme
Quant au lieu d'un trait de la fable il en faut
un autre, peut-on appeller cela une traduction.
D'ailleurs on traduit ou pour faciliter la lecture
de l'original, et alors le changement suit au lieu
de la traduction, ou bien c'est pour en faire
connaître le genre, les pensées, les sentiments et
tout cela modifié par les mœurs et les usages du
siècle et du pays et alors il faut dire dans la
traduction ce qu'a dit Tibulle ou Catulle et
non point ce qu'ils auraient dû dire s'ils avaient
eu des mœurs plus pures. J'ai remis à M^r
Desmarests le Persé et le Clément je lui donnerai
infailliblement un livre de M. Anquetil sur les
Indes et les Indiens. Adieu Monsieur, j'irai
passer au Boulay quelques jours et alors je
répondrai à la longue & excellente lettre.

Le Dimanche 11 Août - 1771

258

Le Parlement de Besançon vient d'être rasé. M.
le Maréchal de Loges et M. Bastard étaient chargés de
cette commission. Le Parlement était accusé par le peuple
d'être la cause de la cherté des grains et lorsqu'il est sorti
après sa rasation il a été légèrement insulté par la
populace. On dit qu'il y a trente magistrats exilés et
trente qui servent à refaire un nouveau parlement. J'ai
souvent dit que l'ancien était composé de gens de mérite
et par d'autres, qu'ils étaient insolens, fanatiques et
qu'ils avaient cherché à étendre par leurs arrêtés la
servitude de la glèbe. Vous savez sans doute que M.
de La Harpe a les deux prix de l'Académie Française.
Notre parlement de Paris commence à devenir vigoureux.
Le premier Président a refusé de se charger d'un édit
qui obligeait de se servir de papier marqué pour les
contrantes contre les contribuables. On a également
rejeté celui qui ajoutait à un impôt et à une
marque le papier d'impression et même les livres

825
Le 22 novembre 1789
449
imprimés.

M^{lle} de L'Esplanade ne vous écrit point elle est
encore souffrante moins à la vérité. Mais elle ne
dort point la nuit et elle s'endort le jour, et M^r
le Chevalier de Courdonne vous porte le livre de
Baume sur les argiles. Nous avons à l'Académie
un excellent mémoire de Chimie qui nous vient d'un
conseiller au parlement de Dijon. Il a pour objet
l'augmentation du poids réel des métaux par la
cristallisation. Il a fait sur ce sujet beaucoup
de nouvelles expériences, et il prétend que le
Phlogistique n'est pas attiré par chaque molécule de
matière terrestre comme les autres corps et qu'au
contraire il est animé de forces qui lui donnent une
direction contraire à celle de la pesanteur.

Adieu Monsieur, je n'ai pu vous répondre pendant
mon séjour au Boulai je n'y ai été que quatre
jours, il fallait venir à Paris, l'ouvrage de l'exilé et
quatre jours sont peu de chose pour un homme qui

Sait aussi mal employer son temps que moi. J'irai
à Abbeis pendant le mois de Septembre, j'y serai
plus longtemps et j'aurai plus de ~~temps~~ à moi. Il y
a bientôt un an que je n'ai eu le plaisir de
vous voir et j'attends le mois de Décembre avec bien
de l'impatience.

Dimanche 14 Aout 1771

p. 190

260

Il y a à l'armée de grands troubles. Aussitôt l'arrivée
des commissaires de France et d'Espagne, l'Infant a
renvoyé dans les terres la grande maîtresse Malespine
a exilé son gendre et fait garder à vue dans le couvent
des Chétiens le père Saiandi; toutes ces opérations se
sont faites sans la participation des commissaires. M.
de Felino reste chez lui volontairement et ne paraît
plus à la cour le peuple a beaucoup applaudi au
théâtre l'Infant et sa femme elle la harangue de sa
loge et leur a dit qu'elle voyait bien qu'ils avaient été
esclaves jus qu' alors et qu'ils allaient devenir libres. On
dit que M. de Boisgelin revient rendre lui-même
compte de sa conduite, il est du parti de l'Infante.

M^{lle} de L'Espinafe ne compte pas vous écrire
aujourd'hui elle souffre toujours. Ses douleurs sont
moins fréquentes moins durables, mais aussi vives
et lorsqu'elles sont passées il lui reste une douleur
très incommode aux deux côtés de la tête. Son médecin

dit que cela ne provient que de sensibilité dans la Vésicé
que les douleurs se passeront à la langue et qu'il n'y a
rien à craindre. Les medecins sont comme les Ministres
pouvu que le malade ne meure point et que les principes
ne se revoltent point, ils s'embarassent peu comment ils
viuent. M. B. de saint More a esvoyé à l'Academie
francoise une epître à Racine. Cette epître n'a point eu
le prix. Aussitot que l'auteur apprend qu'il est donné
il court chez tous les Académiciens pour savoir le sort
de sa piece, chacun lui repoud qu'il n'en a jamais
entendu parler. Cette réponse le surprend un peu, il
s'informe si elle a été remise et il trouve enfin qu'on
a espayé de la lire, qu'elle est tombée des mains du
lecteur et que tout le monde l'avait absolument
oubliée. En conséquence il veut de la faire imprimer
pour que le public jugeat entre lui et l'Academie et
le jugement du public a été qu'il était impossible
de lire la piece de M. B. de saint More. L'edit
sur le papier n'aura point lieu, il ruinait les

libraires, et le commerce du papier. Les eveques n'auraient plus vendu ni heures ni catéchismes, les philosophes n'auraient pu éclairer les hommes et M. l'abbé Terrai tuait d'un même coup la raison et la religion

Griffe minaud le bon apôtre

Surtout des deux côtés la griffe en même temps

Mit les plaideurs d'auprès en croquant l'un & l'autre.

Adieu, Monsieur, vous conserverez ma tendre amitié pour vous je compte bien sur la vôtre et c'est un sentiment bien doux pour moi. Il est si bon pour l'âme de pouvoir s'appuyer sur l'objet de son estime & de sa vénération.

Lundy au Soir 26 août

M^{lle} de L'Épingle et ses secrétaires sont bien affligés
 Monsieur, nous aimons tendrement M^r Suard & sa femme
 nous craignons qu'il ne perde sa garette et même si ce malheur
 ne nous paraissait pas aussi affreux, nous en serions sûrs.
 Je ne sais si vous connaissez M^{lle} Suard combien elle est
 sensible et touchante, avec quelle tendresse et quel
 désintéressement elle aime son mari: au moment de
 tomber dans une indigence cruelle, elle ne craint, ne
 regrette rien pour elle, elle n'est touchée que de ce que son
 mari aura à souffrir. Le mari n'est occupé que de la
 malheur de sa femme. Il est impossible d'être plus
 malheureux, qu'ils ne vont devenir et de mériter plus de
 bonheur. Ils sont la victime de la haine des bureaux,
 et des hommes vertueux, Des gens de lettres d'un mérite rare
 sont sacrifiés à une horde de fripons insolens. Cette
 idée m'indignerait si je souffrais moins du malheur
 de mes amis, je ne puis ni fixer l'étendue de celui de
 M^r Suard ni m'en distraire. Personne ne connaît mieux



que moi jusqu'où va la passion pour son mari et la
sensibilité. J'étais le confident de l'exces de son bonheur; il
m'avait d'autre source que la passion pour son mari, et
cette passion ne lui fera plus éprouver que des déchirements,
elle n'aura plus de plaisir à aimer.

Le Maréchal de Rubellin part Jeudi pour capter le
parlement de Bordeaux et le comte de Périgord à qui
on a donné la place de M^r de Beauveau part demain
pour capter celui de Toulouse. Je vous envoie par ce
courrier les discours qui ont eu le plus et l'acceptif, la
pièce de vers et une autre.

Je ne vous dis rien de la santé de M^{lle} de l'Espingasse
elle ne sent rien depuis hier qu'elle a appris le malheur
de ses amis, et ne sent pas si elle est mieux ou moins bien.
Ses douleurs sont, à ce qu'elle croit, un peu diminuées
Je vous écrirai à Chermont Dimanche prochain et je
vous mandrai où nous en serons; nous avons encore
pour demain une légère espérance; mais elle est faible.
Je n'ai jamais sentie comme aujourd'hui le malheur
d'être pauvre, sans place, sans crédit. Je haïssais les

persecuteurs, et ceux qui aspiraient légalement, il faut
 donc haïr ^{aussi} les chefs de bureau, je m'étais jusqu'ici
 borné à les mépriser.

O Dieu Monsieur, pardonnez moi de ne vous
 parler que de cette seule chose. J'ai eu par M^{lle} de
 L'Hypinase des nouvelles de votre tante, elle vous permet
 de voyager mais se n'est point pour venir nous revoir
 et nous consoler.

Il n'y a rien encore de décidé, Monsieur, pour l'affaire
de nos amis, nous espérons que s'ils perdent la composition
de la gazette il leur en restera la régie, qu'ils auront deux
mille livres de rente de moins chacun, qu'ils perdront leur
aisance mais qu'ils auront du moins le nécessaire.

Martin paraît être destiné à leur succéder, il n'a pas
encore accepté parceque partagé entre l'amour de l'argent
et le désir de l'Académie, il reste comme l'âne de Buridan.

J'ai été un peu malade, la tête me tournait, j'avais
peine à me soutenir sur mes jambes, on a prétendu
que cela annonçoit une yvresse de cerveau, c'est une
expression honnête pour signifier l'imbecillité. J'allais
devenir comme Bernard, et assurément
ce n'était point par les mêmes causes: mais on m'a
saigné et purgé et le physique de ma tête est fort
bien.

Mlle de L'Esplanade est encore trop occupée de ses
amis pour penser à sa santé. Il y a deux jours
que je ne l'ai vue, et j'ai vu qu'elle s'est baignée deux

Dimanche 1 Septembre 1791

ces jours, ce qui prouve que ses douleurs de veffie
sont augmentées. On dit que le parlement de
Bordeaux s'est lié par un arrêté et que chacun
~~de ses membres~~ a promis de n'accepter aucune place
dans le nouveau parlement. J'avais commencé une
grande lettre pour vous lorsque la tête m'a
manqué. Je vais la reprendre et je compte vous
l'envoyer à la fin de ^{cette} semaine.

Adieu, Monsieur, vous recevrez ma tendre
amitié.

[Faint bleed-through text from the reverse side of the page, including phrases like "que ces amusements", "pour servir", "et de l'usage", "de la physique", "de ma tête", "bien", "Monsieur", "de l'usage", "de la physique", "de ma tête", "bien"]

1799

(Léje) (Londres à Turgot)

(p. 193)
265

(1774)

ce mardi 3 Septembre.

Ce n'est point à M. De Schomberg, Monsieur, que la
 préférence a été donnée, mais à celui qui paraissait être
 le porteur de recevoir le paquet le premier & le faire passer
 à l'autre. Votre voyage & M. de Montclair ont dérangé cette
 combinaison, & Mme de Lespinasse vous a adressé d'autres paquets
 qui contiennent les mêmes choses. Elle est encore fort souffrante
 & les maux de nerfs ont pris la même tournure bien douloureuse.
 Vous n'espérez plus pour nos amis qu'une pension de mille
 écus chacun. Il n'y a rien au monde de plus touchant que
 le courage & le calme de M. Suard & de sa femme. Elle
 n'a point dit elle la force de s'affliger puisque son mari est
 tranquille. Elle oublie la perte qu'ils font pour ne voir que
 l'indépendance où il va être, & elle sent que puisque son mari
 sera heureux & qu'elle conservera ses amis, les privations
 ne sont rien pour elle. La contradiction d'être obligé de
 quitter son appartement l'afflige, parce que c'est le lieu où
 son bonheur a commencé & où elle a été heureuse
 pendant six ans. Ce sentiment prouve bien le calme de
 son âme, & me fait bien plaisir, elle est si douce, si

Sensible & si habituée à un sentiment inique &
pur que le trouble & l'agitation lui seraient mortels.

Je pars Samedi au Soir pour Abbeis pas j'y resterai
jusque vers le Dix huit Septembre, j'irai Delà à
Ribemout. Adieu Monsieur je compte aller ce matin
chez M^r Desmaretz pour chercher vos lettres qu'il a
laissés chez lui & que nous trouverous moyen de vous
envoyer.

vide

Dimy 9 Septembre 1771.

Trente trois conseillers du parlement de Toulouse
sont restés pour former le nouveau tribunal. Les
soixante trois autres ont été exilés la plupart dans leurs
terres. Mr Miquet reste premier Président. Il y aura
à Nismes un conseil supérieur. Quelques jours avant
la Capation le parlement avait déposé au greffe des états
une protestation contre les ordres dont il était menacé.
Mlle de L'Espinafe vous envoie un discours de Mr.
de Perai il y a deux ou trois pages qui méritent
d'être lues. Elle ne vous écrit pas ce courrier ci
parcequ'elle a beaucoup souffert.

288
Septembre 1771

Les articles concernant le Parlement de Bordeaux
ont été pour former le nouveau tribunal des
procureurs généraux ont été réglés de plus que dans leur
terme. Mr. Migonnet est premier Président. Il y aura
à Paris un conseil d'administration pour avoir
la direction le Parlement avait depuis un grand nombre
d'années une administration particulière les articles ont été
Mr. de La Rochefoucauld nous envoie un grand nombre de
de Paris il y a un grand nombre de papiers qui méritent
d'être lus. Ils ne nous ont pas le même
parce qu'elle a beaucoup souffert.

Méd.

Le Mardi 10 Septembre 1771

M^{me} De L'Espinafe ne vous écrit point elle est triste
 souffrante, abattue. Je lui repete tous les jours qu'il faut
 qu'elle consulte un medecin, elle ne m'ecoute point et je suis
 au desespoir de la laisser dans cet etat. Je pars demain
 pour Abbeis par Epernai vous pouvez m'y écrire
 parce que ~~je~~ j'y resterai jusque vers le 25. Je suis bien
 affligé de votre retour à Linoges nous croyons que
 vous avez fait une imprudence. Les bonnes tetes n'en
 font que de cette espee mais elles y sont très sujettes
 Mander moi à Abbeis si le repos vous a debarasé
 de toutes vos douleurs. Nous vous avons envoyé bien des
 choses à Clermont. Je vous y ai écrit hier un petit
 billetin où je vous mandais que le parlement de
 Toulouse etait rasé que plus de trente membres etaient
 rentrés dans le nouveau tribunal que les autres
 etaient exilés, que le premier Président restait (cela
 se trouve faux) On dit qu'il y aura un
 conseil Superieur à Nismes.

Je voulois voir avant de vous parler Du Phlogistique
Si dans les experiences de M. de Morveau il y en a
qui ^{ne} paraissent pas ~~posseder~~ pouvoir s'aider et à vos principes
J'aime mieux ~~croire~~ croire que l'air se combine ~~avec~~
avec de la terre que de croire une matière ~~inanimée~~ d'une
force de repulsion quant à la masse de la terre et
d'une force d'attraction vers les molécules, car il faut
supposer ces deux forces, il faudrait qu'un Chimiste
suivit votre explication et imaginât des experiences
décisives pour ou contre. C'est une des questions les
plus importantes qu'on puisse agiter dans cette science.
J'ai reçu votre lettre sur le meteor. et j'en ai fait
part à celui de mes confreres qui s'est chargé de
rendre compte de ce phenomene.

M. La Fontaine de Brienne a trouvé à la cour de nouveaux
amis qui lui ont fait obtenir 15 mille francs de
pension pour l'éducation de son second fils, mais elle
n'a point abandonné pour cela les anciens amis et

La pension obtenue elle est partie pour Chanteloup

Notre nouveau parlement a ~~obtenue~~ éprouvé des difficultés pour le paiement du premier quartier de ses appointements, La caisse a d'abord été vide pendant quelques jours, ensuite on leur a proposé de leur retenir le dixième. Ils sont enfin payés et sans retenue

Or dieu Monsieur je suis bien fâché de ne pouvoir plus vous être bon à rien, ce qui me console c'est que j'ai vu avoir été bien maussade et bien négligent dans les derniers tems. Quoiqu'on m'en ait dit j'en veux point encore renouer à l'esperance de vous voir cet hiver. C'est la prévoyance qui nous tue, sans elle notre vie comme celle des bêtes serait une chose assez supportable. Il n'y a rien de décidé sur l'affaire de la gazette, on dit que l'hippopotame aura dix mille francs pour la faire et chacun de nos amis une pension de trois mille francs. Ils esperent garder leur logement en en payant un loyer, c'est un grand soulagement dans ce moment et surtout pour M^{me} Suard. Je suis fâché pour vous et

pour elle que vous ne la connaissez point. Elle a
 dans l'ame ~~et~~ dans la figure la candeur la plus
~~touchante~~ pure et la Sensibilité la plus touchante,
 et elle a souffert son malheur avec plus de courage
 de son mari précisément parce que les privations qu'il
 entraîne sont principalement pour elle.

inéd.

Abbeis le 26 Septembre

269

Vous me donnez de bien mauvaises nouvelles,
Monsieur, en m'apprenant que vous souffrez encore
et que vous êtes obligé de garder le lit. Je vous plains
surtout d'avoir peine à écrire, la lecture est une faible
ressource quand on en connaît d'autres, et qu'on a
l'âme ou la tête remplies. Lorsqu'on est accoutumé
à penser on ne peut se résoudre à s'occuper tout un
jour de ce que les autres ont pensé. La géométrie
m'a été interdite pour un peu de temps, on m'a fait
l'honneur de croire que je m'étais fatigué par trop
de travail, cela a redoublé la honte que j'avais de
ma paresse et je compte réparer ce temps perdu
aufûtôt que je serai à Ribemont

Je me suis amusé ici à traduire du Sénèque
tant bien que mal pour M^{de} de Meulan la jeune
C'est là un divertissement un peu triste pour notre
âge, mais il y a déjà quelque temps que je ne suis

plus jeune et M^e de Meulan et audehors du sien.

Je pars Mardy prochain pour retourner à
Ribemont j'y serai deux mois qui me pas aitraient

bien long si je n'avais pas la ressource du travail

La Societe et surtout les amis que je laisse à Paris

sont cause que je passe ailleurs des jours bien tristes,

quoique remplis. M^e de S^t Hippolite souffre toujours

Il n'y a rien de décidé sur la pension de M. Suard.

Voilà les idées que je porte avec moi. Mander moi

vite que vous ne souffrez plus afin que ~~je~~

j'aie quelque consolation dans mon ail et faites

moi esperer que je vous reverrai cet hiver.

Il ya bien plus d'un an que nous ne nous sommes

Vus.

Libemont le Vendredi 11 octobre.

Je suis arrivé ici Samedi dernier, j'y ai trouvé une de
 vos lettres et j'y en ai reçu une depuis. Je me suis remis
 à la géométrie avec bien du plaisir. Il me faut une
 occupation forte pour écarter les idées tristes que j'emporte
 dans la solitude. Ma santé n'est pas mauvaise, je
 n'ai rien eu autre chose que de ces indispositions qu'on
 appelle mal de nerfs. Le grand intérêt de mes amis a
 pu seul y attacher quelque importance. Je suis aussi peu
 content que vous de la plupart des traductions, et
 surtout de celles que je fais. Je suis trop paresseux pour être
 fort exact et je ne traduis que par ce que je sais que ma
 traduction ne sera que d'une femme qui ne fait pas
 le Latin. Le mot propre me paraît souvent aussi difficile
 à trouver qu'une équation à résoudre je me contente d'un
 équivalent, et au lieu d'examiner s'il est exact j'échappe
 seulement s'il ne fait pas la même impression, et s'il se
 trouve un endroit que je n'entends pas, je le passe. L'affaire
 de M^r Suard est une énigme pour moi comme pour

1779
178
L'abbé de M...
nous, nous n'entendons rien aux intrigues, ni aux
manœuvres des commis et des écrivains, tout ce que
j'entrevois c'est que la pension sera de 2500 f. au plus qu'elle ne
sera pas reversible sur la tête de M^e Suard. Cette dernière
clause est plus fautive que la première. La pauvreté est
peu de choses pour des gens aussi vertueux ~~qu'ils~~ mais il
serait affreux que M^e Suard vécût entre la crainte de
laisser sa femme sans ressource et un travail forcé. Il est
pareux et la nécessité de faire quelque chose lorsqu'il n'est pas
entraîné par son goût, est un malheur pour lui. La femme
se sait et l'idée d'être cause que son mari souffre en sera un
bien plus grand pour elle. S'il fallait que M^e Suard
travaillât pour son mari je ne serais embarrassé de rien.

Revenez donc à Paris cet hiver et portez vous bien. Comme je
vois que dans vos voyages chez les Montagnards vous leur
rendez plus de services que vous ne leur dites de paroles, ils
me rappellent ce vers de Lucrèce

Munificat tantà mortale multa salute
Craignez de vous rendre inutile en Limousin et serez vous
parler et nous souler de votre absence.

Ms. A. 1.

Ribemont le 25 octobre 1771.

271

ne pas imprimer en entier

Je ne sais pas Monsieur, pourquoi on dit que vous
n'inspirez pas la confiance. Vous êtes trop bon pour
qu'on puisse vous soupçonner de cette sévérité qui repousse
l'épanchement d'une âme souffrante. Si vous aviez été
à Paris, vous auriez vu que la cause de ma tristesse
était de nature à vous être avouée. Quand on est

amoureux et qu'on ne demande à la femme qu'on aime
que de l'amitié et point d'amour pour un autre, on
peut vous parler de la passion et vous dire que
l'absence, la perte des consolations de l'amitié et les
inquiétudes sur les deux objets où je me borne me
mettent dans une disposition triste. Les causes personnelles
ont influé sur mes réflexions générales, elles ont pris une
tournure plus sombre, et je vois tout avec la couleur
de mon âme. Mais les lettres que je reçois, la géométrie
la littérature et la passion des vers me préservent
au moins de l'ennui et du fardeau de l'oisiveté et comme
mes maux sont du nombre de ceux qui augmentent en

Paris le 23 octobre 1771.

raison. Du temps qu'on s'en occupe, ces Distractions m'en
sauvent la moitié. Voilà Monsieur l'explication de
ma tristesse à laquelle je ne vois que des remèdes
qui s'étaient pris que le mal. Adieu Monsieur vous
connaissez toute mon amitié et vous voyez
combien j'ouïs sur la vôtre puisque je ne vous
parle que de moi.

mit.

A Mardy 3 Décembre 1771.
Ribemont.

Je ne pas m'y tromper en votre lettre

J'ai lu avec bien du plaisir la traduction que vous
avez eu la bonté de me confier. ^{BIBLIOTHEQUE} J'en ai trouvé cette
molle douceur, cette sensibilité piquante de l'original
vous avez été plus exact à rendre l'effet que les mots
et cette exactitude vaut bien mieux que l'autre. Vous avez
aussy fait sentir la suite des idées et des sentimens qui
avaient échappé dans une traduction plus littérale. Il y
a quelques inversions que j'aurais mieux aimé ne pas
remontres, quoiqu'elles puissent contribuer à l'harmonie.
Gallus était assurément plus malheureux que moi et
son mal plus inévitable. On veut que je cherche
à me guerir du mien. Je demandais de
l'amitié & qu'on me laifait aimer comme je pourrais
mais on exige que je me borne aussi à l'amitié. Je me
soumets à ce qu'on fait pour parvenir à ce but et je
souffre. Ensuite je vrais toujours qu'un autre soit
plus heureux que moi et je souffre encore. Je ne

Le 11 Janvier 1777
Paris
compte revenir à Paris qu'à la fin de Décembre
Je serai enchanté de vous revoir après une si longue
absence. Nous parlerons de vers, de philosophie, de
jurisprudence et d'amour. Ma passion pour les vers ne
va pas jusqu'à en faire ou plutôt m'en empêcher. car je
n'aime pas les mauvais vers et je ne pourrais souffrir les
bons. La philosophie est plus mal que jamais, les
beautifuges étaient plus méchants mais moins conséquen
que ceux-ci et le système de ~~prohibition~~ prohibition lie & suivi
mettra des entraves plus réelles que les barbaries
momentanées des autres. Adieu, monsieur, mander mo
à présent quelques nouvelles s'il y en a dans la littérature
et la philosophie. Vous conserverez ma tendre et immuable
amitié pour vous.

Donnez moi des nouvelles de M^{lle} de L'Espinaffe
et tâchez d'avoir assez de crédit ou de sagacité pour
en avoir.

513-222
le mercredi 11 Decembre 1771
Ribemont

Page
273

Je n'ai point encore deviné votre Secret, Monsieur,
mais j'ai lu avec plaisir une traduction harmonieuse
bien sentie d'un des ouvrages les plus touchans de
l'antiquité. Vous êtes bien bon de me promettre de
nouvelles. Je desire qu'il n'y en ait point. Avec l'esprit qui
vous conduit les changemens doivent faire plus de mal
que de bien. On m'a parlé d'un nouveau roman de
M^r Rioboni et des sottises de l'abbé de Noisenon. J'ai
demandé le Roman et même les sottises si elles
sont courtes. Vous voyez Monsieur que je suis
votre conseil à la lettre et que j'emploie pour me
distraire toute sorte de moyens. Personne ne m'a
rien dit ni de Pierre le cruel, ni du bourreau bien-
faisant, ni de l'élection de l'Académie. J'espère toujours
qu'elle n'aura point donné Du Bellai pour
confrère à Voltaire & fait aux vers de Bayard
le même honneur qu'à ceux d'Alzire. Adieu

à Monsieur de L'Esperance le 11 Mars 1771
L'Esperance

Monsieur, vous voudrez sans doute amitié Donner
moi des nouvelles de Mlle de L'Esperance Il y a
longtemps que je n'en ai eu à ce qu'il me semble car
lorsque j'attends des nouvelles de mes amis je
suis fort mal le tenus

Midi

Le Mardi 17 Decembre 1771.

ne pas imprimées en entier



Sans vous Monsieur Je ne saurais aucune de ces choses
 que vous me mandez. mes amis ne me parlent que
 de eux et de moi. et surtout de moi qui suis devenu
 un objet d'intéret et même de pitié. Je ne voudrais
 pas être si incapable de passions, mais je ne crois pas
 pourtant qu'elles contribuent à rendre plus heureux.
 C'est une dépravation de goût comme elle qui nous fait
 aimer dans les alimens ceux dont la saveur forte
 nous dégoute des autres. J'ai bien peur que malgré
 ce qu'on dit de la paix, nous ne soyons à la fin forcés
 de nous battre pour la tolérance de la religion grecque
 en Pologne. La tolérance est sûrement un grand bien
 mais la liberté et le droit des gens ont aussi leur
 prix et je vois que le progrès des lumières aurait
 amené la tolérance plus sûrement que des bataillons
 Russes. Je ne suis point sûr de ne pas partir la
 semaine prochaine, mon départ ne dépend plus que

1775
Le Mardi 17 Décembre 1775

D'arrangemens relatifs à ce pays-ci. Je suis déjà bien
faute de tout le temps que vous avez passé à Paris.
Sans moi. C'est une double perte puisqu'il peut être
n'y resterai-je ensuite sans vous. Je vous remercie de
m'avoir donné des nouvelles de M^{lle} de
L'Esperance elle ~~me~~ ^{ne} mériterait point, et elle a raison, elle sait
que j'aime mieux être privé du plaisir de lire ses lettres
quelque agréables qu'elles soient en elle-même et quelque
doux que j'y trouve plutôt que de peuser que j'aug-
mente un peu la mesure de ses maux. Mais je
n'aurais pas ce désintéressement si j'étais condamné
à être inquiet pour la santé. Il y a un point où on
devient personnel malgré. Adieu, Monsieur
Vous savez comme je vous aime & comme je vous
aimerai toujours.

Savez vous qu'on dit dans ce pays-ci que M^r de
Montautain se retire et que vous lui succéder. Ce
serait un grand bien pour lui et vous et
surtout pour le Saponois et moi

Ce 24 Decembre 1771 Ribemont

Wille

Je compte arriver à Paris le 30 mais seulement
 pour me coucher Le 31 j' serai tout entier à mes
 amis et j'espère bien vous voir si vous n'etes plus
 à Malesherbes. Je voudrais bien que le Sage
 qui y est relegué fut rendu à ses amis, à ses confreres
 et au public



Il est très possible que je ne face ce que jadis lorsque
 je parle de passion, il faut les avoir eprouvées et
 en être quitte pour en bien parler. Je vois que les
 vers de Dub Belloi seront beaucoup plus barbares
 que le roi de Castille qui n'a peut être une si
 mauvaise reputation que parcequ'il a été battu
 et qu'il a voulu reformer les pretres qui seuls
 savaient écrire de son tems. Dites je vous prie à
 M^{re} de L'Esperance que je compte aller lui
 demander de ses nouvelles le trente et un au matin
 Adieu Monsieur vous ne doutez pas du plaisir
 que j'aurai à vous revoir après plus de
 quinze mois d'absence.

Manuscrit

(L'opéra) (Condorcet à Turgot) (1771)

276

Mardi

Les commissaires nommés pour le code en rendent compte aujourd'hui et demain aux chambres. Il y a à la comédie française une pièce dans le genre de *Le grand et le petit* ou *mais sans gaieté*. On n'a encore rien décidé sur les *Druides*, on a consulté d'abord M. de Toulouse & ensuite M. Bergier. L'archevêque n'a dit ni oui ni non. Je ne sais ce que dira le Docteur. Voltaire a envoyé à Marin un avis à la noblesse où il tourne le parlement en ridicule. Je l'ai lu depuis ma dernière lettre. L'ouvrage m'a paru assez gai. Il est sur que les *rodomontades* parlementaires & la conduite lâche & insolente de leurs zélés partisans prêtent un peu à la plaisanterie. Mais il est cruel de plaisanter des gens qui sont dans le malheur & qui exilés dans des villages sans avoir jamais habité que Paris & leurs châteaux n'en sont pas moins à plaindre pour n'être pas des hommes, mais d'honnêtes badants.

Trédits

277

Le mardi.

Condorcet à Turgot

Il n'y a que vos amis qui persistent à ce que vous ne
soyez pas à Paris et comme vous êtes retenu par des
motifs vraiment utiles, ils doivent se soumettre. Je me
soumets plus difficilement à l'œil de mes amis conseillers
parcequ'il m'est impossible de rien espérer d'utile de tout
ceci. Si vous étiez à Paris vous entendriez célébrer les grandes
vertus de madame de Grammont, de maître Denis Lasquier, et
des autres de procureur. Vous verriez les dames s'efforcer de faire
grand bruit, ne parler que d'honneur, de vertu, de devoir
et se flatter d'effacer par là leurs petits péchés particu-
liers. Ce spectacle m'indigne un peu, tout l'amour
de tout l'amour de ce qu'on appelle le public me
paraît ici bien peu de chose. M. D'Alembert se porte
bien à présent. Ce dont je vous ai parlé était un petit
ouvrage qui s'est dissipé et que je m'étais exagéré. Je cherchais
la seconde nuit d'Young
Je trouve qu'il y aurait beaucoup à dire sur la jurisprudence
par Jures et je ne me tiens pas encore pour battu. Je
reprendrai cette matière avec vous pendant mon séjour à la

Campagne comme je m'en suis fort occupé et que j'y prends
le plus grand intérêt, je regarderais comme un grand
avantage de pouvoir vous consulter et m'éclairer avec vous.

Voici un fait physique assez singulier, tiré d'une lettre d'un
prêtre Espagnol nommé Joseph D'Alto y Ramirez qui a
envoyé plusieurs observations à notre Académie. Un
Domestique privé de l'usage de deux bras et qu'on occupait
à garder des ânes, fut surpris par un nuage et frappé de
la foudre; Il s'évanouit et lorsqu'il revint à lui, il se
trouva le libre usage des bras et des mains. Le fait est
attesté par un ecclésiastique honnête homme qui n'a
aucune connoissance de l'électricité, ni de son rapport avec
la foudre. Cet événement s'est passé aux environs de la
ville de Mexico. Adieu, Monsieur, M^{lle} de l'Esperance
M^r D'Alembert et moi répondons à votre amitié comme
nous le devons.

Condorcet à Turgot

Il n'y que vos amis qui perdent à ce que vous ne soyez pas à Paris et comme vous êtes retenu par des motifs vraiment utiles, ils doivent se soumettre. Je me soumetts plus difficilement à l'œil de mes amis conseillers parcequ'il m'est impossible de rien espérer d'utile de tout ceci. Si vous étiez à Paris vous entendriez célébrer les grandes vertus de madame de Grammont, de maître Denis Lasquier et des clercs de procureurs. Vous verriez les Demi-frçons faire grand bruit, ne parler que d'honneur, de vertu, de devoir et se flatter d'effacer par là leurs petits pechés particuliers. Ce spectacle m'indigne un peu, tout l'amour et surtout l'amour de ce qu'on appelle le public me paraît ici bien peu de chose. M. D'Alembert se porte bien à présent. Ce dont je vous ai parlé était un petit nuage qui s'est dissipé et que je m'étais exagéré. Je chercherai la seconde nuit Young.

Je trouve qu'il y aurait beaucoup à dire sur la jurisprudence par jurés et je ne me tiens pas encore pour battu. Je répondrai cette matière avec vous pendant mon séjour à la campagne comme je m'en suis fort occupé et que j'y prends le plus grand intérêt, je regarderai comme un grand avantage de pouvoir vous consulter et m'éclairer avec vous.

Voici un fait physique assez singulier tiré d'une lettre

279

D'un prêtre Espagnol nommé Joseph D'alzate y Ramires qui
a envoyé plusieurs observations à notre academie. Un
Domestique privé de l'usage des deux bras et qu'on occupait
à garder des ânes, fut surpris par un nuage et frappé de
la foudre; Il survécut et lorsqu'il revint à lui, il se attesta
par un eclesiastique honnête homme qui n'a aucune con-
naissance de l'électricité, ni de son rapport avec la foudre.
Et événement s'est passé aux environs de la ville de Mexico.
A Dieu, Monsieur, M^{lle} de l'Espérance, M. D'Alembert
et moi répondons avec toute amitié comme nous le devons.

[Faint, illegible handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

Mardy 19 May 1772
Paris

1 p. 197
280

Moins de nouvelles moins de sottises ^{de l'ignorance}, mais
nous avons eu beaucoup de sottises et point de nouvelles.
Le Mal de Kùbehin a été à l'Académie Samedi dernier
pour dire qu'il n'avait eu aucune part aux exclusions, il a
répondu au recteur de l'Université qu'il serait toujours
disposé à servir l'abbé Dehille dans la suite, qu'il s'était
trompé sur son âge et qu'on lui avait dit qu'il n'avait que
28 ans. Chabanon s'est retiré. Le mystère de l'Élection est
impénétrable, et comme le laurier académique flétri comme
celui de Marou par les intrigues du Maréchal ne peut
se planter ^{que} sur une tête indifférente pour moi, je ne tenterai
point de le pénétrer. On donne demain la cruelle tragédie
de Dubelloi. M^{lle} Dubois joue le premier rôle avec les
talens que vous româmez. M. de la Harpe lui défait un jout:
Vous avez rompu tous les dons précieux
Que pour un autre usage ont mis en vous les Dieux.
Mon affaire de Secretariat va assez bien. M. de Trudaine
l'a prise avec intérêt, je vois que je vous en dois la plus

1797

Montpellier le 10 Mars 1797
Paris

grande partie. Adieu, M^{lle} de l'Esplanade vous dit
mille choses tendres. Nous sommes tous comme vous
nous avez laissés, nous aimant beaucoup et n'aimant
guère les choses de la vie.

[Faint, illegible handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

Dimanche 24 May 1772.

p. 499

281

L'Académie française a élu hier M. de Brequigny
et M. Bauré. Ils ont eu chacun vingt et une voix sur vingt
quatre. Le Directeur a proposé d'arrêter que chaque Académicien
emploierait son crédit particulier pour obtenir du Roi la levée de
l'exclusion et la permission de remourir pour M. de Lillo
et Luard. Cette proposition a été unanimement adoptée. M.
de Courmiers de notre Académie est mort ^{BIBLIOTHEQUE} ~~pendroit~~ que M.
d'Anguilliers voudra bien de sa place. Il vaudrait encore mieux
qu'il en eût une qui donnât voix. Mais cet arrangement
serait plus difficile. Les comédiens français viennent de renvoyer
leur pennuque en faisant une pension à la femme. Le M^{al}
de Richelieu leur a envoyé ordre de le reprendre: sur cet
ordre Bizard a été député au Maréchal & lui a dit
qu'il aimait mieux porter sa tête sur un échafaud que
de permettre à cet homme de toucher ses cheveux. Enfin
M. de Duras dont l'esprit conciliateur est bien connu
s'est mêlé de l'affaire et il a été décidé que les
comédiens seraient libres de se faire friser par qui ils

185
voudraient. Pierre le cruel a été sifflé mercredi pendant
trois heures. Les comédiens voulaient le redonner, mais
avec des changements. L'auteur a répondu comme le
Général des Jésuites Sint et sunt aut non Sint
et les comédiens ont pris le même parti que la cour de
France. Nos prêtres ont essayé de faire observer dans la
Chapelle de Versailles l'office d'Albéric dont les
Papes ont fait un saint sous le nom de Grégoire. Le
Roi qui a vu ce nom dans le bref de la Chapelle l'a
fait rayer de l'avis de son conseil. On a dit on
nommé une commission à ce sujet pour examiner
les brefs des communautés religieuses et voir s'ils ne
font point la fête d'Albéric ou de quelque autre
maraud. M^{lle} de L'Espérance toussait hier beaucoup
et était fort souffrante. M^r de Bernan qui avait
fait incuber ses trois fils vient d'en perdre un
après douze jours de fièvre. Il avait été incubé
par M^{lle} de la petite verole était abondante, l'enfant
peu sain et il n'a pu y résister. C'est un malheur

affreux pour cette famille et une chose très
fâcheuse pour l'inoculation ^{en} elle-même.

Adieu, Monsieur, Voilà tout ce que je fais vous
attendons de vos nouvelles avec impatience.

Le 26 May.

Nous avons eu une pluie effroyable et nous sommes bien
prouis de nous être plaints de la durée du beau temps.
Mon affaire ne se fera vraisemblablement qu'à la Saint
Martin si elle se fait, j'avoue que si j'avais pu ~~prévoir~~
prévoir tant de longueur et tant de langueur je n'y aurais
jamais pensé. M^{lle} de L'Espinafe a une toux qui l'a
empêché de dormir depuis deux jours elle lui a donné de
la fièvre et a résisté depuis à l'opium. J'aurai des
nouvelles avant de fermer cette lettre. J'ai entendu le
quatrième livre de l'Inénide par l'abbé Dehille, il m'a fait
le plus grand plaisir. Le Roi a été très content du nouveau
choix de l'Académie, mais on n'a encore rien obtenu pour
les deux exclus. Le nome ne quitte plus les Ambassadeurs
d'Espagne et de Naples qui n'en sont pas la dupe et qu'il
mènera moins aisément que des carmelites. Il sollicite un dicit
pour rétablir les vœux monastiques à seize ans et j'ai
vu faire semblant de pleurer à Mélanie parce qu'on lui avait
dit que M. de Choiseuil et M. de Grammont y avaient pleuré.

Le 20 May

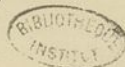
Adieu Monsieur je vous écrirai quand il y aura
quelque chose de nouveau et s'il n'y a rien je vous
écrirai enot.

Il n'est pas jour chez M^{lle} de L'Espinaffe Elle dort
actuellement et on ne la point entendu tousser
depuis longtemps.

Dimanche 31 May.

Nous avons une nouvelle actrice tragique sœur de M^{lle} Samval. Elle en a la sensibilité sans en avoir les défauts et on en espère beaucoup.

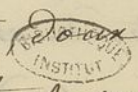
J'ai acheté pour vous le poëme de Bernard intitulé Pauline & Théodore. On vient de l'imprimer en changeant les noms. Je ne l'ai pas lu encore et je m'en attends pas beaucoup de plaisir.



M^{lle} de L'Esplanade emploie encore toutes ses nuits à tousser et cette toux moitié de rhume & moitié convulsion la brise horriblement. Nos autres amis sont à l'ordinaire. Mon affaire est toujours là. Vous êtes bien heureux d'avoir la passion du bien public et d'être à portée de le faire. Vous avez de quoi remplir votre âme et votre temps et moi je reste ici à tourmenter l'un & l'autre.

Le 7 Juin (1779)

p. 129
+ 285

M. de Brequigni a fait une histoire des orateurs grecs,
une vie de Mahomet imprimée dans les mémoires de
l'Académie des Inscriptions, un beau discours sur les
communes à la tête des ordonnances qu'il est chargé de
recueillir. C'est un homme honnête  et modeste qui
a cinquante-sept ans, écrit noblement et purement.

L'Académie l'a choisi parce qu'il était plus éligible que la
plupart des concurrents et qu'il n'y avait pas de meilleur
choix à faire sans s'exposer à une exclusion. Nous espérons
que la conduite douce de l'Académie ramènera la Cour,
et nous sommes doux comme des moutons, mais sans
pourtant nous laisser manger la laine sur le dos.

L'autre nouvelle est d'une sensibilité charmante et
remplie de défauts, mais elle a dix-sept ans elle peut se
corriger et la sensibilité demeure même lorsqu'elle ne
sert qu'au tourment de ceux qui l'ont. M. de Mosa
a eu un vaquement de sang, il a été saigné trois fois
et est hors d'affaire, mais il n'avait pas mérité cet

accident et cela est bien effrayant pour ses amis.
Savez vous quel est la cause finale des crachemens de
Sang, Des toux convulsives, De la goutte, De tous les
maux qui tourmentent mes amis. J'avoue à la
honte de ma philosophie que cela suffit pour que je
ne me rende jamais à aucun raisonnement en faveur
de la sagesse des loix générales. Nous avons à vous
envoyer le poëme de Bernard intitulé Laubie. Je
l'ai trouvé froid & ennuyeux. Je joins à cette lettre
deux petits morceaux de Voltaire

Mlle de L'Espinafe se porte mieux. Adieu. mon
Secretariat est remis à l'année prochaine & à la
présidence de M. de Turenne. Je pars Jedy pour
Ribemont. J'espère que vous m'y écrirez quelques
lignes dans les intervalles de temps que vous
laisseront les Limousins. Je m'occupai de
Vosre Varnier

le Dimanche 14 Juin 1772.

Libemout

p. 221
286

J'ai enfin quitté Paris, Monsieur, aussi las de la vie
active que j'y menais que fâché de ne plus voir les
gens que j'aime. Vous êtes bien heureux d'avoir la
passion du bien public et de pouvoir la satisfaire
C'est une grande consolation et d'un ordre supérieur
à celle de l'étude. Pour ~~je~~ bien finir mon emploi
de correspondant voici un madrigal de l'abbé
Arnaud.

De l'inquiet amour je rommais les alarmes
De la tendre amitié je rommais les douceurs
L'un m'a que des plaisirs fugitifs & trompeurs
Et sur tous nos instans l'autre repand des charmes
Je le sais mais en vous voyant
Je donnerais, belle Sibie,
Le bonheur de toute la vie
Pour le bonheur d'un seul instant.
Voltaire a envoyé au vieux Maréchal une pièce de
vers sur les troubles de l'Académie, je ne l'ai point vue
et je crois de la voir. Que notre vieux maître me ressemble

point au premier général des Capucins qui après
avoir enlevé une fille à 70 ans est mort Socinien
On dit cependant qu'à la fin de la pièce il y a un
petit morceau de prose ironique en l'honneur de
son vieil Alcibiade

Adieu Monsieur, mon encre est blanche comme du
lait et mes plumes sont comme des batons. Savez vous
que j'ai pour me divertir un commentaire de 10 volumes
sur la bible par le vieux de la Montagne, par
Emilie, par son jeune amant, tout cela tiré de la
bibliothèque de Cési.

Ecrivez moi un peu à Ribemont j'ai besoin
que mes amis me consolent du regret de ne les
plus voir.

Libemout le 26 Juin 1772.

J'ai trouvé un Ramier Mousieur, il ira à
Limoges moyennant deux Louis pour le voyage, deux
Louis pour le retour s'il s'ennuie et quarante sols par
jour jusqu'au tems où vous lui donnerez de l'ouvrage
et une condition annuelle. Voilà tout ce que j'ai pu
~~obtenir~~ arranger. Comme nos Liards ne voyagent
guere ils ont peur de ce qu'ils appellent la maladie
du pays. Les Sots y sont fort sujets. Cet homme a
environ 28 ans, il vient de se marier. S'il se fixe
à Limoges il y fera venir sa femme qui sait filer
et ourdir le fil propre à faire du linon. Mandez
moi ce que vous pensez de ce condition. Je puis vous
repondre de l'honnêteté de l'homme et voila tout
il est a per bon ouvrier pour ce pays ci.

Je pourriez vous pas me prouver de la graine de ce
raves qu'on sème dans l'Auvergne et dont on nourrit
les bestiaux. J'ai un ombre bon cultivateur qui m'en a

Librement le 20 Juin 1776

demandé. Si vous pouvez m'en faire porter
jusqu'à Paris je me chargerai du reste.

Adieu Monsieur, voilà une lettre purement
économique. Je n'ai plus à vous parler d'Académies
et il fait si chaud que je ne suis plus près de la
tête que de l'Académicien. Mais teniez l'histoire
de la belle et de la bête, les bêtes savent aimer
emote, et je le sais bien quand je pense à vous

[Faint mirrored handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

W. Médel

A Beaune le 22 juillet 1772.

Condorcet à Turgot

J'ai fait la sottise d'attendre votre réponse pour faire
 partir le panier et la sottise encore plus grande de
 l'attendre pour vous écrire. Le panier va partir d'aujourd'hui
 à ce que j'espère car j'ai laissé ce soir à ma mère et je
 cours le monde environ quinze jours pour aller voir M^r de
 St Chamans à Givet. J'ai lu l'ouvrage de M^r de Morveau
 sur le phlogistique, je m'en suis pas mécontent, mais il est
 au-dessous de ce que j'^{en} espérais. Il détruit toutes les idées que
 nous avons de la pesanteur et que tout le reste des phénomènes
 nous oblige d'admettre. En effet pour ^{que?} le phlogistique fit
 que treize onces de plomb n'en pesent que douze dans l'air,
 il faudrait que le phlogistique contenu dans le plomb plus
 une once de plomb fût en équilibre avec un volume
 d'air égal au volume total du plomb, or une once de plomb
 est toute seule beaucoup plus pesante que ce volume
 donc le Deplus dans le vuide même le moins parfait
 la chaux de plomb se rapprocherait du poids du plomb
 avant la calcination d'une manière très sensible et

285
ce que l'on a vu en 1772
Comptes rendus
cette expérience qui est fort simple à faire suffisait pour
détruire l'opinion de M^r de Moirans.

Je ne sçavois rien d'autant aux auteurs boréales, quant
au magnétisme, je vois qu'il faut avant de rien expliquer
taïter de deviner la Loi quelconque à laquelle la
Direction de l'équille est assujettie d'abord pour le même
lieu et ensuite pour des lieux différens dans le même tems
De là on s'éleverait à la loi générale pour tous les tems et
tous les lieux. J'aurais bien voulu que dans les observa-
tions faites pour Paris elle eut suivi en s'approchant
de la Direction du méridien ou elle a passé en 1666 la
même variation qu'en s'en éloignant ensuite de l'autre
côté. Mais cela n'a point eu lieu et rend la Loi bien
plus difficile à deviner. L'explication du Docteur Hallé
qui n'est suffisante que pour la variation dans les
différens lieux est absolument précaire & vague. Quant à
la variation pour les différens tems la marche constante
vers le même côté depuis plus de cent quatre vingt ans
ne permet guère de ne pas lui supposer une cause
assujettie à une loi calculable et je m'en vois point de

bien plausible que l'effet des planètes sur notre globe, les
 équations de l'orbite terrestre celles de la rotation et la précession
 me paraissent elles qu'il faudrait considérer les premières
 Quant à l'inclinaison de l'équateur, il faudrait nécessairement la
~~continuer~~ continuer avec l'autre variation, par ce que nous
 savons que les forces perpendiculaires à l'orbite des planètes
 influent sur les équations de ces orbites rapportées à un
 plan. Peut être un jour calculerai je tout cela si
 cependant les détails n'en sont pas trop rebutants. Je lis
 M^r de Norvaux sur la dissolution & les cristallisations,
 j'ai peur qu'il ne soit pas assez géomètre pour se
 bien tirer de toutes ces théories de pesanteur. Adieu,
 Monsieur, à propos vous jugez trop sévèrement l'auteur
 du livre sur les deux Indes, je lui écrirai un peu sur
 la Physique, et je lui offrirai le peu que je fais pour
 la seconde édition. M^r de L'Esperance est trop bon
 de vous parler de moi. Je m'ai fait que des opuscules pour
 donner à mes confrères une idée de mon style, l'un
 sur la vie de Fontaine qui n'est que pour M^r de Foucault,

l'autre sur l'influence de l'imprimerie qu'on mettra
dans les journaux si je peux le rendre passable.
Quand cela serait fait vous le verrez. mais je voudrais
bien que l'éloignement ne m'eut pas privé de vos
conseils.

290
Libemout le 11 Aout 1772.

Notre vanier m'a promis, Monsieur, qu'enfin il
partirait le soir, je lui ai remis ses vingt écus, et le voila
aussi riche que le chevalier Robert. Je lui ai donné pour
Limoge une route que j'ai pris plaisir à composer moi-même
d'après les cartes de M^r De Paugondy et il fait plus
de chemin qu'il ne faut c'est à lui qu'il faudra s'en
prendre. Je vous ai écrit de Givet, depuis je suis revenu ici
par des pays où on ne s'écrit ni lire ni écrire de façon que
les lettres m'en partent qu'une fois la semaine. Voilà ce qui
a interrompu notre commerce. M^{lle} de L'Espine avec toute
le départ de M^{lle} de Mora qu'elle aime beaucoup l'a
vivement affectée, et moi je dis. Serait-il plus heureux en
Espagne qu'en France, et quelle est la cause finale de tout
cela? Le monde me parait ressembler à la machine de
siff. Six pour déboucher les bouteilles, ce grand effet était
produit par l'engrenement d'une soixantaine de roues
qui se balançaient entre leurs dents de pauvres insectes, mais

1772
L'effet était produit et les insectes admiraient la machine
quand ils avaient pu s'échapper avec une demi douzaine
de pâtes cassées. Il est difficile que ceux qui veulent voir
un machiniste dans tout cela y voient un bon horloger.

N'y a-t-il pas un ancien qui a prétendu que le
grand être avait abandonné l'arrangement de cette terre
à un génie novice qui y avait fait beaucoup de
sottises. Cet ancien avait raison et il me paraît qu'en
raisonnant conséquemment d'après les phénomènes et
la volonté déterminée de voir une cause intelligente
c'est ce qu'on peut conclure de plus raisonnable.

Mme Sainval est réellement remplie de talents et si
elle se corrige d'une douzaine de défauts très désagréables,
elle sera au niveau de Mme Chaison avec plus de
sensibilité et moins de majesté et de perfection. Nous
avons une tragédie nouvelle remplie d'horreurs.
L'auteur a mis a contribution tout ce qui a été
inventé d'effroyable. Je vous en parle comme si je

J'avais vue mais j'ai de bons correspondans qui
m'ont rendu compte de tout. Adieu Monsieur, je
vous enverrai l'éloge de M. Fontaine quand je pourrai
le revoir Il est en route pour me revenir de Paris
et vous l'aurez avec des retranchemens et des
corrections.

L'ind

Fontaine mouvent
le 21 août 1771

Le 3 Septembre 1772.

envoyé à Eurgot, le 3 septembre 1772
envoyé à D. le 17 Septbr 1773
Réponse sur et de la le 10 Octobre 1773

BIBLIOTHÈQUE
MUSEUM

Voilà, Monsieur, un élogé de M. Fontaine auquel vous
avez la bonté de prendre intérêt. Mander moi si vous
trouvez que j'aie réussi à faire devenir la vérité sans
manquer aux regards d'un homme qu'il faut louer,
du même métier, et dont on peut croire que j'ai eu à me
plaindre. Tel a été mon but. Je vous parlerai quelque un de
ces jours de la cristallisation et de la dissolution de monsieur
de Morvan. Je trouve qu'il est presque toujours fort
au-dessous des grands objets qu'il a choisis. Je vous remercie
de votre graine comme si je l'avais reçue, mais je vous en
demande autant pour le printemps prochain et je
demanderai à M. Bertin de la graine de garance
en revanche de celle de rave qui lui est restée.

On m'a mandé que depuis mon départ vous
manquiez de nouvelles. J'en suis fâché mais j'en
manque aussi et je m'en pape. Il m'est impossible de
savoir ce qui résultera de la Pologne parce que je

Le 3 Septembre 1772

Paris le 21 Août 1771

Paris le 21 Août 1771
Paris le 21 Août 1771
Paris le 21 Août 1771

n'entend point la logique Des brigands. Je m'amuse à
calculer les probabilités. Je ferai un petit livre sur cet
objet d'où il resultera à ce que j'espère, que nous savou
bien peu de chose sur cette matière. Je suis au fond de
l'avis de Mr. D'alambert, et nous ne differons que dans
quelques détails. Adieu Monsieur, aimez moi toujours
pensez à moi quelquefois et revenez à Paris et
hiver. Nous raisonnons ensemble et nous nous
aimons. Cela remplit le cœur & le tenu.

21^{er} Octobre 1772

pp. 209

293

Je profiterai avec grand plaisir de vos remarques sur
l'Eloge de Fontaine... J'y ajouterai sûrement un mot
sur l'obscurité nécessaire du compte que j'ai rendu de ses
principaux ouvrages et en même temps j'en ferai sentir
l'utilité éloignée. Si vous voulez je vous enverrai
cette addition à part vous la ferez couvrir à votre copie qui
est à vous.



Je lis l'ouvrage de Romée sur la cristallisation
L'auteur proteste à la tête de l'ouvrage qu'il ne
prétend pas que jamais la géométrie puisse expliquer
ce phénomène, je ne sais s'il a le droit de faire les
honneurs de la géométrie, mais il a mis cette
phrase pour contenter l'école de Boullé. Ils
seraient bien fâchés qu'on peut calculer quelques
unes de leurs opérations, et ils paraissent un peu tentés
de la réputation d'être Sorciers.

La formule que vous me demandez est:
$$\frac{n \cdot n + 1 \cdot n + 2}{6} \text{ ou } \frac{n^3 + 3n^2 + 2n}{6} \text{ ou la trouve en}$$

observant que ces nombres doivent être exprimés par une
fonction de n telle qu'en y mettant $n+1$ au lieu de n
la différence soit $\frac{n+2}{2}n+1$ qui est la formule pour le
nombre triangulaire qui est le $n+1^e$

J'ai été fort content de l'éloge d'Helvétius à cela
près que je crois qu'il le place un peu trop haut, il le
met sur la même ligne que Locke que Montesquieu,
et dut on m'auser de jalousie et dire que je cherche à
déraciner avec un cornif un chêne plante dans un
terrain ferme je ne pourrais me résoudre à regarder
Helvétius comme un grand génie. Mais quel rapport
trouver vous entre le livre de l'esprit qui se lit avec
plaisir et le poème qui est moi tellement ennuyeux.

Adieu Monsieur je vous écris à Limoges
parce que votre lettre m'a trouvé au retour d'un
voyage de huit jours et qu'ainsi je n'ai pu vous
répondre sur le champ. Voici le temps où je dois
m'inquiéter de votre retour à Paris. Dites moi
quand j'aurai le plaisir de vous y revoir.

Ce 22 novembre 1772.

Nous avons été nommés commissaires M. D'Alembert et moi pour l'ouvrage de M. de Montaigne. Nous ferons notre rapport d'après demain au huit, mais nous croyons que M. de Montaigne fait imprimer son ouvrage il fera bien d'y ajouter une démonstration de sa méthode d'approximation. On va bientôt jouer les loix de Minos. C'est dit-on l'apologie de M. le Chancelier. Il est vrai que Minos chaste des hypocrites et des fanatiques qui faisaient des sacrifices de sang humain et que les gens chastes par M. de ont bien quelque chose d'approchant à se reprocher. M. D'Argental a ordre de ne plus paraître à la cour comme Ministre de Parme, mais on lui a écrit pour lui témoigner qu'on n'a aucun mécontentement particulier. L'Espagne et la France ont d'ailleurs supprimé les pensions et rappelé leur Ministres. Vous aurez l'épître d'Horace par le courier de Dimanche. On a donné aujourd'hui l'anglo manie

Le 22 novembre 1772

De M. Laurin C'est son Orphelin reduite à
me acte. N'a-t-on pas reçu chez vous un paquet de
hardes que j'ai fait adresser à votre Namias. Adieu
Monsieur. M^{lle} de L'Espinape soupe toujours et
il semble qu'à mesure que sa santé se force
de renouer au reste. Son amitié augmente pour
tous ses amis. Revenez donc la voir et nous aussi

Le Dimanche 22 novembre 1772.

Je vous dois bien des reponses, Monsieur, mais voici
 mon excuse. Je fais pour donner un echantillon de
 mon style l'eloge d'une partie des Academiciens
 morts entre 1666 et 1699. Ils n'ont point été domés
 par fontanelles.

Je ne puis encore rien répondre à votre problème mais
 j'y penserais un peu à loisir parcequ'il est vraiment
 intéressant et qu'il est très possible qu'aucun de ces assem-
 blages de spheres ne jouissent de la propriété de
 l'égalité de résistance.

Pour une experience que M. Sage fera ces jours ci avec
 moi. je mettrai de la chaux de plomb avec du charbon
 dans une cornue dont le bout lutté sera garni d'un tube
 plongé dans l'eau de chaux, si en reduisant la chaux
 de plomb, la chaux se précipite, ce sera un indice
 que la rephlogistation du plomb produit de ce
 que nous appellons air fixe &c

M. De la Harpe a fait une reprise d'Horace à
Voltaire que je vous enverrai dimanche prochain au
plus tard elle est très agréable et remplie de vers
heureux.

à l'Élysée en pleurs Raine a lu Raire
Virgile et Raine avouent que

pour les vaincre tous deux

Il ne leur a rien manqué que leur langue et leurs Dieux
il parle des soupers au Frédéric

N'avait plus d'ennemis que les sots

Et même contre lui permettait les bons mots

La fin est très adroite Horace après avoir parlé des
deux langues ajoute

Pour la première fois je t'écris dans le tien

Et si j'ai beugué la langue de Voltaire

J'en suis le vice encore pour apprendre à mieux faire

Il y a un monde primitif, une traduction de deux
écrits de Plutarque par M. Du Theil. M^{lle} de

L'Esprinape ne vous sent point elle est toujours très
souffrante et tourmentée par des insomnies et une toux
presque continue. Adieu Monsieur revenez le
plutôt que vous pourrez. Nous vous attendons avec bien
de l'impatience



inéd.

297

Mardy 1 Dec. 1772.



Vos réflexions sur l'air fixe me paraissent très justes et je crois
~~crois~~ très vraisemblable que l'élasticité soit une propriété
des masses. Le problème des boules est très difficile &
demande une analyse dont je ne sais si je pourrai me
tirer. Vous n'aurez point encore aujourd'hui l'épître
à Plorae. L'auteur n'a été que huit jours à la
faire et il lui en faudra quinze pour obtenir la
permission de la faire imprimer. Le Hippopotame en
est la cause. M^{re} de L'Esparpère va un peu mieux
mais son état est toujours affligeant, le Docteur Roux
répond de sa poitrine. Cela rapure mais rien ne console
de voir souffrir quelqu'un qu'on aime et c'est à quoi je
crains bien que nous ne soyons condamnés pour longtemps.
Mon ouvrage avance, il y aura treize éloges.
Le reste ne vaut pas l'honneur d'être ~~nommé~~ loué.
Mais ils seront nommés avec une petite notice dans
une liste alphabétique que je mettrai à la fin de

l'ouvrage. Mon affaire trainera parceque beaucoup
de gens se sont, disent-ils, engagés avec Bailli et qu'il
faut leur donner des raisons de se dégager. Or M^r de
Fouchi m'a chargé de l'aider dans son histoire & ce
sera là d'ici à quelques mois une très bonne raison.

Adieu monsieur, revenez bien vite.

(Copie) 1772 ou 1773 ?
Condorcet à Turgot

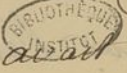
Il faut que je vous interrompe encore pour vous parler de mon affaire dont je suis sûrement plus ennuyé que vous. M. Trudaine me paraît décider que l'Académie obtienne une augmentation de fonds, il me paraît y attacher même beaucoup d'intérêt. Je serais très fâché d'être un obstacle à ses vues et je vous prie de vouloir en traitant avec lui oublier que je suis au monde. Tout ce que je puis dire sur ce sujet c'est que lorsque M. de Foulhi se retirera ou j'aurai des appointemens assurés égaux à ceux de Fontenelle ou que je n'en accepterai point. Je ne veux pas recevoir d'augmentation de pension à la volonté du 1^{er} commis comme cela se pratique.

J'ai pris la liberté de dire à M. de Trudaine que l'idée de donner 12000 pour des expériences ne paraît pas fort peu avantageuse aux sciences. Si quelqu'un veut approfondir si on en excepte la Géométrie que le nom de M. D'Alembert défend dans l'Académie on n'y lit aucun mémoire approfondi sur aucune science. Si quelqu'un veut approfondir l'objet qu'il traite on ne

111
14 1771-1772
S'écoute point, toutes les assemblées & tous les volumes
sont remplis par de la physicaille, dont toute l'Europe
se moque & si on y ajoute un intérêt de faire cette
physicaille, il n'y aura plus de place pour les choses utiles.
M^r Newton, ni Franklin, ni Staal ne se sont fait
payer leurs expériences. Il faut donner à un savant de
quoi vivre, de quoi suivre son génie, & le laisser faire ce
qu'il veut. Jamais un homme de génie n'ira soumettre
à une académie un plan d'expériences. Cela n'est bon que
pour des gens à vues toujours gros de découvertes & qui
n'accouchent jamais. Les gens là disent qu'ils se sont ruinés
en expériences, il faut les laisser dire & leur demander
ce qu'ils ont trouvé.

Adieu Monsieur je vous demande cette marque
d'amitié de ne songer qu'au bien des sciences en
traitant cette affaire avec M^r Trudaine & je vous en
prie pour ce temps là seulement à être absolument oublié
de vous.

le 9 ybre (1773)

J'ai lu, Monsieur, vos réflexions sur Colbert & je vous les renvoie. Si l'auteur de l'Éloge  avait autant étudié que M. Dupont les choses dont il voulait parler, il aurait vu que pour louer Colbert on n'avait pas besoin de chercher des expressions hors de la domination de la langue, & que la tache de l'envie n'avait pas de peine à attendre les défauts. Je ne crois pas que Colbert ait réellement formé le projet de détruire l'agriculture. Je crois qu'il vivait aujourd'hui la journée & qu'il uniquement occupé ~~de~~ ^{pour} garder & sa place & augmenter son crédit, du soin de fournir de l'argent à Louis & de flatter ses goûts fastueux, il n'eût ni d'autre système, ni d'autre religion, ni d'autre honneur.

J'espère qu'il y aura quelque bonne âme amie du pauvre peuple qui se chargera de le venger du reproche qu'on lui fait d'ingratitude envers les ministres, d'avoir la sottise d'aimer mieux être gouvernés par des maximes générales & constantes que par la volonté d'un ministre qui est toujours droite & son esprit qui ne se trouble jamais &c &c. Cependant

~~&~~ Je ne suis pas sûr que c'est le mot droite

il pourroit se faire que les bonnes âmes en relisant le discours
vissent qu'il est impossible que jamais on le relise & qu'on
en reparte.

Je vais faire copier l'éloge de Fontaine & vous l'envoies. Il
est bien différent de celui que vous avez vu. Mandez m'en
je vous prie votre avis & les défauts que vous y trouverez.

Je n'aurai donc pas le plaisir de vous retrouver à Paris
& je serai obligé de reprendre avec vous mon ancienne
fonction de nouvelleté. J'espère que ce sera pour peu
de temps & que j'aurai le plaisir de vous revoir et hiver.

Adieu Monsieur, arrangez vous, tâchez de trouver un
régime preservatif de la goutte. C'est à vous qu'on peut
parler de ménager sa vie. Vous êtes sage, vous êtes
heureux & vous êtes utile.

inéd.

(Copie)
(Condorcet à Targot)

le 17 ybre 1793.

Voilà, Monsieur, mon éloge de fontaine Stylo
humili comme disaient les anciens si j'avais pu y
mettre un peu de fia fia il aurait été plus à la
mode: mais la nature m'a refusé l'heureux talent
de rassembler des mots l'un de l'autre etouffés
hurlant d'effroi de se voir accouplés.

Et je m'humilie devant ceux qu'elle a mieux traités
que moi. Comme vous êtes aussi de ceux qui
écrivent Stylo humili mandez moi je vous prie
votre avis & vos remarques.

Et. Et

Copie
L'Institut de France

1777

Les hommes de bien ont toujours été
regardés comme les seuls dignes de
porter le nom de citoyens. C'est
pourquoi les lois ont été faites
pour eux, et non pour les autres.
C'est pourquoi les honneurs ont été
réservés à eux, et non aux autres.
C'est pourquoi les peines ont été
faites pour eux, et non pour les autres.
C'est pourquoi les récompenses ont été
faites pour eux, et non pour les autres.
C'est pourquoi les honneurs ont été
réservés à eux, et non aux autres.
C'est pourquoi les peines ont été
faites pour eux, et non pour les autres.
C'est pourquoi les récompenses ont été
faites pour eux, et non pour les autres.

(Copie) (Condorcet à Turgot)

8 bre 1773.

301

Vous ne doutez sûrement point, Monsieur, que je ne partage la Douleur que vous a causé la perte de Mr. votre frere. On regrette les personnes qu'on aimait quelque sur qu'on soit que la mort a été un bien pour eux. et les gens sensibles sont encore sur ce point plus personnels que les autres.

Ici il y a trois pages de mathématique

BIBLIOTHEQUE
INSTITUT

J'ai fait cette démonstration fort longue & beaucoup plus qu'il n'est nécessaire mais j'aime à avoir mis trop que trop peu. Je verrai avec plaisir ce que l'abbé Baudot a fait sur Colbert et Mazarin mais je voudrais que cela fut public. Le ton de l'éloge aurait un peu mérité qu'on renvoyât l'auteur à Montauban faire avec Simon Lefranc des réflexions sur la manière d'écrire avec modestie. Mais du moins faudrait-il répondre Mr. de Pourceaugnac avait la satisfaction de dire leur fait à ceux qui lui donnaient des soufflets nous sommes moins heureux que lui, mais du moins il serait trop dur de ne pas pouvoir dire leur fait même à ceux qui veulent nous prouver que les soufflets nous font du bien & qui nous croient assez bêtes pour les croire.

J'ai reçu avec beaucoup de reconnaissance vos notes sur mon éloge, j'en ferai un bon usage, mais je me réserve d'avoir dire une autre fois pourquoi je ne les ai pas toutes adoptées.

Adieu Monsieur, J'accepte avec bien du plaisir l'es pèsaime

De vous recevoir de meilleure heure qu'à l'ordinaire
à présent que me voici habitant de Paris. J'ai besoin que
mes amis ne fassent pas de si longues absences.



[Faint, mostly illegible handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

(Copie)
Lettre de Condorcet à Turgot

p. 249

302

à M. Xbre
(1773)

Vous jugez le livre de l'esprit avec une sévérité qui me fait
peur. Je prétens contre vous que c'est un bon livre. Parce
qu'il vous donne le portrait naïf de l'âme de Melvétius, de son
les replis de son amour propre, de l'occupation continuelle où il
était, de se comparer avec les autres & de tâcher de se trouver
supérieur: or il vaut bien mieux ~~avoir~~ avoir le portrait
tracé par l'homme même & sans qu'il ait voulu le faire que
de ne l'avoir que d'après les observations d'un moraliste. 2^o
Ce portrait est celui d'une foule d'honnêtes gens (comme dit
M^o de Beauveau) dont Melvétius a dit le secret 3^o Il y
a beaucoup de gens que la nature ou l'éducation ont
destinés à être fripons & qui ne deviendront honnêtes gens
qu'à la manière & par les principes Melvétius. 4^o Il
aura beau dire il ne m'empêchera pas d'aimer mes
amis, il ne me condamnera pas à l'enfer mortel de peur
sans cesse à mon mérite ou à ma gloire. Il ne me fera
pas accroire que si je résous des problèmes c'est dans
l'espérance que les belles dames me rechercheront

car je n'ai pas vu jusqu'ici qu'elles rafolassent
des Geometres. Ainsi il ne me fera aucun mal ni à
moi ni aux autres bonnes gens. 5° Il prêche avec
beaucoup de force contre l'intolérance de tous les chergés.
La plus grande faute me paraît d'avoir ~~de~~ d'éclamé
contre le despotisme de manière à faire croire, non pas
aux despotes qui ne lisent guere, ni à leurs visirs qui
lisent encore moins, mais aux sous visirs ou à leurs
espions, que tous les gens d'esprit font leurs implacables
ennemis, ce qui peut exciter persécution contre les
gens d'esprit

Nous vous attendons avec beaucoup d'impatience nous
raisonnerons sur tout cela & nous ne parlerons plus
d'exportation. J'ai l'air d'avoir été abimé sous le poids
de la gloire de M^r. Meekre lequel a été loué dans tous
les journaux parce que les journaux louent toujours
les livres des gens riches. On dit que Voltaire a dit
en voyant cet écrit. J'ai vu de meilleurs papiers
d'éclair.

Adieu Monsieur &c &c

(Copie
Condorcet à Turgot) le Lundy 13 Dec. 1773.

p. 220

303

Je viens de recevoir Monsieur votre profession de foi
& voici la mienne. Lorsque je suis sorti du college je
me suis mis à réfléchir sur les idées morales de la justice
& de la vertu. J'ai vu observer que l'intérêt que nous
avions à être justes & vertueux était fondé sur la peine
que fait nécessairement éprouver à un être sensible l'idée
du mal que souffre un autre être sensible. Depuis ce temps
de peur que d'autres intérêts ne me rendissent méchant j'ai
cherché à conserver ce sentiment dans toute son
énergie naturelle. J'ai renoncé à la chasse pour
qui j'avais eu du goût & je ne me suis ^{pas} même permis de
tuer les insectes à moins qu'ils en fassent beaucoup de mal.
Je ne suis donc pas de l'avis de Melvétius puisque j'admets
dans l'homme un sentiment dont il ne me paraît
pas qu'il ait soupçonné la force & l'influence.

Je trouve avec vous que le livre peut faire beaucoup de
tort à ce qu'on appelle les philosophes parce que on
regardera toujours ses opinions comme les principes secrets

De tous les gens qui pensent avec liberté sur
la religion & sur le gouvernement

Je n'aime pas aussi qu'un homme qui écrit si fortement
sur le despotisme prodigue l'encens à des despotes qui
n'ont fait que du mal à l'humanité & dont tout le
mérite est d'avoir loué l'auteur & ses ouvrages

Je pense avec Helvétius qu'on peut être très juste, très
bienfaisant & très vaillant, que surtout on peut être un
grand homme de guerre, un grand philosophe, un grand
poète & avoir des mœurs détestables. Et qu'en établissant
de l'ordre entre les vertus, il faut mettre la justice, la
bienfaisance, l'amour de la patrie, le courage (non pas celui
de la guerre qui ont tous les vices de Baccus) la pitié
des tyrans, bien loin au dessus de la chasteté, de la fidélité
conjugale, de la sobriété. Mais j'irois qu'il faut distin-
guer en fait de mœurs ce qui n'est que local & ce
qui est de tous les lieux & de tous les lieux. Par exemple
il peut être permis de défendre de jouir de toute femme
qui y consent avec plus ou moins de restriction,

Cela n'est que local, mais il est sûr que les autres
 espèces de débauches & les orgies des mauvais lieux,
 & la violation de la promesse faite à un autre de lui
 être fidèle tout partout où un manque de probité ou
 des actions dégoûtantes & qui avilissent l'humanité.

J'ai été presque aussi en colère que vous lorsque j'ai
 vu que les enfans haïssent leur père que nous n'aimons
 que les gens que nous pouvons mépriser & d'autres
 choses qu'il serait bien malheureux qui fussent vraies.

Mais c'est M^r du Mouy qui a succédé absolument
 à Robert dans la faculté à me mettre en colère
 la conduite à Lille est un mélange de dureté,
 d'hypocrisie, d'espionnage d'injustice &c qui font
 l'honneur.

Adieu Monsieur &c &c.

(Copie) (Londres à Turgot.)

p. 222
305

Lundy 20^e bre 1773.

Mademoiselle de Lespinasse avait été probablement depuis
mon arrivée, il y a environ huit jours qu'elle va au spectacle.
L'insomnie & l'aveuglement augmentent & la toux est
revenue hier. Peu de personnes ont été plus maltraitées et
l'ont moins mérité. Elle n'a pas même le tort de trop admirer
le nouvel Melveticus, et vous avez bien moins besoin d'indul-
gence pour moi. Elle prétend que je dois vous mander ce qui
est arrivé au bon M. de Gozman pour lequel j'en
sais. Ce grave Magistrat s'est, dit-on, avisé de faire un enfant
à une autre qu'à M^{de} de Gozman apparemment dans
dans une de ces époques où Madame n'a pas la tête.
Cet enfant il l'a fait baptiser et ensuite par dévotion il a
signé sur l'acte un autre nom que le sien. Beaumarchais
a découvert ce trait de pudeur, il l'a empoisonné, & sur la
dénouciation de M. le procureur général, son digne confrère
a été décrété d'ajournement personnel. A présent on dit que
Beaumarchais a eu dessein de faire paraître un mémoire
contre Marini qui a seul le privilège de diffamer qui il

lui plaît. Que l'ordre de la justice soit violé pour un grand c'est sans doute un horrible mal, mais qu'il soit violé pour un homme tel que Marin, s'est selon moi le comble de l'avilissement & du scandale.

Savez vous que les professeurs d'Auxerre ont été condamnés aux galères par le baillage L'évêque est complice dans cet abomination. Leur crime est d'avoir mal parlé de personnes très respectables.

Nous avons enfin des nouvelles du Comte de Sillon Il est à Berlin dans la ville de Frédéric Il l'admirer Diderot baise à St Pétersbourg les mains de l'Impératrice.

Grâces ^{au ciel} ~~aux Dieux~~ ces mains ne sont pas criminelles

Et moi

Je hais tous ces devots & Membrod & Cyrus & le Roi si brillant qui forma Tentulus.

M. De Muy n'a jamais refusé le Ministère, Il est maintenant en horreur au militaire D'ailleurs il peut être dévot de bonne foi car il est persécuteur.

Adieu Monsieur revenez vous et votre orteil & envoyez moi ou rapportez moi un peu de graine de

Naves Du Limousin



lui plaît. Que l'ordonnance de justice ~~est~~ grand
grand est sans doute un horrible mal mais qu'il est
vieux pour un homme tel que M. de M... est bien
le comble de l'avilissement & du déshonneur.

Savez vous que les professeurs d'Université
sont enrôlés aux galères par le bailliage d'Orléans
est complice dans cet abominable dessein. Les uns est
l'avis mal parlé de personnes très respectables.

Nous avons enfin des nouvelles de l'ordre de Malte
Il est à Berlin. Il a un fidèle. Il l'ordonne
Le Directoire à Paris. St. Pétersbourg les ordres de
St. Pétersbourg.

Grâce au ciel
aux bons les maux ne sont pas
irremédiables.

Et moi

Je hais tous les dévots & Membres de l'Ordre
& le Roi si brillant qui forma l'entente.

M. de M... n'a jamais refusé le Ministère, il est
maintenant en honneur au militaire. D'ailleurs il
peut être dévot de bonne foi car il est persécuté.

Adieu Monsieur recherchez vous et votre ordinaire
envoyez moi en rapportez moi un peu de grand...

(Copie)

Turgot à Condorcet

p. 225

307

à Limoges Le 28 Decembre 1773.

Le que vous me mandez, Monsieur, de l'état de M^{lle}
de L'Esplanade m'afflige beaucoup et d'autant plus
que l'hiver ne fait que commencer.

Je lui dois d'autant plus de reconnaissance de ce que
dans cet état elle pense à moi, et de ce que non contente
de me pardonner mes sorties contre M^{lle}. elle me
rend le bien pour le mal, en m'envoyant le mémoire
de Beaumarchais, et en vous chargeant de me faire
part de la nouvelle aventure de M^r Goizman. Ce
Beaumarchais est bien méchant d'aller ainsi envenimer
le respect d'un de M^{es}seurs pour la déesse publique. Je
trouve cependant comme vous, que la défense qu'on lui
fait de publier son mémoire contre Marin ~~est~~ très
tyrannique et d'autant plus tyrannique que son
supplément m'a paru plus amusant.

Je ne sais point l'histoire du professeur d'Auxerre. Je
serais fâché que l'évêque eût eu part dans une
pareille affaire. Cela est pis que d'admirer Frédéric &
de baiser les mains de Catherine seconde.

Je ne connais point M. De Mui par moi-même,
mais des gens que j'estime et qui ne sont point dévots
l'aiment & l'estiment. Il est sûr que s'il est persécuteur
et délateur, il mérite toute votre colère, quelque terrible

qu'elle soit. On dit que l'affaire du P. Boscowick
l'a aussi allumée; Je n'ai jamais su de quoi
il s'agissait que d'une manière générale par M^{lle}
De L'Esplanade. Cet homme méritait un sort, mais
non pas d'être mieux traité que gens qui valent
mieux que lui.

Je voulais vous écrire sur Melvétius. Nous sommes
presque d'accord. cependant il y a encore un
article sur lequel nous aurions à disputer et
peut être beaucoup, et sur lequel j'imagine encore
que malgré la différence de nos énoncés, nous
pourrions bien finir encore par nous accorder presque
tout à fait, mais la dispute demande du temps j'en eu
ai point. Je vous dirai seulement que je ne crois
pas que la morale en elle-même puisse être jamais
locale. Ses principes sont partout fondés sur la
Nature de l'homme et sur ses rapports avec ses
semblables, qui ne varient point, si ce n'est dans des
circonstances très extraordinaires. Mais le jugement
à porter des actions des individus est un problème
beaucoup plus compliqué et infiniment variable à
raison des opinions locales & des préjugés d'éduca-
tion. Je suis en morale grand ennemi de
l'indifférence et grand ami de l'indulgence dont
j'ai souvent autant besoin qu'un autre. C'est

je crois faute d'avoir bien distingué ces deux points
 de vue si différents, sur la manière de juger la
 moralité des actions, que les uns tombent dans un
 rigorisme excessif en jugeant les actions individuelles
 d'après les idées générales de la morale, sans égard
 aux circonstances qui excusent l'individu, et que
 les autres regardent toute action comme indifférente
 et n'y voyent que des faits de physique, pareil il
 en est peu qui ne puissent être excusés dans
 quelque circonstance donnée.

Adieu Monsieur, recevez les assurances de
 toute mon amitié.

J'ignore encore le moment où je partirai.

[Faint, illegible handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the page.]



Copie est complète
de l'impression

Lunoges 28 Decembre 1773

p. 225

309

Turgot à Condorcet



Je voulais vous écrire sur Helvétius. Nous sommes
presque d'accord. Cependant il y a encore un article
sur lequel nous aurions à disputer & peut être beaucoup
& sur lequel j'imagine encore que malgré la différence
de nos énoncés nous pourrions bien finir encore
par nous accorder presque tout à fait. Mais la dispute
demande du temps & je m'en ai point. Je vous dirai
seulement que je ne crois pas que la morale en
elle-même puisse être jamais locale. Ses principes sont
partout fondés sur la nature de l'homme & sur ses
rapports avec ses semblables qui ne varient point
si ce n'est dans des circonstances très extraordinaires
Mais le jugement à porter des actions des individus
est un problème beaucoup plus compliqué &
infinitement variable à raison des opinions locales &
des préjugés d'éducation. Je suis en morale grand
ennemi de l'indifférence & grand ami de l'indulgence

Dont j'ai souvent autant besoin qu'un autre. C'est
je crois faute d'avoir bien distingué les deux points
de vue si differens sur la maniere de juger la
moralité des actions, que les uns tombent dans
un rigorisme excessif en jugeant les actions indivi-
duelles d'après les idées générales de la morale sans
égard aux circonstances qui existent l'individu &
que les autres regardent toute action comme
indifferentes & n'y voyent que des faits de physique
parcequ'il en est peu qui ne puissent être excusés
dans quelque circonstance donnée.

Adieu &c &c

Vers le 6 janvier 1774

(Copie) (Condorcet à Turgot). p. 238
310

Notre distinction entre l'indifférence en morale & l'indulgence me paraît infiniment juste; Reste à savoir s'il n'en est pas un peu de la vertu comme des talents. Il y a un degré au-dessous duquel on est sot, mais au-delà de ce degré on ne cultive guère un talent qu'au dépens d'un autre. Aussi il pourrait se faire qu'en morale, on ne put éviter absolument certains vices peu dangereux sans risque de perdre de plus grandes vertus. En général les gens scrupuleux ne sont pas propres aux grandes choses, un chrétien perdra à dompter les aiguillons de la chair, le temps qu'il aurait pu employer à des choses utiles à l'humanité, Il n'osera s'élever contre les tyrans de peur d'avoir formé un jugement téméraire &c. L'abbé de La Ville va être fait évêque in partibus, il aura le titre de directeur des affaires étrangères. M. D'Aiguillon restera ministre. Vous voyez à quoi cela prépare. J'ai lu le mémoire des professeurs d'Auxerre. C'est une grande infamie que cette affaire. Je ne sais trop si l'évêque pourra s'en laver. Mais pour vouloir faire perdre leur place à ces professeurs & pour cela leur sus...

accuser de Discours Péditeux, les juges Sur Des
Dépositions d'écclésiastiques pareus des juges, De tonsurés
Pendus à l'évêque, de nouveaux professeurs actuellement
en procès avec eux, faire un crime d'avoir fait lire
Nicolle, et l'ancien testament de Mezangui, c'est une
grande barbarie, une plus grande absurdité & surtout
une effroyable bassesse de la part des Auxerrois.
Adieu Monsieur revenez dou nous voir. Mlle
de l'Esplanade est mieux depuis quelques jours.

Ce 10 Janvier

p. 229

311

1774

BIBLIOTHEQUE
NATIONALE

J'ai lu le mémoire des Auxerrois et j'ai bien peur que leur Evêque ne se laisse pas aisément du reproche d'être complice d'une des plus lâches atrocités qu'on ait encore vues. Jusqu'ici les noms de conspirations, de magie &c. avaient servi de voile à ces actes de tyrannie, mais ici s'est une bafouffée donnée. Il y a eu plus de persécution et de cruauté dans l'affaire d'Urbain Grandier, il y a ici plus d'avidité. L'Evêque d'Auxerre n'a d'autre traité à faire avec les honnêtes gens que celui que les Hollandois proposèrent à Louis 14. aux conférences de Gertrudenberg. Il faut qu'il chasse lui-même les juges qu'il a protégés et rendus insensés.

Il paraît une gazette de Littérature pour laquelle il vous faudra souscrire à votre retour. M^{lle} de L'Espinafe a un turticolis qui a succédé à la toux par lequel il est apparemment nécessaire qu'elle souffre. M^{de} Monteynard est toujours en place. J'ai vu sa lettre circulaire. Et ce que depuis l'loge des

Administrateurs de cet Opéra, ils se croient obligés d'en imiter
le style. On a joué hier Eugénie à la Comédie
Française elle a été reçue comme Tancrède, on a crié qu'on
voulait le Barbier de Séville pièce du même auteur,
interrompue comme vous savez par le coup de poing
que M. le Duc de Chaulnes lui donna l'année passée.
Les treurs sont pour lui. J'ai entendu la musique de
Gluck hier, un air sublime pour le pathétique mais
cet air est ancien, ceux de son nouvel opéra que j'ai
entendu après, m'ont paru pauvres et mesquins en
comparaison. Adieu, Monsieur, revenez ~~en dit~~
Mais on dit que vous avez ici de bonnes actions à faire, que de
malheureux vous y attendent, vous reviendrez donc
car vous avez le défaut d'aimer mieux vos devoirs
que vos amis et vous ferez plus pour le plaisir
de cette bonne action que vous n'aurez fait pour nous

inéd.

(Copie) (Condorcet à Turgot)

312

à Joudy 24 Avril 1774.

Je vous prie très sérieusement Monsieur de ne plus me faire de compliment sur tout ce que je fais, cela me rend honteux, et puis comme j'ai l'air de faire beaucoup puisque vous le trouvez, j'ai peur de ressembler à la mouche du coche, ce qui est un peu le rôle d'un Secrétaire de l'Académie des Sciences.

Si les brigands se battaient en champs clos au lieu de se battre en batailles rangées, je serais fort aise de leurs querelles. J'ai grand peur que le Roi de Prusse n'ait la gloire de faire le rôle, non pas de conquérant comme César & Alexandre qui ~~ravageaient~~ ravageaient le monde en courant, mais de tyrans qui oppriment lentement, froidement & avec réflexion.

Les Joubistes ne doivent pas être contents du succès. Cette querelle produit des haines! Passe encore de se quereller pour les principes de l'économie, mais pour des chansons, quelle frivolité! Je me trouve bien raisonnable & bien grave.

A propos vous m'avez demandé une fois un professeur de physique pour le collège de Rhodéz, j'en ai trouvé

me qui sait des mathématiques en même temps. J'ai
prié M. L'archevêque de Toulouse de le proposer à
M. de Rhodéz mais comme l'archevêque était sur
alors de faire revenir les jésuites, j'ai peur qu'il n'ait
vu que ce n'était pas la peine de placer d'autres professeurs
si la volonté de M. de Rhodéz tient encore je vous
 prie de lui annoncer mon homme qui s'appelle
Garanger et qui était répétiteur à l'école de Laferrière
lorsqu'il y avait une école

Adieu Monsieur je vous embrasse de tout mon
Coeur

W. 100

(Copie) (Londoriet à Turgot
Intendant du Limousin)

12 May 1774

J'ai reçu les mauvaises nouvelles que vous me mandez.
 Si M. le Dauphin a confiance à un de Muey nous
 serons gouvernés par un des plus sots & des plus profonde-
 ment méchants hommes du royaume & il n'y aura de
 salut pour les gens honnêtes que dans la fuite. Cependant
 si M. le Dauphin le voulait bien, le Comte de Muey qui
 n'a été dévot jusqu'ici que dans l'espérance de surviore
 au Roi jouerait la comédie pour lui plaire & il irait
 chez les filles. Louis XV était faible mais cela vaut
 mieux que d'être dupe des plus plates gens du monde tels
 que le Muey, j'aimais mille fois mieux un Bari.
 Donnez moi de vos nouvelles si vous le pouvez



11

(Lyon)

Condit à Turin

Particulier de Lyon

12 May

Je vous prie de m'excuser de ne vous avoir pas écrit plus tôt
 mais j'ai été très occupé par les affaires de la ville et par
 celles de la cour. Je suis cependant très content de vous
 et de votre famille. J'espère que vous serez bientôt de
 retour à Lyon. Adieu.

(Copie) (Londoret à Turgot)

p. 240

314

Intendant du Limousin

ce Samedi (mai 1784)

Quoi! vous aussi vous êtes la dupe de frère Felix! Vous consentez à boire de ce tonneau jusqu'à la lie! Vous ne savez pas qu'il n'en sortira jamais que du sang et de la boue? Nous ne sommes pas aussi désespérés que vous pouvez le croire. Est-ce que frère Grisel & frère Billard sont morts? C'est dommage que frère Freron se soit adonné à l'ivrognerie, au lieu de se donner entièrement à l'hyppocrisie. Il y a encore l'abbé Nonotte, l'abbé Patouillet, l'abbé Berquier l'abbé Bosovitz, qu'on pourrait faire ministres de la Guerre. Il y a l'abbé Laveirac. Si tous ces honnêtes gens refusent le ministère alors on pourra l'offrir au tonneau, mais ce serait un grand malheur quoiqu'il soit un pauvre guerrier: il est encore plus acoutumé au sang que ces mesieurs: et il le verrait couler comme de l'eau pourvu que ce ne soit pas le sien qu'il a toujours bien conservé pour la gloire de Dieu. Si le tonneau est ministre nous serons brûlés avec des fagots verts, il ressemble comme deux gouttes d'eau à Jehan Chauvin, à l'esprit près, car Jehan Chauvin en avait été beaucoup & frère Felix est un sot. Je ne dis pas une bête prenez garde, bêtise exclut friponerie et sottise ne l'exclut pas. Auroste l'évangile

dit qu'on ne doit pas mettre de vin nouveau dans de
vieux tonneaux, ainsi nous devons espérer qu'on ne
laissera dans celui-ci que la fange qui y croûtit depuis
trente ans. Je suis tenté de me mettre dans une grosse
colere quand je vois que vous vous rendez le protecteur
d'un de

Ces petits protecteurs, sans place, sans mérite
ennemis des talens, des arts, des gens de bien.
Qui se sont faits dévots de peur de n'être rien.
Que serait le frère Felix s'il n'eût dupé le Dauphin
par sa dévotion?

Mes recherches sur la force des projections n'ont pas
même l'honneur d'être physique elles ne sont que
mathématiques

J'ai appris par une des dernières gazettes que ^{était}
de l'avis de Mr. Nekre sur l'exportation. Est-ce que Mr.
Nekre lui donne à dîner avec Mr. Le Brun dont il est l'ami
depuis longtems. Je trouve que Marin a encore plus parlé de
Vertu que le Comte du Mouy ne serait-il pas Ministre?

Adieu, Monsieur, aimez moi toujours et tâchez de n'avoir

pas assez de vertu pour être la dupe des hypocrites. Je
serai à Paris le lundi d'après la fête Dieu.



Je ne puis que vous remercier de la bonté de votre
lettre et de l'intérêt que vous prenez à
mon ouvrage. Je ne puis que vous remercier
de la bonté de votre lettre et de l'intérêt
que vous prenez à mon ouvrage. Je ne puis
que vous remercier de la bonté de votre
lettre et de l'intérêt que vous prenez à
mon ouvrage.

Ces petits protecteurs, sans place, sans suite,
sans talents, sans art, sans genre de bien,
qui se font tout de suite de nous et de nous
se font tout de suite de nous et de nous
se font tout de suite de nous et de nous
se font tout de suite de nous et de nous
se font tout de suite de nous et de nous
se font tout de suite de nous et de nous
se font tout de suite de nous et de nous

Il est certain que les projections n'ont pas
été faites avec une précision mathématique
et que les hommes d'état y ont mis
une certaine liberté.

Je ne puis que vous remercier de la bonté
de votre lettre et de l'intérêt que vous
prenez à mon ouvrage. Je ne puis que
vous remercier de la bonté de votre lettre
et de l'intérêt que vous prenez à mon
ouvrage. Je ne puis que vous remercier
de la bonté de votre lettre et de l'intérêt
que vous prenez à mon ouvrage.

Londres à Turgot

Il y a deux ouvrages de Mr Euler, qui tous deux seraient de la plus grande utilité pour les progrès de la Science navale, et dont des circonstances particulières empêchent de profiter.

L'un est la Théorie complète de la manœuvre et de la construction des vaisseaux mise à la portée de ceux qui s'appliquent à la navigation. On voit que ce doit être un ouvrage élémentaire fait par Mr Euler et que lui-même appelle une Théorie complète. La lecture de l'ouvrage n'a point trompé mon attente. Je n'ai jamais rien lu de plus simple, de plus clair, de plus lumineux, de mieux fait. Tout ce qui dans l'état actuel de la marine & de l'analyse peut être appliqué à la pratique se trouve réuni dans un petit volume 8°. Cet excellent ouvrage ne peut remplir pour sa forme l'objet pour lequel il a été composé 1° Parcequ'ayant été imprimé à Petersbourg, les droits sur le papier & les frais de transport augmentent trop le prix. 2° Parcequ'étant écrit en François, langue étrangère à l'auteur, il y a plusieurs endroits qu'une

mauvaise construction grammaticale rend obscurs. Il serait donc utile qu'on en fit en France une édition où ces défauts seraient corrigés.

Le 2^e est un commentaire sur le livre de Robins.

Le commentaire est un ouvrage excellent malheureusement imprimé en Allemand. M. de Keralio l'a traduit et ne

demande pas mieux que de faire imprimer cette traduction qui formerait un assez petit in 4^o. On y trouverait des recherches très profondes sur la théorie de l'artillerie. Voilà donc encore un ouvrage dont l'impression serait utile.

M. de Keralio se chargerait d'en surveiller l'impression de sa traduction et je me chargerais volontiers des corrections à faire au livre de la théorie des manœuvres &c. ainsi il n'en coûterait rien au roi pour les éditeurs français. Mais il me semble que l'on ne peut point faire imprimer les ouvrages de M. Euler sans son consentement, ou plutôt qu'il n'y a que deux moyens de s'en passer, l'un de faire imprimer les ouvrages & de faire présent de l'édition à l'auteur. L'autre de lui envoyer une gratification au nom du Roi et alors

on proposerait à un Libraire, d'imprimer les deux ouvrages et je crois qu'on en trouverait aisément qui pourraient s'en charger. parceque l'ouvrage élémentaire portant un titre imprimé par ordre du Roi, aurait un débit qui dédomagerait de la lenteur du débit de l'autre.

Par ce moyen M. Turgot aurait l'avantage de prouver deux très bons ouvrages à la marine française, et d'offrir au Roi une occasion de donner une marque de sa bienveillance à un de ses hommes de l'Europe le plus admis et le plus digne de l'être ce qui est important dans un commencement de règne où le Roi a besoin d'établir sa réputation chez les Nations étrangères.

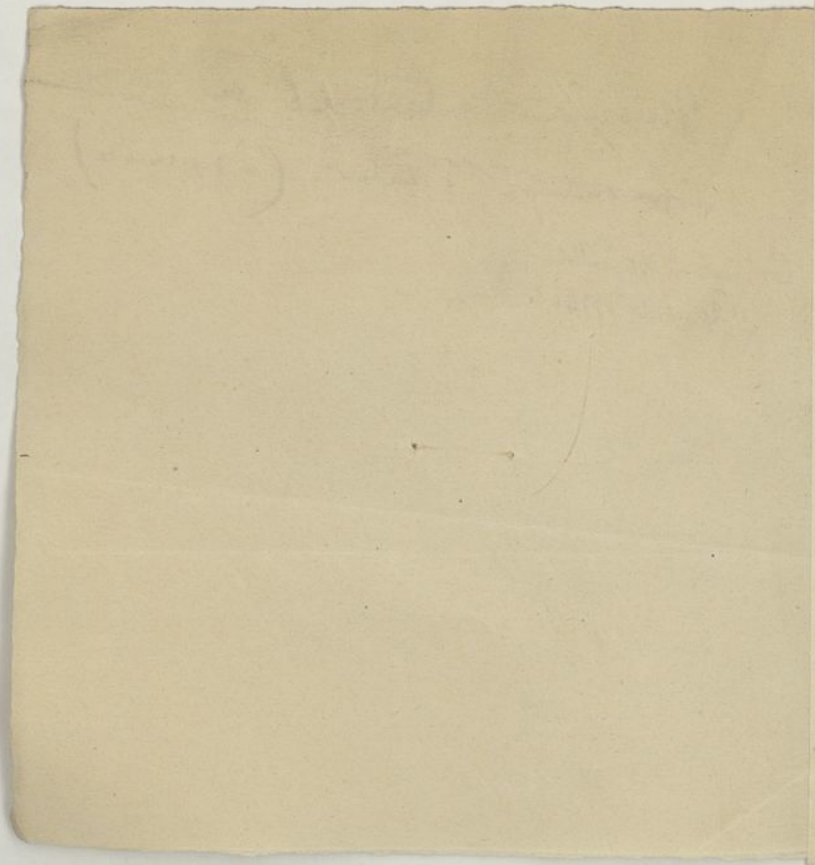


Mémoire de Condorcet sur 318

Les ouvrages d'Euler - (à reprendre)

Ceci entre le 20 juillet
et 20 août 1774.

Allegretti



fragments

(Copie) (Condorcet à Turgot
Ministre)

244
319

le Dimanche 1774

Celle-ci est Monsieur pour le ministre de la marine
Je crois qu'il resullerait un grand ~~bien~~ avantage de voyage
de M. de St Pierre



- 1° Il vous rapporterait des plantes très utiles
 - 2° Il pourrait deviner le secret de plusieurs préparations et l'origine de plusieurs substances, qui sont des objets de commerce ou qui servent aux arts.
 - 3° Il nous éclairerait sur l'histoire naturelle & politique de l'intérieur de l'Asie, et il pourrait en resuller de nouvelles vues pour le commerce
 - 4° Il examinerait si actuellement que le commerce de la mer Noire est libre, il nous sera aussi utile qu'on le croit. M. de Borie prétend qu'il y aurait de l'avantage à faire venir par là nos bois de construction. Cela seul mériterait un voyage jusqu'à
- Le chevalier de St. Pierre se contenterait d'une récompense modique. Je lui disais l'autre jour que je voudrais que vous établissiez à Blyeres un jardin botanique dans lequel on cultiverait les plantes des pays chauds afin de tâcher de

naturaliser elles qui seraient le plus utiles. Il ne voudrait pas mais il dit d'autre récompense de son voyage que l'intendance de ce jardin.

Je vous envoie le rapport fait du lock de M. Magellan c'est l'original ainsi je vous prie de me le renvoyer. M. Magellan me remettra un mémoire de ce que vous lui devez y compris les ports dont il n'a pas fait mention dans le premier. Il se propose de faire imprimer la description de son instrument.

Voici la liste de nos prétendus à la place d'ad joint Géographe qui sont aussi les dépendans à celle de Géographe du dépôt.
1.^o M. de Bonne a présenté un mémoire qui sera imprimé dans ceux des Savans étrangers année 1773. Ce mémoire a été approuvé avec de grands éloges par M. de Lefèvre père & le père Pingrès. Il ignore son mérite géographique mais il roule principalement sur la manière de construire les cartes, et il contient plus de connaissances mathématiques que n'en ont les Géographes & la méthode qu'il propose pour prendre un milieu entre des observations différentes, me paraît assez ingénieuse et fort élémentaire. J'ai appris par l'extrait de ce mémoire que la machine pour tracer les cercles qu'a introduit M. Trudaine serait utile aux géographes.

20. Mr Buache de la a présenté Des éléments de
Géographie dont M. M. Bezout, l'ingré, Lalande, Cassini fils
ont rendu un compte très favorable. Ils contiennent des éléments
de Géographie physique, ce qui ne se trouve pas dans les géogra-
phies ordinaires.

30. M. Robert de Saugondi, M. l'ingré et Neaurat. Cassini fils
& Lalande ont rendu un compte favorable de ses travaux sur les
terres voisines du pôle Boreal & sur les terres Australes. Il y
parle des moyens d'aller au pôle Boreal, si cela est possible.

M. le Gentil a donné un mémoire cette année sur l'inutilité
du passage par le Nord pour le commerce.

M. Bonne me paraît le meilleur autant que j'en puis
juger mais je verrai son mémoire par lequel il est bon que
le ferai imprimer dans le 1^{er} vol. Des Savans étrangers.

Si vous ne voulez pas lire en entier le rapport sur le Lock en-
voici la substance:

1^o Le Lock est français car

(Copie) (Condorcet à Turgot)

321

p. 242

ce Lundi

après le 20

Il a paru depuis votre départ un petit ouvrage intitulé
Lettre d'un théologien à l'auteur des trois siècles. Il réus-
sit assez bien. Je l'ai trouvé fort agréable & j'aime l'esprit dans
lequel il a été composé. Si l'on ne peut donner la chasse aux
bêtes féroces il faut du moins faire du bruit pour les empêcher
de se jeter sur les troupeaux. Mais toutes ces brochures ne font
que des coups d'épingles que le Colosse de la superstition peut
à peine sentir, & qui ne font qu'exalter sa fureur sans lui
ôter de ses forces. Votre entrée dans le ministère est un coup
de foudre. Le théologien parle des sciences en homme qui a
bien lu les préfaces des bons livres. Je voudrais que tous les
littérateurs en fissent autant, ils perdent par leur ignorance
une source de grandes beautés, ou ils s'exposent à dire des
choses ridicules.

On dit à Paris que vous réussirez à merveille auprès du Roi.
Je le desire pour bien des raisons. Je ne voudrais pas que
l'arrangement des parlements se fit sans vous. Qu'il y ait de
choses à y faire pour le bien public, proscrire le fanatisme,
& faire justice des assassins de Dela Barre, assigner pour
chaque crime une peine légale, supprimer la question &

Des supplices barbares trop éloignés de nos mœurs, établir
enfin un tribunal où le particulier insulté par un Magistrat
ou qui aurait un procès avec lui serait jugé par d'autres que
par les confrères de son adversaire. C'est le défaut d'un
pareil tribunal qui avait rendu les anciens parlements si
insolens dans leurs capitales & si hais dans leurs ressorts.

Lettre - à Amy⁹

On m'a dit qu'il était question de disperser les régimens
de cavalerie & de dragons dans les ^{villages} campagnes. C'est une
source abondante de corruption & de misère pour les campagnes
& une source d'indiscipline pour les troupes. J'ai peur que
l'esprit petit et étroit de cet homme ne nous fasse

322

beaucoup de mal & qu'à force de faire des sottises il ne s'en va
à bout de persuader que M. De Choiseul est un homme
nécessaire. Prenez garde aux devots, imbecilles & stupides / il
n'y a pas de milieu dans ce siècle pour ceux qui n'ont pas été
toujours raffinés dans une capucinière) ils trament des
méchancetés, ou servent d'instruments aux méchants.

Adieu il me semble qu'il y a déjà bien longtemps que je vous
ai quitté, je ne puis plus me consoler en attendant de longues
lettres, je commence à sentir que j'ai perdu à votre ministère, et
j'ai besoin de réflexion pour me consoler. Il faut que je
pense à nos colonies, à leurs malheureux habitans opprimés
par des gens déshonorés en Europe & qu'on envoie chercher la
fortune aux Indes, à ces negres que Louis 13 a abandonnés
à la barbarie de leurs maîtres, dans la sainte espérance
qu'on pourrait les rendre chrétiens à force de coups de fouet
Je vois d'avance le bien que vous ferez à ces infortunés. Je
suis & il me semble que rien ne ressemble plus à un ange
envoyé du ciel pour réparer les maux de la terre, qu'un
vaisseau arrivant aux colonies chargé de vos ordres consolateurs.

[The page contains approximately 25 lines of extremely faint, illegible handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the paper. The text is mirrored and difficult to decipher.]

Original

Dimanches. (1774) - fin let ou aout

Condorcet à Turgot

Voilà, Monsieur, un mémoire dont j'ai déjà eu l'honneur
de vous parler et que vous m'avez promis de mettre dans
la liste de ceux à qui vous vous proposez de faire
attention dans la suite.

Je vous envoie aussi une lettre du Chevalier de St Pierre à
qui M^{lle} de L'Espinaffe avait écrit d'aller vous trouver. Il y a
un peu de J. J. dans son affaire mais vous ne haïsez
pas Jean Jacques.

Mander moi si je pourrai vous voir aujourd'hui. Je
serai jusqu'à midy chez M. de Maurepas ensuite
absolument à vos ordres jusqu'à deux heures après
quoi, je serai chez M. l'abbé de Seris, M^e D'Inville
et chez M^{lle} de L'Espinaffe. J'ai rien à vous dire comme
Ministre mais je serais bien aise de vous voir, vous
aller parler pour Compiègne et j'irai à Ribemont
peu après votre retour. Ainsi je ne veux rien perdre des
instans où je pourrai vous voir avant votre départ.
Donnez moi une heure d'ici à ce départ pour le



Chevalier de Boie qui m'a chargé de cette
commission.

J'ai aussi à vous remercier mais je n'en ai pas
vous écrire de quoi, parce que cela serait trop long.

pag. 111

(Copie) Condorcet à Turgot (p. 24)

le Jeudi. 324

(1774)

Le Chevalier de St Pierre attend une réponse, si comme on
le dit la paup des Turcs laisse libre la mer Noire, il s'y
formera de nouvelles branches de commerce & le voyage du
Chevalier de St Pierre dans ces contrées sera fort utile.
M. de Bori m'a dit autrefois qu'il y aurait del'avantage
à tirer des bois de construction par la mer Noire.

Je vous envoie une requête de M. De Voltaire. Je n'ai
pas besoin de la recommander. Je voudrais qu'elle fut
discutée dans le conseil, que le Roi vit que le plus grand
ecrivain de la Nation est aussi un des hommes les plus
bienfaisans & un des meilleurs citoyens. C'est vraiment un
homme bien extraordinaire, & quoiqu'on en puisse dire si
la Vertu consiste à faire du bien & à aimer l'humanité avec
passion quel homme a eu plus de Vertu? L'amour du
bien & de la gloire sont les seules passions constantes
qu'il ait connues. Les passions deviennent celles de tous
les hommes éclairés & c'est pourquoi il y a contre eux une
ligue si puissante. Ils ont pour ennemis tous ceux

qu'agitent leurs petites passions particulières. Au reste à l'exception de l'impossibilité d'être utiles où peut être ne pourrat-on pas même les réduire absolument, le reste doit leur être bien indifférent. Je vous envoie une lettre pour M. De Marguerite. Il a un vrai talent & l'ardeur de la jeunesse. Je suis fâché seulement qu'il n'ait pas pour Euler cette vénération qu'il me semble qu'un grand homme à la fin de sa carrière doit inspirer à ceux qui peuvent aspirer à le remplacer. Il me semblait qu'un ouvrage élémentaire fait par Euler était une chose précieuse, & ce qui était plus précieux encore était une occasion de rendre hommage au génie de l'auteur et il ya trente ans que l'Europe a prononcé sur celui de M. Euler. Je puis m'être trompé.

Adieu, Monsieur, Je vous embrasse de tout mon cœur malgré votre humeur.

(Copie) Lavoisier à Turgot

1774

16

p. 251
+
325

Jeu dy 16.

On dit que l'argent ne vous coûte rien quand il s'agit
d'obliger vos amis Je serais au désespoir de donner à
ces propos ridicules quelque apparence de fondement. Je vous
prie donc de ne rien faire pour moi dans ce moment.

Quoique peu riche je peuis attendre quelque tems, laissez
moi faire la place de M^r de Forbonnais, chargez moi
de m'occuper du travail important de la réduction
des mesures, & attendez que mon travail ait mérité
quelque récompense.

BIBLIOTHEQUE
INSTITUT

Je ne me fais pas un scrupule de recevoir de l'état
une aide qui me mettrait à portée de travailler
davantage, & j'ai assez de hauteur pour croire que
l'encouragement ne serait pas au dessus de l'utilité
de mon travail. Je ne demande donc que d'attendre
un an, deux au plus si cela est nécessaire. Je n'y mettrai ni
ostentation ni empressement, L'academie attendrait
avec moi, ou vous pourriez lui donner deux mille eus
& ne différer que ce qui me regarde.

Ne faites aucune difficulté sur les événements qui

pourraient faire manquer ce dont je vous propose
le retard. S'ils arrivaient vous savez bien que ce ne
serait ni pour vous ni pour moi que je m'en
affligerais.

Gardez moi le secret sur ce que je vous mande
& s'il faut que vous en parliez à M de Maupeou.
Dites lui que ma reconnaissance sera toujours
la même.

(Copie) Turgot à Condorcet

à Compiègne des 7 Août 1774.

Je ne repons point Monsieur à toutes vos folies. L'abbé Néri m'a dit ce qu'il en pense. Sur beaucoup de points vous prêchez un converti, sur d'autres vous n'êtes pas à portée de juger ce que les circonstances rendent possible, sur tous vous êtes trop impatient. Votre plus grand tort est d'écrire par la poste. Il ne faut rien faire qui puisse nuire à vous, ni à vos amis, parce que vous iriez directement contre votre but. Ne m'écrivez donc rien je vous en prie que par des occasions ou si vous voulez envoyer vos lettres à M^{me} Blondel, elle les donnera à mes courriers qui passent tous les jours chez elle à dix heures du matin. Je ne vois pas trop possible ce que ~~elle~~ me propose M^r de St Pierre, mais je chercherai sûrement à l'employer. Quant aux essais que j'ai à faire faire, j'en charge M^r Estelle officier de mérite neveu de M^{me} Blondel que j'envoie à la Martinique. Il s'embarquera à Brest au mois d'Octobre je vous prie de l'aboucher avec M^r Lavoisier pour la machine à dessaler l'eau de la mer. Je suis assez de l'avis de M. Lavoisier pour l'envoi d'un ouvrier à Brest qui aie par M. Estelle & par l'abbé Rochon assurera la bonne exécution de l'ouvrage, il faut tâcher d'être sur de son fait & ne pas plaindre une légère dépense à l'égard de la

328
Préférence du fer-blanc J'en causerai à Paris
avec M. de Lavoisier. Adieu je vous embrasse
Mille choses à tous nos amis.

Hebert

après le 17 août 1774

327

Le Samedi.

Condorcet à Turgot

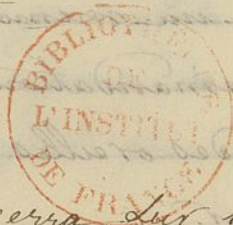
J'ai fait toutes les commissions dont vous m'avez chargé,
Monsieur auprès de l'Académie.

On a nommé des commissaires pour les trois
instruments de M. Magellan et ils m'ont promis qu'ils feraient
leur rapport pendant le voyage.

La Lunette avec le micromètre est de 13 guinées et demie

Le nouveau Sextant 8 guinées

Le Lock 6 guinées



M^r Lavoisier m'enverra sur la machine à déstaler
des éclaircissemens que je vous enverrai. Il propose ou
d'envoyer un homme de Paris pour exécuter la
machine sur le premier vaisseau ou de la faire exécuter
à Brest sur un dessin détaillé. Vous déciderez entre
ces deux moyens. J'ai demandé à M. Lavoisier
s'il avait rendu compte de cette machine à l'Académie.
Il m'a dit que jusqu'ici elle avait été secrète. Mandez moi
si vous voulez qu'on en rende compte, s'il faut vous
attendre pour en faire l'épreuve avec l'eau de mer; s'il

Il faut aussi attendre que M. Trudaine puisse voir l'expérience.

M. De Marquerie pourra vous donner des éclaircissements sur la manière de faire les expériences à la mer le plutôt possible.

Je n'ai pu rien savoir de l'instrument de M^r de Chaulnes, mais je continuerai mes ~~observations~~ informations.

Je joins ici un mémoire de M. l'abbé Goddard avec une recommandation à la marge. Son nom sonne mal à des oreilles économes, mais c'est un bon professeur.

M^r Pankouke consent à se charger des deux livres d'Euler. Il demanderait que le Roi prit 200 exemplaires du livre de Robous avec les commentaires d'Euler. Le Libraire donnera ces 200 exemplaires pour 1000^{fr} et le livre se vendra au public environ dix francs. Mandez moi si cet arrangement vous convient. Si non je ferai des tentatives auprès de quelques autres libraires, mais faites moi savoir vos intentions afin que je puisse donner une parole positive.

Je vous envoie les deux ouvrages dans deux paquets

Separés. Je vous prie de me les renvoyer quand vous y aurez
jeté les yeux parceque, pour traiter avec les libraires, il
faut les leur montrer.

M. De Clausonette compte aller à Compiègne Mardi
ou mercredi. il y aura l'honneur de vous voir et de
vous présenter une lettre de ma part ou je vous
écrirai un peu moins sèchement.

M. Suard vous présentera son discours mercredi
et vous verrez la réponse de Grefet. Ce sont deux
terribles fléaux du gout que la dévotion & la
provinc.

N'oubliez pas je vous prie la copie de M^r
Du Manoir.

(Copie) (Lurot à Condorcet.)

Vos Dimanche 21.

Je voudrais vraiment bien avoir donné lieu aux compliments que vous me faites & ce n'est pas faute de bonne volonté. Mais vous n'êtes point Magistrat, vous confiez un département pour travailler sous moi sans ce titre c'eût été vous rabaisser à l'état de premiers commis. Il aurait fallu pour éviter cette apparence, imaginer et créer quelque charge nouvelle ce qui dans ce moment eût excité un esclavage, que j'ai eu peut être la sottise de craindre. Dans cette circonstance je me suis borné à prendre sur ce que je gagne par la réunion du Département de M. D'Albert à celui de M. Laroche de quoi vous faire jouir des appointements de votre place dont vous ne deviez jouir qu'à la mort de M. De Forbonnais ou de M. Lillet. Je sens qu'il eût été nécessaire de faire pour parvenir par tout une inscription instruction pour les municipaux commandans, intendans &c mais il a été impossible de la faire au milieu du premier brouhaha, et actuellement tout se calme.

Dupont a du vous mander que nous n'étions pas contents de la sixième lettre. Je vous embrasse. Quand reviendrez vous ?

Mérite

(Copie) Condorcet à Turgot
Ministre d'Etat

330

Vendredi. (1774)

Je trouve de plus en plus raisonnable l'arrangement dont
je vous ai écrit hier. Le seul obstacle que j'y voyais était
l'arrangement proposé pour la retraite de M. de Fouchi.
Mais cet obstacle me paraît aisé à lever, vous pouvez
en donnant deux mille ecus à l'Académie prendre cent
pistoles pour M. de Fouchi; il se retirerait, et je ferais sa
place sans appointemens pendant un, deux ou trois mois.
Si cette manière paraît trop désavantageuse pour moi,
songez que d'ici à trois ans je serai plus connu, les affaires
publiques en meilleur ordre, & que vous pourrez alors, me donner
les années où je n'aurai rien reçu et augmentation de pension
selon la méthode de M. Laverdi.

On a créé une juridiction pour le canal de Picardie. Je
vous demande la place de greffier pour M. le père procureur
à St Quentin & greffier de la Subdélégation. C'est un
homme honnête estimé dans la ville & qui m'a rendu des services.

L'abbé Morellet m'a proposé de le révoquer à l'Académie en mémoire
pour l'engager à vous demander d'exempter de tous droits

Il De permettre l'entrée des instrumens de mathématique,
Physique, Chimie & venant de l'étranger. Je ferai ce mémoire
pour mercredi. Mais je voudrais y joindre une demande
pour ^{que} l'art de faire des instrumens fut regardé comme
art libéral et exempté de toutes les entraves dont les arts
mécaniques sont chargés. Dites moi, je vous prie, si j'ai tort
et si je me presse trop. Je voudrais que vous me fissent écrire
un mot sur cet objet.

Je vous envoie une sollicitation, c'est de la part de
M^{lle} D'auvergne que nous aimons beaucoup. M^{lle}
Lespinasse & moi. Mandez moi à qui vous renverrez
le mémoire afin que je puisse le suivre.

Je suis fort impatient de trouver enfin une occasion
de vous voir quelques momens de suite.

Je vous envoie Monsieur la lettre que vous m'avez
demandée pour M. Trudaine relativement à la construction
des ponts sur les rivières susceptibles de devenir navigables.

Je compte vous proposer bientôt un projet de loi pour
débarasser les mêmes rivières des moulins qui les barrent
afin qu'il puisse s'y établir de soi-même une navigation
imparfaite & pour un tiers de l'année, en attendant qu'on
puisse y faire les travaux nécessaires pour la rendre
meilleure.

Je vous envoie une autre lettre pour M. Trudaine. Elle
a pour objet la jonction de la Loire à la Saône
par la Bourbince & la D'heune. On a rejeté cette
communication sous prétexte qu'il n'y aurait pas assez
d'eau. D'après de nouvelles informations faites dans
le pays, il paraît que ce prétexte est mal fondé.
On fait de canaux de fief, vous de ceux qui mettent
de la haine à faire des plans de canaux, parcequ'il
faut toute qui toute que le plan une fois fait l'eau
veine dans le canal. D'effiez vous des gens à glorieux
qui veulent faire des monuments dignes des anciens

Romains pour qu'on y lise Un tel écuyer. Dites
vous aussi de ces gens qui en regardant la carte de
France y voient deux rivières séparées par un peu
de papier blanc, proposent de joindre ces rivières
& appellent cela leur projet. Ne vous fiez qu'aux
gens qui eussent-ils joint La Loire au Fleuve Jaune
n'en auraient pas plus de vanité pour cela, & ne
voiraient avoir eu besoin que de zèle & de
quelques romanesques.

(Copie) Condorcet à Turgot
Ministre d'Etat

(octobre ou novembre 1774)

On dit que l'ancien parlement va revenir sans conditions
C'est à dire avec son insolence, ses prétentions & ses préjugés
Il résulte de cet arrangement 1^o que toute réforme dans les
loix devient impossible, car nos loix sont excellentes pour ceux
qui siègent et detestable pour ceux qui sont jugés. Plus
la jurisprudence criminelle est cruelle, secrète, oppressive,
plus les parlemens sont puissans.

2^o que de se refuser comme on assure qu'ils le font à
l'établissement d'un tribunal qui juge entre eux & les citoyens
dans les affaires particulières c'est avouer le projet de se
dédomager de l'exil en dépouillant leurs voisins & de
s'abandonner les uns aux autres leurs ennemis particuliers
comme les triumvirs.

3^o que toute bonne opération de finance devient impossible
& toute mauvaise plus ruineuse puisqu'il faudra ajouter
la somme nécessaire pour acheter le silence de ces Messieurs,
car quel ministre osera s'opposer contre des gens à qui le
Roi aura sacrifié tous les défenseurs de son autorité.

4^o que comme ces messieurs ignorent l'opinion ou la
méprisent, ils ne seront jamais jaloux que d'avoir la
faveur de la populace, qu'ils défendront toutes les

tyrannies Du Systeme prohibitif, s'opposeront à toute
liberté, et exciteront des séditions contre tout ministre
qui voudrait l'établir.

5^o que c'est amener une faiblesse dont toutes les parties
du gouvernement se ressentiront que de ne pas avoir la
force d'établir de nouveaux tribunaux & de paraître
croire qu'il est impossible que la justice fut bien adminis-
trée en France si on se passait de 150 gradus dont plus
de la moitié est imbécille l'autre moitié fanatique &
ou l'on ne peut pas citer six hommes de bon sens.

6^o que comme ces mespieurs ont les mêmes opinions
qu'avaient les sots dans le 14^e siècle, comme ils ignorent
à un point ridicule tout ce qui n'est pas dans le registre
Olim, comme ils méprisent toute lumière, toute philosophie
& qu'ils sont bouffis d'un orgueil digne de leur ignorance,
ils seront ennemis de toutes lumières, les persécuteront
& tâcheront de nous replonger dans la barbarie qu'ils
appellent dans leurs remontrances la simplicité des
mœurs antiques.

7^o que quelque corrompu que soit le nouveau parlement
pendant (à ce qu'il me semble) ce qu'il y a de plus contraire
au bien public c'est de confier le droit de juger de la Vie

Des citoyens à une troupe d'assassins, or les anciens ont assassiné le chevalier De la Barre pour avoir chanté devant une tourière une chanson contre la madelaine. Ils ont assassiné l'huissier Moriceau pour avoir dit du mal d'eux, et le prêtre Binquet pour avoir dit que Damieue était janseniste. Ils ont assassiné Lalli pour avoir le plaisir d'humilier la noblesse militaire; et tous ces assassinats juridiqués ont été commis en moins de 20 ans et ils n'en ont pas eu un remords, ils n'ont pas perdu un degré d'insolence.

Voilà Monsieur, quels sont mes vaines sur un événement que j'espère n'être pas encore décidé sans ressource. Les amis de M. de Choiseuil & les ennemis du chancelier ne sont pas les amis de la nation lorsqu'ils conseillent de pareils arrangements. Le chancelier sera renvoyé mais M. de Choiseuil reviendra & il n'y aura rien de gagné pour la Nation publique.



J'espère que M. de Clitton me rapportera de vos nouvelles j'espère aussi que vous n'aurez fait aucun usage d'une lettre que je lui avais adressé, cette bagatelle a été abimée dans l'Océan des intrigues politiques, on n'y songe plus, elle n'existe plus.

Adieu Monsieur je ne puis souffrir l'idée que vous soyez

Ministre & que le bien devienne impossible, plus
j'espère de vous plus cette idée m'afflige. Aidez moi
toujours & si la France est desespérée donnez moi
un coin dans les Colonies dont Messieurs ne
pourront d'ailleurs vous empêcher de faire le bonheur.

Copie. Condorcet à Turgot.

Pardonnez moi de vous interrompre un moment pour vous parler de moi. Vous savez que M. de Malesherbes avait promis de prendre des moyens pour me débarrasser de mes tracasseries académiques, que d'après cela l'affaire des douze mille francs a été arrangée, et que de concert avec M. d'Humbert, M. Lillet, M. de Maillebois, il a été envoyé à l'Académie un règlement de censure qui mettait les ouvrages du secrétaire absolument de pair avec ceux des autres académiciens, ce qui était juste pour le moins. L'Académie a reçu fort bien ce règlement, elle était disposée à l'adopter, mais à force de cabaler on est parvenu à persuader à quelques uns à quelques uns de demander à M. de Malesherbes un règlement général en laissant à l'Académie la liberté d'en faire à son gré, et sans aucune sanction du gouvernement. Les articles particuliers, cette idée proposée à l'Académie a été rejetée, et l'Académie avait délibéré (mercredi 14) d'épauler hier le règlement proposé, pour répondre

à M de Malesherbes. Dans l'intervalle, quelques
academiciens sans mission de l'Academie ont été
chez lui, l'ont déterminé à retirer le règlement,
sur lequel l'Academie devait délibérer, lui ont
fait approuver un nouveau qui ne prononce
rien sinon (en termes équivalents) que le secrétaire
n'aura aucune ^{exemption} ~~exemption~~ de censure et que l'Academie
fera tout ce qu'elle voudra. On a proposé ^{hier} ce
nouveau règlement à l'Academie, et elle l'a accepté.
Ainsi me voilà livré par M de Malesherbes à
la cabale qui veut me dégoûter de l'Academie
malgré les promesses contraires qu'il avait bien
voulu me faire. Je dois à votre amitié le
sacrifice des plaintes que j'aurais droit de faire,
et je ne dirai point que M le roi, M du Hamel
ont abusé de la faiblesse de M de Malesherbes au
point de le faire manquer à des arrangements
adoptés et pris par lui d'après ses propres vœux.
Mais je crois que vous m'estimeriez assez pour ne pas
trouver mauvais que je prie M de Malesherbes
de reprendre les mille écus de traitement qu'il m'a

accordés. Je ne suis pas de ces gens qu'on paie et
 qu'on opprime. Je ne mérite sous aucun rapport
 la légèreté avec laquelle il me traite. Je ne
 puis honnêtement me résoudre à le regarder comme
 mon bienfaiteur, tant qu'il m'estimera assez peu
 pour rompre des engagements pris avec moi. Sou-
 vent j'ai porté à ne voir parmi les savants que
 des gens plats, et il croit qu'ils le sont tous. J'espère
 lui faire voir qu'il y a quelques exceptions. Si vous
 approuvez ma conduite ne me repandez point et
 Samedi à mon retour de Nogent, j'écrirai à M.
 de Malesherbes très respectueusement et très fermement.
 Ces deux adverbis joints font admirablement. Concevez
 vous qu'un homme de sens manque d'égards à M.
 d'Alembert pour plaire à M. le roi, M. duhamel.
 Apparemment que ces gens là boivent avec Borot.

Adieu, je vous embrasse, je ne puis être fâché
 de l'affaire de Mardi. On prétend à Paris que
 cette chaleur en impose au gouvernement et que les
 états seront retardés. Si cela est vrai la France est perdue.
 Je n'ai parlé à quiconque de la conduite de

102
M de Malherbes à mon égard, j'ai même dit
à M Maquer (qui a imaginé cette bêtise et qui
est venu bêtement me demander si je n'étais pas
mécontent) que je trouverais cela excellent. —

(Lignes 1701.) ^{Médité} (Copie) (Condorcet à Turgot) (Ministre)

336

Je vous envoie deux lettres l'une pour M. de Maurepas
l'autre pour M. D'angevilliers. Je vous prie d'être celle de
M. de Maurepas. Areste ma résolution est bien prise, et
si je n'obtiens pas ce que je demande, j'quitterai ma place,
et j'irai dans quelque lieu faire de la géométrie, et écrire
des brochures pour avoir de quoi faire imprimer ma
géométrie. Je ne puis souffrir ni l'oppression ni l'humili-
-ation et il n'y a point de privations que je n'aimeste
mieux essuyer.



Je demande à M. D'angevilliers de dire à M. de Chousi
que M. de Maurepas a promis de demander à M.
de la Villière qu'on me rendit ma liberté, parce que je
me suis souvenu que M. de Chousi avait dit à M.
D'angevilliers, qu'il ne se permettait point de prendre dans
cette affaire l'autre partie que celui de M. de Maurepas.
Malgré son amitié pour le Comte de Clerc M.
D'angevilliers ne peut me refuser de rappeler son
engagement à Mr de Chousi et pour peu que M.
de Maurepas veuille bien ne pas céder à la

première difficulté M. Menard fera ce que
nous voulons.

Je suis honteux de vous tant occuper de cette
affaire et je serais presque tenté d'envoyer
promener mes confrères & les vôtres sans plus
parler de rien.

Adieu je vous embrasse de tout mon cœur
Ecrivez moi un mot sur tout cela et surtout
obtenez moi une décision quelconque.

(Copie) (Londres et à Turgot)

Ministre d'Etat.

à Dimanche

Je n'ai point été hier à l'Académie par l'avis de M. de Malesherbes et on a remis le tout après les vacances. Il faudrait que l'on put retarder jusqu'à l'année prochaine parce qu'alors je serais débarrassé de D'Arri qui ne sera plus Directeur, mais il ne faut pas que M. de Malesherbes nomme le chevalier de Borda qui est beaucoup plus acharné que D'Arri et la raison en est qu'il ne peut ^{me} pardonner que je n'aie pas voulu consentir que le chevalier D'Arri et les autres ses amis condamnaient injustement l'abbé Bossut, et qu'il m'aime de plus à être cause qu'étant Ministre de la Marine vous ayez accueilli M. de Marguerie dont il est jaloux et que dans l'affaire des canaux vous lui ayez préféré l'abbé Bossut. M. de Malesherbes peut nommer Vice Directeur l'année prochaine ou Vaucanson plus ancien que Borda dans la même classe et qui sera toujours pour le parti qu'il verra le plus agréable à M. le Contrôleur général, ou ce qui vaudrait beaucoup mieux M. D'Alembert. M. de Thuriot & M. de Montigny qui ont moins de réputation en Europe & qui n'ont pas plus d'honnêteté.

Et de vertu que M. D'Alembert l'ont été déjà l'un d'une
fois & l'autre trois fois. On n'est pas assujéti à suivre
l'ordre du tableau; on s'en est écarté pour Le Moivre,
à cause de son caractère, celui de Borda est beaucoup plus
dangereux, c'est lui qui a rendu méchant D'Arri qui sans
lui n'aurait été qu'insupportable.

Parlez de cela à M. De Balesherbes le plutôt possible
Il fait grand cas de Borda, non à cause de ses mémoires
dont quelques uns annoncent du talent, quoiqu'il ne résulte
rien & que jamais personne n'en a parlé. Il n'en reparlera,
mais parce qu'il est ce qu'on appelle Bon académicien,
c. a. d. parce qu'il parle dans les assemblées de l'Académie
& qu'il ne demande pas mieux que de perdre son temps à faire des
prospe (le mot est déchiré dans l'original) à examiner des
machines &c. et surtout parce qu'il se sentant eclipsé par
d'autres géomètres il a quitté comme D'Arri la Géométrie,
pour la phisicaille.

Je voudrais bien que pour me soufoter des traverseries
académiques vous terminassiez avant mon départ l'affaire
des jauges & celle de la chaire d'hydraulique. Mais je
dois vous prévenir que le chevalier de Borda qui a mal

au foie depuis ~~l'affaire~~ l'hydrodynamique de l'abbé
Bossut pourra bien mourir de l'érection de cette chaire



~~M. de Borda n'a pu en dire un mot~~ ~~sur les~~ ~~parties~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~géométrie~~ ~~trigonométrie~~ ~~et~~ ~~de~~ ~~l'ordre~~ ~~du~~ ~~tableau~~ ~~ou~~ ~~l'on~~ ~~est~~ ~~resté~~ ~~pour~~ ~~de~~ ~~Monsieur~~ ~~à~~ ~~cause~~ ~~de~~ ~~son~~ ~~caractère~~ ~~celui~~ ~~de~~ ~~Borda~~ ~~est~~ ~~beaucoup~~ ~~plus~~ ~~dangereux~~ ~~c'est~~ ~~lui~~ ~~qui~~ ~~a~~ ~~rendu~~ ~~mechant~~ ~~D'ici~~ ~~en~~ ~~qui~~ ~~l'aut~~ ~~lui~~ ~~n'eut~~ ~~été~~ ~~qu'un~~ ~~supportable~~

Parlez de cela à M. de Borda, le plus profitable
M. fait grand cas de Borda, non à cause de ses mérites
Dont quelques uns annoncent du talent, quoiqu'il ne résulte
rien de que jamais personne n'en a parlé. On en reparlera
mais parce qu'il est ce qu'on appelle un bon académicien
C. à D. parce qu'il parle dans les assemblées de l'Académie
Il ne se soucie pas même que de perdre son temps à faire
des copies (comme il a fait dans l'original) à expier des
travaux de sa vie et surtout parce qu'il se sentent obligé par
son caractère et a quitté comme D'ici la Géométrie,
la Trigonométrie

Il n'a rien écrit que des copies des travaux
qu'il a terminés avant mon départ. L'affaire
de la Géométrie est la chose d'aujourd'hui. Mais je
suis persuadé que le caractère de Borda qui a mal

révisé

(Copie) (Turgot à Condorcet)

(N° 1) 339

(Sur la censure académique)

Je n'ai pu parler qu'un moment hier après le conseil à M.
de Maurepas & à M. de la Harpe de votre affaire.
Je les ai trouvés tous deux un peu frappés de ce que l'on trouve
qu'on veut vous imposer est dans le règlement, et M.
de Maurepas inclinait au parti mitoyen de vous affranchir
pour les doges en laissant subsister la délibération pour
les extraits. Je combattrai cette idée à une conférence que
nous devons avoir ce soir & dont je vous mande le
résultat. Vous ne devez pas douter que je ne partage
votre chaleur sur une chicane aussi absurde & aussi
déplacée. Je vous embrasse

1801

Paris le 10 Mars 1801

Monsieur le Ministre

J'ai eu l'honneur de vous adresser par un de vos
 agents le rapport de la Commission des finances
 de la République sur l'état des finances de la
 France au 1er Janvier 1801. Ce rapport est
 divisé en deux parties, l'une qui concerne
 les dépenses, et l'autre qui concerne les
 recettes. Les dépenses ont été de 1,100,000,000
 francs, et les recettes de 1,000,000,000 francs.
 Le déficit est donc de 100,000,000 francs.
 Ce déficit est couvert par le produit des
 contributions extraordinaires, et par le
 produit des emprunts. Le produit des
 contributions extraordinaires est de 50,000,000
 francs, et le produit des emprunts est de
 50,000,000 francs.

Mémoires

(Copie) (Turget à Comorot)

no 2 - 1774

340

(Sur la censure académique)

à Versailles Mardi matin

Mr. De la Vilhère n'était point hier à notre conférence
Monsieur, il était à Paris, mais Mr. de Maurepas m'a
assuré qu'il ne donnerait point de réponse définitive. J'ai
préché Mr. de Maurepas de mon mieux et je crois
l'avoir convaincu, mais avec lui il faut insister & réinsister.
Je ne m'y oublierai pas, il faut que l'abbé Véri s'y joigne
Adieu, je vous embrasse je n'ai pas le temps de vous
écrire plus au long. La maladie des bestiaux me n'a
pas laissé respirer depuis Dimanche. Il est possible que
j'aille demain coucher à Paris pour en revenir Jeudi,
Mais je n'en suis pas sur ~~prévenez~~ prévenez en
Madame D'Enville afin qu'elle ne prenne pas ce jour
là pour venir.

No 2

Commissaire
de la Cour Supérieure
de la Louisiane

à Monsieur le Procureur

Monsieur le Procureur, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint
 un rapport que j'ai fait à l'occasion de la visite que j'ai faite
 dans votre département le 15 Mars dernier. Ce rapport est
 divisé en deux parties, la première contient les observations
 que j'ai faites sur l'état des lieux, et la seconde les
 réflexions que j'ai faites sur les causes de la décadence
 de ce département. Je vous prie de vouloir bien en faire
 usage comme vous le jugerez à propos. Je suis, Monsieur
 le Procureur, avec toute l'estime et toute la reconnaissance
 que je vous dois, votre très humble et très obéissant
 serviteur,

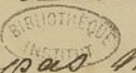


(Londres à Turgot)

Il faut donc que je vous ennuie encore de mes tracasseries académiques. Vous savez qu'on veut m'obliger à soumettre l'histoire de l'Académie et les éloges à la censure d'un comité. M. de la Vilhère dit que cela est porté par les anciens réglemens, je vois qu'il se trompe, mais enfin cette censure n'a pas eu lieu depuis 75 ans que dure l'Académie. Dans celle des Inscriptions établie sur les mêmes principes, le Secrétaire jouit de toute sa liberté. Il est clair que la délibération prétendue de l'Académie n'est que l'ouvrage d'une cabale qu'elle n'a d'autre objet que de me dégoûter des fonctions de Secrétaire, qu'ils espèrent me forcer à la quitter, qu'ils l'ont déjà annoncé à M. Bailly. M. de la Vilhère convient que la délibération est illégale & il me semble qu'on pouvait répondre que le Gouvernement désirait que l'Académie s'en tint à un usage ^{dont} pendant 76 ans on n'avait éprouvé aucun inconvénient. M. de Mauropas trouvait cela fort naturel. Il m'a fait dire de ne faire aucune démarche auprès de l'Académie pour changer la délibération. Maintenant on en a eu l'honnêteté de lui dire que je ne voulais être libre que pour introduire

Dans l'Académie le venin de l'Encyclopédie & toute la bonne
Volonté pour moi a disparu comme par une conjuration
magique. L'abbé de Véri qui trouve très plaisans les
dégouts qu'on veut me donner lui a parlé de cette affaire
avec tant de zèle pour moi, qu'il n'en a rien obtenu, &
que maintenant je suis à attendre je suis à attendre
ce que M. de la Vierge voudra décider après avoir vu
M. de Courtenvaux qui a pris mon parti sans me
connaître avec beaucoup d'honnêteté & de force & M.
le Comte de Buffon chef de la traverserie. Vous voyez
donc que si M. de la Vierge confirme la délibération
en tout ou en partie, je demeure exposé pendant dix ans
peut être à toute l'humour, à toutes les traverseries, à
tous les dégouts qu'une cabale voudra me donner, que
ma place n'est plus qu'une source d'amertume si je ne
veux pas faire la guerre & une source de querelles si je
veux défendre mes écrits. Je n'écrirai donc plus, l'Académie
se plaindra & on me chassera. Parlez donc si vous le
pouvez à M. de Mauropas, dites lui que c'est l'intérêt
qu'il m'a témoigné dans l'affaire de la retraite de
Fouchi qui a amenté toute cette cabale, qu'il n'est
pas vrai que la manière dont j'ai été fait secrétaire

y entre pour rien que la petite haine de chaum à des motifs
 très connus, très petits & très bas, que je ne suis pas plus ency-
 clopédiste que ceux qui m'en accusent, que ces accusateurs
 d'encyclopédie ne prouvent qu'une chose c'est qu'ils font des
 frignons, que j'aurais fait changer la délibération par l'académie
 même, si mes amis & moi nous nous étions donné quelque
 mouvement, que c'est par le soupit de M. De Maurepas
 même que je ne suis tenu tranquille, que je n'ai mérité ni
 la manière dont la cabale académique m'a traité, ni même
 l'indifférence avec laquelle M. De Maurepas me livre à leurs
 tracasseries. Je suis sûr que vous ne rirez point de me voir
 forcé à soumettre tout ce que j'écrirai à des gens aigris,
 jaloux dont le seul but sera de détruire dans ce que je leur
 lirai tout ce qu'il y aura de supportable pour dire ensuite
 que je ne fais que des choses médiocres. Si vous pouvez faire
 quelque chose pour moi, ne perdez pas de temps, parce que le
 comte de Buffon n'en perdra pas & que M. de la Villegre
 écrira peut-être la lettre pour l'assemblée de l'académie.
 On peut bien lui rendre demain à son audience une réponse
 verbale. Adieu je vous demande pardon & vous embrasse
 faites moi écrire un mot sur cette affaire avant mercredi.



[The page contains approximately 25 lines of extremely faint, illegible handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the paper.]

(Copie)

Condorcet à Turgot

X^e br 1774

p. 254

ou janvier 1775

343

Il y a six mois que la lettre d'un théologien est sortie
des mains de son auteur qui ne pouvait recourir après. Ainsi
ce n'est pas sa faute si elle a paru mal à propos. C'est
pourtant je ne conviens pas, il y a trop longtems qu'on laisse
reposer cette canaille, ils se croient protégés, ils deviennent
plus insolens, ils intriguent pour faire revenir les jésuites,
ils prêchent des sermons où M. de Voltaire est nommé
& outragé, &c. Il est utile de leur donner par fois des
leçons d'humilité, quand ce ne serait que pour montrer
qu'ils n'ont pas tout le crédit dont ils se vantent.

L'auteur avait envi de ne pas borner là sa carrière
Il avait entre autres le projet d'une tragédie en prose
au sujet d'un moine nommé Dunstan qui a assassiné
une reine d'Angleterre parce qu'elle était jolie. Cela
aurait pu faire un ouvrage curieux. Le fait est authentique
comme le raconte avec beaucoup de détail, &c. Henri

~~qui le raconte avec beaucoup de détail~~
qui en souvient trouve la conduite du saint-assez ecclésiastique.
La devise de l'auteur est qui malis parcit bonis nocet.

Je persiste à croire qu'il n'y a aucune raison ni prétexte
pour rétablir les parlemens sans les avoir assujettis à des
conditions, qui mettent les citoyens à l'abri de leur oppression,
et avoir reformé ce qu'il y a de plus defectueux dans nos
lois. Les reformes deviendront plus difficiles après le rétablis-
sement. À la vérité ils ont demandé autrefois des conférences
pour examiner et corriger l'ordonnance criminelle, mais
quel horrible présent serait-ce à faire à la Nation
qu'un code dressé par les assassins de Lally, De La
Barre &c & quelle honte dans un siècle éclairé de
charger d'un emploi si important des gens inférieurs de
trois siècles à leur temps, et ridicules par leurs préjugés.

Je ne vois pas que rien soit bien pressé, excepté le rappel
des exilés qu'on peut regarder comme fort indépendant du
reste. Il vaut mieux garder des tribunaux avilis encore
quelque temps que d'établir des tribunaux tyranniques.
D'ailleurs le but secret de toutes ces intrigues est le retour
de M. de Choiseul dans le ministère. C'est pour nous
donner un ministre d'appropriation que l'on veut nous rendre

un parlement oppresseur. J'espère que vous n'êtes point la
 dupe de ce projet à la tête Duquel sont des gens de vos
 amis, l'esprit ~~à court~~ & souple qui selon le vent qui souffle veulent
 nous donner tantôt les jésuites & tantôt le parlement qui les
 a détruits



Après le mal d'avoir une religion intolérante dont la morale
 dirigée par les prêtres est nécessairement abjecte et cruelle.
 Le plus grand mal est de voir les principes de la morale
 publique être la risée de tous les gens éclairés. Or c'est le
 point où nous en sommes. Le colosse est à demi-détruit,
 mais il faut l'achever de l'écraser parcequ'il est important
 de mettre quelque chose à sa place. D'ailleurs quoiqu'il ait perdu
 de sa funeste influence, il fait encore beaucoup de maux,
 La plupart de ceux qui nous affligent sont l'ouvrage du
 monstre & ne peuvent finir qu'avec lui. Hier en revenant
 de Choisi je me suis trouvé entre l'hôpital & Bicêtre &
 voyant d'un coup d'œil les prisons de vingt mille malheureux
 & je me suis dit: les prêtres ne pouvant étouffer dans les âmes
 tous sentimens de compassion, ont inventé les hôpitaux afin
 de faire servir au malheur de l'espèce humaine
 jusqu'au sentiment de l'humanité. Heureusement
 que l'exès de leur ignorance les livre à leurs ennemis,

mais cela peut ne pas durer si on les laisse respirer. Le nombre
des imbécilles diminue parmi eux & celui des dévots politiques
des intrigans augmente tous les jours. Un de ceux-là que
nous rencontrons quelque fois & qui pour devenir évêque
joue selon les maisons ^{tantôt} le rôle de dévot tantôt celui
d'homme raisonnable disait l'autre jour, qu'il fallait
brûler l'auteur de la lettre à l'abbé Sabatier. M. l'abbé,
lui répondit-on, votre propos prouve que l'auteur a
parfaitement raison. Ne demandez jamais d'évêché
pour l'abbé de Suiséguir.

Pourquoi au lieu de s'en remettre au temps pour détruire
les préventions du roi ne ferait-on pas faire pour lui un
ouvrage clair, modéré, bien muni d'autorités qui contiendrait
le récit de tous les assassinats, massacres, séditions, guerres,
supplices, empoisonnements, noirceurs et scandales, qui forment
depuis 1774 ans l'histoire du clergé catholique.

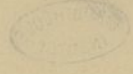
Je n'approuve pas d'autant que le Roi qui jusqu'ici n'a
montré d'autre désir que celui de faire le bien, soit réduit
à l'approbation des marchands de tisane, qu'on ait pu
vouloir par exemple que Voltaire que les autres célébraient
le choix qu'il a fait d'un homme vertueux, qu'il vit la
différence que mettait le public éclairé entre ce choix

& les autres. Tout ce qu'on lui a dit à l'oreille Du
 premier homme de la nation les courtisans le lui diront
 d'un imbécille dont ils attendent de l'argent. Au lieu
 que ce que l'on aurait dit de vous en prose & en vers,
 personne n'aurait osé l'imprimer d'un autre. Vous n'avez
 à opposer à l'intrigue que vos talents, vos vertus & votre
 renommée il ne fallait donc pas en étouffer l'éclat &c.



* La lettre finit sans un mot de plus

de les autres. Tout ce qu'on lui a dit de l'ordre de
passer par nous ne les a pas empêchés de continuer leur
chemin. Ils ont même obtenu de l'argent. Mais
pour ce qui concerne le service de la guerre, on ne
peut rien attendre de leur part. On ne peut
rien attendre de leur part que des malheurs. On ne
peut rien attendre de leur part que des malheurs.
On ne peut rien attendre de leur part que des malheurs.



La lettre fut lue sans interruption.

Copie 1^{er} janvier 1775.
 (Condorcet à Turgot)

Quoique ce soit le jour de l'an je ne vous parlerai point de mes souhaits pour vous, vous les devinez, et vous savez que j'ai réuni sur vous deux sentimens bien chers, une amitié tendre et tout ce que je puis sentir d'amour pour le bien public.



Je vous envoie un mémoire que je n'ai pu me dispenser de recevoir. J'en ai lu la première phrase & j'ai vu qu'il avait été écrit pour votre prédécesseur.

On m'a parlé d'employer l'argent du Sacre à soulager les provinces dévastées par la peste épizootique, cela me paraît si juste, si chrétien que les gens qui s'y opposeraient me paraîtraient plus incompréhensibles encore qu'un Ministère.

Copie de l'original
L'original est à Paris

Je vous envoie un mémoire que je m'ai pu en
disposer de recevoir. En ce la je pense
de voir un qu'il avait été écrit pour votre satisfaction
M. de la part de l'empereur l'ayant de
avec à soulager les pauvres de votre pays
la peste épandue, et me parait si juste, et
d'autant que les gens qui s'y opposeraient
paraissent plus intéressés à eux qu'à
leur peuple.



le Dimanche.

Point de réponse sur l'abbé De Bruges. Savez vous qu'il ne mange plus & qu'il serait mort si on ne l'avait envoyé recueillir une succession à Brives la gaillarde.

Je vous montrerai Judy la nouvelle jauge & si vous voulez on fera l'expérience chez vous. En ma qualité de Géomètre j'aurais une petite requête à vous présenter. Ce serait de défendre aux fermiers généraux de se servir de mesures coniques pour mesurer le sel, les cylindres sont un corps plus parfait, & dont la capacité se calcule mieux. D'ailleurs il est prouvé par l'observation et par la Théorie que par l'usage des mesures coniques ils escamotent un cinquantième du sel qu'ils doivent fournir. Les regrattiers ne peuvent se tirer de cette fautive mesure qu'en imbibant leur sel d'eau, ils le pèsent ensuite dans des balances de cuivre, et il en résulte que le pauvre peuple est volé & empoisonné.

Un petit bout d'arrêt du conseil bien géométrique bien clair & barafserait de cette vexation, les fermiers

généraux ne pourraient se plaindre sans avouer qu'ils font
Des fripons

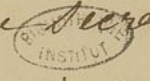
M. De la Haye a le prié. M. De Guibert sera
loué, complimenté &c. J'ai peur que le public ne
juge autrement que l'Académie.

Je vous dois des remerciemens pour une petite place que
vous avez donnée à M. Audiger le cadet. Il faut espérer
que quelque jour vous ferez quelque chose pour l'aîné.

Quand vous verrez M. De Guibert parlez lui de ce que
M. Bernard a établi en Prusse, afin d'aviser aux moyens
de l'empêcher
de s'établir la même chose en France. On dit que rien
n'est plus propre à dégouter des voyages que les messageries
du roi de Prusse.

On m'a assuré que je vous devrais bientôt des remerciemens
pour un bel appartement à la momioie. Il y aura
de quoi loger M. Suard & moi. Mais il y a 14 ans
que l'abbé Arnaud loge avec M. Suard, et ils seraient
très affligés tous les deux d'être obligés de se séparer.
Ne pourriez vous pas donner à M^r Suard
sans appointemens un titre d'historiographe

Des mommoies, & vous lui donneriez le petit appartement
 que j'ai a present. Nous y logerions l'abbé Arnaud. Vous
 voyez qu'il n'y a rien de plus simple, il vaut autant
 mettre dans cet appartement un homme de merite qu'un
 autre. D'ailleurs M. Suar vous donnerait une petite
 histoire physique et politique des mommoies qui
 seroit bien tournée. Adieu mais repondez moi sur
 l'abbé de Bruges. J'ai aussi un secret pour faire
 du salpêtre je vous le donnerai gratis si vous
 voulez poursuivre les mesures ioniques.



[The page contains extremely faint, illegible handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the paper. The text is mirrored and difficult to decipher.]

Copie Condorcet à Turgot ⁺ 8^{me} 1775 p. 257

349

On veut que je vous écrive encore sur l'affaire de ces rats qui incommodez mon oncle le clergé de Paris a pris son parti, autrefois on savait se débarasser des sauterelles & des rats par une simple excommunication a présent l'Eglise de Dieu a besoin d'arrêts du Conseil.

On vous enverra un mémoire qui mettra la justice de cette affaire dans tout son jour.

Mon oncle voudrait aussi que vous lui accordassiez vos bons offices auprès de M^r le garde des Sceaux. Le clergé doit demander au Roi un arrêt fulminant contre une consultation que les curés du diocèse de Lisieux ont opposé à une ordonnance de leur évêque. On doit surtout leur interdire de s'assembler pour défendre leurs droits quand ils seront lésés.



Le clergé veut aussi que le Roi lui accorde le droit de punir à la première assemblée, les curés qui auront osé résister à leurs évêques. Tout cela m'a paru si juste, si noble & si chrétien, je me suis trouvé si petit personnage entre le Roi & son clergé que j'ai répondu qu'il ne me souvenait pas de me

mêler d'une affaire qui intéressait en général la
jurisdiction ecclésiastique, ou surtout que si elle
dépendait de moi, je n'aurais jamais garde d'accorder
au ~~collegé~~ clergé ou à mon oncle ce qu'ils demandent.
Si cette affaire se discute au conseil, je vous prie
seulement d'empêcher autant qu'il sera en vous
que mon Oncle n'ait des désagremens personnels;
Mais je vois qu'un des meilleurs moyens d'empêcher
ce qui reste de fanatisme dans certaines têtes de
troubler la paix serait de diminuer autant qu'il est
possible l'autorité des évêques sur les curés, d'empêcher
les Synodes (que mon oncle veut établir) et qui ne
servent qu'à nourrir le fanatisme à engager les
curés à mettre dans la morale des raffinemens qui
troublent la conscience des paysans & les rendent
foux. Ce serait d'ailleurs une bien mauvaise chose
que de laisser ces assemblées du clergé qui ne sont
faites que pour imposer les Décimes & ériger en
tribunaux & en conciles.

Je crois que les protestans du Maine ont beaucoup

gagné à perdre Mr de Mui. L'archevêque de
Cambrai a un zèle qui n'est pas absolument selon
la science & sans M. De Taboureaux on en aurait
arrêté dès cet été

J'espère avoir le plaisir de vous voir à
Fontainebleau vers le 8 Il faut que je parle à
M. De Malesherbes de mes traverseries académiques

Page à l'adresse de M. de M... de l'Assemblée

~~Je suis très sensible à l'attention que vous m'avez faite en m'envoyant ce livre. Je l'ai lu avec beaucoup de plaisir et j'ai été frappé de la justesse de vos observations. Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute estime et de mon respectueux attachement.~~

que mon seul motif de désapprobation personnelle, mais je vois qu'un des meilleurs moyens d'empêcher ce qui reste de fanatisme dans certaines têtes de trouble le pays serait de diminuer autant qu'il est possible l'autorité des évêques, des curés, d'empêcher les synodes (qui sont tout à fait stables) et qui ont souvent été employés le fanatisme à engager les curés à mettre dans la parole des sermons qui troublent la conscience des paysans et les rendent fous. Il faut d'ailleurs leur faire un autre chose que de laisser ces assemblées de charité qui se font d'elles que sans imposer les décisions des évêques en l'assemblée de son conseil.

Il y a aussi que les protestants du Massin ont beaucoup

(Copie) (Londres à Turgot)

1775.

351

J'ai oublié de vous rappeler ce que je vous ai dit sur la crainte que j'avais que le peuple ne pillât les moissons, lorsqu'elles seront encore sur terre, si les fermiers n'ont contre le peuple d'autre protection que la justice ordinaire il y aura certainement du désordre. Ainsi je vois qu'il faudrait le prévenir par un règlement. En regardant ce pillage petit au grand (je vois qu'il ne se fera qu'en petit) comme une suite des émeutes vous êtes le maître d'agir de la manière la plus convenable.



Je porte mes lettres à Lisieux. Je n'en suis pas charmé, je crois cependant qu'elles peuvent passer avec les corrections que j'y ferai. Elles suffiront pour le moment & nous pourrions faire des nôtres un excellent ouvrage pour cet hyver.

Je vous remercie de ce que les propriétaires ont dans les capitaineries le droit de couper leur foin quand ils veulent, de ce que ceux qui ont des bois en Lorraine ne sont plus obligés de les vendre aux fermiers généraux, de ce que les Salpetriers ne feront plus enrager personne. Pourquoi

Quand vous otez une vexation ne m'en dites vous rien
Je suis toute d'en être fâché contre vous, vous ne vous
coupez pas assez du plaisir de vos amis. Trouverai-je
l'affaire des corvées finies à mon retour.

1774 ou 1775

Je crois vous avoir déjà parlé de l'objet pour lequel je vous envoie aujourd'hui un mémoire

Cette affaire sera très aisée à terminer promptement. Vous supprimerez sans nuire aux revenus du Roi, une foule de droits onéreux, dont la suppression animerait le commerce intérieur, et ferait surtout un grand effet sur le public par le nombre & les noms bizarres des droits retranchés.

Ce n'est point là perfectionner le mal. Si vous restez en place rien ne vous empêchera d'ôter dans la suite les douanes extérieures quelque bien réglées qu'elles soient. Si vous n'y restez pas l'expérience a prouvé que l'excès du mal n'est pas une raison pour qu'il soit détruit.



M. de Trudaine a son travail tout prêt sur cet objet, il n'y a que de légers changements à faire pour l'appliquer au moment présent.

L'auteur du mémoire que je joins ici est persuadé que l'on pourrait aisément engager les fermiers généraux à consentir à cet arrangement & à avoir l'air de le demander.

Tout ce que je vous demande est que vous vouliez bien l'écouter un quart d'heure à votre premier voyage. Vous serez content

De lui c'est un homme d'esprit & qui connaît bien les
détails de la forme.

Si vous persistez ensuite à ne pas vouloir de cette opération,
Je renoncerais au désir que j'ai qu'elle se fasse et etc, non
pour votre gloire, mais pour votre effet moral actuel sur
l'opinion du public qui n'étant ni à portée ni en état de
vous juger a besoin d'être réveillé de temps en temps.

Vous n'êtes point du tout charlatan et c'est un défaut
Vu ce qu'on est à Paris & à Versailles.

M. d'Anlez: m'a paru croire que vous lui aviez
promis d'écrire pour son homme si vous n'aviez pas
déjà demandé pour un autre.

J'irai vous voir Vendredi.

ce vendredi,

1775.

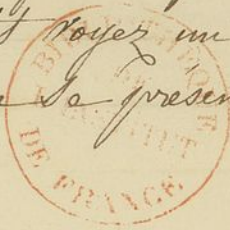
Condorcet à Turgot

Je vous prie de vouloir bien me rendre le service de
défendre un de mes amis contre un mauvais tour que
Fouchy lui a joué par malice ou par bêtise. C'est Mr
L'abbé Giraut de Wandou professeur au collège royal et
à celui de Navarre. C'est un homme de mérite qui
il y a quinze ans mon professeur et qui
depuis ce tems est resté mon ami. Il a des connoissances
mathématiques très étendues, et il desirait être de
l'Académie. En conséquence il a présenté un mémoire
à l'Académie pour lui prouver qu'il était du bien
des Sciences d'avoir une place toujours remplie par
un professeur de l'université et par ce moyen de
répandre les découvertes des académiciens et
d'introduire dans les collèges une bonne doctrine. On
a rejeté ce projet, je ne sais si on a eu raison.
Mr de Fouchy qui devait alors garder le mémoire dans
ses registres ou le rendre à l'auteur, l'a communiqué à des

membres de l'Université qui en ont dénoncé au
tribunal un extrait infidèle. Cela fait un très
ridicule procès à l'abbé Girault. La conduite de
Foucri est au moins d'une étourderie très répréhensible,
les gens de l'Université sont des marauds. J'avais espéré
que M. de Kalesherbes évoquerait l'affaire au conseil
parcequ'il s'agit de faits papés dans l'Académie des
Sciences, il ne l'a point voulu; Il aime les corps malgré
le mépris qu'ils méritent depuis la diète de l'Empire,
celle de Pologne, le clergé de France et les communes
d'Angleterre, jusqu'à celui des ~~peu~~ pénitens blancs et bleus.
Le seul qui vaille quelque chose est celui qui est assemblé
à Philadelphie, parcequ'il est nouveau et que l'esprit de
corps ne l'a point gagné. Quoiqu'il en soit donc des corps
M. de Kalesherbes ne fera rien mais vous pouvez
beaucoup non comme Ministre, mais comme M.
Turgot. Le recteur qui est M. Guerin a de la

confiance en vous, il a du crédit dans son corps et si vous lui
 disiez un mot sur le ridicule dont cette affaire couvrira
 l'Université si elle éclate, cela suffirait pour l'arrêter.
 Le prétexte du procès est qu'il est dit dans le mémoire de
 l'abbé Girault que l'enseignement de la philosophie a
 besoin de réforme dans l'Université et il n'est pas difficile
 de faire entendre combien cela est aisé à prouver et dans
 quel mépris les preuves qu'on en peut donner feraient
 tomber l'Université de Paris.

Faites donc venir je vous prie l'abbé Guérin et pour
 être mieux instruit voyez un moment l'abbé Girault
 je lui mande de se présenter chez vous de ma part.



Ne dite

(1775)

355

le mardi 10 Octobre

Ribemont

Condorcet à Turgot

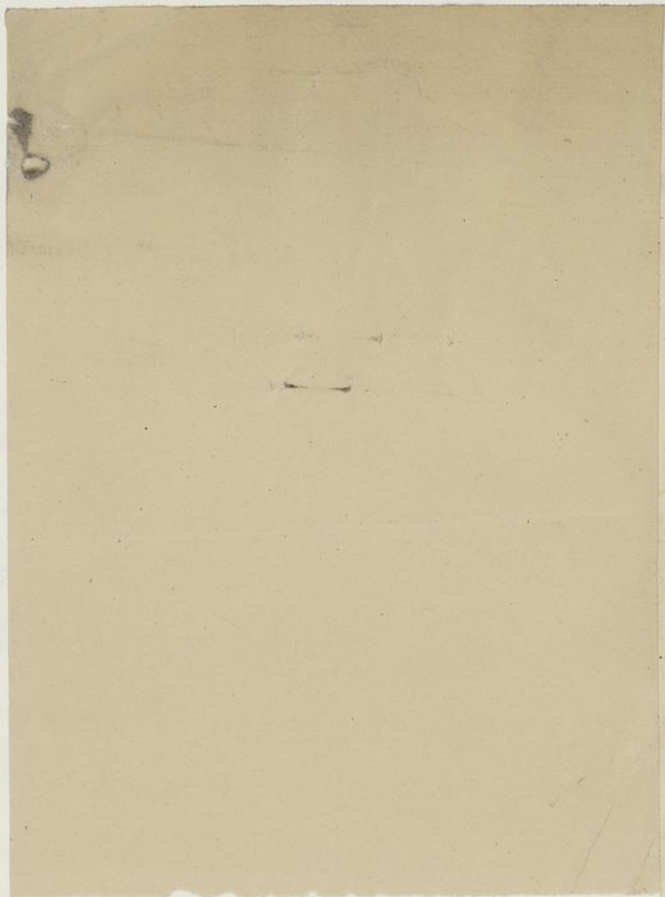
M. le vic. de retour de mon voyage de Flandres. Je compte
vous envoyer dans peu un mémoire détaillé sur les canaux
de communication à faire entre les rivières de cette partie de
la France. Je vous demande seulement d'avancer d'engager
M. Guindaine à faire suspendre absolument non seulement
tous les travaux du canal souterrain mais ceux de la
Somme, et de faire écrire au fr. aux états de Cambresis
pour qu'ils interrompent les leurs. Il y a des communications
très avantageuses, à ce que je crois, que l'on rendrait beaucoup
plus difficiles qu'elles ne le sont, si l'on continuait ces
travaux de la Somme & de l'Esaut suivant le plan de
M. Laurent.

Dupriez vous me trouvez insupportable j'en vous parlais
encore de vos corvées. Il est déjà publié dans ce pays
que les ingénieurs comptent faire de juges les chemins
à leurs piqueurs, espèce de gens à qui ils laissent
piller le peuple, vous vous doutez bien à quelles
conditions. Songez qu'ici vous avez affaire

non seulement à leur avidité, mais à leur orgueil qui flattent
l'espoir de commandement que l'administration par
corvées leur faisait exercer sur le peuple. Ils trouveraient
moyen de satisfaire à la fois leur vengeance et leur
avidité, en rendant la nouvelle administration impossible
par la trop grande cherté des travaux. Vous croyez peut être
qu'il y a dans ma crainte de l'exagération, que le
spectacle de quelques friponneries faite par l'un d'eux m'a
révolté et me fait aller trop loin. Parlez en à l'abbé
Bossut c'est un des hommes les plus vrais que je connaisse,
il vous en dira autant que moi et il les connaît mieux.
M. L. ne peut vous être d'aucune ressource dans cette
affaire, il ne se permettrait pas la moindre défiance
de ses premiers commis. Ferronet qui est à la tête de
toute cette partie est un homme fort ignorant et fort vain
qui a ~~été~~ institué le corps des ponts & chaussées et qui
laisserait plutôt périr le royaume que de donner atteinte
à la majesté d'un si bel établissement. On m'a proposé
comme un remède de faire faire le devis d'un chemin
par un ingénieur et de faire recevoir l'ouvrage par un autre. Cela

abb. J. Keroudon





rendrait un peu plus difficiles les partages de profits entre
 l'Ingenieur et l'entrepreneur. Mais vous n'avez encore qu'un
 palliatif. Si vous ne trouvez pas un moyen de faire sentir à
 Leronet et aux autres que, s'ils font une friperie, toute la
 confiance que M. de Trudaine a en eux ne vous empêchera pas
 de la voir, ni la protection de la punir. J'ai vu la ligne
 qui sépare les Sujets du Roi de France de ceux de Laurent
 David, et c'est là qu'on apprend à détester la ferme.
 J'ai soupé chez de bons moines qui sont à un quart
 de lieue seulement des pays de franchise, ils ignorent
 si j'y vous ai jamais vu, ils m'ont dit qu'il n'y avait que
 les maltôtiers qui disent du mal de vous (ils ne peuvent
 entendre les autres) que ces maltôtiers se vantent
 que vous ne pourriez les réprimer parcequ'ils tiennent
 à toute la voir par leurs allumées ou par leurs
 croupes.

Voilà ce qu'ils répandent dans les provinces et dans
 le vrai leur insolence y augmentera.

222

Ils viennent de trouver un ~~très~~ nouveau moyen d'arrêter
les contrebandes non armés qui s'enfuient: c'est de tirer sur le
cheval tant qu'il y a l'homme si le coup l'attrape. Ils ont
tré dernièrement un cheval sous un contrebandier et
l'aperçut pour que l'homme eut eu le temps de se sauver.
Le Directeur de St Quentin a fait venir l'employé, l'a
engagé à être plus doux, et voilà tout.

Sous les derniers temps de votre prédécesseur ils ont obtenu
un arrêt qui les autorise à punir comme contrebandiers
ceux à qui on trouve de la contrebande dans leur
jardin quoiqu'il ne ferme pas. Ce qui donne à tout
homme et surtout aux hommes de la ferme le droit de
perdre qui ils veulent. Cette infamie est toute nouvelle et
serait digne de vous de la détruire.

On faisait dans ce pays des ières avec des fruits
achetés dans les pays de franchise. Le fruit payait
cent sous par voiture à l'entrée du royaume. Ils ont
porté le droit à huit francs cette ~~année~~ année sans
aucune loi (publique au moins).

~~Lettre de~~ L'original de cette lettre appartient à la collection de Mr Feuillet de Couges. 17. rue de la ferme Mathurinus — Je crois qu'elle est adressée à Turgen

le mercredi

J'étais bien sûr Monsieur qu'on vous rendrait le plus favorable de Mr de Beauvisage, mais il ne valommes personne pas même les pauvres habitans Ribemont. Il y a longtems que les Tyrans traitent rebelle les peuples qui ne souffrent pas assez patiemment la tyrannie, et que les administrateurs de petites places traitent de mutins ceux qui demandent justice. Si l'hon en qui vous avez confiance ose citer un fait qui prou la mutinerie des habitans de Ribemont j'ai mais s'il vous en impose sur cet objet il onérite de votre confiance. Je sais que Mr de Beauvisage traite paysans avec dureté et avec insolence, je sais que l'insolence envers des malheureux manquant de pain condamnés au travail est une inhumanité infame. C'est là ce que l'ingenieur en chef du Soissonais appelle fermeté, nous ne parlons pas la même langue. Je sais que Mr de Beauvisage après avoir employé une année à faire une tranchée auprès du mont d'Origni, a employé l'année suivante à la faire remplir des mêmes terres. Ce qui n'est pas preuve d'une grande intelligence. Je sais qu'il condamne les habitans de Ribemont une ou

des amandes que l'intendant a jugé mal prononcées une fois
autres pour n'avoir pas travaillé à des réparations dans un
où les terrains étaient inondés. Je sais qu'il a été pour la
corvée de Ribemont de trois ou quatre avis différents; et je n'ai
rien à cette variation d'autres causes 1^o que les égards que M. l'intendant
de Soissonais pour cette communauté. 2^o la pauvreté de la plupart
des laboureurs. Elle va ^{en} avoir un troisième tort, celui que j'ai eu
l'honneur de vous pour elle, mais j'ose vous prier de vous en
rapporter au compte que vous rendra M^r de Brie et d'y
porter plus d'égards qu'au commentaire que l'ingénieur de
Diétrera à l'ingénieur en chef.

J'ai encore rencontré personne qui se soit plaint de M^r de
ou dit seulement qu'il est trop humain, qu'il compte trop
sur les hommes pour quelque chose, et à l'exception de l'ingénieur de
et du piqueur de Guise qui ont d'excellentes raisons pour
je n'ai encore vu personne qui ne rende à M^r de Beauvais
la même justice que moi.

Subdélégué de Ribemont dont on vous parle est mon Oncle
qui bien voulu se charger de cette place qu'à condition que
mais il ne serait chargé d'aucune partie de l'administration
il pourrait y avoir des actes de rigueur, voilà pourquoi
ne commandera jamais aucune corvée

Avec l'honneur d'être avec l'attachement le plus
respectueux Monsieur votre très humble &
très obéissant serviteur

(Signé) de M^r de Condorcet

(Copie) (Condorcet à Turgot) + p. 258
Ministre *fin de l'année 1776* 358

Vous ne revenez point à Paris et malgré l'intérêt personnel je
trouve que c'est une partie bien sage. Mais comme je m'étais
chargé auprès de vous d'une grande affaire il faut que je
vous en écrive.



Mr. De Saint Lambert qui a pour vous une vraie passion
trouve que dans le moment où la voix du public, qui n'est
pas la voix publique est contre vous, où vos edits vont
exciter cent cabanderies, il serait fort agréable aux gens
de lettre de vous donner une marque de leur vénération
en vous nommant à la place de Mr. le Duc de Saint Aignan,
que c'est peut être la seule occasion que l'Académie puisse
avoir d'élire un ministre en place sans faire une espèce
de platitude, il m'a chargé de vous en parler. Voici
maintenant l'état des choses. Mr. de Malesherbes doit
après avoir vu Mr. de Maurepas parler au Roi de Mr.
De la Harpe. Si le Roi approuve le vœu des gens de lettres,
il me paraît tout simple de les laisser faire, mais s'il ne
l'approuvait pas, alors vous rendriez vraiment service à l'Académie
en entrant dans les vues de Mr. De Saint Lambert. L'Académie
a envie d'élire Mr. De la Harpe et ne le pouvant pas, il

est plus honnête pour elle d'être toujours à portée de donner
à M. de la Harpe la première place d'homme de lettres,
elle n'a plus l'air d'être contredite dans son sens et elle
n'est plus forcée à choisir celui qu'elle ne croit point le
plus digne. 2^o L'academie ferait un choix qui lui ferait
honneur, qui augmenterait sa considération au lieu que le
choix de M. Colardeau qui fait bien des vers mais qui
n'a d'autre existence morale que celle d'ami de M. de
Verrière, et d'être un bon enfant ne fortifierait pas beaucoup
l'academie. On n'élira pas M. de Chabanon qui dit-on
n'a pas de talent mais qui est du moins un homme.
Il ne peut être question par différentes raisons de M. de
Guibert ni de l'abbé Raynal. Les autres choix seraient
ridicules.

Mettez moi je vous prie en état de répondre à M. de faint
Lambert le plutôt possible.

On dit dans le monde que l'édit des banalités n'est
pas de cette fois-ci, j'avoue que si cela est vrai je n'en serais
peut-être point fâché quoique j'abhorré ce genre de vexation.
Vous m'avez fait que les pallies. Dans deux ans vous les

oterez tout a fait si vous voulez Il m'est venu sur cette
matière une idée qui pourrait être utile Je vous la
donnerai une autre fois.



(Copie) (Furgot à Condorcet) p. 261
Ministre

360

p. 261

N^{os} 30 janvier 1776

Remerciez pour moi M. de St Lambert, ce n'est pas encore dans ce moment-ci qu'il me venient de fixer sur moi les yeux du public pour un autre objet que les affaires de ma place. Je crois qu'il faut tâcher de faire nommer La Harpe, si on ne peut pas y réussir pourquoi l'Académie ne prendrait-elle pas l'abbé Barthélemy?

BIBLIOTHÈQUE
INSTITUT

Je trouve qu'on traite trop sévèrement M. Chabanon. Il n'est point quoiqu'on en dise sans talent. Il est vrai qu'il n'a donné aucun ouvrage complet. On n'a pas toujours été aussi sévère. La cour des Aides n'a point fait de remontrances sur la jauge. Elle a désiré une chose fort raisonnable, c'est de voir cette jauge & la manière d'opérer. C'est un oubli de ne la lui avoir point envoyé avec M. Dez pour opérer devant ses commissaires. Cet oubli sera réparé.

J'ous avez donc été dénoncé & supprimé. Je suis fâché de cette aventure surtout dans ce moment. Adieu je vous embrasse

* Il me semble que ceci ne peut avoir rapport qu'à la lettre à un théologien.

Budget à l'Assemblée
M. de ...

Paris le 30 Janvier 1811

Permettez moi de vous adresser
un mot de remerciement pour
l'intérêt que vous avez bien voulu
prendre à l'ouvrage que je vous
ai l'honneur de vous adresser.



Je vous prie de croire que
j'ai l'honneur de vous adresser
ce livre avec un grand plaisir
et que j'espère qu'il vous
sera agréable. Je vous prie
de croire que j'ai l'honneur
de vous adresser ce livre
avec un grand plaisir et que
j'espère qu'il vous sera
agréable. Je vous prie de
croire que j'ai l'honneur de
vous adresser ce livre avec
un grand plaisir et que j'espère
qu'il vous sera agréable.

Je vous prie de croire que
j'ai l'honneur de vous adresser
ce livre avec un grand plaisir
et que j'espère qu'il vous
sera agréable.

Bellet

(Copie) (Condorcet à Turgot
Ministre) ~~avec~~

12 361

ce Samedi (avril 1776)



Voilà les tables pour les impositions sur les bois avec leur usage
Cela suffit pour des gens médiocrement intelligent. Mais
comme cette méthode ne peut s'employer que pour des cas
très généraux, je vois qu'il faudrait s'informer quels sont
dans chaque province les différents produits comme Bois,
étangs, Garances, vignes &c. où l'on aurait besoin d'avoir
égard à la différence des revenus & à celle des avances et
d'envoyer pour chaque cas le denier sur lequel il faut que
l'impôt pour qu'il soit proportionné à son dixième. Il suffirait
alors qu'un de vos commis ou de M. D'Ormesson eût appris
à se servir des tables, ce que je me chargerai de lui montrer
en une demi-heure pour peu qu'il eût d'intelligence. S'il
n'y en a pas ou vous en trouverait aisément un. En général
il serait bon que vous eussiez dans vos bureaux une ou deux
commis purement aux écritures à douze cent francs comme
les autres mais sachant bien le calcul des décimales et
l'usage des tables de logarithmes.
J'ai envoyé l'instruction pour la j'ai jugé à

M. de Fourqueux.

On disait hier une nouvelle bien fâcheuse sur des
changemens de ministres. J'espère qu'elle ne sera pas
vraie du moins d'ici à quelques tems. Les braves officiers
ne se retirent jamais en tems de guerres.

Le Preambule des vins* m'a fait un très grand
plaisir. Vous ferez autant de bien par les lumières que
vous repandrez que par vos loix & vous rendrez les
abus si odieux qu'ils n'oseront plus se réparer.
Adieu je vous embrasse.

* L'edit sur le commerce des vins

(Lojue)

Condorcet à Turgot
~~M. de La Harpe~~

262

362

le 21. Juin 1776

BIBLIOTHEQUE
NATIONALE

L'éloge que M. de La Harpe a fait des écrits n'a point fait l'impression que j'en espérais. C'est un peu la faute de l'éloge qui n'était qu'agréablement tourné, mais qui manquait de précision. Marmontel a fait en lui répondant un portrait intéressant de l'aménité, de la douceur de mœurs, de la modestie de La Harpe et puis Voilà Monsieur un ^{caractère} bien intéressant dans un homme de lettres et un grand silence. Aussitôt le public en a fait l'application au récipiendaire et à battre des mains un quart d'heure. Marmontel a repris par l'éloge du ouvrage de La Harpe, en observant que ce ouvrage avait été pris pour de l'orgueil, et sur le champ nouvel applaudissement. Ensuite il a parlé des critiques ~~que~~ de M. de La Harpe qu'on avait accusé de manquer de modération & on a encore battu des mains. Le récipiendaire & le Directeur étaient dans un égal embarras. Enfin Marmontel a fini par dire que la philosophie n'avait que deux ennemis le fanatisme & la tyrannie & de là est venu l'éloge du roi & de la liberté de la presse dont nous avons le bonheur de jouir. La Harpe a lu alors

un chant de sa traduction de Lucain. Il n'y avait plus
là de compliments pour les rois. M^r D'Alembert termina
la séance par l'éloge de son traducteur des lettres de Pluie
& auteur d'un traité de l'amitié inséré dans les œuvres de
M^{me} de Lambert. Elle était son amie & elle lui a
survécu de quelques années. Cette circonstance a fourni à M^r
D'Alembert un morceau sur l'amitié qui a fait un grand
plaisir d'autant plus grand qu'il avait un rapport avec sa
situation actuelle.

Adieu je vous embrasse de tout mon cœur. J'écrirai
demain à M^{re} D'Inville

Médit

(Copie)

(Londres à Turgot)

363

1776

le Jeudi

Je ne suis revenu qu'hier de la campagne & j'y retournerai
le matin. Je ne pourrai vous voir que Samedi matin.
Vous ne doutez pas que j'en sois bien fâché. Mes chers
compagnons ont voulu absolument me réélire en cérémonie.
Cela est bête & plat, mais ils m'ont dit beaucoup de choses
obligeantes, et je vois que je n'aurai plus de travail au
moins pour un temps.

BIBLIOTHEQUE
INSTITUT

Adieu je vous embrasse On dit que vous trouvez les
notes de Pascal un peu trop fermes. Je garderai ce
que j'ai d'exemplaires & je laisserai le livre se propager
par d'autres que par moi.

176

(Circled stamp)

(Circled stamp)

176

176

176

Je me suis vu en face de la campagne de la capitale
 le matin. Je ne pourrais vous dire que dans l'après
 midi me souviens pas que je sois allé... Mais cela
 m'aurait été utile, mais de n'en avoir dit rien
 d'important, et je vous prie de m'en parler plus
 souvent pour m'en tenir.
 Adieu je vous embrasse de tout mon cœur
 et vous prie de m'écrire quand vous en
 aurez l'occasion. Je suis votre
 très dévoué serviteur
 J. B.



Mémoire

(Copie) (Londres à Turgot),

ce Lundi

Je viens de voir le canal comme vous l'avez désiré.
 Je vous en rendrai un compte détaillé pour Lundi
 prochain. On ne me laisse pas manquer de vos nouvelles,
 et toutes les semaines j'apprends que vous avez fait un
 bien ou essayé un mal. Puisque vous ne voulez
 pas nous donner de l'eau, en courtisan qui sait se
 retourner, je vous proposerai de vous en ôter. Il y a
 dans les environs de Ribemont & de Laon des
 marais qui tuent beaucoup de monde à ce qu'on
 dit. Je vais me procurer des tables de mortalités pour
 les paroisses situées sur ces marais, pour les paroisses
 situées le long de l'oise et pour les paroisses des
 hauteurs. Sur iron huit de chaque classe. J'en prai
 en suite la comparaison & j'espère vous montrer
 cela et hier. Adieu je vous embrasse & vous aime de
 tout mon cœur comme vous le savez — J'ai demandé
 des nouvelles de votre pied & on ne m'en donne pas
 c'est bon signe.

(Lettre de l'abbé de Saint-Étienne)

à Monsieur de...

Je vous prie de m'excuser de ne vous avoir pas écrit plus tôt. Je suis en ce moment à Paris, et j'ai beaucoup de choses à faire. Je vous enverrai ce que j'ai écrit pour vous. Je suis sûr que vous serez content. Je vous prie de m'écrire quand vous aurez le temps. Je suis votre dévoué serviteur.

Je vous prie de m'excuser de ne vous avoir pas écrit plus tôt. Je suis en ce moment à Paris, et j'ai beaucoup de choses à faire. Je vous enverrai ce que j'ai écrit pour vous. Je suis sûr que vous serez content. Je vous prie de m'écrire quand vous aurez le temps. Je suis votre dévoué serviteur.

Méd.
Médite

(Copie) (Condorcet à Turgot)

365

le 15 octobre

Je vous envoie mes observations sur le canal. Je desirerois que vous en soyez content. Je n'ai employé que deux jours à ce voyage. Peut être eut-il mieux valu toiser dès à présent tout ce qui peut se soutenir de lui-même et tout ce qui aura besoin d'ouvrage de maçonnerie. Mais ce toisé eut été très pénible dans l'état actuel, et il serait resté encore des incertitudes sur les deux mille toises qui restent à percer.

Je me chargerai volontiers des différents examens qu'il y aura encore à faire, & j'aimerois mieux prendre cette peine que de la laisser aux ingénieurs des ponts & chaussées dont je vois la prodigalité & la dureté, défauts que l'administration par corvée leur a fait contracter. Je reviens toujours à cette corvée comme Caton à la destruction de Carthage et je me crois, mais en ce point seul, beaucoup plus sage que lui. Il me semble qu'en faisant chaque partie de chemin par entreprise & la faisant payer par les propriétaires en tant d'années: distribuant les parties de manière qu'il n'y ait ni uniformité ni simultanéité dans la perception, on pourroit donner le change à

à la rapacité. Surtout si il n'y avait pour cet impôt
ni caisse, ni trésorier général, mais que chaque paroisse
payât à l'entrepreneur au terme indiqué.

Croyez vous qu'on ne fera aucune justice des assassins
d'un certain gentilhomme de cette province. Leur
impunité serait une chose bien scandaleuse. Le premier
du chef de la justice devrait être que les assassinats ne
restassent pas sans punition & celui-ci est des plus atroces
& des plus lâches parcequ'il a été commis de sang froid,
sans danger & qu'ils ne l'ont pas même exécuté de leurs
propres mains. En ma qualité de Prêtre je prens grand
intérêt à cette affaire.

Ne pourriez vous pas faire quelque chose pour M. de la
Barre. Il n'y a encore eu depuis la mort du Roi que
l'abbé Aubert, l'avocat Moreau & Crebillon qui aient été
recompensés. Les talents de M. de la Barre & la constante
honnêteté malgré tout ce qu'il aurait gagné d'argent et de
repos à ne pas faire la guerre à la canaille, me paraissent
mériter des distinctions et il n'a jamais eu que des

cela doit être le Chevalier de la Barre

Dégouts.

Adieu Monsieur M. le Duc de La Rochefoucauld me
souvenez de vos nouvelles Mais cela ne me rousole pas de
ce que j'ai perdu J'espère vous embrasser à la St Martin.

à la rapacité. Surtout il y avait pour tout dire
 un ~~grand nombre de~~ grand nombre de ~~gens de~~ gens de
~~bonne naissance~~ bonne naissance. Mais ~~ceux~~ ceux
 de ~~bonne naissance~~ bonne naissance. ~~Il~~ Il
 Don un ~~certains~~ certains ~~de~~ de ~~ce~~ ce ~~genre~~ genre, deux
 incidents ~~ont~~ ont ~~eu~~ eu ~~lieu~~ lieu ~~à~~ à ~~Paris~~ Paris. Le premier ~~se~~ se
 au chef de la justice ~~qui~~ qui ~~est~~ est ~~ce~~ ce ~~que~~ que ~~les~~ les ~~assassins~~ assassins ~~ne~~ ne
~~peuvent~~ ~~pas~~ ~~se~~ ~~faire~~ ~~une~~ ~~idée~~ ~~de~~ ~~leur~~ ~~crime~~ ~~et~~ ~~de~~ ~~leur~~ ~~impunité~~ ~~et~~ ~~de~~ ~~leur~~ ~~plus~~ ~~absolu~~
 et ~~de~~ ~~leur~~ ~~plus~~ ~~brave~~ ~~pour~~ ~~avoir~~ ~~été~~ ~~la~~ ~~cause~~ ~~de~~ ~~leur~~ ~~crime~~ ~~de~~ ~~sang~~ ~~froid~~
 sans ~~peur~~ ~~et~~ ~~qu'ils~~ ~~ne~~ ~~soient~~ ~~pas~~ ~~renversés~~ ~~de~~ ~~leur~~ ~~propre~~ ~~main~~
~~par~~ ~~les~~ ~~gens~~ ~~de~~ ~~bonne~~ ~~naissance~~ ~~de~~ ~~Paris~~ ~~qui~~ ~~ne~~ ~~peut~~ ~~pas~~ ~~grand~~
~~intérêt~~ ~~à~~ ~~un~~ ~~affaire~~

Le premier ~~cas~~ cas ~~qui~~ qui ~~se~~ se ~~soit~~ soit ~~fait~~ fait ~~à~~ à ~~Paris~~ Paris. M. de
~~la~~ ~~Fayette~~ ~~est~~ ~~un~~ ~~de~~ ~~ces~~ ~~gens~~ ~~de~~ ~~bonne~~ ~~naissance~~ ~~qui~~ ~~ont~~ ~~été~~ ~~la~~ ~~cause~~ ~~de~~ ~~leur~~ ~~crime~~ ~~et~~ ~~de~~ ~~leur~~ ~~impunité~~
~~et~~ ~~de~~ ~~leur~~ ~~plus~~ ~~absolu~~ ~~et~~ ~~de~~ ~~leur~~ ~~plus~~ ~~brave~~ ~~pour~~ ~~avoir~~ ~~été~~ ~~la~~ ~~cause~~ ~~de~~ ~~leur~~ ~~crime~~ ~~de~~ ~~sang~~ ~~froid~~
 sans ~~peur~~ ~~et~~ ~~qu'ils~~ ~~ne~~ ~~soient~~ ~~pas~~ ~~renversés~~ ~~de~~ ~~leur~~ ~~propre~~ ~~main~~
~~par~~ ~~les~~ ~~gens~~ ~~de~~ ~~bonne~~ ~~naissance~~ ~~de~~ ~~Paris~~ ~~qui~~ ~~ne~~ ~~peut~~ ~~pas~~ ~~grand~~
~~intérêt~~ ~~à~~ ~~un~~ ~~affaire~~

Paris le 20 Mars 1793

le Sunday

Vous avez eu la bonté de me consulter sur des éclaircissements que vous desiriez pour le canal de Fiarde & je vous ai proposé M. l'abbé Bossut comme le géomètre le plus capable de décider toutes ces questions. J'ai réfléchi depuis qu'il s'en présenterait à vous un grand nombre sur la navigation intérieure et il m'a paru qu'il serait vraiment utile d'établir pour l'examen de ces questions une commission perpétuelle composée de géomètres de l'Académie. Pour que cet établissement eut le double effet d'attirer la confiance du public & d'en imposer aux charlatans, il faudrait 1° qu'il y eut un homme de la réputation la plus brillante en Europe 2° que les commissaires fussent assez bons géomètres pour qu'il n'y eut aucune méthode de géométrie qu'ils ne pussent entendre 3° que quelqu'un de ces commissaires fut exercé à l'expérience et eût bien étudié la pratique 4° qu'il n'y eût pas de division à vaincre entre eux 5° qu'on fut bien sûr que jamais ils n'auraient ni directement ni indirectement d'intérêt dans aucune des entreprises de navigation

qui pourraient se faire 6^o que cet établissement ne coûterait rien. Ors vous rempliriez toutes ces conditions si vous choisissiez M^r D'Alembert, l'abbé Bossut & moi. Nous ne voudrions d'aucuns appointemens, inconstance qui ferait honneur à la géométrie. L'abbé Bossut qui est le plus exercé ou même le seul exercé aux expériences se transporterait sur les lieux quand il en serait besoin seulement en payant ses voyages. Le nom de M. D'Alembert ferait respecter cette commission qui serait en même temps une espèce d'hommage que le gouvernement rendrait à son génie et à ses travaux sur les fluides dont il a créé la véritable théorie. On ne soupçonnerait pas l'abbé Bossut de ne pas assez connaître la pratique. Nous sommes tous trois accoutumés depuis longtemps à avoir l'un en l'autre une confiance entière. Vous nous connaissez assez pour être sur que jamais nous ne ferons d'affaires d'argent. Nous suffirons au travail que nous ferons avec plaisir ainsi réunis. Avant de berner à trois le nombre proposé j'ai examiné les autres qu'on aurait pu y joindre & je n'ai trouvé aucun qui ne rompit l'harmonie et la confiance. L'abbé Bossut à qui

368
j'ai parlé de cette idée l'a adoptée avec transport. Il
trouve fort bon que nous nous jetions ainsi à votre tête
parcequ'il sent que vous — que nous ne nous serions
pas jeté ainsi à la tête d'un autre ministre. Je n'ai
point parlé à M. d'Alembert, j'ai cru qu'il vaudrait
mieux que la proposition vint de vous. Comme il pourrait
s'égarer d'un peu de travail il faut pour lever ses
scrupules lui dire qu'on ne lui donne pas d'argent &
qu'on ne lui demande que son nom, que nous ferons
l'ouvrage mais que nous avons besoin d'être soutenus par
sa réputation.

Il faudra que cette commission ait les mêmes vacances
que l'Académie vous choisirez celui des trois avec qui vous
voudrez avoir directement la correspondance et il faut
surtout qu'il n'y ait ni premier ni dernier.

L'abbé Bossut m'a fait un modèle de lettre de bureau
en cas que ce projet vous convienne. Il me semble que
point d'argent est ici comme sans dot une raison où il
n'y a rien à dire

Nous croyons qu'il faudrait si vous approuvez cette
affaire la terminer sur le champ.

[The page contains approximately 25 lines of extremely faint, mirrored handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the paper. The text is illegible due to its low contrast and orientation.]

Copie (Condorcet à Turgot).

Voici Monsieur, un nouveau projet de lettre que
j'ai demandé à l'abbé Bostut et lui disant
que le premier projet vous avait paru trop long, que
d'ailleurs il ~~fallait~~ fallait parler le Roi qui ne devant
pas signer cette sommision ne peut être censé nous
avoir nommé. Je vois que vous serez content
de ce projet ci. Si vous l'êtes je vous prie
d'expédier cette affaire sur le champ. L'essentiel
pour mes confrères & moi c'est que nul autre ne
nous soit ad joint, si nous ne suffisons pas seuls
nous suffisons encore moins avec ceux qu'on nous
joindrait & qui, quel qu'ils fussent troublerait
notre accord.

Copie (contour) de l'original

1812

Monsieur, je vous prie de m'excuser
 de ne vous avoir rien écrit depuis
 si longtemps. Je suis en ce moment
 à la campagne et j'ai beaucoup de
 affaires. Je ne puis que vous
 adresser quelques lignes. Je vous
 prie de m'écrire quand vous
 aurez le loisir. Je suis avec
 toute affection et respect,
 votre dévoué,
 J. B.



(Copie)
N. B. Il me semble que cette lettre devait être
adressée à l'abbé Bossut - Elle n'a ni
date ni adresse ni signature Mais elle
est bien certainement de l'écriture de
Condorcet

Un des plus puissans moyens, monsieur, pour répandre
l'abondance dans tout le royaume et assurer la subsistance du
peuple, serait d'établir entre toutes les provinces des communications
par eau en rendant navigables toutes les rivières qui en sont
susceptibles & en les joignant par des canaux.

Il y a d'ailleurs en France une très grande quantité de terrains
inondés par des rivières dont le cours est arrêté soit par des
obstacles naturels, soit par la construction vicieuse des moulins.
Ces terres marécageuses sont perdues pour la culture & l'air des
habitations voisines en est infecté au point de diminuer
d'une manière sensible la vie moyenne des hommes.

Des travaux bien entendus, une construction de moulins
moins defectueuse rendroit à l'air sa salubrité et
déssecherait les terrains inondés.

Le Roi sent trop l'importance de ces différens travaux

pour ne pas desirer que la science hydraulique fasse
promptement de nouveaux progrès et qu'il se forme dans
les états un grand nombre d'hommes instruits dans cette
science, en état de diriger les travaux avec intelligence, & de
vaincre les difficultés qui s'y rencontrent.

La Majesté s'est fait rendre compte des moyens
d'accélérer les progrès de l'hydraulique. Elle a trouvé
qu'un des plus grands obstacles à l'avancement de
cette science venait de ce que les principes sur lesquels
la pratique ordinaire est fondée, sont trop précaires
pour être employés avec sûreté, tandis que les véritables
principes de la théorie ne peuvent que très difficilement
être rendus applicables à la pratique & surtout mis
à la portée du grand nombre de ceux à qui la pratique
est confiée. Elle a jugé en conséquence que le meilleur
moyen de les éclairer était de choisir parmi les
Géomètres qui se sont appliqués à la science des fluides
un avant qui l'eût approfondie par le calcul &
par l'expérience & de le charger d'enseigner la théorie
& la pratique de l'hydraulique, en développant ce que
dans les théories données jusqu'ici ou dans les règles
employées employées.

Déduites de l'expérience il y a de plus certain & de plus applicable à la pratique soit pour la construction des Canaux et des travaux de Navigation, soit pour remédier aux maux que peuvent causer les rivières par leurs débordemens ou leur stagnation, soit pour la construction des moulins.

Le succès de vos ouvrages sur l'Hydraulique & le Suffrage que les plus célèbres géomètres de l'Europe leur ont accordé, ont déterminé sa Majesté à faire choix de vous pour vous charger de cet enseignement.

L'intention de sa Majesté est donc Monsieur que vous fassiez chaque année à commencer au mois de Novembre prochain un cours public d'Hydraulique dans une Salle qui vous sera donnée à cet effet. Vous en publierez un programme où vous marquerez l'ordre, le nombre, l'heure et la durée de vos leçons, le Roi vous laisse le Maître de régler ces différens objets.



Vos appointemens que sa Majesté fixe à six mille livres couvriront du 1^{er} novembre 1775. Le gouvernement sera souvent dans le cas de vous consulter sur la capacité des Sujets qui auront suivi vos leçons et j'espère que vous voudrez bien en rendre compte et j'espère que vous

a
a

vous en rendrez bien compte avec l'intégrité & le
zèle qu'on vous connaît il y a longtemps.

L'abbé Bossut m'a parlé de M. de Brancion, Il le connaît. C'est un jeune homme assez instruit mais très ardent & ayant envie de se faire de fêtes. Il est d'avis de lui répondre en le remerciant de ses bonnes intentions, et lui mandant que lorsque vous vous occuperez de cet objet, vous verrez son travail avec plaisir. Il ne paraît pas dans l'intention de rien demander. Vraisemblablement la raison qui lui a fait envoyer d'abord un extrait est la crainte que son mémoire ne fut renvoyé aux bureaux des ponts & chaussées.

A propos M. M. les élèves qui suivaient la chaire d'Hydraulique ont imaginé d'y être un peu plus bruyans que la Decence ne le permettait. M. l'abbé Bossut en a informé M. Leronnet qui a imaginé de ne les plus envoyer. Ainsi les mespieurs se trouvent assez fâchés. J'ai bien peur que d'après cela la chaire d'Hydraulique ne devienne inutile & que ceux qui suivent les instructions de l'abbé Bossut ne soient la dupe du temps qu'ils y emploient, de manière qu'il faudra faire preuve d'ignorance en Hydraulique pour être employé aux savaux.

Je ne sais si le corps des prouts & chaussées est aussi
ancien que la monarchie; mais il vous traite absolument
de même que les parlemens et j'ai bien peur qu'il ne mette
à votre opération des courées, si vous ne hâtez de le réformer.
Cette réforme serait une suite très naturelle de votre
opération, et en cassant quelques particuliers très coupables
& trop ignorans, en détruisant l'esprit de corps qui fait
que ces gens là ont un crédit supérieur à celui des
Intendans qui n'ont pas votre caractère, vous feriez
grand plaisir au peuple. D'ailleurs l'impunité
absolue pour tous ces messieurs serait trop scandaleuse.

Quant aux canaux, ^{il faut} s'ils en restent chargés y renoncer
absolument. Ceux que vous avez chargés de celui de
Picardie, ne peuvent avoir d'argent ni d'instruments,
tandis qu'on en fait de très chers pour le canal de
Bourgogne.

Ils chercheront toujours à écarter les compagnies qui
se présenteront pour faire des canaux, ou ils se feront
acheter par ces compagnies. Les canaux construits à
grands frais & pour servir la vanité de quelques
constructeurs ignorans épuiseront le royaume, & ne

se finissent point.



L'abbé Bossut n'a encore aucun titre pour les appointemens de sa chaire d'hydraulique ni pour les cent pistoles que vous devez y ajouter comme récompense de ses soins pour vous rendre compte des Sujets de son cours ou d'autres travaux dont vous le chargez. Je vous prie de vous souvenir de cette affaire.



Les élèves des ponts & chaussées ont cette d'aller à son cours après s'y être fort mal conduits. Mais comme il y a déjà un ou deux élèves qui sont déjà fort instruits, je vois que sans faire aucune réprimande aux ponts & chaussées il faudrait à la première occasion charger de quelque commission un des élèves du cours, sur le témoignage qui vous a été rendu de ses lumières par M. l'abbé Bossut dont il a suivi le cours. Ça corrigerait M. Perromet pour l'année prochaine si pourtant il n'est pas incorrigible du moins pour tout le temps où il espérera voir revenir le règne fortuné de quelque nouveau Laverdi.

Il y a longtemps que je ne vous ai parlé de M. Audiger. Je vous le recommande encore comme un homme de la plus grande honnêteté, actif, intelligent, laborieux & très attaché à ceux à qui il croit avoir des obligations — Fouchi

est déterminé à partir aussitôt que la reversion sera assurée. Mais comme Borot s'est déclaré contre cet arrangement j'ai grande peur que M. de Malessherbes ne le finisse pas.

Je voudrais que vous finissiez cette jaugé Il vaut mieux qu'elle finisse plutôt & que l'instruction soit moins bien faite. Je voudrais quand vous l'enverrez à l'impression en revoir les épreuves. Je vous embrasse & je lève les mains au ciel comme Moïse pour que Josué triomphe des Madianites, mais j'espère que vous ne tuerez point les ânes que vous trouverez dans leur camp.

Mémoires

375

ap 1776

Condorcet à Turgot

Je vous envoie les lettres & la réponse, la lettre a été
surement un peu changée en la copiant, mais plutôt
un peu augmentée que diminuée. J'ai la mauvaise
habitude de ne jamais copier exactement les minutes
de lettres parce que je n'écris pas en dix ans trois lettres
dont je garde des copies. La cause de tout de Verbiage
de la réponse est le reproche que M. de Mivernois lui
a fait de ne m'avoir pas répondu. Je n'avais rien dit
cependant à M. de Mivernois et c'était par pure bonté.
Je vous envoie aussi les éloges de Roup et de Linnæus.
Il ne me reste que L'Hopital. Je n'ai jamais osé vous
montrer un article où je dis qu'on ne peut bien juger les
hommes d'état qu'après leur disgrâce ni le récit de la
disgrâce de L'Hopital vous devinez pourquoi. Je vous
embrasse. Il n'y a rien dans ces articles qui puisse
cependant bleiser personne en particulier.

Libellé

Amsterdam le 27 Mars

Je vous envoie les lettres & le rapport de la lettre
 émanant de mon chargé en la capitale, mais j'ai
 mis mes observations aux dimanches. Par la circonstance
 particulière de mon journal, exactement de minutes
 de la lettre par rapport à la date par un autre lettre
 dont je parle les autres. A cause de tout le désordre
 cela semble être le rapport de M. de M...
 à fait de me m'arrêter pas répondre. Je m'arrête sur
 rapport de M. de M... et c'est par mes
 à vous envoie aussi les choses de Paris et de
 à me envoie par le journal. Je ne jamais
 montrer un article si on ne peut faire
 l'homme et est qu'il y a un grand
 d'après le journal de M. de M...
 envoie. Et si on ne peut pas
 cependant l'homme en particulier.

(Copie) (Londres et à Turgot)

Sur l'éloge de La Villière

1776. (in pencil)

p. 270
376

Mr D'Enville vous a écrit fort au long sur mon affaire,
Je suis absolument de son avis. J'écris de nouveau à Mr.
D'Alembert. Il est vrai que je risquerais plus à faire l'éloge
et que je risquerais d'être persécuté pour une sottise au lieu de
l'être pour une chose raisonnable. Je n'ai point fait l'éloge en
entier mais je l'ai arrangé dans ma tête il y a déjà quelque
temps; et il est sur qu'on me l'aurait moins pardonné de cette façon
que mon silence. Je reviens la semaine prochaine je verrai Mr.
Dupui. Mais fût-il l'éloge, je vois de voir m'en dispenser.
L'éloge de Mr. Trudaine serait un autre moyen de déplaire à Mr.
de Maurepas. Ainsi j'aurai l'avantage de gagner l'Académie sans
lui déplaire et peut être d'ici à ce temps aura-t-il ^{autre} ~~quelque~~ chose
à faire. Je ne sais point jusqu'où je puis craindre une exclusion
pour l'Académie Française mais il est certain que l'éloge de Mr.
de La Villière et celui de Mr. de Trudaine tels que je les aurais faits,
auraient donnés des armes contre moi. D'ailleurs je regarde Mr.
de La Villière non loué comme une bataille gagnée, et les parents
des espèces que nous avons à l'Académie n'auront plus rien à
me dire. Adieu je vous embrasse J'ai peur que ce Necker ne nous

180
Fasse mourir de faim en voulant faire avancer les plans
sans convulsion. C'est une triste chose que vingt millions
d'hommes balottés entre des fous, des imbécilles & des fripons.
Je suis fort aise du canal de Picardie. Si on écoute l'abbé
Basset ~~et~~ sera toujours cela de gagné & sauvé.

(Copie) Condorcet à Turgot

377

le 6 Avril

Je verrai avec bien du plaisir ce que vous voudrez
m'écrire sur la physique & sur l'économie politique
Je vous parlerai la première fois des raisons que
je vois avoir de préférer à tout la manière de
juger par jurés. Au reste il est bien sur que ce
ne sera pour nous qu'un objet d'essai de
spéculation. Nous aurons ou nos tribunaux ordinaires
ou des tribunaux composés de juges amovibles &
pensionnés

Capitaine (L'Amiral) [unclear]

au [unclear]

Je vous prie de m'excuser si je ne vous envoie
 rien de plus intéressant. Je suis très occupé
 par les affaires de la ville et par les
 soins que je dois donner à mon
 établissement. Je vous prie de m'écrire
 quand vous aurez le loisir. Je suis
 avec toute l'estime possible,
 votre très humble serviteur,
 [Signature]

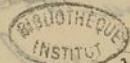
(Copie) (Lardoret à Turgot)

Ministre d'Etat

p. 273

378

aux Loges de Samedi.



Me voici dans la maison de campagne de mon Oncle,
et je suis le seul laïc. Je partirai Mercredi et je serai
Jeudy à la Rochequignon. Je vois qu'il ne résultera de mon
voyage qu'un devoir rempli de ma part & beaucoup de
politesse de celle de mon Oncle. Je l'ai trouvé vieilli
& affaibli, avec des douleurs qu'il appelle de la néphrétique,
ce dernier point m'a fait de la peine pour lui, parcequ'à
son âge ce genre de douleurs est rarement sans des suites
fort tristes. Nous avons eu exactement à la Rochequignon
des nouvelles de M^{re} Blondeli et elle de la chaise longue
que vous avez emprunté nous a fait beaucoup de plaisir.

M. Vatelet est dou & avarié à très peu près. J'en suis
fort aise quoiqu'il ne veuille pas que je sois de l'Académie
française, ce que beaucoup de gens ^{de lettres} appellent être leur
ennemi capital, mais comme je suis fort tolérant, je
prends les choses fort au tragique. J'espère vous
la Rochequignon où je resterai jusqu'au six.
D'éloges & je suis moins pressé. J'aurai

Joseph De Jupieu & le Chevalier D'Arce. J'ai été
fâché de sa mort, il était au fond un assez bon homme
quoique fou & un peu brutal. Il avait fait dans notre
academie tout le mal qu'il pouvait faire, & de tems en
tems il pouvait empêcher quelques terribles.

Adieu je vous embrasse bien tendrement J'ai trouvé
ici un chanoine à qui on peut parler raison à demi
c'est encore beaucoup, sans cela je serais seul. J'en ai
trouvé de livres dans la maison que le Courier de
l'Europe, que Freron, & le Sieur de Villet de Saupures

Le 10. Juin 1778.

379

Vous trouverez cy-joint, Mon Cher Marquis, la Réplique à vos dernières Instructions. On me Charge encore non seulement de vous dire que La Somme de dix Louis n'est point trop forte, mais encore de vous la remettre. C'est ce que je ferai à votre arrivée en le foy-cy.

Je joins encore à ma Lettre l'avis d'une nouvelle Edition de la Lucette non pour le contenu dudit avis, mais pour vous faire voir un échantillon du papier sur lequel on se propose d'imprimer les sermons. Je vois qu'il vous conviendra. S'il en étoit autrement vous me le diriez, et on fera ce que vous voudrez.

Je receis dans le moment une Lettre par laquelle on m'accuse la réception du Manuscrit.

Il paroitra dans le Courant de la semaine prochaine une Réponse à M. N. ... Elle est de l'Abbé Boandoau. Mirabeau prétend que l'ouvrage du N. est fulverisé.

Adieu, Mon Cher Marquis, Je vous embrasse de tout mon Cœur.

Extrait d'une Lettre du 5. Juin

J'ay reçu hier au soir le Manuscrit, et avant de me coucher j'avois lu la Préface et l'Éloge. C'est dans ce dernier Morceau que se trouve la phrase que l'Éditeur veut retrancher. J'en suis fâché. Il faudroit sans doute plus d'explications pour faire entendre la vérité qu'elle détermine. Mais qu'importe? Il est toujours bon de mettre les hommes sur la voie.

Le 15. Mars 1797

Les citoyens de la commune de ...
 ont l'honneur de vous adresser ...
 par le présent acte ...
 le produit de la vente ...
 de la somme de ...
 qui a été versée ...
 par le citoyen ...
 au profit de la commune ...
 et de vous en donner ...
 la somme de ...
 en vertu de la délibération ...
 du 15 Mars 1797.

Le Maire de la commune de ...
 et le Secrétaire de la commune de ...
 ont signé et apposé leurs signatures ...
 le 15 Mars 1797.

Fait le 15 Mars 1797.
 Le Maire de la commune de ...
 et le Secrétaire de la commune de ...

J'ay parcouru le Memoire de M. de la Grange, et
 D'après les principes qu'il établit, j'ay fait le Calcul que
 vous trouverez cy joint, Sans regarder le vôtre. Vous Verrés
 que le Resultat est absolument le même.

Bon jour, Mon Cher Marquis, Je vous embrasse.



Dimanche 28. ^{bre} 1777.

Soit la fonction $\varphi = a^x$. évidente en serie, ^{non avons} il est clair q.

$$\varphi + \Delta\varphi = \varphi + \frac{\partial\varphi}{\partial x} \Delta x + \frac{\partial^2\varphi}{2\partial x^2} \Delta x^2 + \frac{\partial^3\varphi}{2 \cdot 3 \partial x^3} \Delta x^3$$

$$+ \frac{\partial^4\varphi}{1 \cdot 2 \cdot 3 \cdot 4 \partial x^4} \Delta x^4 \dots$$

Supposons maintenant que $x=0$, et que $\Delta x = y$ nous avons

$$\varphi + \Delta\varphi = a^y, \text{ et } \frac{\partial\varphi}{\partial x} = a^x, \frac{\partial^2\varphi}{\partial x^2} = a^x, \frac{\partial^3\varphi}{\partial x^3} = a^x$$

$$\dots = 1, \text{ donc } a^y = 1 + y + \frac{y^2}{2} + \frac{y^3}{2 \cdot 3} + \frac{y^4}{2 \cdot 3 \cdot 4} + \frac{y^5}{2 \cdot 3 \cdot 4 \cdot 5} \dots$$

... Nous trouverons donc à l'égard cette analogie ~~mar~~
 remarquable entre la valeur de $\frac{\partial^2\varphi}{\partial x^2}$ et φ réduit en serie.

est celle de $\Phi \Delta \Phi$ que $\Delta \Phi = e^{\frac{\partial \Phi}{\partial x}}$ en mettant

dans cette formule $\frac{\partial^m \Phi}{\partial x^m}$ pour $\frac{\partial \Phi}{\partial x}$ on en déduit aulique $\Delta^n \Phi = \left(e^{\frac{\partial \Phi}{\partial x}} - 1 \right)^n$ en mettant $\frac{\partial^m \Phi}{\partial x^m}$ pour $\frac{\partial \Phi}{\partial x}$ dans tous les termes.

Pour le prouver en général soit soit M . le coefficient de $\frac{\partial \Phi}{\partial x}$ dans $\left(e^{\frac{\partial \Phi}{\partial x}} - 1 \right)^{n-1}$, $M-1$, celui de $\frac{\partial^2 \Phi}{\partial x^2}$ et ainsi de suite que l'on multiplie $\left(e^{\frac{\partial \Phi}{\partial x}} - 1 \right)^{n-1}$ par $e^{\frac{\partial \Phi}{\partial x}} - 1$, on aura $\left(e^{\frac{\partial \Phi}{\partial x}} - 1 \right)^n = \left(e^{\frac{\partial \Phi}{\partial x}} - 1 \right)^{n-1} \left(e^{\frac{\partial \Phi}{\partial x}} - 1 \right)$ le coefficient de $\frac{\partial^m \Phi}{\partial x^m}$ est $M-1 + \frac{M-1}{2} + \frac{M-3}{2 \cdot 3} + \dots$ soit maintenant dans $\Delta^{n-1} \Phi$ le

coefficient de $\frac{\partial^m \Phi}{\partial x^m} = M'$ celui de $\frac{\partial^{m-1} \Phi}{\partial x^{m-1}} = M'-1$

de dans $\Delta \left(\Delta^{n-1} \Phi \right) = \Delta^n \Phi$, le coefficient de $\frac{\partial^m \Phi}{\partial x^m} = V$ sera $M'-1 + \frac{M'-2}{2} + \frac{M'-3}{2 \cdot 3} + \frac{M'-4}{2 \cdot 3 \cdot 4}$

or M' est le coefficient de $\frac{\partial^m \Phi}{\partial x^m}$ dans $\Delta^n \Phi$ et devient M lorsque $n=1$ et ainsi de suite. La même chose a lieu pour $M'-1$, donc V et V' sont donnés par des équations semblables, donc puisque V et V' sont égaux lorsque $n=1$, ils le seront en général.

$$\Delta u = e^{\frac{du}{dx} \Delta x} - 1; \Delta \Delta u = \Delta(\Delta u) = e^{\frac{d(\Delta u)}{dx} \Delta x} - 1;$$

$$\frac{d(\Delta u)}{dx} = \frac{d(e^{\frac{du}{dx} \Delta x} - 1)}{dx} = e^{\frac{du}{dx} \Delta x} \cdot \frac{d du}{dx} \Delta x;$$

$$e^{\frac{d(\Delta u)}{dx} \Delta x} - 1 = e^{\frac{du}{dx} \Delta x} \cdot \frac{d du}{dx} \Delta x^2$$

et en mettant $\frac{du^2}{dx^2}$ pour $\frac{d du}{dx}$,

$$\Delta \Delta u = \Delta(\Delta u) = e^{\frac{du}{dx} \Delta x} \cdot \frac{du^2}{dx^2} \Delta x^2 - 1.$$



$$\varphi(x + \Delta x) = \varphi + \Delta' \varphi = \varphi + \Delta'' \varphi + \Delta' \varphi + \Delta' \Delta' \varphi$$

$$\Delta'' \varphi +$$

$$\Delta' + \Delta'' + \Delta' \Delta'' \quad \Bigg| \quad \Delta'^2 + 2\Delta' \Delta'' + \Delta''^2 + 2\Delta' \Delta'' \Delta + \Delta' \Delta''^2 + \Delta'^2 \Delta''^2$$

~~$$\Delta \Delta'^2 \Delta''^2$$~~

$$\begin{aligned} & \Delta^3 + 2\Delta'^2 \Delta'' + \Delta' \Delta''^2 \\ & \Delta^4 \Delta'^3 + 2\Delta'^2 \Delta''^2 + \Delta' \Delta''^3 \\ & + 2\Delta'^3 \Delta'' + 2\Delta'^2 \Delta''^2 \\ & \quad + 2\Delta'^2 \Delta'' + 2\Delta' \Delta''^2 \\ & 3\Delta'' \Delta'^3 + 6\Delta'^2 \Delta''^2 + 3\Delta' \Delta''^3 \end{aligned}$$

	<u>3</u>				
2	1	3	3	1	
3	3	6	3	3	
4	4	12	12	4	
5	1	3	3	1	4

Soit pour le degré m.

$$1 \quad m \quad \frac{m \cdot m - 1}{2} \quad \frac{m \cdot m \cdot m - 2}{2 \cdot 3} \quad \frac{m \cdot m \cdot m \cdot m - 2 \cdot m}{2 \cdot 3 \cdot 4}$$

$$m \cdot 1 + \frac{m \cdot m - 2}{2} + \frac{m \cdot m \cdot m - 2 \cdot m - 3}{2 \cdot 3}$$

Ce 20 Mars 1770.

J'ai l'honneur de vous envoyer, Monsieur, un mémoire
 adressé au Roi par la commission des états de Bretagne.
 M^{te} de L'Espérance me charge de vous mander en même temps
 que M^{te} de St Florentin vend sa charge de Chancelier des
 ordres à notre Chamellier qui ne la garde qu'un jour et
 seulement pour avoir la permission de porter la Croix,
 ensuite la charge passera à l'Archevêque de Bourges
 M^{te} de Reims a fait à la tête du clergé un très beau
 discours au Roi contre les Philosophes & M^{te} D'Embry
 a dit aussi de très belles choses sur le même sujet
 dans son discours pour l'ouverture de l'assemblée.
 Vous me reprochiez de vous avoir loué, je n'avais fait
 que vous dire une fois une partie de ce que je pensais
 de vous et je vous en dirai plus rien. Les raisons qui
 vous retiennent à Limoges sont bien justes, mais bien
 vaines pour vous et pour ceux qui voudraient vous
 voir à Paris. Je ne puis me défendre d'un sentiment bien

triste lorsque je compare le luxe de Paris à la misère du
Limousin, et que je pense que ce luxe est pris en partie le
nécessaire de ces malheureux. Il est difficile de croire que
tout ait été arrangé ainsi pour le mieux. L'abbé
Morellet a répondu à l'abbé Galiani, on a commencé
d'imprimer sa réponse, mais le censeur refuse d'approuver
quelques endroits. Adieu, Monsieur, comptez, je vous
supplie, sur ma tendre amitié, et voyez que celle que
vous voulez bien m'accorder me flatte, et me touche
également.

Renvoyez moi, je vous prie, ce mémoire au Roi.
Nous avons ici quelques vers de Michel & Michau
si vous ne les connaissez pas je vous les enverrai
M. de L'Espinafe me charge de vous dire mille
choses pour elle. M. D'Alembert n'a point encore
repris sa tête quant au physique, mais son esprit est
toujours le même et il vous aime toujours.

ce Mardy.

L'abbé Berquier à qui notre saint pasteur a
 Mademoiselle de L'Espinaffe a une fièvre d'acès
 depuis Jendy dernier. Cette fièvre paraît double tierce, elle en
 a eu deux acès très violens, ils sont maintenant très
 diminués et nous esperons que demain, ^{BRUCHE} qu'elle son mauvais
 jour, elle en sera quitte pour une repentiment. Je suis chargé
 Monsieur, de vous écrire à sa place. Vous savez que le
 Parlement de Bretagne a envoyé à Mr le Chancelier une
 copie des informations faites depuis sa rentrée. Cette
 procédure a été examinée samedi au conseil, et il a été
 décidé que les accusations intentées contre M. d'aiguillon
 seraient jugées par la cour des pairs, le Roi y présideroit.
 On voit que, sur la sommation tous les griefs de Mr de
 La Chalotais contre ses persécuteurs seront portés au même
 tribunal. Il parait constant que Mr de La Chalotais a
 refusé les propositions qui lui ont été portées par
 M. Ducloux quoiqu'elles fussent très avantageuses
 du côté de l'intérêt et même de la santé.

J'ai lu la procédure faite par le Pseudo parlement
De Bretagne & que les partisans de celui-ci ont fait
imprimer avec des notes. Il m'a semblé que la haine
égarait les deux partis, que l'empoisonnement dont on
accusait M^r D'aiguillon était aussi ridiculement imaginé
que les crimes dont on avait accusé les détenus. Il est dit
dans les notes sur cette procédure qu'en fait de crime
cachés les présomptions doivent tenir lieu de preuves et on
aj appuie cette belle maxime de l'autorité du Digeste.
Auriez vous vu que les amis de M^r de La Chatais du feu
établissent de pareilles maximes? Que n'auraient-ils pas dit
si M. De Calonne avait fait imprimer cette sottise?
L'abbé Trublet est mort. Il parait que M^r de St Lambert
le remplacera. Nous n'avons rien de nouveau qu'une
Satire contre Mélanie qu'on attribue à M^r Dorat, son
poème sur les balters avec une longue Préface et
une douzaine d'épîtres à M^{lle} Saunier.

X L'abbé Barquet à qui notre saint Archevêque a
 donné un Canonical pour écrire contre les mécréans,
 est fort occupé à réfuter le Systeme de la Nature de
 feu M. de Mirabeau. Celle de l'abbé Galiani par
 notre ami l'abbé Morellet aurait déjà paru sans les
 scrupules du Censeur Gibert, qui entend malie à tout.
 Adieu, Monsieur, On dit ici que la situation de votre
 province est toujours la même. Sûriez vous la changer
 et le spectacle du bien que vous lui faites vous dédomager
 des peines que vous a causé celui de sa misère.
 Daignez compter je vous prie sur ma tendre & inviolable
 amitié.

L'abbé de Langren a qui nous avons écrit
 par votre ordre, nous a écrit qu'il n'y
 a rien de fait sur ce point de la part
 de son évêque. Il dit qu'il a vu l'abbé
 de Langren par son évêque, et qu'il
 n'a rien dit de ce qui est en question.
 Il dit qu'il a vu l'abbé de Langren par
 son évêque, et qu'il n'a rien dit de ce
 qui est en question. Il dit qu'il a vu
 l'abbé de Langren par son évêque, et
 qu'il n'a rien dit de ce qui est en
 question. Il dit qu'il a vu l'abbé de
 Langren par son évêque, et qu'il n'a
 rien dit de ce qui est en question.

De pareilles maximes? Ne pourrions-nous pas de
 dire que M. de Calonne avait fait imprimer cette lettre?
 L'abbé Dublet est mort. Il paraît que M. de St Land
 le remplacera. Nous n'avons rien de nouveau qu'une
 lettre écrite à Nicolas qu'on attribue à M. de Prats son
 procureur sur les hautes avec une longue préface et
 une douzaine d'épîtres à M. de Saurin

Ce Dimanche 1^{er} Avril (1774)

M^{lle} de L'Espingasse est parfaitement guérie, Monsieur
 mais elle n'a pas encore recommencé à écrire et je lui sers
 de Secrétaire avec beaucoup de plaisir quand c'est pour vous
 donner des nouvelles. Il y a eu avant hier une assemblée des
 Chambres où on a présenté au Parlement les lettres patentes
 du roi qui lui attribuent la connaissance des accusations
 intentées contre le Duc D'Anguillon. Elles ont été enregistrées
 avec la modification que le Parlement etait uniquement et
 essentiellement la cour des Pairs avait le droit de les juger
 sans lettres patentes. Cet avis a passé à la pluralité de
 126 voix contre six. Les six étaient M. de duc de St James,
 de Sulli, de Charost, de St Cloud, de Mortemar, et un
 autre pair ecclésiastique. Ils voulaient l'enregistrement
 pur & simple et les trois premiers voulaient protester contre
 la modification, mais ils se sont désistés. On a fait ensuite
 lecture des lettres du Parlement de Bretagne au Chancelier
 et arrêté que les Pairs seraient convoqués pour Mercredi.
 On disait hier que le Roi avait mandé le Parlement
 à Versailles pour le même jour.

Vous savez sans doute, Monsieur, que M^{de} Farget
Intendant de Bordeaux vient d'être révoqué pour avoir par une
ordonnance suspendu ~~l'exécution~~ l'exécution d'un arrêt qui en
arrêtant le paiement des rescriptions allait ~~ruiner~~ dit-on
renverser le commerce de Bordeaux. Le Parlement a rendu
un arrêt conforme à l'ordonnance de M^{de} Farget. M^{le}
le contrôleur général a permis hier à la compagnie des
receveurs généraux de faire un emprunt de 22 millions à cinq
pour cent d'intérêt, l'objet de cet emprunt est de faciliter leur service.

Voici des vers de Voltaire à M^{le} Savin qui lui avait
fait compliment sur sa capuinerie

Il est vrai, je suis Capucin

C'est sur quoi mon salut se fonde

Je ne veux pas dans mon déclin

Finir comme les gens du monde

Mon malheur est de n'avoir plus

Dans mes mœurs, ces bonnes fortunes

Ces nobles grâces des élus

À mes confrères si communes.

Je ne suis point frère frappant

Confessant leur Luce ou leur Nue

Je ne porte point le cilice
 De St. Griseb de St. Billard.
 J'adhère doucement marié
 Je suis prêt à partir demain
 En communiant de la main
 Du bon curé de Melaine
 Dès que Mr. l'abbé Terrai
 a su ma Capucinerie
 De mes biens il m'a délivré
 Que servent-ils pour l'autre vie?
 J'aime fort cet arrangement
 Il est lesté et plein de prudence
 Plus à Dieu qu'il en fit autant
 à tous les momens de la France.

Je me joins à lui. Adieu, Monsieur, Il y a
 longtems que nous n'avons eu de vos nouvelles. Nous
 craignons que vous n'ayez la goutte Comptez sur ma
 tendre et inviolable amitié.

Je ne puis point le croire
C'est un grand de M. de L...

Vous savez sans doute que le fergat
Intendant de Bordeaux...
ordonnance...
avait...
revenir...
me...
la...
l'un...
pour...
Vous...
fait...
à...
Je...
l'ordonnance...
l'ordonnance...
les...
à...
Je...
confiant...

Dimanche 8 avril 1770.

387

Depuis que j'ai eu l'honneur de vous écrire, il y a eu
Monsieur, deux assemblées des pairs à Versailles. Dans la
première après avoir remercié le Roi d'avoir confirmé
dans cette occasion solennelle les vrais droits de la cour des
pairs, on a lu une partie des informations faites en
Bretagne et on a ordonné que le tout serait communiqué
aux gens du Roi pour prendre leur conclusion le samedi
et que le même jour on acheverait la lecture. Il y avait
à cette séance les conseillers d'état, leur présence a déplu
au parlement et il n'y en a pas eu à celle d'hier. On y a
d'abord agité deux questions, la première sur le rang des
pairs ecclésiastiques et laïcs. Il a été décidé que suivant
l'usage les pairs ecclésiastiques dont la pairie est plus
ancienne auraient le pas. Ensuite les princes du sang ont
demandé à rester juges du duc d'Aiguillon quoique parents au
degré de l'ordonnancement et cela à cause de la dignité de leur naissance
et de ce ^{que s'il} ~~qu'il~~ était question de juger un prince et qu'on suivit
l'ordonnancement il ne serait point jugé par des princes et par conséquent
ne le serait point par les pairs. Ils ont apporté plusieurs
exemples de ce privilège. Un Etat est perdu, dit Roubeau, sitôt
qu'on s'imagine qu'il est beau d'être dispensé d'obéir aux loix.

Malgré cette maxime on a accordé aux princes leur prétention.
Dans l'affaire de M. d'Aiguillon l'avis de M. de Moubliu a prévalu
à la pluralité de 44 voix contre 40 et il a été prononcé que les 4
premières dépositions reçues par les commissaires de Bretagne subsisteraient
que l'arrêt rendu en conséquence et qui en ordonnait la conti-
nuation quoiqu'il y eût été question d'un procès et que le parlement
de Bretagne fut incompetent serait annullé ainsi que l'instruction
qui l'a suivi, qu'on donnerait acte au procureur général de sa plainte
contre Andouard prévenu d'avoir voulu engager par menaces et
violences plusieurs particuliers à déposer contre les magistrats
détenus, de faits ignorés par eux ou qu'ils savaient être faux, de
leur en avoir fait signer de tels par les mêmes voies et contre le
Duc d'Aiguillon d'avoir appuyé par son autorité & son crédit les
manœuvres d'Andouard, et d'avoir lui-même sollicité des témoins,
que ceux entendus en Bretagne et particulièrement le sieur &
Dame Brevin, La Dame Bouteville, la demoiselle Piria et le
sieur Duparc Coullan ~~étaient~~ ^{seraient} entendus. M. de Moubliu avoit
dit qu'il seroit tenu des monitoires mais on déclara qu'il
adhérait à l'avis de M. Michau. Le Roi a demandé qu'on
alla de nouveau aux voix sur le fait des monitoires qui lui
paraissent ne devoir pas être employés dans cette affaire et il a
passé unanimement qu'il n'y auroit pas de monitoires et les
rapporteurs sont M. de Bretignieres et Mongadeffoi. Les informations
faites à Rennes chargeoient beaucoup Andouard et le Duc mais elles

étaient rédigées avec une adresse qui n'était pas assez cachée. La compagnie des Indes s'est dissoute avant hier. Le roi s'est chargé des dettes et a pris tous les effets. Il donnera par an 120⁰⁰⁰ de dividende pour chaque action & le propriétaire avancera 400⁰⁰⁰ pour la nourrir. M^{me} la Marchese de Misepoin remet ses pensions et on lui donne un acquit patent d'un million qui lui vaudra 100000⁰⁰ de rentes viagères de l'emprunt de M^r de Saverdi. Les gens de lettres veulent faire eriger à Voltaire une statue de marbre. Pigal en doit être chargé. M^{me} du Barri a été malade. On a craint que ce ne fut une fausse couche. Voilà Monsieur tout ce que je sais. M^{lle} de l'Esperance se porte assez bien elle soupe en ville mais elle n'écrit pas encore parce qu'elle dort mal et qu'elle a de mauvais yeux. Nous sommes inquiets de ne point recevoir de vos nouvelles. Comme nous sommes amis de votre amitié, nous ne pouvons imaginer que la goutte ou un surcroît d'affaires attristantes.

Voici des vers de Voltaire à M^{me} la Duchesse de Choiseul au sujet de la petite ville de Verbois dont on néglige la construction

Madame un héros destructeur

M'est à mes yeux qu'un grand coupable

J'aime bien mieux un fondateur.

L'un est un Dieu, l'autre est un Diable.

Dites bien à votre mari

Que des neuf filles de mémoire

Il sera le vrai favori

Si de fonder il a la gloire

Didon que j'aime tendrement
Tout le nom vitra d'age en age
Cette Didon batit Carthage
C'est qu'elle avait beaucoup d'argent

Si le sanger de la Syrie
Avait pris pour surintendant
Un Conseiller du Parlement
Nous n'aurions pas Alexandrie

Envoyez nous des Amphions
Sans quoi vos peines sont perdues
A Verso: nous avons des rues
Et nous n'avons pas de Maisons.

Sur la raison sur la justice
Sur les graces sur la douceur
Se fonde aujourd'hui mon bonheur
Vous en êtes la fondatrice

Permettez moi de finir sans ceremonie ~~en~~ en
Vous embrasant de tout mon coeur.

Laques le mardi / p. 165
Dimanche ~~le mardi~~ 1770.

389

On dit le roi de Suisse malade et son sangnier qui n'en
a point de nouvelles ~~est~~ est fort inquiet. M. de Choiseul
réforme dans nos troupes cinq hommes par compagnie. Il
prétend qu'il n'y a point d'autre moyen de faire les
betranchemens ordonnés. Madame Louise est partie de
Versailles mesredy matin pour se faire Carmélite à St Denis.
Il y a dix huit ans qu'elle en a formé le projet et n'a pu
que cette année obtenir la permission du Roi. On dit que
M. D'invant ira en ambassade à Venise. Voici les vers
que je vous ai proposés.

On distinguait dans la cohorte noire
Un homme au teint de couleur d'écrivoire
Qui perorait, ~~annonçait~~, ~~annonçait~~,
gesticulait, dandinait, dandinait,
et raisonnait toujours des raisonnants.
C'était Omer de prodante mémoire
Qui des Catins de tous temps le héros
Est maint enant le soutien des dévots
Omer fameux par maint réquisitoire
Lui depuis peu veut d'enterrer sa gloire

Sous un mortier pour jouir en repos,
De son mérite et du respect des fots.

Un peu plus sain sortait d'une sinace
Un teint blafard surmonté d'un poil blanc
Un plat visage en manché d'un cou long
Le St. fargeau qui saintement barbare
Offrait à Dieu les tourmens de la Barre.

Tres digne fils de son tres digne pere
Déjà Michau pour être son misfaisre
Se présentait: Mais l'avocat Segnier
Dit qu'on devait et honneur à Pasquier
Grand magistrat, severe justicier,
Porteur d'esprit du président d'Aligre
Deux gros yeux bleus où la ferocité
Pret de l'ame à la stupidité.

L'ont depuis peu fait nommer le boeuf-tigre
Jamais surnom ne fut mieux merité
Dans sa jeunesse un certain vaillantage
L'insinna chez le monde poli.

Voulant plus vieux jouer un personnage
De nos prélats il se fit l'ennemi
~~Il se fit l'ennemi de nos prélats~~ ~~son coup d'espi~~ son coup d'espi ne fut pas applaudi
Mais il a bien repris son avantage.

Et s'est acquis un honneur infini
En inventant le baillon de Lalli.

390

La vérité est que Lasquier a la modestie de donner la gloire
de cette invention au premier Président et au procureur
général attendu qu'il est assez riche sans cela. Il paraît un
livre de M^r Grosleu intitulé Londres (c'est un voyage en
Angleterre de trois volumes in douze. Mander ~~vous~~ ^{nous} si vous le
voulez. Il y a aussi une traduction du poème de l'Empereur
de la Chine. M^{lle} de L'Esplanade ne peut encore vous écrire elle
a eu la fièvre encore ces jours ci, soit pour avoir pris du
Quinquina soit pour avoir fait quelques Stations de jubilé. On
vient de juger le procès du Comte de la Tour du Roch contre
son gendre. Il a été convaincu d'avoir sollicité une lettre de
cachet pour empêcher la mère de ce gendre de s'opposer à
ses desseins. On a lu à l'audience et la lettre qui exilait cette
femme et celle qui la rappelait en la menaçant d'un
nouvel exil si elle se mêlait des affaires de son fils. M.
de la Tour du Roch a été condamné à vingt mille fl
de dommages et intérêts. M^{lle} de L'Esplanade et tous vos amis
prennent la part la plus vive à vos embarras & surtout
à vos peines. Voir tant de malheureux et ne les pouvoir
soulager est une situation bien cruelle pour une âme
sensible.

Adieu, Monsieur, comptez sur les tendres sentimens que
je vous ai voués pour la vie

[The page contains several lines of extremely faint, illegible handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the paper. The text is mirrored and difficult to decipher.]

avril 1707

p. 183

391

(Enigme (conspiration))

J'ai l'honneur de vous envoyer, Monsieur, le
premier volume de Londres et l'éloge des environs de
Moutden. M^{lle} de L'Espinafe a eu encore hier un
frisson très violent suivi d'une forte fièvre, c'est le
septième accès depuis la rechute, on avait jusqu'ici
laissé agir la nature, mais hier on a ordonné des eaux de
Sedlitz. Elle est persuadée que le subtil n'entre pour
rien dans sa maladie, elle n'est restée qu'un quart
d'heure dans l'église de St Germain, et elle prétend que si
un si court espace de temps passé dans un église
produisait un aussi fâcheux effet ce serait une chose
plus terrible contre la religion qu'aucune épigramme
de Voltaire. Je ne sais si vous lisez le Mercure Il
y a dans le dernier un énigme en huit vers par
une société gens de lettres. la voici :

Je règle les reports de mon art infailible
Je concerte si bien leur jeu sur et terrible

(Empire) (conspiration)
Le chaos se rompant par un rapport secret
Des autels sur le champ précipite l'effort
Et le dédale obscur de chemins innombrables
Partout entrecoupés partout impénétrables.
Est plein de fers trompeurs dont le sombre embarras
Égare sans retour et conduit au trépas.

Ces huit vers se trouvent dans Gaston et Bayard à la fin
du premier acte, tout le monde avait cru que le mot de
l'énigme était une boîte d'araignée dans une cave, et
il se trouve que c'était d'une conspiration que parlait
Duf Belloi. La comédie française a ouvert son nouveau
théâtre par Phèdre et il ne m'a pas été possible de
rien apprendre sur les avantages ou désavantages de
cette salle. Notre cour est en combustion à cause du
Mariage du Duc de Bourbon. Les Montmorency sont
indignés qu'on ait accordé aux Rohans plus qu'à eux
et M^{lle} Louise dit et fait les plus belles choses du monde
comme vous s'imaginer bien. On va juger Belliard &
l'abbé Grizel. Les petites filles de la paroisse St Paul

ont fait leur première communion, et on les a regalés
 ensuite de soupe au lait, mais en querissant l'ame ou
 a empoisonné le corps, un très grand nombre s'est
 trouveé fort mal, malheureusement personne n'est
 mort car etant en état de grâce elles seraient
 Devenues des anges, état bien au dessus de celui d'une
 fille quelque jolie qu'elle puisse être. On soupçonne le
 Verd de gris de s'être mêlé au pain des anges, et d'avoir
 envie à la farine le privilège exclusif de Devenir Dieu.
 Adieu Monsieur Je vais partir M^{lle} de L'Espinafe
 va perdre son second secrétaire, mais le meilleur lui
 reste, et je regretterai beaucoup de n'être plus chargé
 de ses communications pour vous, de perdre les occasions
 d'entretenir un commerce si agréable pour moi
 Daigner me conserver la même amitié et
 Compter sur toute la mienne.

ini

10 May 1770.

393

Delibere à me Gurgat

*le nombre des termes est égal à la somme de la progression
des quarrés. Mais au dernier terme multiplié par leur
nombre et divisé par trois, plus la moitié de ce même
terme plus le nombre des termes divisé par 6 si le premier
terme est l'unité. Si le premier est zéro alors au lieu de la
moitié du dernier terme on en prendra le sixième, et le
sixième du nombre des termes diminué de l'unité au lieu du
sixième du nombre des termes. Cela se démontre algébriquement
et très simplement ainsi. On peut supposer que la somme
des quarrés jusqu'à n^2 soit $an^3 + bn^2 + cn$, la même somme
prise jusqu'à $(n+1)^2$ sera conséquemment $a(n+1)^3 + b(n+1)^2 + c(n+1)$
égale à $an^3 + 3an^2 + 3an + a$ dans la différence de ces
 $+ b$ $+ 2b$ $+ b$
 $+ c$ $+ c$*

Vous avez raison, monsieur, l'exposé de ce lemme n'est pas
assez clair, et ce n'est pas au dernier terme multiplié par
le nombre des termes qu'est égale la somme de la progression
des quarrés. Mais au dernier terme multiplié par leur
nombre et divisé par trois, plus la moitié de ce même
terme plus le nombre des termes divisé par 6 si le premier
terme est l'unité. Si le premier est zéro alors au lieu de la
moitié du dernier terme on en prendra le sixième, et le
sixième du nombre des termes diminué de l'unité au lieu du
sixième du nombre des termes. Cela se démontre algébriquement
et très simplement ainsi. On peut supposer que la somme
des quarrés jusqu'à n^2 soit $an^3 + bn^2 + cn$, la même somme
prise jusqu'à $(n+1)^2$ sera conséquemment $a(n+1)^3 + b(n+1)^2 + c(n+1)$
égale à $an^3 + 3an^2 + 3an + a$ dans la différence de ces
 $+ b$ $+ 2b$ $+ b$
 $+ c$ $+ c$

Deux sommes sera $3an^2 + 3a + 2bn + a + b + c$ mais leur
différence est aussi le quarré $(n+1)^2$ donc en comparant



terme à terme. Ces deux expressions d'une même différence
j'aurai les trois équations $3a=1$, $3a+2b=2$, $a+b+c=1$
ce qui donne $a=\frac{1}{3}$, $b=\frac{1}{2}$, $c=\frac{1}{6}$, donc l'expression de
la somme des quarrés sera $\frac{1}{3}n^3 + \frac{1}{2}n^2 + \frac{1}{6}n$. Mais si l'on
suppose que n soit plus grand que toute grandeur donnée
alors les deux derniers termes disparaissent devant le
premier parce que leur rapport au premier qui est
 $\frac{3}{2n} + \frac{3}{6n^2}$ est plus petit que toute grandeur donnée dans
cette même hypothèse, donc alors (et c'est le cas de la
pyramide représentée par une somme de quarrés) la
somme est égale au tiers du dernier terme multiplié
par le nombre des termes. Vous voyez par là qu'il fallait
ajouter à l'énoncé du lemme lorsque ce nombre est
infini ou lorsque ce nombre est plus grand que toute grandeur donnée.

J'aurais été encore plus fâché de quitter Paris si
vous aviez dû y retourner cet été. Je compte y être
pour le mois de Novembre et je jure d'avance
du plaisir de vous y voir de bonne heure que
vous me promettez. J'ai laissé M^{lle} de d'Espinghe
sans fièvre. On vous aura sans doute donné de ses

nouvelles. L'abbé Morellet a éprouvé beaucoup de dégoûts
 pour la réponse qu'il prépare à l'abbé Galiani et le petit
 abbé lui a écrit une lettre de persiflage à laquelle l'autre
 a répondu sérieusement et l'une et l'autre sont très piquantes.
 J'ai peur qu'après avoir badiné, le Napolitain ne cherche
 à nuire. L'un me paraît bon homme et dur, l'autre
 plaisant et méchant. Je suis maintenant à Ribemont
 près St Quentin, si dans vos moments de loisir vous
 m'écriviez quelquefois, ce sera une marque d'amitié à laquelle
 je serai très sensible. Pour moi j'ai plus de nouvelles
 à vous mander, mais puisque vous me consultez sur
 l'Algèbre, je pourrai prendre la liberté de vous consulter
 sur d'autres matières, et sans rougir de mon ignorance
 quoique ce que j'ignore soit plus important que la
 Science des progressions. Adieu, monsieur, vous devez
 compter d'autant plus sur mon amitié, que quand je
 n'aurais jamais eu l'avantage de vous voir je vous
 aimerais très tendrement pour le bien que vous faites,
 pour le faire & avec tant de simplicité.

ce 10 May à Ribemont par St Quentin

le 28 Juin 8^{te}

Je suis d'autant plus fâché, Monsieur, du retard de
 votre lettre qu'il faudra vraisemblablement qu'elle aille
 me chercher à Paris où je vais retourner. J'y serai je
 crois dans huit jours. J'ai lu à Ferney la plus
 grande partie des deux nouveaux volumes. Il y a
 des articles qu'il n'aurait pas dû faire comme quelques uns
 qui roulent sur les sciences. Il y en a d'autres qui nous sont
 assurément fort inutiles mais ce sont-ils pour tout le
 monde, il en est de ce qu'il fait sur cette matière comme
 de ses satires contre l'omnipotent. Il n'a opéré que lorsque
 tout le public a été las de voir aux dépens du
 Palmiste, et que ses ennemis même ont crié grâce. Il
 attend pour le reste que le public soit également las de
 s'en moquer, que le mépris soit devenu de dégoût.
 En cela il travaille moins pour sa gloire que pour
 sa cause, et il ne faut pas le juger comme philosophe
 mais comme apôtre. Il aime passionnément l'arioste,
 mais je doute qu'il se chargeât d'une entreprise d'apôtre

Voltaire

601.9
208
longue haleine. La haine contre l'intolérance et la
superstition est le seul sentiment qui puisse lui donner
la force d'écrire encore de longs ouvrages

J'ai vu la nouvelle procédure et j'ai bien peur qu'il
n'en soit de cette ordonnance comme de celle de 1667
et que nous ne soyons réduits bientôt à dire du monstre
de la chicane:

Et ses griffes en train par Mayreou raccourcies
se rallongent toujours d'encre noircies.

Où bien Monsieur porter vous mieux. Je n'ai point
été content de votre santé depuis votre arrivée ici
Vous travaillez trop et vous croyez que votre corps ne
cherchera pas à se venger de la préférence que vous
accordez à la tête. Les corps ne sont point
accoutumés à être ainsi négligés. Vous m'avez
appris une bien bonne nouvelle en me mandant
que j'aurais le plaisir de vous voir beaucoup à
Paris l'hiver prochain.

288
Rebent...
Que me parait bien d'effendu, et s'il est vrai que le Parlement
de Rennes l'ait calomnié en 1764 et n'ait cessé depuis de le
faire calomnier, j'avoue que la haine parlementaire est aussi
cruelle que le despotisme ministériel et que si l'un est plus
terrible pour les gens en place ou puissans, l'autre l'est
bien plus pour les particuliers, et ce sont eux qui doivent
être le plus comptés dans une monarchie où le nombre des
gens en place est nécessairement très petit. Je ne crois pas
qu'un ministre sans haine personnelle se fut déterminé
à faire condamner le chevalier De La Barre par des
commissaires. Quelques traits de cette espèce et la manière
dont je vois rendre la justice en province me font croire
que les prétentions parlementaires, leurs préjugés, leur
conduite et les loix qu'ils suivent sont la principale
cause des maux de la France, un des fléaux des
campagnes, le plus ferme appui du fanatisme & le
plus grand obstacle au bien qu'on pourrait faire.
C'est, Monsieur, daignez me conserver votre
Unité. Le plaisir de la cultiver ne fera pas

un des objets les moins flatteurs de mon premier voyage
à Paris. J'espère que vous ne m'en trouverez pas
indigne et que je mériterai peut-être même qu'elle augmente.

